
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00482028 8

HISTOIRE

DES

MÉNAGERIES

DE L'ANTIQUITÉ A NOS JOURS

I

HISTOIRE

DES

MÉNAGERIES

DE L'ANTIQUITÉ A NOS JOURS

PAR

GUSTAVE LOISEL

Docteur ès sciences, Docteur en médecine,
Directeur de laboratoire à l'École des Hautes-Études.

I

Antiquité

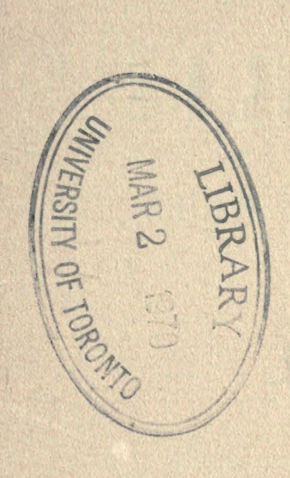
Moyen âge — Renaissance

Ouvrage illustré de 16 planches hors texte.

PARIS

OCTAVE DOIN ET FILS	HENRI LAURENS
ÉDITEURS	ÉDITEUR
8, PLACE DE L'ODÉON	6, RUE DE TOURNON

1912


LIBRARY
MAR 2 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

HISTOIRE DES MÉNAGERIES

DE L'ANTIQUITÉ A NOS JOURS

INTRODUCTION

Cet ouvrage est le résultat de six années d'études, de recherches et de voyages dont le point de départ a été une campagne que nous avons entreprise, en 1905 et 1906, pour obtenir une réorganisation et une utilisation plus complète de notre vieille ménagerie nationale. A la suite de ces premiers efforts, M. le Ministre de l'Instruction publique voulut bien nous confier trois missions scientifiques[1] dans les jardins zoologiques d'Europe et d'Amérique, et ce sont les Rapports de ces missions qui forment la matière principale du troisième volume de cet ouvrage.

Pendant le cours de nos voyages de mission, nous avions été conduit naturellement à rechercher les origines des différents établissements que nous visitions, et, pour cela, nous fûmes obligé parfois de faire de longues recherches dans les archives, bibliothèques et musées des pays étrangers. Grâce à l'accueil empressé que nous reçûmes partout, nous rapportâmes ainsi, de nos voyages, un nombre considérable de documents historiques ou iconographiques qui n'ont pas trouvé place dans nos Rapports et qui, complétés par des documents analogues

[1] Dans une nouvelle mission scientifique que nous avons accomplie pendant l'été 1910, et dont le rapport n'est pas encore publié, nous avons eu l'occasion de visiter la Pologne, la Russie, la Finlande et la Scandinavie.

recueillis en France, forment le fond de nos deux premiers volumes[1].

Nous avions été précédé, dans cette double tâche descriptive et historique, par une série de voyageurs français qui commence avec les « pourvoyeurs de bestes estranges » de Louis XI et se termine, sous l'ancien régime, par la mission que le ministre de Louis XV, d'Argenson, confia à Valmont de Bomare[2]. Au XIXᵉ et au XXᵉ siècles, en France, les missions à l'étranger se continuèrent d'abord comme autrefois, mais elles prirent bientôt un caractère spécial qui ne concerne pas notre sujet.

A l'étranger, au contraire, l'activité déployée dans ces dernières années par les zoologistes-voyageurs, pour être plus tardive, a été beaucoup plus grande qu'en France. C'est d'abord un surintendant du Jardin zoologique de Londres, M. Sclater, qui, de 1863 à 1900, consacra chaque année une partie de son temps à visiter les établissements zoologiques du continent, de l'Égypte, de Tunis et même du Cap. Ses voyages ne lui donnèrent pas l'occasion de faire une étude complète de ces établissements ni un rapport d'ensemble, mais seulement un certain nombre de courtes notes qui furent publiées successivement dans les *Proceedings* de la Société zoologique de

[1] Nous devons remercier ici : le prince Montenuovo, grand-maître de la Cour impériale d'Autriche ; le Dʳ Gustave Glück, conservateur au Musée artistique et historique de Vienne ; M. M. Chalmers Mitchell, secrétaire de la Société zoologique de Londres ; Dahlgren, directeur de la Bibliothèque royale à Stockholm ; Gustave Macon, conservateur du Musée Condé, à Chantilly ; van Riemsdyk, archiviste général des Pays-Bas ; van Verweke, conservateur du Musée archéologique à Gand. Enfin, parmi les nombreuses bibliothèques, collections de musée et conservations d'archives où nous avons puisé, nous sommes heureux de pouvoir mentionner tout particulièrement la Bibliothèque de la Sorbonne pour la richesse de ses collections historiques, et pour les facilités de recherche que son administration nous a offertes.

[2] La mission de Valmont de Bomare, concernant surtout l'étude des différents cabinets d'histoire naturelle de l'Europe, s'étendit sur une période de douze années. Revenu définitivement en France, en 1756, Valmont de Bomare crut devoir, plus tard, détruire complètement la rédaction qu'il avait faite de ses voyages. (Voir P. Mirault.)

Londres. En 1878, ce fut un allemand, Léopold Martin, qui publia une excellente étude historique et descriptive des jardins zoologiques actuels ; puis, en 1896, c'est le Dr Hornaday qui est envoyé par la société en formation du Parc zoologique de New-York, pour visiter les grands jardins zoologiques d'Europe ; il rapporta de ce voyage une étude intéressante qu'il a bien voulu nous communiquer en entier et dont une partie seulement a été publiée. En même temps, le Dr Charles Townsend parcourait, pour une raison analogue, les différents aquariums publics d'Europe et écrivait à son retour un rapport de mission qui a été publié dans le septième rapport annuel de la Société zoologique de New-York. En 1901, un membre de la Société zoologique de Londres, M. Peel, visita à son tour les principaux jardins zoologiques d'Europe et publia, deux ans après une relation de son voyage. En 1904, la Société zoologique de Londres chargea à nouveau le surintendant de son Jardin, alors M. R. J. Pocock, d'un voyage d'études dans les jardins zoologiques du continent avec mission de noter les perfectionnements applicables à celui de Londres. M. Pocock consacra quelques semaines à parcourir les jardins d'Allemagne, de Belgique et de Hollande et écrivit, à son retour, un rapport non publié mais dont une copie nous a été gracieusement offerte par le secrétaire général de la Société, M. Chalmers Mitchell. Enfin, en 1905, M. Stanley Flower, directeur du Jardin zoologique de Giza, fut chargé, par le gouvernement égyptien, de visiter, à son tour, les jardins zoologiques d'Europe.

Ces différents travaux d'ensemble, auxquels il faudrait ajouter encore nombre d'études spéciales concernant tel ou tel jardin zoologique, ne nous ont guère servi, car nous sommes allé étudier par nous-même, et avec plus de détails, tous les établissements dont ils parlent. Il n'en

est pas de même des travaux d'érudition qui ont été faits sur les ménageries anciennes, de ceux de Britton et Brayley, de Calkoen, de Riemer, de Fitzinger, de Hamy, de Harwey, de Stow-Bennett, de Stricker, de Strickland et de plusieurs autres dont nous aurons à reparler au cours de notre ouvrage; mais là encore, si nous avons recueilli nombre de documents précieux sur l'histoire des ménageries d'autrefois, nous n'avons trouvé aucune œuvre d'ensemble analogue à la nôtre.

Ce n'est donc pas sans quelque crainte que nous publions cet ouvrage auquel nous étions bien peu préparé. N'ayant ni l'éducation, ni l'érudition d'un historien ou d'un archéologue, nous avons grandement conscience de son imperfection, et nous savons, qu'en dehors de quelques points particulièrement étudiés, il n'aura d'autre mérite que d'avoir esquissé, pour les travailleurs futurs, une enquête aussi attachante que complexe, et qui, par tant de côtés, confine à la grande histoire. A fouiller le champ qui nous était offert, nous n'avons pas tardé, du reste, à nous passionner, et nous pensons que les zoologistes eux-mêmes prendront plaisir et intérêt à le parcourir maintenant avec nous.

Les anciens, beaucoup plus que nous, ont aimé la fréquentation de l'animal; plus près de la nature, vivant une vie plus simple et moins mondaine, ils sont demeurés en contact intime et suivi avec les animaux sauvages de leur pays, avec les « bestes estranges » qu'on leur rapportait des contrées lointaines; ils les ont ainsi mieux connus, à certains points de vue mieux compris, et ils ont certainement su les asservir au gré de leurs plaisirs ou de leurs besoins. Les zoologistes trouveront donc peut-être, dans notre ouvrage, quelque détail utile, nouveau ou inconnu d'eux; ils pourront y lire certaines histoires de mœurs d'animaux qui, la part de la légende

étant faite, ne manqueront pas de les intéresser; ils y découvriront le rôle très grand que les ménageries anciennes ont eu dans l'évolution des diverses sciences zoologiques; enfin ceux-là mêmes qui, de nos jours, ont la charge de diriger ou d'administrer les jardins zoologiques, pourront trouver presque autant d'intérêt à connaître l'histoire des ménageries anciennes que celles des ménageries actuelles ; car il est important de savoir comment les choses ont vécu autrefois, pour mieux comprendre comment elles peuvent péricliter et mourir aujourd'hui.

Les historiens trouveront, eux aussi, nous l'espérons, quelque intérêt à parcourir cet ouvrage. Ils y verront la part immense que la coutume de garder des animaux sauvages en captivité a joué dans les mœurs des grands et dans les amusements des peuples d'autrefois ; ils comprendront mieux comment l'art des animaliers a pu se former, grâce à cette coutume, et comment il a évolué avec elle [1]. On nous reprochera peut-être d'avoir donné, dans notre ouvrage, une part trop grande à notre pays. En effet, l'histoire des ménageries de Versailles, de Chantilly et du Museum présentera un développement beaucoup plus grand que celle des autres ménageries. Mais, outre que notre documentation a été naturellement ici plus abondante et plus facile, il ne faut pas oublier que la France du XVIIe et du XVIIIe siècles, peut-être même celle des deux siècles précédents, a été, de tous les pays du monde, celui où les ménageries ont été les plus florissantes. D'autre part, on verra que les ménageries de Versailles et du Museum, en particulier, ont été des initiatrices en leur genre, et que ces éta-

[1] Il ne faut pas s'attendre à trouver dans notre ouvrage une histoire de cet art, ni même le nom de tous les artistes qui ont représenté des animaux de ménagerie. C'était là un sujet trop vaste que nous avons abandonné à regret, mais que nous reprendrons peut-être un jour.

blissements ont servi de modèles à toutes les ménageries qui sont venues immédiatement après eux.

L'expression de *ménagerie*, que nous avons prise, comme titre de cet ouvrage, a été choisie par nous parce que cette expression fut vraiment internationale au XVIIe et au XVIIIe siècles et parce qu'elle est encore employée communément aujourd'hui dans beaucoup de jardins zoologiques étrangers[1]. C'est un vieux mot français qui paraît dater de la fin du XVIe siècle[2] et qui eut d'abord pour signification le gouvernement de la famille, le soin de la maison et de tout ce qui s'y rapporte. Brantôme disait des dames françaises du temps de Charles IX : « On n'osoit entamer [avec elles] aucun propos d'amours, si non que de mesnageries, de leurs jardinages, de leurs chasses et oyseaulx[3] » ; et, à la même époque, La Boëtie ne trouvait pas d'autre mot pour intituler sa traduction française de l'*Économie domestique et rurale* de Xénophon. On disait encore, dans le même sens, *ménage* ou *mesnage*, mais bientôt ce dernier mot resta appliqué au soin intérieur de la maison et celui de ménagerie ne désigna plus qu'un « lieu pour engraisser bestiaux et volailles[4] ». C'est dans la seconde moitié du XVIIe siècle que le mot ménagerie commença à être usité dans le sens actuel. Avant cette époque, il n'y avait pas d'expression particulière pour désigner les logements d'animaux sauvages ; en France, on parlait encore de volières, de viviers, d'hostel ou de maison des lions, de sérail, etc., quand Louis XIV eut l'idée de transformer à Versailles l'ancien ménage ou ménagerie

[1] Comme synonyme de jardin zoologique, à Schönbrunn ; comme désignant seulement la collection d'animaux qui existe dans un parc ou dans un jardin, comme à New-York ou à Chicago par exemple.

[2] Aimar de Ranconnet, le premier lexicographe français, parle bien en effet de *mesnage* et de *mesnagier*, mais non de mesnagerie.

[3] T. IX, p. 183.

[4] Diction. de l'Académie, 1re éd., 1684.

de Louis XIII, comme nous le dirons plus loin. L'exemple du grand Roi n'ayant pas tardé à être imité de toutes les cours, on ne se servit plus dès lors de ce dernier mot, à l'égard des châteaux des princes ou des seigneurs, que pour désigner l'emplacement où l'on gardait des animaux sauvages, « plutôt par curiosité et magnificence que pour le profit[1] » ; on n'entendit plus parler alors que de « ménagerie pour les bêtes féroces », « ménagerie pour les oiseaux de mer », « ménagerie pour les poules de différentes espèces », etc.

C'est dans ce sens collectif, désignant toute espèce de logement d'animal, qu'il faut entendre le titre de notre ouvrage. Nous ne ferons donc pas seulement ici l'histoire et la description de ces établissements auxquels on donne, depuis le XIXe siècle, de préférence le nom impropre de jardin zoologique ; nous ferons en réalité l'histoire de la garde et de l'élevage des animaux sauvages ou étrangers depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, que nous trouvions l'animal dans une « maison de bêtes », dans une fosse, dans un bassin, dans une simple cage ou même vivant en demi-liberté dans un parc ou dans quelque pièce d'un château ; enfin que cet animal soit gardé pour le luxe ou l'amusement, pour la chasse ou la table, ou encore pour servir à la science et à l'art, toutes choses qui étaient confondues dans les ménageries d'autrefois et qui le sont souvent encore dans les ménageries d'aujourd'hui[2]. Au reste, nous ne parlerons

[1] Diction. de Furetière, 1690. Le Dictionnaire de Richelet, qui avait paru dix ans auparavant, donnait déjà à ce mot le sens actuel : « MÉNAGERIE. C'est un lieu au château de Versailles où l'on voit tout ce qui peut rendre la vie champêtre agréable et divertissante par la nourriture des animaux de toutes sortes d'espèces. »

[2] Nous ne désignerons généralement les animaux, dans le corps même de cet ouvrage, que par leur nom français et avec des lettres minuscules en tête de leur nom pour rester dans la tradition française ; mais on trouvera la synonymie scientifique actuelle de ces noms à l'Index zoologique qui termine le

qu'incidemment des animaux employés pour la chasse, de la vénerie et de la fauconnerie. Bien que ce sujet touche parfois de très près au nôtre, il est, dans son ensemble, trop particulier, et, du reste, il a été traité tant de fois, depuis l'antiquité [1], que nous n'aurions pu donner qu'un bien faible résumé de ce qui a été écrit avant nous.

3e volume. Pour les références bibliographiques et le détail des sources, se reporter à la fin de chaque volume. Il sera bon de compléter, du reste, les bibliographies des trois volumes l'une par l'autre.

[1] La bibliographie générale des ouvrages sur la chasse, la vénerie et la fauconnerie, publiés depuis l'antiquité jusqu'à nos jours a été donnée successivement par : Enslin, Kreysig, Schneider et Souhart.

PREMIÈRE PARTIE

ANTIQUITÉ ET MOYEN AGE JUSQU'A LA FIN DU XIVe SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

LES MÉNAGERIES DES ÉGYPTIENS

1. Origines de la coutume de garder des animaux sauvages en captivité. — Totémisme et animaux sacrés.
2. Ménageries sacrées des Égyptiens. — Culte des animaux et ménageries des Temples.
3. Les momies d'animaux.
4. Les animaux de chasse et les lions familiers des Pharaons.
5. Les parcs à animaux. Le Jardin d'Acclimatation de la reine Hatasou. Moyens employés pour se procurer des animaux vivants.
6. Les ménageries d'Alexandrie et la procession des Grandes Dionysies.

I. Les causes qui ont amené l'homme à garder et à nourrir près de lui des animaux captifs, furent certainement multiples et nécessairement variables avec l'évolution des mœurs. Les besoins du chasseur-guerrier, l'orgueil du dominateur, la curiosité du savant en ont été sans doute, comme le disait Lacépède, des mobiles puissants ; mais les causes premières semblent devoir en être recherchées dans cette sorte de crainte ou de respect que l'homme primitif eut toujours pour la nature animée et en particulier pour l'animal. Dans des degrés de civilisation plus avancés, ce respect s'est transformé en vénération, puis en culte, soit que tel animal ou telle espèce animale fût considéré simplement comme une force utile ou redoutable, soit qu'on le regardât comme

l'ancêtre et le protecteur de la tribu (c'est ce que les savants appellent aujourd'hui le totémisme)[1]; soit enfin qu'il représentât la réincarnation des ancêtres selon la doctrine de la métempsycose ; ailleurs encore l'animal devient l'intermédiaire entre l'homme et la divinité, à moins qu'il ne personnifie la divinité elle-même. L'observation des peuples primitifs actuels montre que ces différentes formes du respect de l'homme pour l'animal ont dû jouer un rôle important dans l'histoire des ménageries. En étudiant ces peuples de près, en pénétrant leurs mœurs, on s'aperçoit, en effet, que l'espèce animale vénérée, le totem, est, dans leur croyance, la forme primitive sous laquelle les hommes de leur race sont apparus sur la terre ; ils croient que tous les animaux de cette espèce, non seulement ne leur font pas de mal, mais encore les protègent ; aussi s'abstiennent-ils de les tuer et de manger leur chair. C'est donc une sorte d'alliance que la tribu fait avec son animal totem, et celui-ci devient ainsi *tabou*[2] ou sacré ; de là à lui rendre un culte, à le garder et à le nourrir en captivité pour être plus près de son protecteur, parfois même à le sacrifier au cours de cérémonies cultuelles et à manger sa chair pour se sanctifier, il n'y a qu'un pas.

II. C'est en effet sous la forme de ménageries sacrées que l'on voit apparaître, pour la première fois dans l'histoire, la coutume de garder des animaux sauvages en captivité.

Les Égyptiens, le peuple le plus anciennement civilisé de la terre, avaient, dans leur religion, un culte pour un

[1] Du mot *Totem* ou *Otem*, expression nord-américaine qui désigne l'animal sacré.

[2] « *Tabou*, en polynésien, signifie, à proprement parler, ce qui est soustrait à l'usage courant. » (Salomon Reinach. *Orpheus*, p. 4.) Le totémisme serait un système spécial et dérivé du tabou.

grand nombre d'animaux considérés primitivement sans doute comme animaux totems, mais qui étaient devenus des formes symboliques de leurs divinités. Il est bien difficile de se représenter aujourd'hui l'idée exacte que l'Égyptien antique se faisait de l'animal sacré, et cela d'autant plus que la religion égyptienne varia beaucoup au cours de sa longue histoire.

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, nous croyons devoir rappeler, en quelques lignes, d'après le prêtre égyptien Manéthon, qui vivait à Héliopolis, au IIIe siècle avant notre ère, les grandes périodes de cette histoire.

I. De 5000 à 3000 ans avant Jésus-Christ.

Ancien Empire ou Période memphite. — Dynasties I à X. (Principaux dieux : Horus, Ra, Osiris. — Monuments : Grand sphinx, Pyramides de Gizeh, Pyramides de Sakkarah.)

II. De 3000 à 2500 ans.

Moyen Empire ou Première période thébaine. — Dyn. XI à XIV. (Conquête de la Nubie. — Monuments : Lac Mœris, Labyrinthe.)

III. De 2500 à 1700 ans.

Conquête du nord de l'Égypte par les Hycsos ou Pasteurs, barbares venus d'Arabie. — Dyn. XV à XVIII. (Les dynasties nationales se maintiennent à Thèbes.)

IV. De 1700 à 1000 ans.

Nouvel Empire ou Seconde période thébaine. — Dyn. XVIII à XX. (Conquête de la Syrie et de la Palestine. — Relations avec l'Asie. — Monuments : Serapeum, Colosse de Memnon, Obélisques, Salle hypostyle. Temple d'Ammon dont le culte se généralise en un essai de monothéisme sous l'influence des prêtres d'Héliopolis.)

V. De 1000 à 525 ans.

Pharaons de Tanis, de Bubastis et de Saïs. — Dyn. XXI à XXVI (Retour au polythéisme ancien ; culte du dieu Bès ; fondation, dans le delta, de la ville de Naucratis par des colons grecs.)

VI. De 525 à 414 ans.

L'Égypte, conquise par le roi de Perse, Cambyse, devient une province de l'empire des Achéménides. — Dyn. XXVIIIe. (Voyage d'Hérodote en Égypte.)

VII. De 404 à 399 ans.

Expulsion des Perses d'Égypte. Pharaons saïtes. — Dyn. XXVIIIe (Voyage de Platon en Égypte.)

VIII. De 399 à 350 ans.

Pharaons de Mendès. — Dyn. XXIX[e]. Pharaons de Sebennytos. — Dyn. XXX[e], Nectanèbe II, le dernier des Pharaons.

IX. De 350 à 332 ans.

L'Égypte, conquise par Artaxerxès III, redevient une province de l'empire des Perses.

X. De 332 à 305.

Conquête d'Alexandre le Grand. Fondation d'Alexandrie en l'an 331.

XI. De 305 à l'an 30.

Dynastie des Lagides ou des Ptolémées. Cléopâtre, dernière reine d'Égypte. Introduction des dieux gréco-asiatiques : Sérapis et Dionysos.

XII. De l'an 30, avant notre ère, à 384 après Jésus-Christ.

L'Égypte devient province romaine ; ses mœurs sont décrites, au début de cette période, par Diodore de Sicile qui donne (I, chap. LXXXVI à XC) l'opinion des Égyptiens cultivés de ce temps sur les diverses origines du culte des animaux.

Une opinion ancienne voulait que le culte des animaux eût été introduit d'Éthiopie en Égypte avec les hiéroglyphes par les philosophes indiens appelés *Gymnosophites ;* mais il paraît certain aujourd'hui que ce fut l'Éthiopie, au contraire, qui dut sa civilisation à l'Égypte et que, dans l'origine, tous ou presque tous les animaux furent objet de crainte ou de respect de la part des Égyptiens ; c'est peu à peu que ce peuple aurait éliminé la plupart des espèces sauvages inutilisables pour ne garder que les espèces utiles. En tout cas, le bœuf et le serpent furent les premiers et les plus répandus des animaux sacrés de l'Égypte. Le taureau, sous le nom d'*Apis*[1], symbolisait le Soleil ; la vache était la déesse Lune qui, sous le nom d'*Athor*[2], représentait la nuit éternelle, le chaos d'où renaissaient constamment tout ce qui existe dans la nature et jusqu'au soleil lui-même. Le serpent

[1] Ou Hapi qui devint ensuite Osiris ou Horus.

[2] Ou Hathor, qui devint ensuite Isis.

(*Urœus*) était l'esprit fécondant d'Athor; c'était la force créatrice de la substance primordiale ; son corps enroulé sur lui-même représentait le cercle, la plus parfaite des figures, qui, comme la puissance fécondatrice elle-même, n'avait ni commencement ni fin.

A côté du bœuf et du serpent qu'on adorait partout, on trouvait encore, dans le Panthéon égyptien, vingt-cinq à trente autres animaux sacrés adorés ou vénérés, plus spécialement dans quelque ville ou quelque nôme particulier :

Les cynocéphales étaient adorés dans les deux Hermopolis.
Les sapajous — à Memphis.
Les hippopotames — à Papremis.
Les chats — à Bubastis.
Les lions — à Léontopolis et à Héliopolis.
Les loups — à Lycopolis.
Les chiens — à Cynopolis.
Les mangoustes — dans les deux Heracleoplis.
Les musaraignes — à Buto et à Athribis.
Les chèvres sauvages — à Coptos.
Les boucs — à Mendès.
Les béliers — à Thèbes et à Saïs.

Parmi les oiseaux, on trouvait d'abord l'ibis, le vautour, la cigogne et la huppe, qui, comme le bœuf et le serpent, mais à un moindre titre, étaient révérés dans toute l'Égypte ; puis c'étaient :

L'épervier qu'on adorait dans les deux Héracleopolis et à Buto.
L'aigle — dans la grande Diospolis.
La chouette — à Saïs.

Les reptiles sacrés étaient, outre des serpents, des crocodiles qu'on adorait à Thèbes, à Arsinoé, la Crocodilopolis du lac Mœris, et dans d'autres villes. Comme poissons, la perche fut adorée à Latopolis, la carpe à Lepidotum, le brochet à Oxiriaque, le *Lates niloticus*[1] à

[1] C'est un superbe poisson de la famille des Percoïdes, qui habite encore

Esné. Enfin on trouvait un peu partout : dans les temples, dans les sépulcres, sur la caisse des momies, etc., des dessins, des peintures, des statuettes en jaspe, en porcelaine ou en cornaline représentant des scarabées sacrés ; leurs mœurs curieuses avaient fait considérer ces insectes comme l'emblème de la sagesse et de l'industrie, en même temps qu'on voyait dans la boule où ils déposent leurs œufs le symbole des renaissances successives.

Tous ces animaux sacrés étaient respectés par les Égyptiens, au point que le meurtre, même involontaire, de l'un d'eux était puni de mort [1]. De plus, et ceci nous conduit directement à notre sujet, quelques représentants de ces espèces, ceux que les prêtres avaient reconnus à certains caractères comme étant les Animaux-Dieux, étaient apprivoisés, gardés et nourris près des parvis ou même dans l'intérieur des édifices sacrés. « Les sanctuaires des temples sont ombragés par des voiles tissés d'or », écrivait Titus Flavius Clément, un contemporain qui vivait à Alexandrie. « Si vous avancez vers le fond de l'édifice et que vous cherchiez la statue, un prêtre s'avance d'un air grave en chantant un hymne en langue égyptienne, et soulève un peu le voile comme pour vous montrer le dieu. Que voyez-vous alors ? Un chat, un crocodile, un serpent indigène ou quelque autre animal dangereux. Le dieu des Égyptiens paraît : c'est une bête vautrée sur un tapis de pourpre. » A Héliopolis, le lion sacré qu'on gardait dans le temple du Soleil (Ammon Râ) « était nourri de viandes recherchées ; on accompagnait ses repas de mélodies sacrées, et souvent,

aujourd'hui les eaux du Nil de la Haute Egypte où on le connaît sous le nom de *bayard*.

[1] Il en était ainsi, du moins, pour le chat et pour l'ibis, d'après ce que nous rapporte Diodore de Sicile qui visita l'Égypte sous le règne de Ptolémée Aulète, c'est-à-dire soixante ans avant notre ère. Diodore de Sicile, I, 83. 8 (trad. de A.-F. Miot. I, p. 168.)

pour donner satisfaction à ses instincts de carnage, on enfermait en sa compagnie quelque animal vivant que de nombreux spectateurs se plaisaient à le voir poursuivre et dévorer[1] ». A Arsinoé, les crocodiles sacrés du lac Mœris « étaient si bien apprivoisés qu'on leur mettait des colliers au cou, des periscélides [ou anneaux] aux pattes et qu'on les faisait venir, par un simple cri, d'un bout du lac à l'autre pour leur tendre des gâteaux ou des morceaux de viande apportés par des visiteurs dévots[2] ».

Pour ces ménageries sacrées, les Égyptiens affectaient d'abord une certaine étendue de terre dont le produit était suffisant pour subvenir à la nourriture et à l'entretien des animaux. Ensuite, comme les Égyptiens étaient dans l'usage, pendant les maladies de leurs enfants, de faire des vœux à quelque dieu pour en obtenir la santé, ils accomplissaient ces vœux en se faisant raser la tête, et après avoir pesé les cheveux qu'ils avaient coupés contre un poids égal d'or et d'argent, ils en donnaient la valeur aux gardiens de la ménagerie[2]. Si l'offrande était destinée à des éperviers, les gardiens achetaient de la viande avec l'argent qu'ils recevaient, puis appelant les oiseaux en poussant de grands cris, ils leur jetaient les morceaux de chair qu'ils leur faisaient saisir au vol. Si c'étaient des ichneumons ou des chats, ils leur donnaient du pain trempé dans du lait, après les avoir appelés par un claquement de la langue, ou bien leur présentaient des poissons du Nil coupés par tranches[3].

Pour les apis de Memphis et de Mnevis dans Héliopolis, pour les boucs de Mendès, les crocodiles du lac

[1] Loret, p. 89.

[2] Loret, p. 87. Dans notre troisième volume, nous verrons faire la même chose avec les tortues des temples japonais.

[3] (Diodore de Sicile, *loc. cit.*). Ces gardiens étaient munis d'insignes particuliers qui les faisaient reconnaître de loin quand ils se montraient dans les villes et les campagnes ; les passants les saluaient avec le plus grand respect.

Mœris, les lions de Léontopolis et d'autres animaux, on confiait leur entretien aux soins des hommes les plus distingués de l'État, qui leur prodiguaient une nourriture recherchée. On faisait cuire, dans le lait, la fleur de farine et le gruau qu'on leur donnait à manger avec des gâteaux assaisonnés de miel; on leur fournissait constamment de la chair d'oie bouillie ou rôtie, et, pour les animaux carnassiers, on leur jetait en grande quantité des oiseaux pris aux filets. En un mot, non seulement ces hommes faisaient la plus grande dépense pour la nourriture de leurs animaux, mais encore ils leur préparaient des bains tièdes, les oignaient des huiles les plus précieuses, brûlaient devant eux des parfums, enfin les couvraient de riches tapis et de toutes sortes d'ornements. De plus, dans le temps où les deux sexes doivent se rapprocher, ils faisaient pourvoir à leurs besoins avec une recherche toute particulière, et l'on nourrissait, sous le nom de concubines, des femelles de chaque espèce d'animaux choisies parmi les plus belles et entretenues avec luxe et à grands frais[1].

Pourtant, la dignité d'animal-dieu n'allait pas sans quelques inconvénients. Si ces animaux étaient bien nourris et bien fêtés, par contre les logements qu'on leur réservait n'étaient pas toujours très sains. En effet, les recherches que Lortet et Gaillard ont faites sur les somptueuses momies de béliers découvertes lors des fouilles de M. Clermont-Ganneau dans l'île Éléphantine, ont montré sur le squelette de ces animaux la trace de lésions osseuses ankylosantes et des sabots longs et déformés comme ceux que présentent les ruminants tenus longtemps en captivité dans des espaces étroits, peu aérés et

[1] Tout ce passage sur l'entretien des ménageries sacrées est pris textuellement à Diodore de Sicile, I, ch. LXXXIII et LXXXIV (traduct. comparées de Hœfer, I, p. 96-98 et de Miot, I, p. 166-171).

privés en partie de lumière[1]; ces savants ont trouvé les mêmes déformations osseuses sur les squelettes des cynocéphales de la nécropole des singes, dans la vallée des Rois[2], à Thèbes.

Mais cela n'était sans doute que pour des individus particuliers ou pour des circonstances déterminées, car la plupart des animaux des temples étaient élevés en plein air et en demi-liberté. Autrement, on ne comprendrait pas ce passage de la confession de l'Égyptien conservée dans le *Livre des Morts* : « Je n'ai point chassé les bestiaux sacrés sur leurs herbages ! Je n'ai pas pris au filet les oiseaux divins ! Je n'ai pas pêché les poissons sacrés dans leur étang... Je n'ai pas repoussé les bœufs des propriétés divines[3]... »

III. Quand les animaux sacrés mouraient, « des lois générales réglaient la forme et la durée du deuil public, les funérailles, l'embaumement et la translation du corps aux lieux particuliers destinés à recevoir la dépouille de chaque espèce[4] ». On les inhumait auprès de leurs temples ou bien on les portait en des endroits choisis : les singes et les musaraignes sacrés à Thèbes[5], les chats à Bubaste, les éperviers à Buto, les poissons à Esné, etc. Là, des ouvriers spéciaux les embaumaient et plaçaient leur corps, entouré de bandelettes, dans des nécropoles

[1] Lortet et Gaillard, 2e série, p. 26.

[2] *Ibid.*, 3e série, p. 1 et 2.

[3] Confession négative, chap. 125. Traduct. E. Revillout, p. 672.

[4] *Encyclopédie catholique*, Paris 1840 ; *Animaux*, art. très documenté, auquel nous renvoyons pour les sources que nous ne donnons pas ici. Diodore de Sicile en particulier dit que, pour ces funérailles, ceux qui avaient pris la charge des ménageries sacrées ne dépensaient pas moins de 100 talents, c'est-à-dire environ 550.000 francs (I. ch. LXXXIV).

[5] La grande nécropole des singes de Thèbes, située au sud-ouest de la ville en un lieu appelé aujourd'hui *Quasr-el Agouz*, date seulement de l'époque des Ptolémées.

particulières à chaque espèce. Une des premières découvertes de ces sépultures fut faite, en 1851, par Mariette, au cours d'une exploration que ce savant faisait de la nécropole de Sakkarah; c'était celle des taureaux sacrés de Memphis, le Sérapeum, qui contenait 64 momies de taureaux sacrés enfermées chacune dans un grand sarcophage de granit ou de basalte. Depuis, des découvertes semblables se sont multipliées et des savants, tels que Lortet et Gaillard, ont pu fouiller ces sépultures et en retirer les corps pour les étudier de près. Ils ont trouvé ainsi, dans certaines galeries annexées aux temples, des milliers de gazelles (dorcade et isabelle), d'antilopes bubales, de mouflons à manchettes, etc., le corps enduit de bitume ou trempé dans des solutions concentrées de natron [1], et entouré de bandelettes. Là encore, l'examen du squelette et celui de la dentition prouve avec la dernière évidence que la plupart de ces animaux, primitivement sauvages, avaient vécu en captivité dans des enclos sacrés [2]. Des momies de chats toujours soigneusement entourées de bandelettes élégamment entre-croisées, remplissent en quantités prodigieuses d'énormes galeries. « Beaucoup de ces souterrains en contiennent des masses si considérables, à Sakkarah par exemple, que pendant plusieurs années elles furent exploitées pour en faire de l'engrais. Ces momies renferment des individus de tous les âges; des myriades de fœtus sont aussi attachés en paquets, emmaillotés de bandelettes et placés les uns à côté des autres. De petits nouveau-nés remplissent quelquefois la cavité abdominale de grandes chattes admirablement sculptées dans un morceau de bois, ou bien reposent dans de minuscules sarcophages, à couvercles cintrés, très

[1] Mélange salin fourni par des efflorescences du sol de l'Égypte et dont l'élément prédominant est le sesquicarbonate de soude.

[2] Lortet et Gaillard, 1re partie, p. IV.

grossièrement travaillés, et qui semblent avoir été construits par des mains d'enfants. » A Thèbes, on a trouvé des musaraignes momifiées qui, après avoir été trempées dans du bitume et entourées de fines bandelettes dorées, avaient été enfermées dans de petits sarcophages de bronze ou de bois de sycomore dont le couvercle portait toujours une musaraigne de grandeur naturelle admirablement sculptée. A Syout, l'ancienne Lycopolis où Osiris était adoré sous la forme de loups vivants, les collines occidentales de la ville sont percées de mille trous au fond desquels dorment toujours les momies de ces animaux. Ailleurs, ce sont des momies d'oiseaux, et tout d'abord des rapaces diurnes ou nocturnes qui se trouvent en quantités innombrables, tantôt séparément, tantôt par masses de vingt à quarante individus de toutes espèces. Les corps sont alors entassés les uns contre les autres, solidement collés par une pâte bitumineuse appliquée à chaud, et disposés en énormes fuseaux longs d'un mètre et demi environ. Les plumes, quoique tachées par le bitume, sont ordinairement très bien conservées et la plupart des squelettes, montés avec le plus grand soin, ont pu être comparés, par Lortet et Gaillard, à ceux des espèces congénères de l'époque actuelle.

Puis, ce sont des momies d'ibis que l'on trouve en nombre immense dans toute l'Égypte. Parfois le corps de ces oiseaux est entouré « de fines bandelettes formant des losanges plus ou moins foncés, disposés avec une grande élégance. Dans d'autres nécropoles, leur corps simplement trempé dans une solution concentrée de natron, entouré de toiles, a été enfermé dans de grandes jarres en terre rougeâtre, grossièrement tournées et fermées par une couche de plâtre très habilement appliquée sur l'ouverture. Dans certaines galeries, à Sakkarah, par exemple, ces pots placés les uns sur les autres,

et formant de nombreuses couches superposées, remplissent par milliers de longues galeries. Quelques-uns de ces vases renferment des œufs d'ibis bien conservés. » (Lortet et Gaillard.)

« A Maabdeh, des millions de crocodiles desséchés sont ensevelis dans de vastes galeries souterraines, qu'aucun voyageur n'a pu encore explorer dans toute leur étendue, et qui renferment, à côté de grands crocodiles de deux ou trois mètres, des animaux plus jeunes, mesurant de vingt à trente centimètres seulement et liés par bottes de dix ou douze. » (Loret, p. 76.) Près de Monfalout, à côté d'individus adultes, on trouve encore des paquets de jeunes crocodiles collés ensemble par le bitume, souvent placés sur des corbeilles d'écorces avec des œufs dans l'intérieur desquels on peut trouver des embryons bien conservés. Enfin, à Esné, les momies de poissons, entourées soigneusement de bandelettes de lin, présentent toutes les grandeurs, depuis quelques centimètres jusqu'à $1^m,50$ de longueur ; à côté de ces momies, on trouve enterrés dans le sable des masses d'alevins de *Lates* enveloppés de bandelettes et de papyrus.

IV. Les Égyptiens avaient, à la vérité, pour garder en captivité des animaux sauvages, d'autres raisons que celles du sentiment religieux. C'étaient, en effet, de très grands chasseurs, et ils avaient dressé comme animaux de chasse : des chiens et des chats [1], des lycaons ou chiens hyénoïdes,

[1] Les chiens des anciens Égyptiens : chien-renard, chien de Dongolah, grand levrier du nord de l'Afrique ou Sloughi, grand chien courant, grand mâtin et petit basset, sont figurés par Lenormant (*b*, p. 165).

Voir également : 1° sur les chiens et autres animaux de chasse des Égyptiens : F. Lenormant, *a* I, 343-364. Rosellini, I, p. 197-202, Siber de Sihlwald, p. 288 et 384, et Birch ; 2° sur les chats des anciens Egyptiens : Lenormant *a*, I, 365-375, Lortet et Gaillard, 1re partie, 1903. — Disons seulement ici que les Egyptiens élevaient deux sortes de chats : le chat domestique tout à fait

des hyènes rayées [1], des léopards ou des guépards et jusqu'à des lions. Ils se servaient du lycaon pour la chasse en plaine, alors qu'ils avaient dressé les chats, à cause de leur légèreté, pour la chasse des petits oiseaux dans les marais. On employait les chats pour leur faire chercher et rapporter les oiseaux tombés dans les roseaux, assommés ou seulement étourdis par le choc des boumerangs.

L'emploi de la hyène et du lycaon pour la chasse disparut au temps de la XII[e] dynastie; le chat, au contraire, s'apprivoisait de plus en plus de façon à devenir, vers la XV[e] dynastie, le commensal de la maison. En même temps, on voyait dans les meutes de chasse, à partir de la XVIII[e] et de la XIX[e] dynasties : des guépards et des lions [2]. Pour les guépards, il est avéré que cet animal devint alors et resta toujours en Égypte, avec le chien, l'animal de chasse par excellence. Pour les lions privés que l'on avait l'habitude de tondre en Égypte comme en Assyrie [3], Lenormant pense qu'ils furent employés par les Pharaons surtout pour les accompagner à la guerre. Beaucoup de monuments nous montrent, en effet, le lion favori du roi sculpté sur les côtés de son fauteuil, de son palanquin ou de son char de bataille. Nous connais-

semblable aux nôtres, mais surtout le chat ganté, grande espèce haute sur pattes et à front bombé qui vit aujourd'hui, à l'état sauvage, dans les forêts du Fayoum, sur les rivages de la mer Rouge, ainsi qu'en Tunisie et en Tripolitaine.

[1] Des hyènes sont représentées, recevant de la nourriture, dans deux tombeaux de la VI[e] dynastie : celui de Mererouka ou Méri et celui de Ke-gemni ou Kagemni, l'un et l'autre à Sakkarah. Ces tombeaux, de même que la mastaba voisine de Ti montrent les représentations des animaux sauvages domestiques par les Égyptiens.

[2] Prisse d'Avennes (*b*. II, pl. XIII) reproduit des sculptures de Thèbes de la XVII[e] et de la XVIII[e] dynastie, dans lesquelles on voit deux guépards avec un collier autour du cou. Dans la même planche un lion est représenté avec un harnachement autour du corps.

[3] Voir au musée du Louvre, les lions du Sérapéum, surtout ceux qui sont placés sur le côté de l'escalier Daru.

sons même le nom du lion que Ramsès II, le Sésostris des Grecs emmenait à la guerre; il s'appelait Antam-nekht; en temps ordinaire, il était enchaîné, devant la tente du roi; mais, quand Ramsès montait sur son char pour aller au combat, le lion marchait un peu en avant, à côté des chevaux, combattant avec son maître et renversant d'un coup de patte quiconque s'approchait de lui[1].

Les lions apprivoisés ne furent pas en Égypte l'apanage des seuls Pharaons. Tout homme assez riche pour se donner le luxe de pareilles bêtes pouvait en posséder, du moins au temps de la domination romaine; Appollonius de Tyane rencontra un de ces lions privés lors de son voyage en Égypte; conduit par une simple laisse, l'animal suivait partout son maître, jusque dans l'intérieur des temples et des maisons particulières; il paraissait fort doux et faisait des caresses à tous ceux qui l'approchaient[2].

V. Les riches Égyptiens avaient, dès les temps anciens de Memphis, des parcs et de grandes exploitations agricoles dans lesquels on trouvait, à côté de la plupart de nos espèces domestiques[3], des animaux

[1] Prisse d'Avennes. *Monuments*... pl. XXVIII, et *id. Histoire*... II, pl. XL, LXXXVII et LXXXVIII, et Champollion, III, pl. CCXVII.

Ce lion est figuré dans le temple souterrain d'Ibsamboul, dans la Basse-Nubie, et sur un des pylônes de Louqsor (Champollion, *Monuments*... T. I, pl. XVII *bis* et XXV et t. IV, pl. CCCXXVII). Ses exploits à la guerre sont racontés gravés sur les monuments précédents par un scribe contemporain, du nom de Pentaour (Lenormant, *Les premières*..., I, 287). La position de lions privés à côté des chevaux nous est encore exactement donnée par un bas-relief du pavillon de Medinet-Habou, à Thèbes, qui représente cette fois Ramsès III partant pour une expédition guerrière (Champollion, III, pl. CCXVII).

[2] Voir Apollonius. Ch. xv.

[3] Voir : *Recherches sur l'histoire de quelques animaux domestiques principalement en Egypte*, *in* Lenormant, I, p. 229 et suivantes.

sauvages apprivoisés et peut-être même vraiment domestiqués, que nous ne savons plus maintenant asservir à nos besoins ou à nos plaisirs. Les tombeaux de l'Ancien Empire, particulièrement ceux de la IV[e] et de la V[e] dynasties, montrent en effet de nombreux troupeaux de gazelles, d'antilopes, de grues, etc., qui paissent sous la surveillance de gardiens appuyés sur de longs bâtons. On y reconnaît d'abord l'algazelle, la gazelle dorcade, l'antilope defassa, le bouquetin beden, puis, plus rarement, deux autres antilopes : le damalisque du Sénégal, facilement reconnaissable à ses cornes en forme de lyre, et l'oryx beïsa[1] ainsi que des bubales. Maspero[2] croit que ce sont là des animaux apprivoisés provenant de grandes chasses du désert. Fr. Lenormant, allant plus loin, pense qu'il faut voir, dans ces troupeaux, des animaux domestiques élevés pour la boucherie. « Dans presque toutes les tombes, en effet, dit-il[3], ces animaux figurent en compagnie du bœuf, du mouton et de la chèvre, parmi les animaux domestiques que les pâtres amènent pour la provision de la maison du défunt. D'autres fois elles sont représentées toujours à côté du bœuf, du mouton et de la chèvre, comme formant des troupeaux, que comptent et enregistrent les scribes chargés de la comptabilité du bétail. (Lepsius, atl. II, 69, 70). Ces troupeaux étaient souvent très nombreux et les chiffres inscrits dans quelques sépultures montrent le développement qu'avait pris l'élevage des antilopes à l'état domestique. Le tombeau de Sabou, découvert à Sakkarah par Mariette et exécuté au commencement de la VI[e] dynastie, énumère comme se trouvant sur la propriété du mort :

[1] Sur les oryx dans l'ancienne Egypte, voir deux travaux de A. Bonnet et de V. Lortet, *in* Lortet et Gaillard, 4[e], série, p. 159-178 avec 20 fig. et 1 pl. en couleurs.

[2] *b* I, 63, en note.

[3] *a* I, 328.

405 bœufs d'une race dont la représentation est assez rare ;
1.235 bœufs et 1.220 veaux de la race bovine à longues cornes, qu'on voit habituellement sur les monuments de l'Ancien Empire ;
1.360 bœufs et 1.138 veaux de l'espèce à cornes courtes figurés aussi fréquemment sur les monuments du même âge ;
1.308 algazelles ;
1.135 gazelles, et
1.244 defassas. »

On engraissait les algazelles, les defassas et les bœufs au moyen d'une pâtée que les valets de ferme introduisaient à la main dans la bouche de l'animal[1]. On en conservait d'autres pour la reproduction ; un bas-relief d'une des pyramides de Gizèh, datant de la IVe dynastie, nous montre une gazelle levant gentiment sa patte droite pour laisser téter son petit[2] ; un grand nombre d'autres documents, reproduits également par Lepsius, figurent des pâtres apportant dans leurs bras ou sur leurs épaules des faons d'antilopes, en même temps que des petits veaux, des chevreaux et des agneaux ; une petite statuette en émail bleu du Louvre[3] montre une antilope avec les quatre pattes ramenées sous le ventre et liées en un seul faisceau.

La mode d'avoir de ces grands troupeaux d'animaux du désert, dont l'entretien supposait une richesse considérable, commença à disparaître dès la XIIe dynastie. A cette époque, les algazelles sont encore élevées et

[1] Lepsius, Atlas, Abth. II, bl. 129 et 132.

[2] Lepsius. Atlas, Abth. II. bl. 12. Grab. 86.

[3] Salle des Dieux, n° 873. Un document à peu près semblable du musée de Boulaq (Maspero, c. n° 41611, p. 275), indiquerait que c'est là une bête préparée pour le sacrifice.

engraissées en captivité[1], mais les autres antilopes ne sont plus figurées sur les tombeaux que comme gibier. À partir de la XVIII[e] dynastie, on ne trouve plus aucun de ces animaux dans les grands domaines des Égyptiens, mais on y voit paraître un goût de plus en plus vif des animaux, des fleurs et des plantes rares. Après avoir domestiqué, dans les premiers temps, un grand nombre de leurs espèces sauvages, après s'être contentés des tributs d'animaux que leur fournissaient la Nubie et l'Ethiopie, les Égyptiens vont maintenant chercher à acclimater des espèces nouvelles introduites de pays lointains. L'idée leur en avait peut-être été donnée par les Hycsos qui avaient amené avec eux en Égypte, le cheval inconnu jusqu'alors. En tout cas, dès que ces envahisseurs eurent été définitivement chassés, on voit une reine de la XVIII[e] dynastie, Hatasou, la glorieuse fille et sœur des Thoutmès[2], envoyer cinq vaisseaux aux « Échelles de l'encens », le pays des Somalis, pour y prendre des aromates, de la myrrhe, de l'encens, de l'ébène, de l'ivoire, de l'or et autres choses précieuses que réclamait Amon. L'expédition eut un plein succès ; elle revint, rapportant à Thèbes, non seulement tout ce qui était nécessaire aux temples, mais encore quantité d'animaux d'espèces nouvelles inconnues à l'Égypte : des singes, des lévriers, des léopards, une girafe, des centaines de bœufs de forte taille et nombre d'oiseaux divers, enfin des plantes et des fruits dont trente et un arbres à encens qui avaient été enlevés et transportés avec leurs mottes de terre. Le cortège défila pompeusement dans les rues de Thèbes, puis la reine ordonna de faire planter les arbres sur les larges terrasses et le long de la façade

[1] Lepsius. Abth. II, bl. 129 et 132.

[2] Hâtshopsîtou, Hatshepsou ou Ha-t-schepou, dont le prénom était Râ-mâ-Kà.

extérieure du temple splendide qu'elle venait de faire construire sur la rive gauche du Nil, en l'honneur d'Amon-Râ et de ses dieux parèdres, Hathor et Anubis[1] ; pour cela, on creusa dans le roc des fosses carrées munies de rigoles d'arrosage que Naville retrouva encore remplies de terre avec les racines des arbres desséchées, en place. Quant aux animaux, il furent mis dans le palais ou parqués à l'ombre de ces arbres, comme le montrent les bas-reliefs que la reine fit graver sur les murs du temple pour célébrer cette expédition célèbre[2]. Et c'est ainsi qu'apparaît dans l'histoire, il y a environ 3400 ans, le premier « Jardin d'Acclimatation » connu ; les Égyptiens, déjà conscients des harmonies de la nature, l'avaient placé sous la protection du dieu Soleil, et ils l'appelaient « le Jardin d'Amon[3] ».

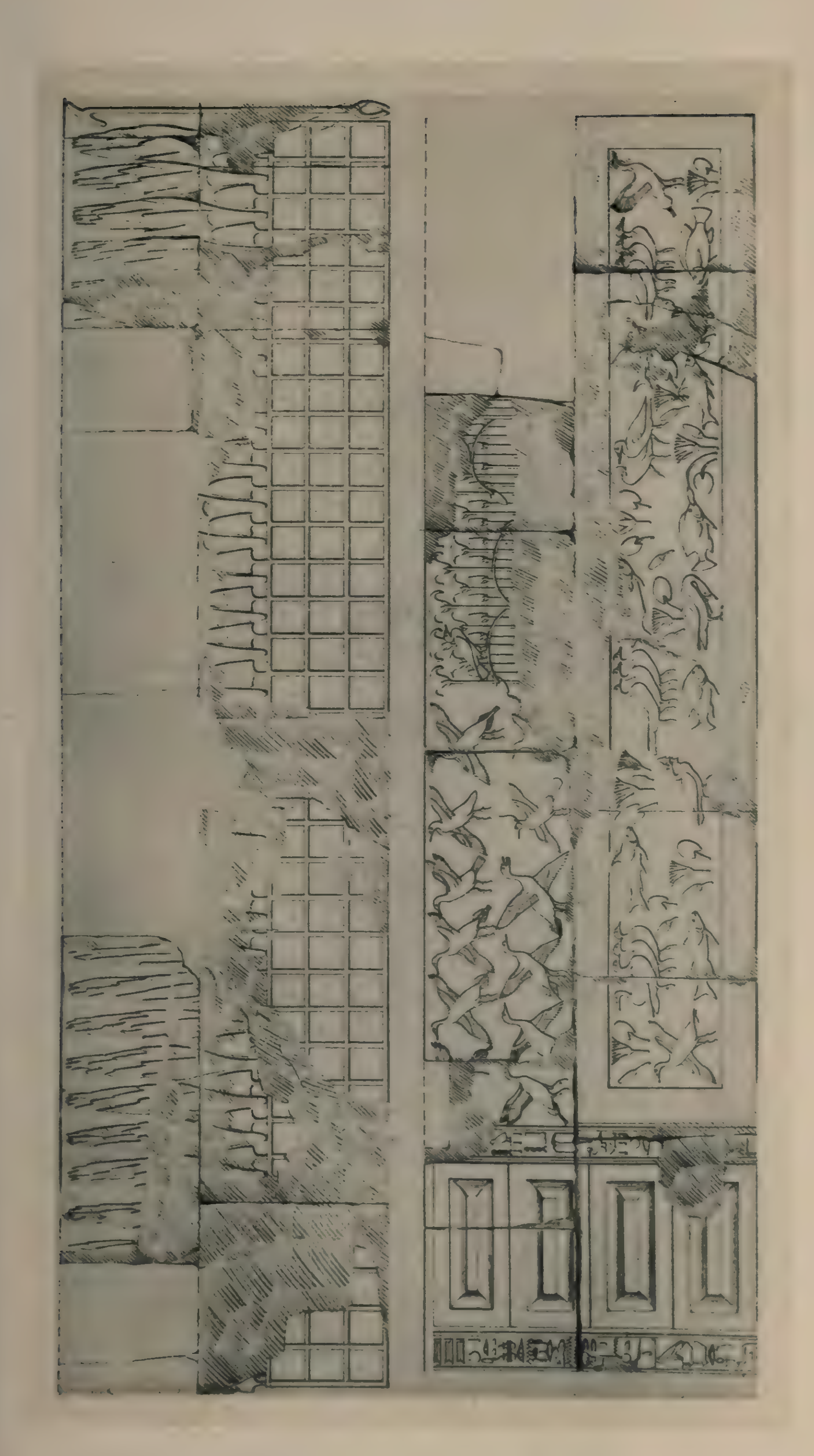
Le frère-mari et successeur d'Hatasou, le célèbre conquérant Thoutmès III, suivit son exemple, car on peut voir encore aujourd'hui, dans une des salles qu'il fit construire au grand temple de Karnak, la figuration de plantes, d'oiseaux et de mammifères d'espèces nouvelles rapportés de Syrie. D'autre part, ce monarque était allé chasser l'éléphant en Mésopotamie et c'est sous son

[1] Appelé alors *Zeser-Zeserou*, « le Sublime des Sublimes », ce temple est connu aujourd'hui sous le nom de *Deir el-Bahâri*, ou « Couvent du nord » à cause d'un couvent de moines coptes qui en occupa jadis une partie de l'emplacement. Il fut fouillé par Mariette en 1877, puis, et surtout, par Ed. Naville, de 1894 à 1905 ; ce sont des égyptologues que nous suivons ici, en même temps que G. Maspero (*b*. II, p. 250 et suiv.), A. Moret (p. 3 et suiv.) et Al. Gayet, p. 138 et 217.

[2] Les arbres sont des *Boswellia thurifera*, Cart., térébinthacée de 3 à 6 mètres de haut qui produit le véritable encens ou *oliban*. L'inscription qui les accompagne est ainsi conçue : « Trente et un arbres d'Ana frais, apportés comme merveilles de Poun à la sainteté de ce dieu. » Entre les arbres, en commençant par la droite, on lit ces mots : « cuivre, collyre, casse-tête des habitants de Poun, ébène, ivoire, kasch ».

[3] Depuis longtemps déjà, en effet, Râ, l'antique dieu solaire symbolisé par le disque et l'épervier, avait été confondu avec Amon, le dieu thébain générateur à la tête de bélier.





règne que parurent en Égypte les premiers éléphants privés[1], mais ce sera seulement au temps des Ptolémées, comme nous le dirons plus loin, que les Égyptiens sauront apprivoiser et dresser leur espèce africaine.

En même temps, toujours sous le second âge thébain, les procédés de capture des animaux se perfectionnaient. Les veneurs de la noblesse et de la cour prenaient l'habitude d'établir « dans le coin d'un ouady ou sur un plateau rocheux, des parcs mobiles, clos de filets à larges mailles tendus sur des pieux fichés dans le sol : une seule ouverture y donnait accès, vers laquelle les rabatteurs et les chiens dirigeaient le gibier. Lorsque la harde ramassée sur le parcours de la bande y avait pénétré, la porte se refermait sur elle et elle demeurait prisonnière ; c'était un pêle-mêle de bêtes incohérentes, des gazelles et des taureaux, des mouflons, des chèvres, des lynx, des lièvres, des ichneumons, des chats sauvages, sur lesquels la meute fonçait et que les chasseurs postés le long de la barrière criblaient de leurs traits » ou bien conservaient vivants pour les ménageries et les fermes princières[2]. Un grand nombre de documents de cette époque nous représentent, en effet, des Égyptiens revenant de la chasse avec des lionceaux, des oursons, des ruminants pris au piège ou au lasso, ou encore des oiseaux qu'ils attiraient au moyen d' « appelants » et capturaient en jetant sur eux d'immenses filets[3].

[1] On voit représenté, par exemple, dans une des peintures du tombeau de Kakhmarîya, un des officiers de Thoutmès III, l'arrivée d'un petit éléphant avec son cornac syrien, en compagnie d'un ours isabelle du Liban.

[2] G. Maspero, *d*.

[3] Voir les peintures du tombeau de Phathhoptpou, ceux des hypogées de Gizèh, de Sakkarah et surtout celles de Kôm-el-Ahmar, au sud de Memphis, dont le décor est complet. Ces peintures ou d'autres semblables ont été reproduites en particulier par G. Maspero, *b*, II, p. 269 et 285 et par Lenormant, *b*, III, p. 18. A noter encore que les Egyptiens peignaient toujours,

A la dynastie suivante (XIXe), les conquêtes du grand Ramsès II (le Sésostris des Grecs), continuèrent à amener en Égypte des singes, des lions, des guépards, des gazelles, des antilopes, des bœufs aux cornes façonnées, des girafes, des autruches, etc.[1].

A la XXe dynastie, Ramsès III nous montre dans les deux bas-reliefs des pylônes du temple qu'il éleva à Médinèt-Abou, tout près des célèbres colonnes de Memnon à Thèbes, une chasse de lions et d'urus gigantesques. Mais cette dynastie fut la fin de la puissance thébaine et même de la grandeur de l'Égypte. Les pharaons remontent alors dans le delta où ils habiteront successivement Tanis, Bubaste, Saïs, Mendès, puis ils disparaissent définitivement devant les invasions des Perses. L'Égypte ne va retrouver quelque chose de sa splendeur que sous les Ptolémées.

VI. Alexandre et son lieutenant Ptolémée apportèrent avec eux, en Égypte, de nouveaux animaux : des éléphants dressés, des faisans et des perruches[2]. Mais ils y introduisirent, en même temps, les cultes des dieux asiatiques Sérapis et Dionysos, et ce fut là une cause de renouveau pour les ménageries des temples.

dans leurs tableaux, les cynocéphales (Papion hamadryas) en vert et les cercopithèques en jaune.

[1] Voir les bas-reliefs du spéos de Beit-Oualli, au sud de Philæ, reproduits par Edouard Charton, t. I, p. 68 et 71, d'après Champollion le jeune.

[2] Plus tard, lorsque le marché de l'Inde fut fermé aux Ptolémées, ces princes se préoccupèrent de faire dresser des éléphants d'Afrique. Pour cela, ils fondèrent plusieurs parcs d'éléphants le long de la mer Rouge et de la Troglodytique. (Voir G. Maspero, *c* p. 417 et S. Reinach, art. *Elephas*.)
Les faisans avaient été apportés de la Médie ; on les conservait au palais du roi où on faisait couver leurs œufs par des poules. Ils pullulèrent bientôt : cependant au temps de Ptolémée VII (Evergète II) on n'en mangeait pas et le roi voulut les conserver tous comme étant « un précieux trésor dans sa maison ». (Athénée, *b*. Liv. XIV, ch. IX, 965 ; *a*. Liv. XIV, ch. XX, t. V, p. 320.) Quant aux perruches, elles furent introduites sans doute plus tard, car Athénée nous dit encore que ce fut une grande merveille d'en voir paraître à la Pompe que nous décrivons plus loin.

Sérapis fut promptement identifié par les Égyptiens à leur Osiris, et son culte, qui se répandit par toute l'Égypte, développa l'élevage des bœufs sacrés. La déesse Isis, l'ancienne Athor, épouse d'Osiris, prit également, à cette époque, une importance de plus en plus grande, et une signification religieuse de plus en plus belle ; bientôt elle partagea avec son époux l'empire du monde et des cieux, comme le faisaient à la même époque, en Grèce, Jupiter et Junon. Dans sa lutte contre la mort, dans la recherche du cadavre d'Osiris, dans la résurrection de son époux et dans la procréation de son fils Harpocrate (Horus), Isis devint la divinité tutélaire par excellence, la mère de tous les êtres, la triomphatrice du bien sur le mal et l'évocatrice de tous les arts. En novembre, commençait ce qu'on appelait sa Passion, et avec elle, l'hiver venait mettre la nature en deuil ; c'était le moment où Isis, en pleurs, parcourait le monde pour chercher le corps d'Osiris ; peu à peu elle en retrouvait les membres épars, les rassemblait, les ramenait à la vie, et enfin, comme couronnement splendide de son œuvre d'amour, elle mettait au monde le dieu vengeur Harpocrate-Horus ; alors c'était le printemps et, avec lui, le réveil de la nature, son rayonnement de joie et sa puissance fécondante. Le culte de cette belle déesse ne comprenait, semble-t-il, pour ce qui a rapport à notre sujet, que des sacrifices d'oiseaux sacrés, des oies surtout, qu'une peinture antique nous montre vivant en liberté dans les jardins qui entouraient les temples de la déesse[1] ; mais il s'accompagnait de grandes fêtes et de processions splendides où figuraient des animaux sauvages apprivoisés, tels que des ours et des singes[2].

[1] C'est une peinture d'Herculanum que Georges Lafaye a reproduite dans son article *Isis* du Dict. de Daremberg et Saglio.

[2] Apulée. L'*Ane d'or*, XI, t. II, p. 337.

Ce fut surtout avec le culte nouveau de Dionysos que les animaux sauvages eurent à jouer, dans les processions religieuses, un rôle très important. Ce dieu était né de la Terre fécondée par le Soleil dans un certain lieu de l'Asie qu'on appelait Nysa. Il y avait passé son enfance, nourri et élevé par les Nymphes de la contrée, par les Hyades ou les Muses, en compagnie de la chèvre Amalthée ; il avait grandi, apprenant à planter la vigne et à extraire le jus de la grappe, à dompter et à apprivoiser les bêtes les plus féroces ; devenu grand et fort, tenant de ses parents le pouvoir divin de créer et de distribuer les richesses, il allait, dit la légende, se promenant à travers le monde, monté sur un char traîné par des panthères, suivi des animaux qu'il avait asservis à sa puissance et entouré d'un cortège joyeux de Nymphes, de Ménades, de Satyres, de Pans et de Centaures. Partout où le dieu joyeux conduisait ses bruyantes bacchanales, dans les plaines fertiles, comme sur les sommets boisés des montagnes, partout c'était une fête de la nature entière. A son passage, comme à celui d'Isis, l'intelligence se réveillait et s'exaltait dans le cerveau des hommes, l'amour faisait gonfler le cœur de tous les êtres, les fleurs sortaient de terre, les fruits naissaient aux arbres, et, des rochers eux-mêmes, sortaient des sources pures, des ruisseaux de vin, de lait ou de miel.

Le culte de cette religion gréco-asiatique comportait donc nécessairement des fêtes joyeuses et, parmi ces fêtes, une grande procession venait représenter la course féconde de Bacchus à travers le monde. Dans l'Inde, où ce culte avait pris naissance, les panthères, animaux consacrés à Dionysos, formaient seules le cortège du dieu ; en Égypte, aux Grandes Dionysies, qui avaient lieu au commencement du printemps, c'étaient tous les animaux qu'on pouvait trouver. Y eut-il, dans la dernière capitale

de l'Égypte, à Alexandrie, de grandes ménageries permanentes annexées au Museum ou au Sérapeum ? Cela est possible et même probable pour le Museum, car différents textes [1] donnent à croire que cette célèbre institution de Ptolémée Philadelphe possédait un Jardin d'Acclimatation pour les plantes exotiques et des parcs où étaient réunis des animaux d'espèces rares. En tous cas, il est certain que des ménageries étaient formées par les Ptolémées, quand ces princes célébraient leurs victoires, ou certaines grandes fêtes religieuses, par des processions accompagnées de festins, de combats, de courses de chars et où ils étalaient toutes leurs richesses. Deux de ces « Pompes » nous sont connues par les récits qu'en donne un grec d'Égypte, Athénée[2]. Dans l'une d'elles, qui eût lieu sous Ptolémée V Epiphanes (205-181), on ne vit guère que des éléphants, des chevaux et des bœufs en quantité innombrable ; dans l'autre, au contraire, qui fut donnée par Ptolémée VI Philometor (181-146), les Alexandrins assistèrent au défilé d'une véritable ménagerie dont la variété et l'abondance en animaux fait déjà prévoir les grandes ménageries romaines. Cette Pompe commença par la bannière de l'étoile du matin, car ce fut au lever de cet astre qu'on se mit en marche, puis parurent successivement les cortèges de toutes les divinités de la ville qui étaient arrangés de façon à représenter symboliquement l'histoire de la vie des dieux. Le cortège de Dionysos, le seul qui nous intéresse, était précédé de silènes vêtus de rouge qui étaient chargés

[1] Elien. *De nat. anim.*, XVIII, 3 ; — Athénée, V, 196, XIV, 654 *c*. Voir aussi Auguste Couat, p. 16 et Parthey qui donne le plan de l'ancienne Alexandrie.

[2] Athénée qui vivait au IIIe siècle de notre ère écrit ici d'après Callixéne de Rhodes, un contemporain des Ptolémées. Nous avons suivi la traduction de Montfaucon (*a* III, 2e partie, 302) après l'avoir comparée et complétée par celles de Lefebvre de Villebrune (II, liv. V, 250-262-283) et de l'abbé de Marolles (liv. V, ch. IV, 278-287).

d'écarter la foule des spectateurs; puis venaient deux longues théories de vingt satyres portant des lampes dorées; une troupe de Victoires aux ailes d'or et aux habits brodés de figures d'animaux faisait entendre des airs de musique, précédant cent vingt thuriféraires vêtus de tuniques pourpres et couronnés d'or, qui s'avançaient en jetant continuellement de l'encens, de la myrrhe et du safran sur un autel couvert de lierre. Ces jeunes gens étaient suivis de nouveaux satyres et de nouveaux silènes le front ceint de feuilles de lierre en or, et qui faisaient cortège, en sonnant de la trompette, à des personnages magnifiquement parés personnifiant les Heures, les Saisons, les Années et les Lustres.

Après eux venait, sur un char traîné par cent quatre-vingts hommes, la statue de Bacchus entourée de prêtres, de prêtresses et de femmes portant, sur leurs cheveux épars, des couronnes composées les unes de serpents en or, les autres de branches d'if, de vigne ou de lierre. Ce char était suivi de beaucoup d'autres alternant avec des compagnies de satyres, de silènes ou de jeunes garçons couronnés de lierre ou de branches de pin et portant des flambeaux et des vases d'or ou d'argent. Les chars étaient symboliques : c'était la statue de Nyssa, la nourrice de Bacchus, qui, par le moyen d'une machinerie cachée, se soulevait de temps en temps pour répandre le lait d'une fiole d'or qu'elle tenait à la main ; c'était un pressoir tout plein de vendanges, que soixante satyres commandés par Silène foulaient en chantant au son de la flûte; c'était une outre énorme, faite de peaux de léopards, et d'où coulait du vin par tout le chemin ; c'étaient : un immense cratère d'argent ciselé et une table portant le lit de Sémelê, la Terre, mère de Bacchus, puis un antre profond drapé de lierre et de pampres, d'où sortaient constamment des pigeons, des ramiers et des tour-

terelles. Ces oiseaux ne pouvaient voler loin, car ils avaient les pattes liées avec des bandelettes ; aussi tombaient-ils presque aussitôt dans la foule où chacun avait le droit de les saisir et de les conserver.

A ce moment paraissaient les animaux de la ménagerie, figurant symboliquement, les animaux domptés et asservis par le dieu. Cette partie du cortège débutait par un éléphant caparaçonné d'or et couronné de feuilles de lierre ; conduit par un petit satyre à califourchon sur son cou, il portait Bacchus revêtu de pourpre, et couronné d'or, en souvenir du dieu partant pour son expédition des Indes. L'éléphant était suivi par cinq cents jeunes filles vêtues de pourpre et ceintes d'une tresse d'or, puis par des troupeaux d'ânes harnachés d'or ou d'argent et portant des silènes et des satyres couronnés.

« Après cela, — et nous donnons maintenant textuellement la traduction de Montfaucon, — venaient vingt-quatre chars tirez par des éléphants, soixante tirez par des boucs, douze tirez par des lions, six tirez par des oryges, espèces de chèvres, quinze par des buffles, quatre par des ânes sauvages, huit par des autruches, sept par des cerfs. Sur tous ces chars étaient montez de jeunes garçons revêtus en cochers et portant des petases (chapeaux) ; d'autres garçons encore plus petits accompagnaient ceux-ci, armez de peltes et de longs thyrses, revêtus de manteaux parsemez d'ornemens d'or. Les jeunes garçons qui servaient de cochers étaient couronnez de rameaux de pin, et les plus petits de lierre. Il y avait encore, de l'un et de l'autre côté, trois chars menez par des chameaux : ceux-ci étaient suivis de chars tirez par des mulets, sur lesquels chars on voioit des tentes faites à la manière des barbares, et des femmes indiennes, et d'autres nations vêtues en esclaves. De ces chameaux quelques-uns étaient destinez à porter trois cens livres d'encens

d'autres portaient deux cens livres de safran, de canelle, de cinnamone et d'iris. Près de ceux-ci marchaient des Éthiopiens armez de piques, qui portoient les uns six cens dents d'éléphant, les autres deux mille branches d'ébène, les autres soixante coupes d'or et d'argent, et de la poudre d'or.

« Après ceux-ci venaient deux chasseurs qui portoient des dards dorés, et conduisoient deux mille quatre cens chiens, partie Indiens ou Hyrcaniens, partie Molosses ou d'autres espèces. Ensuite cent cinquante hommes portoient des arbres, auxquels étaient attachées des bêtes fauves de différente espèce et des oiseaux ; on portoit aussi dans des cages des perroquets [perruches] de l'Inde, des pans, des méléagrides, des faisans et d'autres oiseaux d'Éthiopie en grand nombre : de plus cent trente moutons d'Éthiopie, trois cens d'Arabie, vingt de l'isle d'Eubée, vingt-six bœufs blancs indiens, huit bœufs d'Éthiopie, un grand ours blanc[1], quatorze léopards, seize panthères, quatre lynx, trois petits ours, un camelopardale, un rhinocéros d'Éthiopie. »

Le défilé de la ménagerie était interrompu ici par la statue de Bacchus, auprès de laquelle se dressait un Priape couronné de feuilles de lierre en or ; par celles de Junon, d'Alexandre, de Ptolémée et de la Vertu ; puis par des femmes richement vêtues qui portaient les noms des villes de la Grèce, enfin par deux chars portant l'un un thyrse d'or, l'autre un phallus d'or.

On retrouvait alors « un grand nombre de bêtes sauvages et de chevaux, vingt-quatre lions de grandeur démesurée, plusieurs autres chariots à quatre roues qui

[1] La présence ici d'un ours blanc peut s'expliquer par un cas d'albinisme ou bien encore par ce qu'il aurait existé alors de véritables ours blancs dans les pays voisins de l'Égypte. C'est ainsi que le voyageur Rüppel (cité par Hœfer, p. 50) aurait découvert, dans les monts du Liban, une espèce ou une variété d'ours blancs.

portoient non seulement les statues des Rois, mais aussi celles de plusieurs dieux. Après cela venait un chœur de six cens hommes, parmi lesquels étoient trois cens joueurs de guitarres dorées, qui portoient tous des couronnes d'or. Près de ceux-ci marchoient deux mille taureaux, tous de même couleur, qui portoient des frontaux d'or, au milieu desquels étoit une couronne aussi d'or; ils étoient encore ornés d'un collier et d'un égide qu'ils portoient sur la poitrine; tout cela étoit d'or. »

Ensuite paraissait le cortège de Jupiter et celui d'Alexandre, dont la statue toute en or était placée sur un char tiré par des éléphants. Enfin, après un défilé d'encensoirs, de foyers, de trépieds de Delphes, de palmes dorées, de couronnes d'or, de vases et autres pièces précieuses tirées des temples, la procession se terminait par des chariots chargés d'aromates.

La domination romaine laissa subsister longtemps les ménageries sacrées de ce pays; ce fut seulement en l'an 384 de notre ère, en effet, sous l'empereur Théodose, que le culte des animaux-dieux fut aboli et que les temples commencèrent à être détruits. Toutefois les cultes d'Isis et d'Osiris se maintinrent longtemps encore dans la Haute-Égypte, à Philæ par exemple, dont les temples ne furent fermés que sous Justinien, c'est-à-dire au VIe siècle de notre ère.

CHAPITRE II

LES MÉNAGERIES EN ASIE ET EN GRÈCE

1. Les parcs et ménageries des empereurs de Chine.
2. Les animaux sacrés dans l'Inde antique.
3. Les réserves de chasse et les parcs à lions des rois de Babylone.
4. Les animaux sacrés de Perse. — Destruction des Paradeisos de Babylone.
5. Les ménageries de Ninive, de Phénicie, de Syrie et de Judée.
6. Les animaux familiers et les offrandes d'amour, chez les Grecs.
7. Les animaux sacrés élevés dans les temples et les réserves de chasse, en Grèce.
8. Les premières ménageries ambulantes, en Grèce. Les ménageries des Grecs sous la domination étrangère.

I. L'Égypte fut-elle, en même temps que le berceau de la civilisation grecque, le point de départ de la coutume des ménageries en Europe ? Ou bien faut-il attribuer cette coutume à des peuples asiatiques de date plus éloignée encore et dont les Égyptiens eux-mêmes paraissent être descendus ? Il nous est impossible d'envisager même cette question, car le document historique le plus ancien dont nous ayons pu nous servir pour l'étude des ménageries, en Asie, ne remonte guère qu'au XVI[e] siècle avant notre ère, et encore ne concerne-t-il que la Chine. C'est un petit vase en bronze, du musée Cernuschi, à Paris, qui porte, gravée, l'inscription suivante : « Dans l'année Keng-ou, l'empereur, étant au palais, ordonna à son ministre d'État Tchun d'aller dans les terres du nord lui chercher quatre couples d'animaux, chacun d'eux devant être d'une

espèce différente. Un soir, l'empereur fit faire [ce vase] et le donna à Tchun comme une marque de son estime, pour qu'il se serve de ce ting honorifique fou, plusieurs fois mentionné au tsse[1]. »

Plus tard, Confucius et Mencius (Meng-Tseu), recueillant des poésies populaires dans leur livre du *Chi-King*, nous parlent d'une « Maison de cerfs », construite en marbre par l'impératrice Tanki, qui vivait au XIIe siècle avant notre ère ; puis ils nous décrivent un parc d'animaux que l'empereur Wen-Wang avait fait établir dans la province du Ho Nan, à moitié chemin entre Pékin et Nankin. Ce parc avait une étendue de 70 « ri », c'est-à-dire environ 375 hectares. On l'appelait le Parc de l'Intelligence (*Ling-Yu*), parce qu'on voyait là une œuvre divine ; il nourrissait des cerfs, des daims, des chevreuils, des « oiseaux blancs aux plumes resplendissantes », et une quantité innombrable de poissons.

Meng-Tseu, continuant son histoire, nous dit que l'empereur Chi-Hang-Ti, de la dynastie des Thsin, réunit dans un parc de trente lieues de circuit, les copies de tous les palais des royaumes féodaux qu'il avait détruits ; en même temps, d'innombrables quadrupèdes, des oiseaux, des poissons, trois mille essences d'arbres et de plantes venaient représenter, dans son domaine, toutes les parties de son vaste empire. De même, Wou-Ti, de la dynastie des Han, qui vivait 140 avant J.-C., eut un parc de cinquante lieues de tour, semé de palais, de kiosques, de grottes, de plantes rares et de décorations de toute espèce.

Ce sont là les seuls renseignements que nous possédions sur les ménageries des anciens chinois, ménageries qui semblent donc dériver ici du plaisir de la décora-

[1] Trad. d'Alb. Jacquemart, p. 286-287.

tion, de la chasse et de la pêche; mais il est probable qu'une connaissance plus grande de cette première civilisation chinoise y ferait trouver également la coutume de garder en captivité d'autres animaux que des bêtes paisibles, car, sur neuf espèces de quadrupèdes que représentent les anciens hiéroglyphes chinois, trois sont des léopards, des rhinocéros et des éléphants[1].

Nous n'avons pas beaucoup plus de données sur la Chine du moyen âge. C'est pourquoi, anticipant sur le cours de l'histoire pour ne pas avoir à y revenir, nous dirons ici le peu que nous savons des ménageries des Grands-Mogols.

A la fin du XIIIe siècle, ces ménageries furent décrites par le voyageur vénitien Marco Polo qui se rendit au pays de Cathay, la Chine, en 1271. Le Grand-Khan Houpilaï[2], l'empereur chinois, avait alors deux résidences habituelles : l'une à Cabalut, sa capitale, aujourd'hui Pékin, l'autre dans la ville de Ciandu que les Chinois appellent Caï-ping-fu. Au palais de Cabalut, Marco Polo vit avec grand étonnement des lions et des tigres[3] qui se promenaient librement, sans aucun lien, dans l'intérieur des appartements, puis des léopards et des loups-cerviers qui étaient dressés à la chasse des ours, des sangliers, des cerfs, des bœufs et des ânes sauvages. Le palais donnait lui-même sur un parc entouré de murs, couvert de prairies et de beaux arbres, dans lequel vivaient en grand nombre : des cerfs blancs,

[1] Les six autres animaux sont des chiens, des chevaux, des moutons, des bœufs, des lièvres et des rats. (Abel-Rémusat, p. 128.)

[2] Appelé encore Kubilaï, Koublaï-Kan et Chi-Tsou.

[3] Marco Polo dit expressément « de grands lions... tout rayés de lignes noires, vermeilles et blanches (tuit vergié de noir et de vermeil et de blanc) ». Certains auteurs, tels que Lenormant, pensent qu'il faut entendre par là le guépard, mais cet animal est relativement petit et a le corps tacheté et non rayé; du reste, Marco Polo parle plus loin de léopards de chasse, c'est-à-dire de guépards.



des daims, des chevreuils, des civettes et des « vairs » ; plusieurs autres « sortes de belles bêtes » remplissaient toutes « les terres en dedans des murs, excepté les chemins ménagés pour les hommes ». D'un autre côté, vers le nord-ouest, se trouvait un grand lac alimenté par un cours d'eau, où vivaient plusieurs espèces de poissons qui étaient retenus dans le lac par des filets de fer et d'airain.

Dans la ville de Ciandu, le Grand-Khan avait « un grandissime palais de marbre et de pierre... moult merveilleusement beau et bien doré ». De ce palais partait un mur qui environnait un grand parc où se trouvaient des fontaines, des fleurs et des prairies. On y trouvait aussi une ménagerie avec logements pour tigres, panthères, léopards de chasse, loups-cerviers et loges pour aigles, singes et autres animaux de petite espèce[1]. Il faut y ajouter des étables pour rhinocéros et oliphans (éléphants), enfin, une fauconnerie qui renfermait des gerfauts, des faucons pèlerins, des faucons sacrés et des autours, en telle abondance, que dix mille fauconniers (?) étaient nécessaires pour faire le service de cette maison.

L'empereur Houpilaï tirait une partie de ses animaux des tributs qu'il avait imposés à des pays conquis, tels que le pays de Zampa (Campa ou Tchampa), qui est l'Annam actuel, ou bien de cadeaux que lui faisaient ses sujets. « L'homme qui prend un rhinocéros ou un éléphant

[1] Le *Livre des Merveilles*, qui raconte le voyage de Marco Polo, renferme plusieurs grandes miniatures relatives à notre sujet : feuillet 37, ménagerie, du grand Khan ; — f. 14 V° Débarquement de chameaux et d'éléphants ; — f. 18, Chasse aux porcs-épics ; — f. 31 V° Chasse du Grand-Khan au faucon et au guépard, ce dernier porté en croupe ; — f. 42, 2 lions, un chien et un guépard (*lupar*) tenus en laisse en un seul groupe ; à côté un loup-cervier et un ours, tous animaux « affaittiés pour chacier » ; — f. 91, chevaux et moutons nourris avec du poisson, dans la province d'Aden. Mais il faut dire que ces miniatures ont été faites seulement au XIVe siècle.

sauvage, dit en effet Ma-Touan-Li, ne manque jamais de l'offrir au roi[1]... »

Cinquante ans après Marco Polo, en 1318, le Père Odoric de Pordenone quittait Padoue pour aller passer douze années à visiter les Indes et la Chine. Dans la relation de son voyage, il ne parle pas de ménageries royales, mais il raconte qu'il vit dans le parc d'une pagode boudhiste, à Catusaye (le Quin-say de Marco Polo) trois mille singes[2] qui venaient au son d'une cloche recevoir la nourriture de la main d'un religieux. Jean de Mandeville, qui voyagea dans les mêmes pays, peu après Pordenone, est plus explicite sur ce parc d'animaux sacrés. « En sortant un peu de la ville [Pékin] on trouve une grande Abaie de Paiens. Il y a dans cette abaie un jardin fermé de tous côtés ; au milieu de ce jardin, il y a une haute montagne, qui est habitée par des animaux extraordinaires, comme des singes, des marmotes, des lanbons, des papillons et tels autres animaux qui y sont en grand nombre. Tous les jours après que les maîtres de l'Abaie ont mangé, on prend leurs restes, qu'on met dans des vases d'or ; alors l'aumônier de l'Abaie prend une trompette d'argent et au bruit qu'il fait, toutes les bêtes s'assemblent autour de lui, et font un cercle comme de pauvres mendians.

[1] Odoric de Pordenone, p. 193.

[2] Le texte français d'Odoric de Pordenone (in *Livre des merveilles*) dit : « Trois mille bestes qui toutes avaient le visage comme gens. » Il veut probablement parler du macaque du Thibet ou du macaque de Tchely, espèces de singes qui vivent en abondance dans le Fou-Kien et qui ont en effet la face nue et couleur de chair.

Un autre manuscrit du même ouvrage écrit en italien, dit que le jardin de l'abbaye renfermait une montagne couverte de bois et creusée de cavernes et que dans ce jardin on voyait les bêtes les plus diverses et les plus étranges : « fra quale conobbi gatte saluatichi, martarelli, scimie, maimoni, volpi, lupi, spinosi, bestie cormite con viso humano, e altri assai diversi, ma la piu parte hauevano viso humano ». Voir Cordier, p. 304, en note.

Le *Livre des merveilles* donne, fol. 109, V°, une vue idéale et fantaisiste de cette ménagerie.

Quand ils sont tous assemblés, les valets de l'Abaie leur distribuent ces restes ; quand ils ont mangé ils s'en retournent dès que la trompette sonne. » On gardait ces bêtes dans le couvent, expliqua le moine au voyageur, parce qu'elles renfermaient les âmes des principaux seigneurs du pays, les âmes vulgaires entrant dans le corps des bêtes communes[1]. Jean de Mandeville ajoute une autre raison : « c'est que quelques grands seigneurs donnaient de l'argent pour cela. » (p. 16.)

II. Les anciennes civilisations des peuples qui habitaient les vallées du Gange et de l'Indus sont, pour nous, aussi mystérieuses que celles de la Chine, car les quelques renseignements que nous en possédons ne remontent guère au delà de l'ère chrétienne. Pourtant, les vieilles religions de ces pays ont rendu un culte à tant d'animaux, qu'on doit penser que là, comme en Égypte, les premières ménageries furent composées d'animaux sacrés. Dans l'Inde antique, le taureau et la vache étaient consacrés à Siva, le dieu de l'Intelligence, le serpent à Vishnou, dieu de l'amour et de la foi ; l'éléphant, emblème de la sagesse et de la vertu, était la monture d'Indra, le dieu belliqueux du ciel, et le cheval était offert en sacrifice au Soleil.

Les princes indiens se servirent de bonne heure d'éléphants apprivoisés pour le service de leurs armées[2]. Au

[1] On sait que c'est le dogme bouddhique de la transmigration des âmes.

[2] Sur les animaux employés à la guerre, voici ce que dit Mignot (p. 92) : « Les Hircaniens et les Magnésiens menaient avec eux des chiens qui leur étaient d'une grande utilité contre l'ennemi ; les Gaulois et les habitants de la Grande-Bretagne en avoient toujours dans leurs armées ; les Colophoniens et les Castabales, peuples de la Cilicie, en formaient les avant-gardes, et les faisaient combattre les premiers. Les Carthaginois, dit Lucrèce, furent les premiers qui se servirent d'éléphants dans les combats : les Parthes y conduisirent des lions ; d'autres se servirent de taureaux et de sangliers, mais ces derniers animaux faisant souvent autant de carnage dans l'armée de ceux qui les menoient, que dans l'armée ennemie, on fut obligé de renoncer à

IV[e] siècle, un de ces princes, Sandracottus, donna en cadeau de noces à son gendre Séleucus I[er] Nicator, fondateur du royaume de Syrie, cinq cents éléphants de guerre. C'est à ces animaux que fut due la victoire d'Ipsus ; aussi, à partir de ce moment, les successeurs de Séleucus eurent toujours un grand nombre de ces animaux qui étaient logés à Apamée, ville syrienne de la vallée de l'Oronte[1].

Les Indiens réduisirent de même, en esclavage : des lions, des panthères et des guépards, animaux que l'on trouvait en très grande abondance dans les forêts de bambous des bords du Gange ; ils les dressèrent à la chasse et les apprivoisèrent tellement, qu'ils pouvaient les laisser sans crainte, en complète liberté, dans les palais et les jardins, en compagnie de perruches et autres oiseaux également apprivoisés[2]. Apollonius de Tiane, qui voyagea dans l'Inde, au premier siècle de notre ère, surpris de trouver des bêtes féroces aussi dociles, demanda comment on s'y prenait pour les dompter ; on lui dit qu'il ne fallait pas les traiter à coups de bâton, car en les battant on les rendait trop farouches et irritables ; on ne devait pas non plus trop les flatter, ni trop les amadouer, car ils devenaient ainsi plus fiers et plus félins ; mais seulement user avec eux d'une paisible amabilité, de caresses entremêlées de menaces[3]. Le seul inconvénient qu'on avait avec ces animaux, c'était de les voir fuir parfois au renouveau du printemps pour gagner la montagne ; une panthère échappée dans ces conditions fut trouvée un jour,

s'en servir... » Mignot parle ensuite longuement des chevaux, des chameaux et des ânes employés chez les Anciens.

[1] Strabon, éd. Tardieu, III, p. 328. Le géographe grec cite également en Syrie une ville des Lions qui était située entre Beryte et Sidon (*id.*, III, 336).

[2] Voir Strabon, XV, ch. 1, 69 ; — Pline, VI, 73, 91, et VIII, de 1 à 12 ; — Solinus, 19, 53, et Élien, *An.*, XIII, 18 ; ce dernier nous parle des perruches comme d'oiseaux sacrés.

[3] Apollonius, VII, 13.

en Pamphylie, portant à son cou un collier sur lequel étaient écrits en lettres et en langue arméniennes, ces mots : *Le Roi Arsaces au Dieu Nyséen ;* l'animal se laissa prendre facilement et revint docilement à sa loge, mais il repartit au printemps suivant[1]. Le « Dieu Nyséen » était Dionysos au culte duquel se rapportent sans doute ces lignes de Strabon : « Dans les pompes ou processions solennelles, les jours de grande fête (dans l'Inde), on voit défiler de nombreux éléphants couverts de riches caparaçons d'or et d'argent..., des urochs (?), des léopards, des lions apprivoisés, avec une quantité innombrable d'oiseaux aux couleurs éclatantes ou au chant harmonieux. » Clitarque parle en outre de chariots à quatre roues portant des arbres entiers à larges feuilles, et, sur les branches de ces arbres, toute une volière d'oiseaux privés, parmi lesquels on admire surtout l'*orion* (?) pour l'incomparable douceur de son ramage et le *katrée* (?) pour l'éclat et la variété de ses couleurs qui lui donnent, paraît-il, beaucoup de ressemblance avec le paon[2].

III. Les découvertes archéologiques et les études historiques permettent de remonter beaucoup plus haut, pour les Assyriens et surtout pour les Chaldéens, que pour les Chinois et les Indiens. On sait que ces peuples formaient deux royaumes dans les vallées du Tigre et de l'Euphrate avec Ninive et Babylone pour capitales. Or, l'ancien code babylonien, qui est de six siècles antérieur aux lois de Moïse, présente comme animaux-dieux : le lion, le taureau, le poisson et la colombe, animaux que les prêtres astronomes chaldéens placèrent dans les constellations. D'autre part, les anciennes annales chinoises parlent d'un ambassadeur du pays de Youë-Chang,

[1] Apollonius (Philostrate), Liv. II, ch. 1.

[2] Strabon, trad. A. Tardieu, III, p. 261.

l'Assyrie ou la Chaldée, qui apportait à l'empereur Yao, en l'an 2353 avant J.-C., une tortue divine, âgée de mille ans et ayant plus de trois pieds de dimension dans tous les sens. En l'an 1110, c'étaient des faisans blancs, sans doute des faisans argentés, qu'une nouvelle ambassade apportait en présent à l'empereur de Chine[1]. Il y eut donc de très bonne heure, dans ces pays, des ménageries sacrées et des élevages d'animaux de luxe, comme en Égypte, mais nous n'avons aucun autre détail sur elles. Par contre, nous savons, par les écrits d'Hérodote et de Ptolémée, aussi bien que par les documents archéologiques, que les rois de Babylone gardaient en captivité, des singes, des rhinocéros, des éléphants, des chameaux, des dromadaires, des antilopes[2] et qu'ils avaient, près de leurs palais d'été, de grands parcs où ils chassaient le bœuf sauvage, le bouquetin, le cerf et la gazelle, avec l'aide de chiens indiens, de lions, de panthères et d'éléphants dressés. Ces derniers animaux étaient eux-mêmes capturés dans le pays où ils pullulèrent d'abord pendant longtemps[3]; mais, pourchassés continuellement, ils devinrent de plus en plus rares ; les rois s'en procurèrent alors sous forme de tribut imposé aux pays vaincus[4] ou encore en envoyant des expéditions lointaines. Les bêtes sauvages étaient prises par des procédés semblables à ceux qu'employaient les Égyptiens. Les cerfs, les biches, les chevaux, et autres animaux peu dangereux, étaient pourchassés par des rabatteurs armés de flèches jusque dans de vastes

[1] *Li-taï-ki-sse*, L. VI, fol. 10, cité par G. Pauthier, *a*, p. 6 et 7.

[2] Layard, *a*, t. II, p. 425, 434-436.

[3] Sur ces chasses de lions sauvages dans leur pays d'origine, voir G. Rawlinson, I, p. 344, 354 et 505, et Houghton.

[4] Les célèbres obélisques de Salmanasar III (857 à 822) et de Sennachérib (705-680), montrent des lions, des dromadaires et des singes envoyés en présent par les princes tributaires au roi d'Assyrie. (Layard, *loc. cit.* et *b*, p. 138.)





filets disposés en cercle autour de bosquets ou de prairies; puis, saisis au lasso, ils étaient entravés et conduits entre deux cordes tendues jusqu'à la ménagerie. Quant aux bêtes féroces, telles que les lions, elles étaient transportées dans de fortes cages en bois dont nous trouvons de curieuses figurations dans des bas-reliefs assyriens du British Museum[1]. Ce sont trois cages représentées de profil et contenant chacune un lion; toutes les trois ont, pour charpente, un cadre cubique en bois et, pour parois, de forts madriers, disposés longitudinalement en claire-voie ou de larges planches jointes; les deux madriers longitudinaux inférieurs du cadre se prolongent, en arrière, par deux longs bras un peu relevés vers la pointe et terminés par une sorte de pieu vertical pouvant être fiché en terre; ces bras servaient à faire glisser la cage du haut d'un chariot ou à la déplacer en la traînant sur le sol. En avant, la cage est fermée par une trappe à claire-voie ou par une porte pleine à glissière qu'un gardien, placé en sûreté dans une petite logette située au-dessus de la cage, pouvait faire manœuvrer à volonté.

Arrivés à destination, les lions étaient placés dans l'enceinte du palais royal ou lâchés en demi-liberté dans de vastes parcs spéciaux, plantés de palmiers, de vignes et de fleurs, et que les auteurs grecs appellent des *Paradeisos*[2]. Au palais, ils devenaient des bêtes familières que l'on tondait, comme nous l'avons vu faire pour les lions privés en Égypte; ici on ne leur laissait

[1] *Salon assyrien*, nos 52, 109 et 119, plaques calcaires gravées provenant du palais de Sardanapale. C'est une de ces cages que nous reproduisons ici, d'après V. Place, pl. 50.

[2] Brit. Mus., Salon assyrien, no 76-77, reproduit ici d'après Victor Place, pl. 52 *bis*. Voir aussi un parc à cerfs dans la galerie de Ninive (*Brit. Mus.*), gravé sur une plaque provenant de la chambre VI du palais de Sennachérib.

que la crinière, disposée de façon à former collerette autour de la face rasée, et quelques bandes ou touffes de poil sur le dos, sur la croupe, le long des flancs, derrière les cuisses et au bout de la queue [1]. Mais, dans les Paradeisos, les lions étaient destinés à des jeux, à des combats ou à des exercices de chasse. Nombre de documents, plaques calcaires grises gravées, représentent Sardanapale (Assurbanipal) par exemple, venant du haut de son char ou de son cheval cribler de flèches les nobles bêtes, ou même combattant à pied, armé simplement de la lance et du javelot [2]; un bas-relief qui ornait une des maisons royales de Babylone nous montre même une reine — c'était la célèbre Sémiramis — combattant à cheval, une panthère pendant que son époux Ninus traverse d'un dard le corps d'un lion [3]. Une de ces plaques gravées [4], où la beauté du dessin et la fermeté dans l'exécution s'allient à l'exactitude des détails, est particulièrement intéressante pour nous. Elle comprend trois bas-reliefs superposés qui résument pour ainsi dire l'histoire et le rôle des ménageries assyriennes. En haut, on voit des lions captifs apportés sur le terrain de chasse dans une cage semblable à celles que nous avons décrites; un des lions tombe déjà percé d'une flèche, l'autre s'élance hors de la cage ouverte. Au milieu, ce sont deux lions

[1] Voir les sculptures des lions assyriens au Louvre et au British Museum.

[2] Voir le Salon Assyrien du British Museum. Ces bas-reliefs ont été reproduits nombre de fois, en particulier par Perrot et Chipiez, II, 572 et par *Le Musée*, n° de mai 1908, p. 110 et 111.

[3] La cité royale, dont les ruines imposantes étaient encore connues au XVIIIe siècle sous le nom de *Forteresse de Sémiramis*, était entourée de trois enceintes de murailles revêtues de briques peintes ; sur la seconde de ces enceintes étaient figurés divers animaux de grandeur et de couleur naturelles; sur l'enceinte intérieure étaient représentées aussi diverses chasses et entre autres celles dont nous parlons ci-dessus. (Manesson-Malet, t. II, p. 229, et fig. 99.)

[4] La plaque 118-119 du Salon Assyrien (*Brit. Mus.*), reproduite en partie par O. Keller *b*, fig. de la p. 42.

domptés et apprivoisés : l'un se redresse en rugissant vers le pharaon qui le tient par la queue, l'autre se couche, soumis, devant un gardien à cheval qui fait tourner un fouet à trois lanières au-dessus de sa tête. En bas, trois lions morts sont étendus l'un à côté de l'autre devant un autel et, sur leurs cadavres, Sardanapale fait une libation aux dieux. La chasse, le faste et l'amusement de la cour, le culte rendu aux dieux, tels sont bien, en effet, les trois grands rôles des ménageries de lions chez les Assyriens comme chez les Égyptiens.

IV. Les Perses, qui n'apparaissent dans l'histoire positive qu'au milieu du VIe siècle avec Cyrus, vénéraient également des animaux sacrés : le taureau, la vache, le chien, le cheval, le lion, le serpent. Leur dieu Mithra, par exemple, dont le culte se répandit un peu partout en Occident, au moment même où naissait le Christianisme, avait pour symboles le taureau, le chien et le serpent : le taureau, sacrifié par Mithra dans la grotte sacrée, était la source originelle de tous les êtres vivants ; le chien et le serpent buvant le sang du sacrifice représentaient la terre fécondée. D'autre part, la déesse Anaïtis ou Anahita, cette divinité bienfaisante de l'Avesta avait, dans ses temples, des lions sacrés qui étaient si bien apprivoisés qu'ils venaient caresser les visiteurs[1]. Les rois Perses comme les Assyriens avaient aussi de grands parcs de réserve de chasse[2]. Ils devaient faire nourrir également, dans leurs palais,

[1] « Dans le pays d'Elymée se trouve un temple d'Anaïtis où se trouvent des lions apprivoisés, qui s'approchent des visiteurs et viennent les saluer ou les caresser ; si on les appelle pour leur offrir à manger, ils accourent aussitôt, comme le feraient des convives, et, dès qu'ils ont reçu ce qui leur est destiné, ils se retirent décemment et modestement. » Elien, *Nat. Anim.*, Liv. XII, chap. XXIII ; voir aussi liv. XVII, chap. XXVI.

Une gravure de Babylone reproduite par Keller (*b*, fig. 13 a, p. 49) représente Anaïtis avec son lion.

[2] Xénophon, *Cyropédie*, liv. I, ch. IV et liv. VIII, ch. I.

des bêtes féroces pour leur plaisir, car, au XVIII[e] siècle de notre ère, on voyait encore, sur les portes de la salle du trône du palais royal de Persépolis, des bas-reliefs représentant des combats de lions avec des taureaux et des chasses [1]. Aussi, sous la domination perse, Babylone garda-t-elle son Paradeisos royal entretenu sans doute avec le même luxe qu'autrefois. En effet, quand, après la journée d'Arbelles, Alexandre le Grand marcha sur Babylone, la ville s'empressa d'ouvrir ses portes et on vit le satrape Bagophanes, allant lui-même au-devant du vainqueur, lui offrir des troupeaux de bêtes, des hordes de chevaux ainsi que des lions et des panthères [2]; c'est sans doute de ces lions et panthères dressés pour la chasse dont parle Hérodote [3]. Les Macédoniens trouvèrent encore, dans le Paradeisos un tel nombre d'animaux qu'en une seule journée de chasse ils purent tuer 4.000 félins et autre noble gibier [4]. Alexandre continua à recevoir des animaux, comme tributs [5], ou comme cadeaux des peuples vaincus.

C'est alors qu'on voit pour la première fois, dans l'histoire, une ménagerie servir la cause de la science. On dit, en effet, qu'Alexandre le Grand, enflammé du désir de connaître l'histoire naturelle des animaux, chargea Aristote, son ancien précepteur, de faire les recherches nécessaires; il mit à sa disposition plusieurs milliers d'hommes dans toute l'étendue de l'Asie et de l'Afrique, notamment tout ce qu'il y avait de chasseurs, oiseleurs, pêcheurs de profession, et toutes les personnes

[1] Manesson-Malet. *loc. cit.* Du reste Hérodote raconte que Cambyse fit tuer sa sœur, qu'il voulait épouser, pendant le spectacle d'un combat de lion et de chien (Livre III. Thalie, XXXII, trad. Larcher, rev. par Em. Pessoneaux, p. 219).

[2] Quinte-Curce, liv. V, ch. 1, édit. Nisard, p. 205.

[3] I, 192.

[4] Curtius VIII, I, 11-19, cité par O. Keller, *a*, p. 143.

[5] Curtius IX, 30,1 et Elien, Nat. An. XV, 14, cités par Keller, p. 131.

préposées au soin des parcs (*vivaria*), des bestiaux (*armenta*), des ruches (*alvearia*), des viviers (*piscina*), des volières (*aviaria*), afin que nulle espèce animale n'échappât à sa connaissance[1].

Alexandre gardait également des lions dans son palais, non seulement par magnificence, mais encore pour les faire combattre contre des chiens[2] ou même contre des hommes. C'est ainsi qu'un de ses lieutenants, Lysimaque, fut exposé, sur son ordre, à la fureur d'un lion ; le courageux guerrier, loin de se laisser abattre, enveloppa promptement son bras de son manteau, se précipita et, enfonçant profondément la main dans la gueule de l'animal, il l'étouffa et l'abattit mort à ses pieds[3].

Babylone, si fameuse au temps de Sémiramis par ses jardins, par ses monuments et par sa vaste enceinte, déclina promptement après la mort d'Alexandre. Le roi de Perse, Séleucus Ier Nicator, un des anciens généraux du grand Macédonien, la dépeupla en partie pour sa nouvelle capitale Séleucie, qu'il venait de faire bâtir sur les bords du Tigre; dès lors elle déchut de plus en plus. Quand Apollonius de Tyane la visita, au Ier siècle de notre ère, les successeurs de Seleucus passaient leur été à Ecbatane (aujourd'hui Tauris) et l'hiver à Ctésiphon devenue capitale de l'Empire. Cependant, ils faisaient encore de temps en temps quelque séjour à Babylone et c'est là qu'Apollonius fut reçu par l'un d'eux que Philostrate, le biographe du célèbre thaumaturge, appelle Bardane. L'ancien Paradeisos existait encore et le roi s'amusait toujours à y chasser des lions et autres bêtes sauvages; mais tout annonçait la décadence prochaine de

[1] Pline, VIII, 17, édit. Panckoucke, t. VI, p. 257.

[2] Strabon, liv. XV, 31, trad. A. Tardieu, t. III, p. 226.

[3] Pline, VIII, 21. Cette histoire est racontée également par Justin et par Sénèque.

la célèbre cité. A la fin du siècle, lorsque Trajan voulut la voir, Dion Cassius nous raconte qu'il n'y trouva plus que des ruines; sous Marc-Aurèle, elle était réduite à ses murailles et à son temple de Bélus[1]; enfin, au IVe siècle, ses murs subsistaient encore, et les rois Sassanides avaient fait de l'enceinte de la rive gauche de l'Euphrate un immense parc où ils tenaient enfermés des lions, des panthères et autres bêtes féroces destinées à leur procurer, à eux ou à leurs hôtes de marque, dont fut l'empereur Gratien[2], le plaisir de grandes chasses. C'est à un historien latin contemporain des Sassanides, à Ammien Marcellin que nous devons la connaissance de ces chasses. Plus tard, de splendides bas-reliefs découverts en Susiane nous l'apprennent, Chosroës II (Khosroës Parviz) ordonnait toujours de grandes captures d'animaux semblables à celles que nous décrirons chez les Romains[3]; enfin, d'autres documents découverts, il y a quelque temps, par les archéologues russes, nous montrent qu'à l'époque où les Arabes se disposaient à envahir la Perse, on chassait encore, dans les Parcs d'animaux de Babylone, des lions, des antilopes, des sangliers, etc., comme au temps glorieux de Sémiramis[4].

V. Ninive, la rivale malheureuse de Babylone, avait alors disparu depuis dix siècles, détruite, en l'an 606, sous les efforts combinés des Mèdes et des Babyloniens. Elle avait possédé également une grande quantité d'animaux

[1] Pausanias : Arcadie, ch. XXXIII.

[2] Ammien, XXIV, 10 et 19. Voir aussi : Le Grand d'Aussy, b. I, 137.

[3] *Musée du Louvre. Mission J. de Morgan. Salle du Mastaba.* Un de ces bas-reliefs montre une vingtaine d'éléphants montés chassant devant eux des bandes innombrables de sangliers qui se réfugient dans un marais couvert de roseaux où ils vont être pris. Deux autres bas-reliefs, où l'on reconnaît des filets, montrent des chasses semblables de troupeaux de cerfs ou d'antilopes. Ces bas-reliefs proviennent de la grotte Tagh-é-Bostân.

[4] Publication de la Commission impériale archéologique russe.

domestiques et sauvages comme le montrent les sculptures assyriennes qui ont été retrouvées et comme le dit explicitement le livre de *Jonas* qui place son récit au VIII[e] siècle avant notre ère. Le prophète osant reprocher à Dieu sa mansuétude envers la ville coupable, l'Éternel lui répond : « Comment... je n'épargnerais pas Ninive, cette grande cité où il y a plus de 120.000 créatures humaines, qui ne savent pas discerner leur droite de leur gauche et, outre cela, *une multitude de bêtes* » (*Jonas*, IV, 9, 11).

Des bords de l'Euphrate et du Nil, la coutume de garder des animaux sauvages en captivité passa en Phénicie, dans les villes de Tyr et de Sidon et dans leur colonie de Carthage. Les Phéniciens avaient eux-mêmes des animaux sacrés : le lion, le taureau, le sanglier, l'aigle et la colombe et Plutarque nous raconte que le général Hannon se faisait suivre dans les rues de Carthage, comme à la guerre, d'un lion apprivoisé qui lui portait son manteau[1]. Carthage elle-même avait sans doute ses ménageries, tout au moins un grand parc à éléphants qui était situé sur le col même de la presqu'île où s'élevait la ville[2].

Les Syriens, peuple maritime voisin, vénéraient, de leur côté, plusieurs animaux, mais surtout la colombe et le poisson. « La colombe dont les multitudes vagabondes accueillaient le voyageur débarquant à Ascalon et dont les blancs tourbillons s'ébattaient dans les parvis de tous les sanctuaires d'Astarté, appartenait pour ainsi dire en propre à la déesse de l'Amour, dont elle est restée le symbole, et au peuple qui adorait celle-ci avec prédilection.

[1] Plutarque, *Œuvres morales*, *Préceptes pour les hommes d'Etat*, ch. III, édit. Amyot, t. XV, p. 112. Pline, L. VIII, ch. XXI.

[2] Strabon, trad. A. Tardieu, III, p. 481.

« Le poisson consacré à Atargatis[1] était nourri dans des viviers, à proximité des temples et une crainte superstitieuse empêchait de le toucher, car la déesse punissait le sacrilège en couvrant son corps d'ulcères et de tumeurs. Mais dans certains repas mystiques, les prêtres et les initiés consommaient cette nourriture prohibée et croyaient ainsi absorber la chair de la divinité elle-même..... » « Cette adoration et ces usages, répandus en Syrie, ajoute Franz Cumont que nous citons ici, ont probablement inspiré, à l'époque chrétienne, le symbolisme de l'Ichthys. En tout cas, on en retrouve encore aujourd'hui les restes, sous la forme d'étangs et de poissons sacrés, en beaucoup de points de l'Orient[2]. »

Sous la domination Romaine, Antioche, la capitale de la Syrie, eut une ménagerie de bêtes féroces pour son amphithéâtre et une ménagerie de reptiles ; cette dernière était une fosse remplie de toutes sortes de serpents dans laquelle fut précipitée sainte Thècle, la première femme chrétienne qui subit le martyre.

Les Hébreux pratiquèrent également l'adoration du taureau, du veau, du serpent et peut-être aussi celle du lion, de l'âne et de l'abeille ; ils eurent aussi des animaux tabous, tels que le sanglier, dont son descendant, le porc, est encore considéré par les Juifs comme une bête impure. La Bible mentionne, du reste, nombre d'animaux sauvages que les Israélites n'avaient guère pu voir que dans des ménageries, mais elle ne nous parle explicitement que des animaux du roi Salomon ; elle nous apprend que le fils de David, après avoir élevé la

[1] Atergatis ou Atargath, déesse au corps mi-femme, mi-poisson, représentait, avec Astarté, le principe femelle de l'esprit créateur, dont le dieu Dagon représentait le principe mâle.

[2] Fr. Cumont, p. 173 et 357. Le vivier affecté aux poissons sacrés du sanctuaire syrien qui était sur le mont Janicule, à Rome a été mis à jour récemment. Voir Paul Gaucklerb.

« Maison du Seigneur », s'était fait construire un splendide palais qu'on appelait la « Maison du parc du Liban » ; il y avait acclimaté de nombreux animaux : des cerfs, des daims, des buffles, des bœufs, des moutons, des chevaux, des mulets, des singes, des paons et des poules, qu'il avait fait venir de l'Inde, du golfe Persique, de l'Égypte, des pays d'Ophir et de Tauris[1]. Cinq siècles plus tard, Jérusalem avait une fosse aux lions, mais c'était un roi de Perse, Darius, qui régnait alors en Israël[2].

VI. Les Grecs, au temps de leur indépendance, n'eurent jamais, dans leurs domaines, de grandes collections d'animaux sauvages en captivité. Cela s'explique d'abord parce que les plus riches des Hellènes ne possédèrent jamais les fortunes colossales des princes d'Orient et des grands de Rome, mais aussi parce que ce peuple qui, le premier, avait créé les images de la Paix, de la Concorde et de la Miséricorde était loin de placer la véritable puissance de l'homme dans la force brutale, symbolisée par la bête féroce.

Doux et intelligents, harmonieusement sensibles, les Grecs aimaient à garder, dans leurs demeures, des animaux paisibles auxquels ils attachaient souvent encore un symbole religieux ou une représentation de la Fable. Le monde des oiseaux, en particulier, avait donné lieu chez eux à une légende dramatique, très populaire, celle de Philomèle, où figuraient maints acteurs ailés : le rossignol, l'hirondelle, la huppe, le chardonneret et le faisan. Aussi ces oiseaux étaient-ils naturellement les hôtes habituels des volières chez les Grecs. On y trouvait aussi des espèces renommées tout simple-

[1] I, Rois, IV, 23 ; — VII, 2 ; — II, Chroniques, I, 16, IX, 21, 25, 28.

[2] Daniel, VI, 16, 24. Il faut dire que les exégètes modernes considèrent ce livre comme entièrement frauduleux. (S. Reinach, *Orpheus*, 289).

ment pour leur chant : des merles, des fauvettes, des alouettes, des serins des Canaries auxquels on apprenait à répéter les sons modulés sur la flûte. Mais les oiseaux que chérissaient le plus les jeunes filles de la Grèce, étaient naturellement les oiseaux consacrés à Aphrodite : les colombes, les tourterelles, les moineaux, les perdrix et les cailles[1]. Ils étaient, en effet, dans cette civilisation si gracieuse, les offrandes rituelles des jeunes filles à la divinité protectrice des amours, et les cadeaux ordinaires des amants à leurs fiancées : ceux-ci envoyaient, dans une légère cage de jonc tressée de leurs mains, un de ces oiseaux portant sous l'aile quelque pressant message[2] ; d'autres choisissaient de jeunes levrauts, consacrés également à Vénus, et symbolisant plus spécialement l'ardeur amoureuse; les bergers de la montagne, enfin, ne trouvaient rien de mieux, pour attester leur foi, que d'aller, au péril de leur vie, chercher dans les plus lointains fourrés, de jeunes faons qu'ils capturaient en arrêtant leurs mères au son de leurs flûtes ou à la douceur de leur chant, ou même de petits oursons encore à la mamelle[3].

On devine quel accueil attendait ces gages vivants de l'amour, avec quel soin ils étaient nourris, comme ils

[1] Le torcol était également un oiseau de Vénus, mais il n'était employé que par les magiciennes.

[2] Voir en particulier, sur la colombe messagère d'amour, l'ode IX d'Anacréon :

« D'où viens-tu, Colombe charmante ?
Où vas-tu, traversant les cieux ?
D'où naît la rosée odorante
Dont ton aile embaume ces lieux ?
Dans ces parfums, qui t'a baignée ?..... »
(Trad. de Saint-Victor.)

On se servait aussi, en Grèce, des corneilles et des hirondelles comme on se sert de nos jours des pigeons voyageurs.

[3] Théocrite. Idylle XI, Aristote, *Anim.*, L. IX, ch. VI, § 7, t. III, p. 154. On voyait encore des bergers faire nourrir des louveteaux par leurs brebis. (*Anthol. Épigr. descript.*, I, p. 251, n° 47.)

étaient choyés et caressés, et l'on comprend combien ces animaux, grandissant au milieu des femmes et des enfants, devenaient bientôt parfaitement familiers. Chaque matin, la jeune fiancée baignait sa colombe dans une eau de senteur, et quand elle avait plusieurs de ces oiseaux, à chacune elle réservait un parfum différent ; les colombes voltigeant en liberté autour d'elle, elle allait, les écartant doucement, accueillant la caresse amoureuse du battement de leurs ailes embaumées[1]. Les levrauts n'étaient pas moins adulés ; les femmes les élevaient en les nourrissant de serpolet fleuri, et en leur faisant boire une eau limpide dans le creux de leur main ; ainsi ces gracieux animaux devenaient bientôt presque aussi dociles que des chiens et se laissaient conduire en laisse ou caresser sur les genoux[2].

Les chats n'apparurent en Grèce qu'à partir du v[e] siècle, c'est-à-dire à l'époque où l'Égypte s'ouvrit définitivement au commerce hellénique ; mais ils furent toujours très rares et cela longtemps encore après le début de l'ère chrétienne[3] ; on n'a trouvé jusqu'ici, croyons-nous, que trois représentations de ces animaux dans l'œuvre des artistes grecs : deux sont des peintures de vases datant

[1] Un roi de Chypre se servait aussi de colombes comme de ventilateurs. Il mettait sur son corps un parfum de Syrie, tiré d'un fruit dont se nourrissent ces oiseaux et les colombes, attirées par l'odeur, venaient voltiger autour de lui.

[2] Beaucoup de vases grecs représentent de ces lièvres familiers. Voir l'iconographie de ces vases, *in* Daremberg et Saglio, art. *Bestiæ*, p. 694. L'on trouvera également dans l'*Anthologie grecque* plusieurs poésies concernant ces mêmes animaux apprivoisés. (*Anthol.* III, 24. *Anthol. palat.*, VII, 207.)

[3] « Les Égyptiens tenaient tellement à leurs chats, qu'ils en prohibaient l'exportation et envoyaient périodiquement des missions pour racheter ceux qui avaient été enlevés clandestinement ; c'est seulement lors du triomphe du christianisme, que les chats égyptiens purent se répandre à travers l'Europe. » (Salomon Reinach. *Orpheus*, p. 45.) L'introduction des chats en Grèce a pu se faire également par les colonies grecques d'Asie, car la Chine était alors un autre grand centre de domestication du chat. (Voir Dureau de la Malle. *C. R. Acad. des sciences*, 1837, t. IV, p. 548.)

des environs de l'an 350 et qui montrent des jeunes filles jouant avec des chats [1]; la troisième est un bas-relief, au musée du Capitole, qui représente une jeune femme dressant un chat à sauter, au son de la cithare, pour prendre des oiseaux suspendus à un arbre [2]. L'emploi d'un instrument de musique, flûte ou cithare, était alors d'un usage courant en Grèce pour apprivoiser et dresser les animaux. C'était la douce et poétique fable d'Orphée qu'on appliquait ainsi dans la réalité.

Mais les femmes grecques avaient encore, pour distraire la solitude du gynécée, beaucoup d'oiseaux plus ou moins sauvages; des cygnes qui symbolisaient, comme oiseaux d'Apollon, les sentiments les plus élevés de l'âme; des oies, consacrées à Junon, qui représentaient l'image de la femme vigilante, soigneuse et bonne gardienne du foyer; des canards, qui étaient choisis également comme présent d'amour ou d'amitié. Ces trois sortes d'oiseaux, dont la domestication commençait réellement alors, furent mêlés dans une large part à l'intimité de la vie des femmes grecques. Nombre de peintures de l'époque nous montrent ces oiseaux, vivant en liberté dans le petit jardin intérieur qui ornait chaque maison grecque, recevant leur nourriture de la main de leurs maîtresses, entrant librement dans leurs chambres, assistant à leur toilette, se baignant avec elles dans le bassin du jardin et prenant part à leurs jeux [3].

[1] Ces peintures publiées pour la première fois par Engelman (*Jahrbuch des Instituts*, 1899, p. 136-137), ont été reproduites par Salomon Reinach dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1900, t. I, p. 262 et 263. Il faut dire qu'elles ont été faites en Apulie et non en Grèce.

[2] Saglio, *Dictionn.* t. I, fig. 836, p. 696, d'après Foggini. *Mus. Capitol.*, IV, pl. XLV.

[3] Les vases peints surtout sont très instructifs à cet égard. Nous signalerons, en particulier, au musée de l'Ermitage, dans la salle XV, un magnifique vase (n° 851) représentant une panthère dansant au son de la flûte et les vases n°s 22, 1427, 1685, 1782, portant des figures de cerfs, de biches, de

Dans les maisons riches, dans celles où le luxe asiatique avait pénétré, les singes étaient également en grande faveur [1] et l'on voyait se promener avec eux des oiseaux domestiques : des perdrix, des cailles [2], des aigles [3], des grues, des cigognes privées [4], des perruches auxquelles on apprenait à parler [5], des poules sultanes, des faisans, des pintades à caroncules rouges et des paons. C'étaient là des oiseaux de grand luxe que l'on faisait venir de loin : les poules sultanes, des îles de la Méditerranée ; les faisans et les perruches, de l'Inde ; les pintades, de l'île de Léros où les prêtres du temple de Minerve en faisaient un grand

boucs et de cygnes nourris par des femmes ; dans la salle XVI, des cygnes attelés à un char ; dans la salle XVII, deux grandes amphores présentant l'une un daim debout devant un jeune homme assis, l'autre une oie sur les genoux d'une femme assise ; dans la salle de Kertch, sur la table XIX, une grande coupe où l'on voit une jeune fiancée à sa toilette accompagnée de ses animaux familiers : un chien, une oie et un oiseau dans une petite cage portative. Comme autres vases à animaux de l'Ermitage, citons, dans la salle XVIII : les nos 19, 20, 64, 65 et 66. Voir aussi les vases peints du musée du Louvre, décrits par E. Pottier et ceux du Cabinet des Médailles décrits par de Ridder.

1 Théophraste. *Charact.*, V-VI et Athénée, XIV, 2.

2 Les hommes, moins sensibles, se servaient de leurs perdrix apprivoisées pour prendre, à la chasse, des perdrix sauvages et ils apprenaient à leurs cailles à combattre entre elles, en champs clos, comme des coqs. Les combats de cailles firent fureur en Grèce, en particulier au temps de la splendeur d'Athènes. On sait, par une raillerie de Socrate sur Alcibiade, qu'un certain Midias était fort habile dans l'élevage de ces oiseaux ; d'autre part Plutarque nous apprend que le célèbre général athénien chérissait tellement ses cailles, qu'il allait jusqu'à en porter sous son manteau, quand il sortait en ville.

3 Voici ce que dit Pline d'un de ces aigles apprivoisés : « Un aigle, dans la ville de Sestos, s'est acquis une grande célébrité. Élevé par une jeune fille, il prouva sa reconnaissance en lui apportant d'abord des oiseaux, puis du gibier de toute espèce. Enfin, quand elle fut morte, il se jeta dans les flammes du bûcher et se laissa brûler avec elle... » Pline X, VI, 5. (Évidemment, il y a là une grande part de légende ; mais on pourra lire encore dans Esope, l'épisode des aigles dressés, et dans Suétone, l'histoire de cet aigle, que Pyrrhus avait élevé, et qui lui était resté très attaché.)

4 Les Grecs s'amusaient à faire combattre les grues entre elles, comme ils le faisaient avec les coqs et les cailles. Par contre, ils considéraient les cigognes comme des oiseaux sacrés et, au temps d'Aristote, tuer une cigogne passait, en Thessalie, pour un crime capital. (Voir Aristote et Elien, *Nat. Anim.*, XII, 34.)

5 *Anthol. gr. Epigr. descript.*, I, p. 336, n° 562.

élevage [1]; les paons, de l'île de Samos, où les prêtres de Junon, qui en possédaient des bandes nombreuses, les vendaient 1.000 drachmes pièce, c'est-à-dire un peu plus de 1.000 francs de notre monnaie actuelle [2]. Ces paons étaient alors les plus rares et les plus recherchés de tous les oiseaux exotiques. On n'en voyait guère que chez Aspasie, qui les avait reçus en cadeau des amis de Périclès ; mais la ville d'Athènes, elle-même, en nourrissait quelques-uns dans un enclos fermé où des hommes et des femmes étaient chargés de leur entretien particulier, sous l'inspection d'un fonctionnaire de la ville. A chaque néoménie, fête qui se célébrait à la nouvelle lune, on ouvrait ce parc au public moyennant le paiement d'une certaine somme. On venait ainsi voir les paons athéniens de tous les points de la Grèce, et Elien [3], qui nous donne ces détails, nous apprend qu'Athènes retira de cet élevage de grands profits ; mais ces oiseaux ne tardèrent pas à se répandre dans toute la Grèce, car le poète Antiphane [4], qui vivait au IVe siècle, dit dans une de ses pièces qu'il y en avait, de son temps, plus que de cailles. Les Athéniens paraissent, du reste, avoir fait un assez grand commerce d'animaux sauvages. Aristophane nous apprend en effet, dans ses *Acharniens* [5], qu'on trouvait à acheter, au marché de la ville : canards, geais, francolins, poules d'eau, roitelets, plongeons, oies, lièvres, renards, taupes, hérissons, chats, lyres (?), fouines, loutres, etc.

[1] Clytus de Milet, cité par Athénée dans *Deipnosophistes*, liv. XIV, XX.

[2] Ménodonte, cité par Athénée, liv. XIV, p. 966.
Longtemps après cette époque, au Ier siècle de notre ère, on voyait encore, de riches héritiers grecs se ruiner pour leurs oiseaux. (Apollonius de Tyane, t. V, 1, 15).

[3] Cité par Delamare, II, p. 1386.

[4] Cité par Athénée, *a*, t. V. Liv. XIV, p. 320.

[5] Trad. Poyard, 1903, p. 30.

VII. Certains animaux étaient revêtus en Grèce, comme en Égypte, d'un caractère sacré. Une sorte de culte du lion, du taureau, de l'antilope, de la chèvre, de la colombe et du serpent, avait existé en Crète au temps du roi Minos [1] et il resta toujours, au fond de la mythologie, un caractère profondément accentué d'animisme et même de totémisme : « Apollon, tu as été berger », dit l'Anthologie ; « et toi, Neptune, cheval, Jupiter cygne, et l'illustre Ammon serpent [2]... » Pourtant on ne vit jamais, dans les temples grecs, ces grandes ménageries sacrées que nous avons rencontrées dans les temples égyptiens. Le temple de Minerve à Léros, ceux de Junon à Samos, et d'Aphrodite à Chypre nourrissaient bien un grand nombre de pintades, de paons et de colombes, mais nous avons vu que c'était là surtout une entreprise commerciale.

D'autres temples avaient près d'eux des bois sacrés qui devenaient de véritables réserves de gibier, car il était défendu d'y chasser sous peine de châtiment divin. C'est ainsi qu'Agamemnon, pour avoir poursuivi et tué dans un bois consacré à Artémis « un cerf remarquable par la hauteur de son bois et les taches de son corps [3] », se vit arrêté en Aulide, avec toute la flotte grecque, par la colère de la déesse. Les prêtres d'Artémis nourrissaient également, comme animaux sacrés sans doute : des lions et des panthères en Asie, des ours en Arcadie, des tortues à Sparte. De même on trouvait encore des lions, des panthères ou autres bêtes féroces dans les temples de Cybèle, des chiens dans les temples d'Hécate, des aigles dans ceux de Jupiter, des chouettes dans ceux

[1] Voir : Dussaud, fig. 29 et 30 et chap. v ; S. Reinach. in *L'Anthropologie*, 1902, XIII, fig. 22, p. 31, et 1904, XV, p. 271, 290 et 292.

[2] *Epigr. descript.*, I, p. 281, n° 241.

[3] Sophocle. *Electre*.

de Minerve, des serpents enfin dans les temples d'Asclépios, à l'Acropole d'Athènes[1], et jusque dans les maisons particulières où on les considérait comme des génies locaux.

VIII. Les animaux des temples étaient associés à l'exercice du culte. Dans les Asclépions, par exemple, les serpents étaient dressés à ramper la nuit sur le lit des suppliants, et le froid contact de ces reptiles, venant se produire au milieu de rêves provoqués par une imagination surchauffée et une fièvre ardente, donnait aux malades l'illusion d'une intervention divine[2]. Mais, plus que tous, les prêtres de Cybèle excellaient en l'art d'utiliser les animaux sacrés pour agir sur la crédulité de la foule. Certains d'entre eux étaient de véritables moines mendiants qui se faisaient accompagner dans leurs pérégrinations par des bêtes féroces apprivoisées. Ils allaient ainsi de bourgade en bourgade, s'arrêtant sur les places publiques, dansant au milieu du peuple assemblé, disant la bonne aventure, exorcisant les malades et faisant exécuter toutes sortes de tours à leurs animaux. Les Agyrtes, c'est le nom qu'on donnait à ces moines mendiants, se multiplièrent plus tard, pour colporter en Grèce et de là en Italie les cultes consolateurs de Sérapis, d'Isis, d'Harpocrate et de Dionysos, et c'est ainsi que prirent naissance les premières ménageries ambulantes. Apulée, dans ses Métamorphoses, et l'Anthologie grecque en parlent souvent[3]; une peinture découverte à Rome, dans un columbarium, représente une troupe de prêtres dansant autour de la statuette de

[1] Hérodote raconte que le serpent familier de Minerve disparut au moment de l'invasion des Perses, quand l'oracle conseilla aux Athéniens de se réfugier sur leurs vaisseaux. (Hérodote, VIII, 41.)

[2] Voir Aristophane. *Plutus*, 620, 627, trad. Poyard, p. 508.

[3] *Anthologie palat.*. ch. VI, 28-217, 219-221 et 237.

la déesse et ayant une bête féroce à côté d'eux ; enfin, on peut voir, sur une coupe grecque du Musée de l'Ermitage, une délicieuse peinture représentant une bacchante demi-nue faisant danser au son du tambourin un lion ou un guépard[1].

Les Agyrtes grecs trouvèrent du reste pendant longtemps des lions en abondance dans les montagnes de la Grèce. Jusqu'au temps d'Aristote, et peut-être même jusqu'au IIIe siècle avant Jésus-Christ, des lions sauvages se rencontraient sur les monts Pangée et sur le Pinde, au nord-ouest de la Macédoine[2], sur les flancs de l'Olympe, d'où ils se répandaient d'un côté en Macédoine et de l'autre en Thessalie[3] ; on en trouvait aussi en Étolie, dans les régions comprises entre les fleuves Acheloüs (aujourd'hui l'Aspropotamo) et Nestus[4], et Pausanias, visitant la Grèce, au IIe siècle de notre ère, put voir encore sur la route d'Argos, l'antre où Hercule avait combattu le lion de Némée[5]. Ces animaux étaient pourchassés impitoyablement, car ils s'attaquaient aux animaux domestiques ; on raconte, par exemple, qu'ils se jetèrent sur les chameaux qui portaient les vivres de l'armée de Xerxès[6], et, dans plusieurs de ses rhapsodies, Homère nous les montre enlevant des bœufs et des brebis, à la vue des bouviers et des chiens impuissants[7]. On les

[1] La peinture du Columbarium est reproduite au trait par Saglio. (Diction., art. *Agyrtæ*, t. I, p. 170) ; celle du vase grec est reproduite par Ch. Zévort, dans sa trad. franc. d'Aristophane, édit. in-12, Paris 1898, p. 157.

[2] Xénophon. Cynégétique, XI, 1, édit. franc. de J.-B. Gail, t. VII, p. 755.

[3] Pausanias *in* Béotie, ch. XL (t. V, p. 243), et Élide II, ch. V (t. III, p. 257).

[4] Aristote. *Hist. des anim.*, liv. VI, chap. XXVIII (p. 393), et liv. VIII, chap. XXVII (p. 118.). — Elien, *Nat. Anim.*, liv. XVII, chap. XXXVI.

[5] Corinthica II, ch. XXV (t. I, p. 427).

[6] Pausanias et Elide, ch. V.

[7] « Et quatre bergers d'or conduisaient les bœufs, et neuf chiens rapides les suivaient, et voici que deux lions horribles saisissaient, en tête des vaches, un taureau beuglant ; et il était entraîné poussant de longs mugisse-

tuait ou on les prenait vivants au piège; on les enchaînait alors[1], on les gardait en captivité, on les apprivoisait et parfois même on les dressait.

Pendant tout le temps de la Grèce libre, les animaux sacrés ou les bêtes domptées formèrent les seules ménageries de bêtes féroces, chez les Hellènes. Mais les mœurs changèrent quelque peu avec la domination étrangère. Ce fut d'abord Alexandre qui ramena de ses conquêtes d'Asie de nombreux éléphants; il en avait pris quinze à la bataille d'Arbelles; il en reçut douze autres en entrant à Suse, et le roi Taxile lui en amena toute une troupe; une partie de ces animaux passèrent en Grèce, et l'on en vit toujours, depuis lors, à la cour des rois de Macédoine[2]. Vers le même temps, Athènes reçut un tigre que le roi de Syrie, Séleucus, lui avait donné[3]; longtemps après, l'empereur Adrien, ayant été nommé par les Athéniens

ments. Les chiens et les bergers les poursuivaient; mais les lions déchiraient la peau du grand bœuf, et buvaient ses entrailles et son sang noir. Et les bergers excitaient en vain les chiens rapides qui refusaient de mordre les lions, et n'aboyaient de près que pour fuir aussitôt. » (*Iliade*, Rhapsodie XVIII, trad. Leconte de Lisle, in-12, p. 351). Cette scène se passe en Asie Mineure, mais Homère évoque le souvenir d'autres scènes semblables dans l'*Odyssée* (Rhapsodie VI, p. 89), et encore dans l'*Iliade* (IV, p. 284). Il est vrai qu'une critique nouvelle tend à ne voir, dans ces passages, que la transcription d'un thème pris aux artistes égyptiens (A. Moret, p. 269).

D'autre part, les peintures de vases et nombre d'autres documents iconographiques montrent que les artistes grecs étaient habitués à voir des lions. Pourtant la présence des lions sauvages en Grèce a été niée par A. Maury, mais par des arguments qui ne nous semblent pas toujours bien probants. Un de ceux-ci, c'est qu'on n'y a pas trouvé de restes fossiles de cet animal; or, outre que cette preuve négative ne signifie pas grand chose, étant donné le peu de fouilles qui ont été faites dans le quaternaire de la péninsule, un crâne de lion fossile a été découvert, depuis, en Grèce, par A. B. Meyer (*Der Zoolog. Garten*, XLIV, 1903, p. 65-73). Sur cette question de la présence du lion en Grèce, successivement niée et affirmée à nouveau par Salomon Reinach et Meyer, voir encore Marcellin Boule, p. 92 et L. Moulé, p. 95-99.

[1] C'est ce qui ressort nettement de ces paroles de Pelée : « Ces liens étaient faits pour les taureaux et les lions ». (Euripide, *Andromaque*, p. 231).

[2] Les Grecs, qui avaient peut-être pris ce procédé aux Indiens, recouraient à la musique pour adoucir le naturel farouche de certains éléphants.

[3] Athen., XIII, 590. — Alexis, III, 477. — Philem. IV, 372, cités par O.Keller, p. 131 (note 26).

archonte de leur cité, offrit, sur le stade transformé en arène, le spectacle d'une chasse où il fit tuer un millier de bêtes féroces[1]. Toutefois, en dehors des établissements pour courses de taureaux qui furent assez répandus en Thessalie[2], Corinthe, seule de toutes les villes grecques, posséda un véritable amphitéâtre semblable à celui que nous allons trouver chez les Romains. L'empereur Julien parle des achats d'ours et de tigres que les Corinthiens faisaient de son temps pour leurs chasses[3], et Apulée, à la fin du dixième livre de la *Métamorphose*, nous montre une femme condamnée aux bêtes et conduite à l'Amphithéâtre de Corinthe. On cite bien encore les lions que les habitants de Mégare lâchèrent pour se défendre, après la bataille de Pharsale, contre les Romains qui les assiégeaient, mais ces lions avaient été placés là en dépôt, par un romain, C. Cassius, qui les destinait à Rome[4]. La Grèce était, en effet, sur le chemin que les pourvoyeurs d'animaux prenaient pour se rendre d'Asie aux amphithéâtres d'Italie, et c'est pour cela aussi que l'on vit alors apparaître dans la langue grecque ces mots : καλιά, κλώβος, κωλβιόν et γαλεάγρα, qui tous désignent des cages faites pour transporter les bêtes féroces.

[1] Spartien, in *Hadrien*, cap. XVIII, cité par Mongez, p. 435.

[2] Voir E. Beurlier.

[3] *Epist. pro Argivis*, cité par Mongez, p. 455.

[4] Plutarque, *Marcus Brutus* (trad. Amyot, IX, p. 107).

CHAPITRE III

LES PETITES MÉNAGERIES DES ROMAINS[1]

1. Les animaux sacrés et les animaux familiers en Italie.
2. Les oiseaux parleurs. Les oiseaux chanteurs. Les oiseaux de Vénus et les autres animaux de la maison romaine.
3. Les villas romaines et leurs réserves de chasse. Les parcs à loirs et à escargots.
4. Les volières à grives et les élevages de paons.
5. Les volières d'agrément. Description de la volière de Varron.
6. Les aquariums et les viviers du golfe de Naples.

I. De très bonne heure, longtemps même avant la conquête romaine, la Sicile et l'Italie méridionale d'abord, Rome ensuite subirent l'influence de la Grèce, en particulier celle de sa mythologie. Les peuples italiens furent bercés aux mêmes légendes que les Hellènes, et de ces légendes, si imprégnées de la vie des choses et des êtres, découla naturellement chez eux l'amour, mêlé d'un profond sentiment de crainte, pour la nature tout entière. Dans la religion primitive des Romains, il est vrai, quelques animaux avaient déjà un caractère sacré : le loup, le sanglier et l'aigle, dont les effigies surmontaient les enseignes des armées, le taureau blanc qu'on immolait aux Féries latines, les poulets sacrés qu'on élevait au collège des Augures et les oies du Capitole. Mais peu à

[1] Pour ce chapitre et le suivant, en dehors des autres sources que nous indiquerons explicitement au cours de ce chapitre, il faut se reporter aux ouvrages de Dezobry, Friedländer, Keller, Montfaucon, Mongez et aux articles : *Agyrtæ*, *Amphiteatrum*, *Bestiæ*, *Cavea*, *Cicures*, *Circulatores*, *Draco*, etc., du Dictionnaire de Daremberg et Saglio.

peu, sous l'influence de l'Orient, la chouette, l'oiseau de Minerve, fut honorée dans tous les corps de métiers[1]; des ours, des panthères et des lions vinrent avec les moines et les mendiants apporter les cultes d'Isis, de Cybèle et de Bacchus[2]; les levrauts furent, comme en Grèce, les offrandes habituelles des jeunes filles à Vénus et les présents ordinaires des amants; enfin la couleuvre d'Esculape (Asclepios) parut à Rome, avec le culte du dieu guérisseur, en l'an 291 avant Jésus-Christ, et s'introduisit, comme génie familier, dans nombre de temples[3] et dans presque toutes les maisons de Rome. Ces serpents, et d'autres couleuvres d'espèces indigènes, s'apprivoisaient très facilement; ils suivaient partout leur maître, s'enroulaient autour du cou ou des bras de leur maîtresse et venaient jusque dans la salle à manger, grimper sur la table et ramper silencieusement parmi les coupes pour aller se glisser dans le sein des convives[4];

[1] Voir, par exemple, à Pompéi, la peinture d'une chouette conservée encore aujourd'hui dans la maison des foulons.

[2] Ces dieux furent d'abord adorés dans le sud de l'Italie, à Pessinonte, à Pœstum, à Pompéi, etc. Le culte de Cybèle arriva de Pessinonte à Rome, en l'an 204 avant Jésus-Christ, et celui d'Isis, seulement au temps de Caligula. Saint Augustin, parlant des prêtres mendiants de ces déesses (*Civ. Dei*, VII, 24), dit qu'ils faisaient exécuter en public certains tours à leurs animaux, qu'ils les excitaient, paraissaient les mettre en fureur au bruit de leurs instruments, puis les apaisaient par un simple geste.

Les Bacchanales introduites de même à Rome y occasionnèrent bientôt de tels désordres qu'un senatus-consulte de 186 les supprima; à cette époque même, une violente persécution poursuivit les mystères dyonisiaques dans toute l'Italie; mais ils furent rétablis officiellement par César.

[3] A Rome, dans celui d'Esculape, placé à la pointe de l'île du Tibre et dans celui de la Bonne déesse (*Bona dea*), situé sur le mont Aventin: aux environs de Rome, dans le temple de la déesse Angitia (*Ancitia*), dont les ruines se voient encore aujourd'hui dans le petit village de Luco, sur le bord du Lac de Celano, l'ancien lac Fucin. C'était là que vivaient les Marses, dont l'art de charmer les serpents, même ceux réputés les plus venimeux, était connu dans toute l'Italie.

[4] Martial. *Epigr.*, liv., VIII, 87; Sénèque. *De ira*, II, 31, *De benefic.*, I, 3, *Consolatio ad. Marc.*, XII. Néron, enfant, recevait aussi un de ces serpents dans son lit, et Suétone (*Tib.* 72), parle du serpent favori de Tibère qui venait prendre de la nourriture dans sa main. D'autre part, on trouvera au

ils se reproduisaient en captivité dans les maisons en telle abondance que leur pullulation aurait été un fléau véritable si la fréquence des incendies à Rome n'était venue détruire régulièrement la plus grande partie de leurs œufs[1].

La religion des Romains était moins sentimentale, moins poétique que celle des Grecs, mais elle était beaucoup plus superstitieuse. Tout animal qui avait quelque lien avec un temple : des souris venant ronger les restes d'un sacrifice, des hirondelles nichant sous les toits et jusqu'à des corbeaux, ces oiseaux de mauvais augure, tout prenait facilement, aux yeux des Romains, un caractère divin. Un jour, c'était sous le règne de Tibère, un jeune corbeau, né sur le temple des Dioscures à Rome, tomba de son nid dans la boutique d'un cordonnier adossée à ce temple. L'artisan recueillit pieusement le petit oiseau, l'éleva, lui apprit à parler et l'habitua peu à peu à aller tous les matins se poser sur le bord des Rostres[2], pour saluer de sa voix les noms de Tibère, des jeunes Césars, Germanicus et Drusus, et du peuple romain lui-même. Pendant plusieurs années, le corbeau s'acquitta de cet office admirablement; tout Rome le connaissait et le vénérait comme l'oiseau d'Apollon. Mais un jour, un cordonnier, jaloux sans doute de la renommée que le corbeau avait donnée à la boutique de son confrère, tua l'oiseau dans un mouvement de colère, en donnant comme prétexte qu'il avait sali les chaussures de son étalage. Le peuple ameuté n'admit pas l'excuse ; il ne vit, dans le meurtre, qu'un sacrilège et, après avoir massacré l'iras-

Cabinet des médailles, à Paris, plusieurs médaillons contorniates représentant de ces serpents privés ; voir, en particulier le n° 17144 (tiroir n° 95).

1 Pline, XXIX, 22.

2 Les Rostres, la tribune des orateurs, au forum, étaient situés à cent mètres à peine du temple de Castor et Pollux, les Dioscures.

cible et malheureux cordonnier, il fit à l'oiseau des funérailles solennelles[1].

II. Les corbeaux et les corneilles apprivoisés étaient très communs dans les maisons de Rome. On arrivait à les faire chasser et à rapporter le gibier pour leur maître[2]; mais, le plus souvent, on leur apprenait à parler, et on les plaçait dans des cages, au-dessus de la porte d'entrée, pour qu'ils saluassent d'un *ave* ou d'un *salve* l'arrivée de chaque visiteur; on parvenait même à leur faire répéter des mots grecs et jusqu'à des phrases assez longues; alors ils se vendaient un prix très élevé. Auguste, au retour de sa victoire d'Actium, donna 20.000 petits sesterces[3], d'un corbeau auquel son maître avait appris à dire : « *Ave Cæsar, victor, imperator* ». Du reste Auguste semble avoir eu une véritable passion pour ces oiseaux; il achetait tous ceux qu'on lui présentait et auxquels on avait appris à chanter ses louanges; mais on abusa, et, un jour, il fut obligé de refuser. Hélas ! à ce moment même un pauvre cordonnier de Rome s'évertuait à répéter une de ces phrases laudatives à un corbeau qui s'obstinait à rester muet. Fatigué et désappointé, le cordonnier répétait à chaque leçon : « *Opera et impensa periit* » (J'ai perdu mon argent et ma peine). L'élève enfin parvint à retenir tant bien que mal la salutation pour l'empereur, et, ce jour-là, le cordonnier le plaça sur le passage d'Auguste. L'oiseau dit sa phrase; l'empereur s'arrêta un instant pour l'écouter, mais il allait passer outre, quand le corbeau, répétant la lamentation coutumière de son maître, continua : *Opera et impensa periit*. L'empereur

[1] Pline, X, 40, édit. Panckoucke.

[2] Pline, X, 40.

[3] Le sesterce qui était devenu, à cette époque, une petite monnaie de bronze ou de cuivre, représentait à peu près la valeur de vingt centimes actuels.

étonné se mit à rire et acheta l'oiseau en le payant généreusement [1].

Les Romains étaient arrivés à des résultats extraordinaires dans l'art de faire parler les oiseaux; pour cela, ils les plaçaient dans un lieu retiré où l'oiseau ne pouvait entendre aucune autre voix que celle de l'éducateur; celui-ci lui répétait chaque jour la même phrase, lui donnait quelquefois de légers coups à la tête, avec une petite verge de fer, puis le caressait et lui présentait seulement alors à manger [2]. Les pies, très rares en Italie, étaient, avec les geais, les oiseaux réputés comme imitant le mieux la voix humaine; les pies les plus loquaces étaient, d'après Pline, les jeunes qu'on nourrissait de glands et, entre toutes, celles qui avaient cinq doigts aux pattes; venaient ensuite les étourneaux, surtout l'espèce indienne qu'on appelait *cercion*, puis les rossignols, les chardonnerets, les rouges-gorges et jusqu'à des grives. La coutume de faire parler les rossignols se répandit même tellement que l'on vit Clément, d'Alexandrie, au début du IIIe siècle de notre ère, la reprocher aux femmes comme étant une occupation frivole et condamnable. Quant aux perruches, c'étaient les mêmes espèces que nous avons vues en Grèce, mais elles furent toujours tellement rares à Rome que le prix en était plus élevé que celui d'un esclave. Une peinture décorative d'Herculanum nous montre un de ces oiseaux attelé à un petit char conduit par un grillon qui tient les rênes dans sa bouche [3], et l'on peut

[1] Pline, X, 60.

[2] Pline, X, 58.

[3] La scène a pu être un jeu d'enfant et représentée d'après nature, car les Romains nourrissaient des grillons, des sauterelles, des cigales et des hannetons dans de petites cages en jonc; ils allaient même jusqu'à élever, à celles de ces bestioles qui les avaient le plus charmés, de petits tombeaux avec de poétiques épitaphes.

voir encore, dans la Maison de Livie, à Rome, une autre peinture représentant une perruche perchée sur un cippe, à l'intérieur d'un enclos consacré. Souvent, elles étaient logées dans des cages d'argent, décorées d'écaille et d'ivoire, luxe que blâmait vivement Caton.

Ces oiseaux de grand luxe étaient, en fait d'animaux, un des cadeaux les plus appréciés que l'on pût faire aux dames romaines. Aussi le souvenir de quelques-uns est-il parvenu jusqu'à nous. Voici, par exemple, comment Ovide chante la mort du perroquet, ou plutôt de la perruche, qu'il avait donnée à son amie Corinne :

« Infortuné ! tu étais la gloire des oiseaux et tu n'es plus ! Tu pouvais, par l'éclat de ton plumage, éclipser la verte émeraude ; tu pouvais, par le coloris de ton bec, faire pâlir la brillante écarlate. Nul oiseau sur la terre ne parlait aussi bien que toi, tant était grande ton adresse à répéter en grasseyant les sons articulés !... Tu te contentais de la moindre nourriture, et la continuité de tes chants amoureux te rendait inutile la variété des alimens. Une noix faisait ton repas, quelques pavots t'invitaient au sommeil, de l'eau pure étanchait ta soif[1]... »

Corinne avait nourri la perruche de son poète en compagnie de plusieurs autres oiseaux, notamment une tourterelle chérie; elle lui avait appris à dire : « *Corinna*, *vale* » (Corinne, adieu), et, coïncidence touchante, c'est en prononçant ces mots qu'elle mourut. Sa maîtresse lui fit de splendides funérailles ; elle porta son corps sur le penchant d'une colline, au milieu d'une forêt qu'ombrageaient des chênes touffus ; elle déposa le petit cadavre dans un tout petit tombeau sur lequel elle fit élever une pierre modeste qui portait ces mots :

On peut juger par ce tombeau combien je plus à ma maîtresse :
C'est qu'au lieu de chanter comme un oiseau, je lui parlais.

[1] Ovide, *Amours* II, Elégie 6, édit. Panckoucke.

« Colligor exipso dominæ placuisse sepulcro.
Ora fuere mihi plus ave docta loqui[1]. »

Les oiseaux chanteurs étaient aussi très prisés des Romains; les rossignols, surtout ceux qui provenaient de Lesbos où Orphée avait son tombeau[2], et les chardonnerets, étaient estimés entre tous pour la suavité de leur chant. Les rossignols s'apprivoisaient parfaitement, au point de vivre en liberté dans la maison. Non seulement, en effet, le rossignol de la belle Donace, dont parle Calpurnius[3], faisait entendre ses sons mélodieux, mais encore, quand on ouvrait la porte de son étroite prison d'osier, il allait se mêler aux oiseaux des champs, voltigeait quelque temps avec eux, revenait à la demeure de sa maîtresse, et rentrait de lui-même dans sa cage[4]. D'habiles éleveurs arrivaient à faire imiter, aux rossignols, le chant de divers oiseaux, à chanter au commandement et à alterner dans un chœur. Ces oiseaux se vendaient alors très cher, autant parfois que des perruches, puisque nous voyons l'impératrice Agrippine payer 6.000 sesterces (environ 1.230 francs) un de ces rossignols chanteurs qui avait, par surcroît, la particularité d'être albinos .

Le chardonneret, consacré aux génies protecteurs des voyageurs, était presque aussi recherché que le rossignol; on lui apprenait aussi à parler et à siffler; de plus, on

[1] La perruche d'Atedius Melior, chantée également par le poète, (Stace. *Silves* II, 4) est moins connue que celle de Corinne, mais elle fut tout autant aimée. De son vivant, elle demeurait dans une cage d'argent, ornée d'écaille et d'ivoire et, quand elle mourut, son maître l'enterra également avec pompe, sous un des arbres de son jardin.

[2] Virgile. *Géog.* IV, 452-526; Ovide, *Métam.* XI, 50 et suiv.

[3] Eglogue, IX.

[4] C'était sans doute à un de ces rossignols familiers, qu'une romaine, du nom de Thelesina, fit ériger un tombeau. (Martial, Epigr. VII, 87.)

[5] Cette impératrice aimait encore à avoir toujours, chez elle, des tourterelles, dit Senèque, au 7e livre de ses *Questions naturelles*.

l'habituait à se servir, comme la perruche, de ses pattes et de son bec en guise de mains ; il faut croire qu'il atteignait alors, sur le marché des oiseaux, un prix également très élevé, car nous voyons Pétrone se plaindre des dépenses que son fils fait pour ces oiseaux [1].

Mais c'étaient surtout les animaux chers à Vénus qui avaient, en Italie comme en Grèce, toutes les faveurs des femmes [2]. Qui ne connaît le moineau de Lesbie, chanté si délicieusement par Catulle ?

« Moineau, délices de ma maîtresse, qui joues avec elle, qu'elle cache dans son sein, qu'elle agace avec le doigt, et dont elle provoque les vives morsures, lorsqu'elle cherche, en m'attendant, je ne sais quelle agréable distraction..... Pleurez, Grâces, Amours, et vous tous, hommes qui avez le privilège de la beauté. Il n'est plus le moineau de ma Lesbie, moineau ses délices, et qu'elle aimait plus que ses yeux ! Il était si caressant ! il connaissait sa maîtresse, comme une jeune fille connaît sa mère ; il ne la quittait jamais, et sautillant autour d'elle, tantôt ici, tantôt là, il la charmait par son gazouillement continu [3]... »

A côté de ces petits oiseaux qui habitaient des cages ou de grandes volières, on voyait se promener en liberté, dans les cours et jardinets intérieurs des maisons romaines : des cigognes, des grues, des paons, des pintades, des cygnes et des canards encore à peine domestiqués [4]. Ces oiseaux, de même que des cailles, des huppes et des corneilles [5], faisaient la joie des jeunes

[1] Pétrone. *Satiric.*, chap. xxxxvi éd. de Guerle, Paris in-12, p. 69.

[2] Calpurnius. Eglogue IX. — Ovide : *Métamorphoses* (Épisode de Polyphème et de Galatée, liv. XIII, V).

[3] Trad. Collet et Jaguet, édit. Quantin, in-16, 1889.

[4] Certaines peintures de Pompéi, représentant ces jardins animés, sont très instructives à cet égard.

[5] Plaute. *Les captifs*, acte 5, scène 4.

patriciens car on ne voyait pas encore de chats dans les appartements. Quelques-uns de ces derniers animaux apparurent à la fin de la République, en Étrurie et dans l'Italie méridionale, mais ils restèrent toujours très rares pour la raison que nous avons donnée plus haut. Aussi, à Pompéi, où fréquentaient pourtant régulièrement les Grecs d'Égypte, on n'a trouvé aucun ossement de chat. On y a recueilli, il est vrai, plusieurs peintures ou mosaïques représentant des chats (Musée de Naples), mais il est facile de voir que ces œuvres d'art sont d'origine ou de style alexandrin. D'autre part, les peintures murales d'un tombeau étrusque de Caere et de la grotte Campana, à Veies, près de Rome[1], nous semblent plutôt représenter des chiens; par contre, dans d'autres tombeaux de Caere et de Tarquinies, on voit nettement représentés des chats jouant, pendant le repas, sous les tables et les lits, avec des coqs et des perdrix[2]. C'est seulement après le triomphe du Christianisme que ces animaux se répandirent dans l'Europe, à la suite des moines chrétiens venus d'Égypte[3]; ils arrivaient à un moment où on allait en avoir grand besoin car les invasions des Huns venaient d'apporter, à leur suite, les gros rats de l'Asie centrale. Il n'y avait auparavant, comme mammifères commensaux des habitations romaines, que des martes ou des belettes, des ichneumons qu'on faisait venir d'Égypte, et peut-être aussi des furets[4]; on trouvait aussi, chez beaucoup de riches

[1] Des Vergers, pl. I et III.

[2] V. Saglio, *Dict.* t. I, fig. 841, p. 699.

[3] Au xe siècle, les chats étaient encore très rares en Angleterre, puisque nous voyons, à cette époque, le code de Howel le Bon, roi d'Aberfraw, partie méridionale du Pays de Galles, évaluer le prix de ces animaux au prix d'un poulain de quatorze jours, d'un veau de six mois, ou d'un cochon sevré. (G. Peignot.)

[4] Chez les Romains d'Espagne, du moins; au dire de Strabon, ces ani-

romains, des singes qui reproduisaient en captivité et qu'on s'amusait à affubler, comme à notre époque, de robes ou de tuniques à capuchon[1] ; on pouvait y trouver, enfin, des cerfs apprivoisés, tel ce cerf que la jeune Sylvie, fille de Tyrrhée, enlaçait de guirlandes légères : « Patient à la main, habitué à la table de son maître, il errait dans les bois, revenait de lui-même vers le seuil connu, et souvent, dans la nuit, regagnait le toit domestique[2]. »

Plus tard, quand le grand luxe romain se développa, ce furent des ours, des lions et des tigres apprivoisés que l'on trouva encore dans les habitations des riches, comme nous le dirons au chapitre suivant.

III. Dans les dernières années de la République et sous l'Empire, la richesse augmenta tellement que les Romains purent non seulement mener à Rome la vie luxueuse que l'on connaît, mais encore donner à leurs maisons de campagne ou *villas* un développement et une splendeur qui en firent souvent de magnifiques propriétés d'agrément. La villa d'Adrien, près de Tivoli, celles de Cicéron à Tusculum, de Pline le Jeune à Laurentum et en Toscane, de Diomède à Pompéi, par exemple, sont célèbres à des

maux leur furent envoyés d'Afrique, par Auguste, pour se défendre contre l'invasion des lapins.

[1] Martial. *Epigr.*, VII. 87 ; Pline, VIII, LXXX, 34 ; Plutarque, *Vie de Périclès*, I ; Plaute, dans plusieurs passages de son *Soldat fanfaron* (*Miles gloriosus*).

[2] Virgile. L'*Enéide*, VII, vers 483, édit. Panckoucke. Nous pourrions donner encore, comme exemple de cerfs apprivoisés par les Romains : le cerf de Cyparisse, décrit par Ovide (*Métamorphoses*, X, vers 120), et surtout la biche blanche que le consul Quintus Sertorius emmena avec lui en Espagne et qui le suivait partout, jusqu'au milieu des combats. (Frontin, *Stratag.*, liv. I, chap. XI, 13 ; Plutarque. *Sertor.*, XI : Pline, VIII, 50.) Enfin, nous avons vu au British Museum, dans l'escalier qui conduit du vestibule égyptien au premier étage (n° 33), une mosaïque d'une maison de Carthage qui représente deux cerfs privés venant boire à la fontaine, au milieu d'un splendide jardin orné de fleurs et d'oiseaux.

titres divers mais que nous n'avons pas à envisager ici[1]. D'autres villas, au contraire, moins connues, sont pourtant plus intéressantes pour nous parce qu'elles étaient pourvues de parcs d'animaux, de vastes volières et de grands élevages de poissons. Ce sont surtout les villas des amateurs de chasse à courre et de chasse au vol, coutumes que les Romains avaient prises aux Grecs et qui ne devinrent en faveur, du reste, qu'à la fin de la République.

Les parcs d'animaux des villas romaines paraissent avoir été, comme l'indiquait leur nom général, *sæptum venationis*, des réserves de gibier[2]. Ils existaient dès les premiers temps de la République mais n'étaient alors peuplés que de menu gibier : de lapins, qui semblent avoir été peu domestiqués, et surtout de lièvres (*lepores*) d'où le nom de léporaries (*leporarium*, *ii*) sous lequel on les désignait plus spécialement alors[3]. A la fin de la République, on y plaça des lièvres blancs qu'on faisait venir des Gaules, des chevreuils, des cerfs, des sangliers, des oryx (?) et des moutons sauvages ; néanmoins on leur conserva encore habituellement le nom de *leporarii*, tout en distinguant les parcs qui étaient clos de planches de chêne sous le nom de *robo-*

[1] Voir Varron : *De re rustica*, I, 11, 13; — Vitruve, VI, 9 ; — Columelle, I, 4, 5 ; — Pline le Jeune, *Epistolæ*, II, 17, V, 6 ; — Spartien (pour la villa d'Adrien) ; — les ouvrages sur Pompéi et sa banlieue. On voit au musée Alaoui, à Tunis, trois mosaïques représentant une villa provinciale, avec ses animaux (*Catalogue*, n[os] 25, 26 et 27.)

[2] Comme en Grèce, il y eut aussi en Italie, des bois où il était défendu de chasser et qui devenaient ainsi des réserves nationales ; les bois consacrés à Diane (l'Artémis des Grecs), le bois des Arvales et celui d'Aricie, au bord du lac Némi, sont les plus célèbres.

[3] Les auteurs traduisent généralement *Leporarium* par *Garenne*. Mais ce dernier mot, dérivé de l'allemand *Waren*, indiquait seulement, au moyen âge, un droit exclusif de pêcher ou de chasser dans un certain territoire. (Voir A. Maury, *b*, p. 212 et 220, et Rémy Saint-Loup). Il indiquera à nouveau, plus tard, une véritable réserve de gibier. Pour la question de la domestication des lapins par les Romains, voir Mégnin, et Saint-Loup.

rarium, et ceux qui étaient entourés de murs sous celui de *theriotropheion*[1].

Pour établir leurs léporaries, les Romains choisissaient de préférence les forêts où se trouvaient en abondance les glands du chêne et de l'yeuse, les fruits de l'arbousier et d'autres arbustes sauvages; les futaies fournissaient des aliments aux bêtes, en même temps qu'elles leur servaient de refuge quand les aigles, abondants alors dans toute l'Italie, venaient planer sur ces parcs.

Varron cite une léporarie de 40 arpents (environ 20 hectares) que Quintus Fulvius Lupinus possédait près de Tarquinies, un theriotropheion d'une surface de 50 arpents que Quintus Hortensius avait sur le territoire de Laurente, un autre parc que Pompeius possédait dans la Gaule transalpine et qui n'avait pas moins de quarante mille pas carrés; des parcs plus spacieux encore se rencontraient sur le territoire de Statonia et en beaucoup d'autres endroits. Dans plusieurs de ces parcs, les sangliers et les chevreuils étaient dressés à se rassembler au son de la musique, à heure fixe, pour recevoir leur nourriture. Voici comment Varron (III, 13) raconte une scène semblable dont il fut témoin en visitant le theriotropheion d'Hortensius : « Au milieu du bois est une espèce d'élévation où l'on avait disposé trois lits, et où l'on nous servit à souper. Quintus fit venir Orphée, qui

[1] Varron III, 3 et 12; Columelle, IX, 1. C'est un de ces derniers parcs que nous représentons dans deux vues différentes, d'après deux médaillons contorniates de la Bibliothèque Nationale (*Cabinet des médailles*, n°s 17186 et 17307). On distingue nettement dans l'un : deux arbres sous lesquels sont deux lièvres avec un bouquetin et un cerf au repos, et dans l'autre un lièvre et un cerf poursuivis par deux chiens. Sabatier qui reproduit également ces médaillons (pl. IX, fig. 1 et 2) dit qu'ils représentent l'enceinte de l'arène, mais outre que rien n'indique ici un amphithéâtre, il suffira de les comparer avec la mosaïque, que nous décrivons p. 96-98, pour justifier, croyons-nous, notre interprétation; dans les deux figures, en effet, on retrouve la même sorte de mur avec créneaux et contreforts.

arrive en robe longue, la cithare à la main, et qui, sur l'ordre qu'il en reçoit, se met à sonner d'une trompette. Au premier son de l'instrument nous nous voyons entourés d'une multitude de cerfs, de sangliers et autres bêtes fauves ; si bien que le spectacle ne nous parut pas au-dessous des chasses sans bêtes féroces, dont les édiles nous donnent quelquefois le plaisir au grand cirque. »

Quand les parcs étaient situés près des maisons d'habitation, ce qui était fréquent, les Romains y réservaient des enceintes particulières pour des gazelles[1], des abeilles, des oiseaux, des loirs et des escargots. Le *Glirarium*, ou Parc des loirs, était entouré d'une muraille parfaitement lisse, afin que les loirs ne pussent s'échapper, et planté de jeunes chênes, dont le gland les nourrissait pendant une partie de l'année. L'hiver, on leur donnait des glands secs et des châtaignes. Tout autour de l'enclos, étaient ménagées des logettes où les loirs venaient faire leurs petits. Il y avait aussi des tonneaux de terre cuite, un peu coniques, percés, par le haut, d'une ouverture qui se fermait avec un couvercle mobile. Sur la paroi intérieure, une espèce de rebord saillant, disposé en spirale, servait de promenade aux loirs. On les enfermait dans cette prison, qui mesurait environ trois pieds de haut sur une largeur moyenne de deux pieds ; pour les engraisser on leur donnait une abondante pâture de glands, de noix, ou de châtaignes, et on les maintenait dans des ténèbres presque complètes car le tonneau était percé, du haut en bas, d'une multitude de petits trous qui donnaient de l'air, mais peu de jour.

Une petite île, bien abritée du soleil, formait l'enclos des escargots, ou *Cochlearium*. Quand on manquait d'un endroit naturellement frais, on prenait un tuyau

[1] En Afrique, du moins, dans la villa de Pompéianus, par exemple, située près de Constantine (Gaston Boissier. *L'Afrique romaine*, p. 152).

vertical et, par son orifice supérieur, garni d'une quantité de petits mamelons, on faisait arriver de l'eau qui retombait sur une pierre et rejaillissait au loin. Il n'était pas nécessaire de fournir beaucoup de nourriture aux escargots car ils la trouvaient eux-mêmes en rampant à terre; on se contentait de leur jeter, parfois, des feuilles de laurier avec un peu de son[1].

IV. Les Romains de la République n'élevèrent d'abord, dans leurs volières, ou *Aviaria*, que des oiseaux pour la table, mais les espèces en étaient plus variées que dans nos fermes actuelles; c'étaient des canards divers, des sarcelles, des foulques, des poules d'eau, etc[2]. Les canards devaient être encore bien peu domestiqués, car on était obligé de couvrir leurs bassins avec des filets. A l'époque de Pompéi, la prospérité générale augmentant beaucoup, on vit de riches citoyens, ou même de grands commerçants, faire construire des fermes à grives ou *Ornithones*, des parcs à paons et des volières d'agrément.

Les ornithones furent surtout nombreuses dans la campagne de Rome, et dans le pays voisin des Sabins où des bandes de grives arrivaient tous les ans, dès l'équinoxe d'automne, pour repartir au printemps suivant[3]. Varron décrit leur mode de construction en ces termes : « On élève, dit-il (III, 5), un péristyle ou un bâtiment en forme de dôme, fermé par le haut d'un toit ou de filets, et qui puisse contenir quelques milliers de grives et de merles.

[1] Varron III, 14.

[2] « *Clausæ pascuntur Anates, Querquedulæ, Boschides, Phalerides, similesque volucres quæ stagna et paludes rimantur.* » (Columelle, liv. VIII, chap. xv. Voir aussi Varron, *De re rustica*, liv. III, chap. xi.

[3] Dans ces régions, il y avait une si grande quantité de colombiers et de volières que la fiente des oiseaux, la *colombine*, comme on disait, était employée pour fertiliser les terres ou comme aliment pour engraisser les bœufs et les porcs.

Quelques-uns y ajoutent d'autres espèces qui se vendent également cher, lorsque les oiseaux sont engraissés : des cailles par exemple et des *miliaria* (oiseaux qui se nourrissent de millet). On y fait arriver l'eau par le moyen d'un conduit ; ou, ce qui vaut encore mieux, on l'y fait serpenter dans de petits canaux assez étroits pour être d'un nettoiement facile. Trop de largeur fait qu'ils se salissent trop vite et occasionne une déperdition d'eau. Il faut que l'écoulement en soit ménagé de façon qu'elle ne séjourne ni ne dépose, ce qui est pernicieux pour les oiseaux. La porte de la volière doit être basse, étroite et avoir la forme de ce qu'on appelle *cochlea* dans les amphithéâtres destinés aux combats de taureaux[1]. Les fenêtres y seront rares, et disposées de manière à ne laisser apercevoir au dehors ni arbres, ni oiseaux ; car cette vue et les regrets qu'elle réveille font maigrir les oiseaux prisonniers. N'y laissez pénétrer de jour que ce qu'il en faut aux grives pour reconnaître où est le perchoir, le manger et l'eau. On enduira portes et fenêtres d'une couche bien lisse de mastic, pour empêcher les rats et autres ennemis de s'introduire dans la volière. L'intérieur des murs sera garni, tout autour, de bâtons à percher et l'on y appuiera, d'un bout, des perches enfoncées de l'autre en terre, et croisées de distance en distance par d'autres perches transversales, à l'instar des *cancelli*[2] du théâtre. On aura soin de mettre, à portée, de l'eau à boire, et des boulettes faites de pâte pétrie avec des figues. Quand on voudra faire une levée de grives, il faudra, vingt jours à l'avance, augmenter la nourriture, et n'y plus employer que de la farine supérieure. (Dans cette espèce de cage devront également se trouver des planches sur lesquelles les oiseaux puissent

[1] Voir p. 5.

[2] Ces cancellis étaient des clôtures à claire-voie.

se poser par voie de supplément ou de diversion aux perches). Attenante à la volière, doit s'en trouver une autre plus petite, dans laquelle on dépose les oiseaux trouvés morts dans la grande ; car il faut que l'intendant puisse toujours rendre compte à son maître du nombre exact confié à ses soins. Les oiseaux qu'on juge en état d'être retirés devront être chassés de la grande volière dans la petite, pourvue à cet effet d'une plus large porte, et qui a plus de jour que la première, avec laquelle elle communique. Quand on a le nombre de grives que l'on veut dans cet endroit appelé *seclusorium*, on les y tue hors de la vue des autres, que ce spectacle pourrait attrister et faire périr elles-mêmes, plus tôt qu'il ne faut pour celui qui spécule sur leur mort. »

Les Romains ne donnaient généralement aux grives de la pâtée de figues que pour les engraisser avant de les prendre pour la table ; leur nourriture habituelle était du millet auquel on ajoutait de temps à autre des myrtilles, des pistaches ou bien des baies d'olivier sauvage, de lierre ou d'arbousier[1].

Les paons et les pintades furent apportés en Italie des îles de la Grèce, de Léros et de Samos en particulier. Ils se répandirent d'abord dans les villes du sud, à Pompéi, par exemple, où on en trouva de nombreuses peintures, sur les murs ; mais ils devaient être encore très rares à Rome, à l'époque de Tibère, puisque nous voyons cet empereur faire mourir un soldat de sa garde pour avoir tué un des paons du jardin impérial. Cependant les Romains ne tardèrent pas à pousser l'acclimatation de ces oiseaux plus loin que ne l'avaient fait les Grecs. A la pintade à caroncules rouges, que leur avaient léguée ces derniers, ils ajoutèrent en effet la pintade à caroncules bleus que

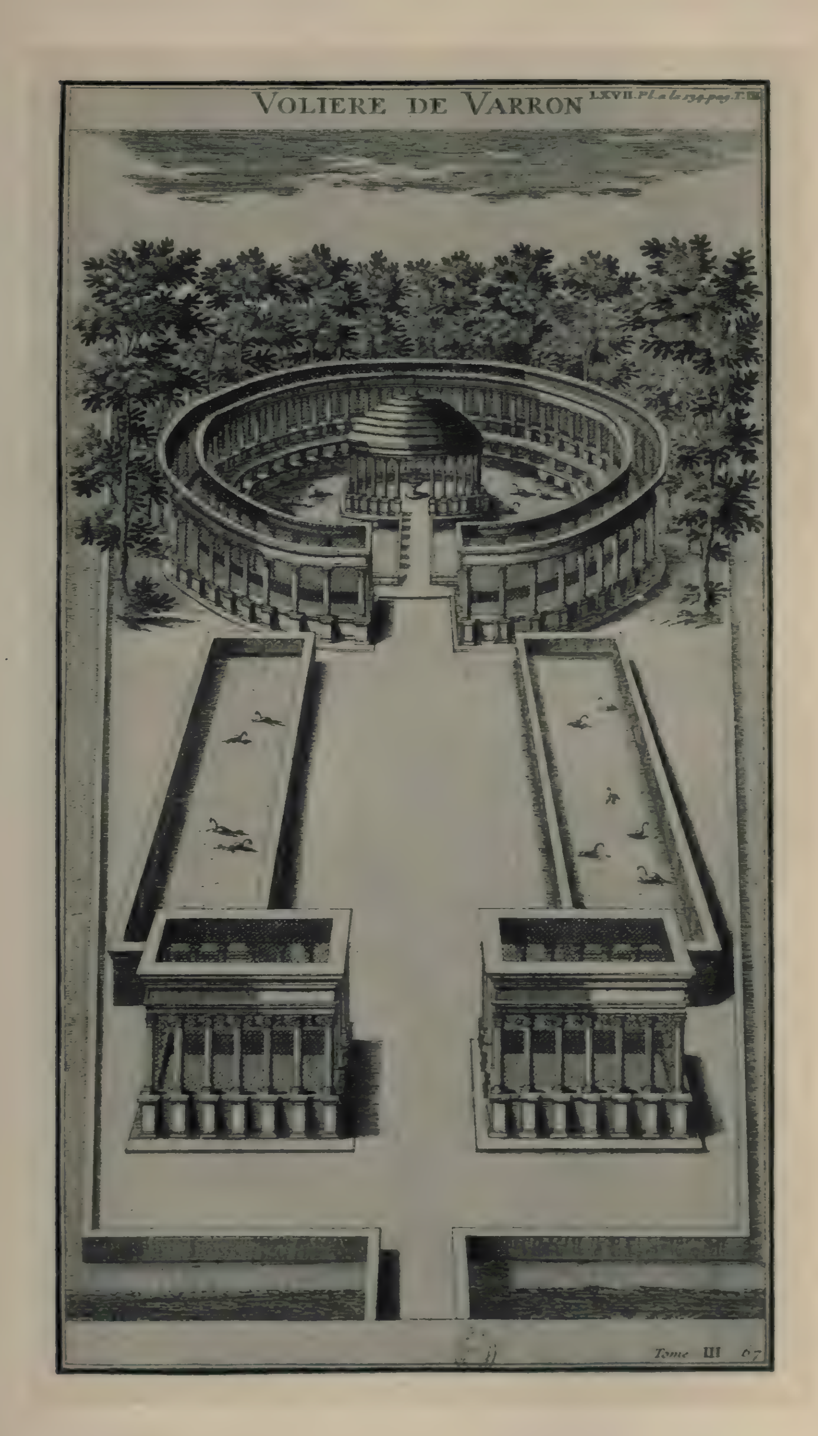
[1] Columelle, VIII, 10.

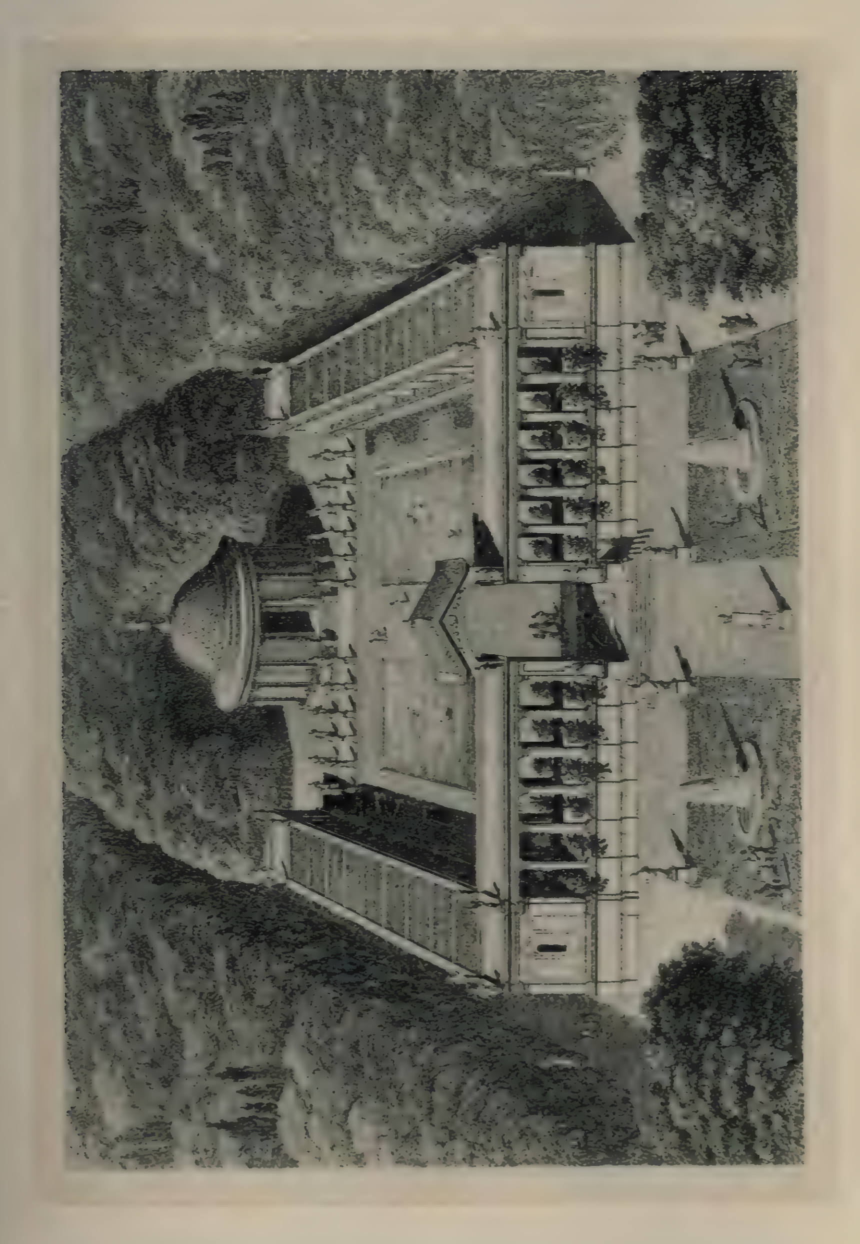
nous ne savons plus domestiquer aujourd'hui. Quant aux paons, ils pullulèrent tellement qu'on en vit des bandes, en liberté, dans les petites îles couvertes de bois que de riches Romains possédaient sur les côtes de l'Italie; bientôt chaque villa en eut son parc d'élevage. Ces parcs étaient[1] des lieux herbeux et boisés, entourés de murs et renfermant deux cabanes : l'une d'elles servant d'habitation au gardien, l'autre, munie de perchoirs et très sèche, formant refuge pour les oiseaux. Des galeries couraient sur trois côtés de la muraille du parc et, sous ces galeries, se trouvaient des enceintes de roseaux pareilles à celles qui surmontaient les colombiers.

Chaque parc était divisé en plusieurs parties par des treillis de roseaux, de telle façon que chacune de ces différentes parties avait deux entrées par côté. Ces petits enclos servaient à grouper les sexes dans la proportion de cinq femelles pour un mâle; les mâles commençaient à entrer en chaleurs à la fin de février, mais on avait soin d'exciter l'ardeur de ces oiseaux en leur donnant, vers la fin de l'hiver, des fèves grillées à une flamme légère; on leur donnait ces graines toutes chaudes, quand ils étaient à jeun, mais seulement tous les cinq jours, et sans dépasser la mesure de six *cyathi*[2] par tête. Quand les femelles étaient sur le point de pondre, ce qu'on reconnaissait en les tâtant souvent avec les doigts, on les enfermait dans les enceintes des galeries que l'on garnissait d'une épaisse couche de paille; les œufs étaient retirés et confiés à des poules couveuses, pour permettre aux paonnes de donner une deuxième et une troisième ponte dans l'année, au lieu de perdre tout leur

[1] Columelle VIII, 11.

[2] Le *cyathus* était une mesure très petite; bien que l'évaluation en mesures modernes change suivant qu'on adopte le système de Galien, de Dioscoride ou d'un autre, l'évaluation généralement adoptée est 0 lit. 0456. (Voir *Dictionnaire des antiquités* de G. Daremberg et E. Saglio.)


VOLIERE DE VARRON
LXVII. Pl. a la 134. pag. T.
Tome III



temps à faire éclore leurs œufs et à élever leurs petits.

V. Varron nous dit que les volières d'agrément furent inventées par un certain Lœnius Strabon qui avait construit dans le péristyle d'une maison de campagne, à Brindes, un exèdre ou salon garni de filets et qu'il avait peuplé d'oiseaux de toute espèce. A la même époque, le célèbre Lucullus faisait édifier à Tusculum, sur les monts Albains, une grande volière au centre de laquelle se trouvait une salle à manger; il pouvait y venir prendre le plaisir de la bonne chère, et jouir doublement du spectacle de ses grives, ici rôties et dressées sur un plat, là voltigeant prisonnières autour des fenêtres[1].

Toutes les villas des riches Romains eurent probablement leurs volières, mais la mieux connue, et sans doute une des plus belles, est celle que Varron fit construire dans sa villa de Casinum (aujourd'hui *Cassino*), à mi-route entre Rome et Naples[2]. Marcus Terentius Varron, ami intime de Cicéron et son condisciple à Athènes, était un riche Romain qui consacrait à l'étude les loisirs que lui laissaient la politique et la guerre. Il aimait tout particulièrement la nature, les champs et les bêtes; aussi voulut-il, en bon pythagoricien, être enseveli dans un lit de feuilles de myrte, d'olivier et de peuplier noir[3]. Il avait fait élever sa volière en un endroit situé entre les petites rivières Vinius et Casinus que l'on peut reconnaître encore aujourd'hui.

[1] Varron, III, 4.

[2] Pline, XXXV, 46.

[3] La description que Varron donne lui-même de sa volière (*Traité d'agriculture*, III, 5), est si complète, qu'elle a permis aux artistes de la reconstituer; malheureusement, elle renferme aussi d'importantes lacunes; aussi les diverses restaurations qu'on a faites, sont-elles loin de se ressembler entre elles. Nous en connaissons deux: celle de Pirro Ligorio, qui a été reproduite par Montfaucon (III, 1re part., p. 132, pl. LXVII), et celle de Dezobry (IV, p. 60); c'est l'interprétation de ce dernier auteur que nous suivons ici.

« Au bas de la ville de Casinum, écrit Dezobry, coulait un large fleuve à l'eau claire et profonde, et qui traversait la villa entre deux quais de pierre. Une allée découverte en longeait le cours. C'est en remontant cette allée vers la plaine, dans un endroit fermé à droite et à gauche de murailles, que se trouvait la Volière. Son plan formait un parallélogramme de 48 pieds de large et de 72 de long terminé par un hémicycle de 27 pieds d'ouverture.

« Sur la ligne inférieure du parallélogramme, s'élevait un portique couvert qui en occupait toute la largeur. Il était en colonnade double entièrement à jour, avec un petit arbuste dans chaque entre-colonnement; c'était l'entrée de l'enceinte de la Volière, au-devant de laquelle s'étendait un vaste vestibule carré.

« Au delà de ce portique, on en trouvait, à droite et à gauche, deux autres, en retour, qui se raccordaient avec ses extrémités, de sorte que le tout formait comme une galerie à trois côtés. Ces portiques latéraux étaient également en double colonnade à jour; mais comme ils servaient de volières, leurs entre-colonnements étaient fermés avec des filets de chanvre tendus de l'épistyle au stylobate. Ils étaient à ciel ouvert, et un pareil filet leur servait de voûte. Il y avait, à chaque extrémité, un pavillon fermé, où les oiseaux pouvaient s'abriter. Ces spacieuses et magnifiques cages étaient remplies de toutes sortes d'oiseaux auxquels on jetait à manger au travers des filets. Un petit ruisseau leur portait une eau claire. Devant les portiques-volières, dans l'intérieur du parallélogramme, brillaient deux piscines oblongues, séparées par une allée. Elles commençaient à l'entrée du vestibule et se prolongeaient jusqu'à l'hémicycle, où s'élevait une espèce de temple ou pavillon circulaire porté sur une double colonnade à jour. Il y avait un espace de 5 pieds

entre les colonnes extérieures qui étaient en pierre, et les colonnes intérieures qui étaient en bois de sapin, et très sveltes. Des filets de nerfs formaient la paroi du pavillon et remplissaient les entre-colonnements extérieurs ; des filets de chanvre, les entre-colonnements intérieurs ; de sorte que l'on jouissait de la vue d'un bois très épais et très sombre, qui était placé derrière, sans que les oiseaux puissent s'échapper. Des gradins entre les deux colonnades formaient comme un petit théâtre pour les oiseaux. De plus, les colonnes portaient une grande quantité de mutules qui servaient de perchoirs.

« Cette volière était destinée principalement aux oiseaux chanteurs, tels que les rossignols et les merles. Un petit canal leur fournissait de l'eau, comme dans les premiers portiques, et on leur jetait à manger au travers du filet.

« Un bassin circulaire, du milieu duquel sortait une petite île, occupait le centre du pavillon. Ce bassin n'arrivait pas jusqu'au pied des colonnes : il en était séparé par un socle de pierre plus bas que le stylobate de la colonnade, large de 5 pieds et élevé de 2 au-dessus du niveau de l'eau. On pouvait se promener dans cet endroit, ou bien y ranger des coussins quand on voulait y prendre le repas. A cet effet, il y avait, au centre de l'île, une colonnette portant une roue radiée, à l'extrémité des rayons de laquelle, au lieu d'un cercle, se trouvait adaptée une table mobile, creuse comme un tympan. Un jeune esclave suffisait pour la faire tourner, et les mets placés dessus venaient se présenter devant les convives. Le pourtour de cette table était encore garni de petits robinets dont les uns donnaient de l'eau froide et les autres de l'eau chaude.

« Le bassin circulaire et les piscines communiquaient ensemble par des canaux ménagés sous la maçonnerie, et

assez grands pour livrer passage à des canards qui se jouaient sur leurs belles eaux.

« Dans la coupole du pavillon on pouvait voir l'étoile Lucifer pendant le jour et, le soir, l'étoile Hespérus, se mouvant à la naissance de cette voûte hémisphérique, de manière à marquer les heures.

« Au milieu de ce même hémisphère était tracée la rose des huit vents. Une tige, portant à sa partie inférieure une aiguille, et, à sa partie supérieure, une girouette élevée au-dessus du dôme, et bien exposée au vent, indiquait intérieurement de quel côté le vent soufflait. »

La villa de Varron fut pillée en l'an 47 par l'armée de Marc-Antoine, et le célèbre triumvir s'y livra lui-même à des orgies que lui reproche Cicéron[1]. Si Varron perdit alors toutes ses richesses, si les oiseaux de sa volière disparurent, les bâtiments de celle-ci au moins, en furent respectés, car on en montrait encore les ruines à de Montfaucon lorsque ce bénédictin visita le mont Cassin, près de dix-sept siècles plus tard[2].

VI. L'élevage des poissons, chez les Romains, suivit à peu près une marche parallèle à celui des oiseaux. Au temps de la République, les villas possédaient, dans le voisinage de leur oisellerie, des aquariums ou piscines dans lesquels ils élevaient des poissons d'eau douce pour la table ou pour le commerce. Les anciens Romains avaient acquis une grande habileté dans cet élevage ; ils étaient allés jusqu'à pouvoir acclimater et peut-être même à faire reproduire des loups marins, des dorades et d'autres espèces marines dans leurs élevages des lacs d'Étrurie.

Dès la fin de la République, le luxe s'étendit naturellement des volières aux piscines, qui devinrent de véri-

[1] *Philippiques*, II, 40.

[2] III, p. 132.

tables monuments. A Rome, on citait les bassins à poissons (*Stagnum*) qui furent creusés au Champ de Mars et ceux du parc de la Maison dorée de Néron, à l'endroit même où l'on construisit plus tard le Colisée[1]. Dans les maisons de Pompéi, l'on sait, par les auteurs, que les bassins de l'atrium et du péristyle contenaient souvent des poissons vivants, et certaines peintures de cette ville, en particulier celles de la maison du Faune et de la maison de l'Ours, nous apprennent que les Pompéiens possédaient de véritables aquariums où ils nourrissaient toutes sortes de poissons en même temps que des mollusques et des crustacés. On peut même voir, dans le jardin d'une des maisons situées tout près de la Basilique, au sud, un profond vivier rectangulaire où l'on accède par deux grandes marches ; au pied de la dernière marche se trouve une double série d'orifices circulaires qui conduisent dans des logettes de poterie enfouies en terre et où les poissons pouvaient venir se mettre à l'ombre, au moment de la grande chaleur du jour[2]. Une piscine plus vaste encore a été mise à jour également, à Herculanum, dans le jardin d'une villa qui s'étendait du forum au bord de la mer. C'était un bassin de forme rectangulaire qui avait 252 palmes de long sur 27 de large[3] ; ses deux extrémités se terminaient en demi-cercle et ses bords étaient ornés d'une rangée de colonnes de briques revêtues d'une couche de stuc. Ces colonnes

[1] Tacite *Ann.* XV, 37, 42 et Suétone *Nér.* 31.

[2] A Timgad, on a découvert une disposition de viviers encore plus ingénieuse. Le bassin comprenait deux étages communiquant entre eux par des trous obliques creusés dans les dalles qui séparaient les deux étages et que l'on pouvait fermer au moyen de bouchons en pierre ; ainsi les poissons pouvaient passer facilement d'un étage à l'autre ; c'est à l'étage inférieur que se trouvaient les refuges latéraux semblables à ceux des bassins de Pompéi. (Voir : Bœswillwald, Cagnat et Ballu, p. 331, fig. 161 et 162.)

[3] Ces données et les suivantes sont prises à Winckelmann (p. 39 et 201). La palme, mesure encore usitée aujourd'hui en Italie, est de la longueur de la main et du poignet, c'est-à-dire d'environ 20 à 25 centimètres.

supportaient elles-mêmes des traverses en bois qui s'appuyaient, d'autre part, contre le mur de clôture du jardin ; au-dessous, se trouvaient des plantes grimpantes, des berceaux de feuillages, des parterres de fleurs ; enfin, entre les colonnes, le propriétaire de cette villa avait fait placer des bustes et des statues de femmes en bronze qui furent retrouvés en place[1]. Des cabinets de verdure étaient dispersés, de place en place, sous le portique fleuri qui entourait la piscine, et quelque barque légère permettait sans doute de se promener sur l'eau, comme le montre la peinture d'un autre grand bassin de Pompéi[2].

Mais c'est à Pouzzoles et à Baïa que l'on pouvait visiter les piscines les plus célèbres : celles d'Hortensius, de César, de Lucius Lucullus, de Sergius Orata, d'Antonia, femme de Drusus, et de Domitia, tante de Néron. Dans les plus vastes piscines, chaque espèce de poisson avait son bassin particulier dont le fond était de vase, de sable, de rochers nus ou couverts d'algues, suivant les habitudes des espèces considérées. Le long des parois étaient ménagées des retraites simples ou contournées en pas de vis, les premières pour les poissons à écailles, les secondes pour les murènes ; la communication de l'aquarium avec la mer se faisait directement et à l'air libre, ou bien, comme chez Lucullus, par le moyen de canaux souterrains.

Les piscines de ce célèbre consul, que nous pouvons prendre comme exemple, étaient situées au bas de sa villa, dans l'île de Nésis, la Nisida actuelle ; elles se divisaient en piscines d'hiver et piscines d'été, Lucullus ayant voulu que ses poissons fussent traités, disait-il, comme les

[1] Ces statues, que l'on transporta alors au musée de Portici, ressemblaient beaucoup aux statues de nymphes que Longus place également dans son *Daphnis et Chloé* autour d'un bassin (liv. I, p. 6, de l'édit 1825 de Courier) ; elles lui ont peut-être servi de modèle.

[2] M. Rostowzew, tab. 5.

troupeaux des villas auxquels on donne un double pâturage. Les piscines d'été se composaient d'abord de sept ou huit grands bassins creusés profondément dans le tuf dont l'un avait 63 mètres de long sur 25 mètres de large, les autres, 7 mètres de large sur 29^{m},50 de long; venait ensuite une vaste caverne de 210 mètres d'étendue où les poissons pouvaient se réfugier pendant les plus grandes chaleurs. Les piscines d'hiver, situées à l'occident, occupaient tout un petit golfe endigué. Ici les constructions étaient si grandioses, que l'on avait comparé Lucullus à Xerxès perçant le mont Athos pour faire passer sa flotte. Après sa mort les poissons de ses viviers se vendirent 4 millions de sesterces (840.000 fr.) [1].

Ces grands pisciculteurs romains se prenaient parfois d'une affection particulière pour telle ou telle espèce de poisson : Hortensius s'occupait surtout de surmulets, Vedius Pollion, Crassus et Hirrius de murènes, C. Sergius Orata de dorades [2]. Ils dépensaient à ces élevages des sommes énormes et montraient même parfois, pour leurs élèves, des passions extraordinaires. Hortensius, par exemple, « occupait continuellement une foule de pêcheurs à prendre des petits poissons pour les donner à manger à ses surmulets. Outre cela, quand l'agitation de la mer ne permettait point d'aller à la pêche, il faisait jeter dans ses piscines du poisson salé, des morceaux de pain bis,

[1] Plutarque. *Vie de Lucullus*, et Pline, IX, 80.

[2] Sergius Orata, le premier, forma des parcs à huitres, (*Ostriaria*) près de sa villa de Baïa ; il fit ensuite parquer, dans le lac Lucrin, les huitres sauvages de la côte de Brindes, et ses parcs restèrent une des curiosités du pays pendant tout le temps de l'Empire. Ils sont figurés, de même que ceux de Néron, sur deux vases antiques qui sont décrits de seconde main par Günther, et par Ch. Dubois (p. 199 et 208) ; on y voit, en particulier, que les huitres étaient déjà cultivées par la méthode des pergolères, c'est-à-dire fixées à des pieux ou à des cordes. Au IVe siècle, Ausone parle encore de ces parcs et le souvenir en persista jusqu'au moyen âge. (Dubois, p. 211). Du reste, le lac Lucrin, qui n'est guère qu'un étang et n'est séparé de la mer que par une simple bande de sable, fournit toujours des huitres renommées.

ou bien des fruits coupés par morceaux, tels que des figues vertes ou sèches, des amandes concassées, des sorbes bouillies, du fromage mou, du lait caillé ; jamais ses troupeaux aquatiques ne manquaient de provisions, alors même que les pêcheurs ne pouvaient amener de poissons au rivage pour la nourriture du peuple. Hortensius, disait-on, aurait plutôt consenti à tirer de son écurie des mules d'attelage pour les donner, qu'un seul vieux barbeau de sa piscine. La santé de ses poissons lui était plus chère que celle de ses esclaves ; lorsque les premiers étaient malades, il s'inquiétait bien plus qu'ils n'eussent point d'eau trop froide que d'en voir boire aux derniers. Il taxait d'incurie Marcus Lucullus, frère de Lucius, et professait un souverain mépris pour ses piscines, parce que l'on n'y trouvait point, du moins à une certaine époque, des quartiers de rafraîchissements pour l'été, et qu'il laissait, disait-il, ses poissons dans une eau croupissante et dans des lieux malsains [1].

Un autre richissime romain, C. Hirrius, éleva chez lui une si grande quantité de murènes qu'il put en fournir 6.000 à César pour les festins qu'il donna au peuple lors de son triomphe. Vedius Pollion estimait les siennes plus que la vie de ses esclaves [2]. Et l'on vit un homme réputé par sa sagesse, le sénateur Crassus, se passionner tellement pour une de ses murènes qui venait à sa voix manger dans sa main, qu'il la parait de pendants d'oreilles et de colliers de perles comme une jeune fille. Quand cette murène mourut, il prit le deuil et la pleura comme il eût pleuré son enfant. C'est sans doute à des exemples

[1] Nous renvoyons ici, pour plus de détails, à Dezobry, t. IV, p. 44 et suivantes.

[2] Pline (IX, 39). Un jour, qu'il recevait son ami Auguste, il ordonna de jeter à ses murènes un esclave qui venait de briser un vase précieux. Mais l'empereur fut tellement indigné de cet ordre, qu'il fit grâce de la vie à l'esclave et ordonna à Pollion de combler sa piscine (Senèque. *De Ira*, III, 40).

de ce genre que Cicéron faisait allusion quand il écrivait à son ami Pomponius Atticus : « Nos grands croient toucher le ciel du doigt, quand ils ont dans leurs piscines de vieux barbeaux qui viennent manger à la main, et ils ne se soucient nullement des affaires de l'État. Ils sont assez fous pour s'imaginer qu'ils conserveront leurs piscines quand il n'y aura plus de République. »

CHAPITRE IV

LES GRANDES MÉNAGERIES DES ROMAINS. COMBATS DE L'AMPHITHÉATRE

1. **Les premières ménageries en Italie. — Origine et développement des spectacles de combats d'animaux.**
2. **Moyens employés par les Romains pour peupler leurs ménageries. — Pourvoyeurs d'animaux.**
3. **Les différentes sortes de ménageries à Rome. — Ménageries des Empereurs.**
4. **Entretien des ménageries. — Gardiens d'animaux. — Dompteurs. Bêtes féroces apprivoisées.**
5. **Diverses utilisations des ménageries romaines. — Les amphithéâtres et leurs ménageries.**
6. **Jeux d'animaux à l'amphithéâtre : Exhibitions et combats d'animaux. Chasses et Naumachies. — Hommes et femmes condamnés aux bêtes.**
7. **Les bestiaires et leurs exploits. — Fin des ménageries romaines.**
8. **Liste des animaux qui ont vécu dans ces ménageries.**

I. Les premières ménageries d'animaux exotiques qui parurent en Italie furent les ménageries ambulantes des prêtres de Cybèle et d'Isis, débarquées d'Égypte ou de Grèce ; puis vinrent de simples montreurs de bêtes féroces, des bateleurs (*circulatores*) qui allaient partout accompagnés de lions, d'ours, de singes, de serpents etc., quémandant leur vie et celle de leurs animaux[1]. Plusieurs sculptures ou peintures antiques ont représenté quelques scènes de ce genre, et l'on connaît l'histoire de l'esclave Androclès qui, après la scène de l'amphithéâtre, passa le reste de sa vie allant de ville en ville, tenant son lion

[1] Voir la Loi dernière, au Digeste : *de extraordinariis criminibus.*

attaché par une simple courroie ; on donnait de l'argent à l'homme, on jetait des fleurs sur la bête, et chacun disait : « Voici le lion qui a donné l'hospitalité à l'homme ; voici l'homme qui a guéri un lion »[1].

Ce fut en l'an 273 avant Jésus-Christ que les Romains virent pour la première fois de grands animaux venus de pays lointains : c'étaient quatre éléphants que le consul Curius Dentatus avait pris au roi d'Épire, Pyrrhus, à la bataille de Tarente. Dix ans plus tard, un autre consul, L. A. Metellus, faisait paraître, dans son cortège triomphal, 142 éléphants de guerre carthaginois que le Sénat ordonnait de tuer, ne sachant qu'en faire. La tuerie se fit à coups de flèches et de javelots devant le peuple romain assemblé ; c'était là divertissement nouveau, passionnant pour ces hommes rompus aux spectacles de la guerre, de nature encore rustre, durs à eux-mêmes autant qu'aux autres et plus avides de combats sanglants que de jeux de l'esprit[2]. Aussi lorsque Marcus Fulvius Nobilior revint victorieux en 185 de sa campagne d'Étolie, ce guerrier ne trouva rien de mieux, pour flatter ce goût naissant, que de faire chasser et tuer dans le cirque, des lions et des panthères qu'il avait rapportés avec lui. Seize ans plus tard, en l'an 169, c'étaient 63 panthères et 40 ours que Scipion Nasica et Publius Lentulus offraient, de la même façon, au peuple romain. Enfin l'on vit L.E. Paullus, après la défaite de Persée, en 168, faire écraser sous les pieds de ses éléphants les soldats étrangers déserteurs de son armée, et Scipion Emilien, après la destruction de

[1] L'histoire d'Androclès fut rapportée, par un témoin de la scène, à Aulu-Gelle qui nous la raconte dans ses *Nuits attiques* (éd. Charpentier, V, 14, — éd. Blanchet, I, 267). Comme peinture, signalons seulement un singe savant et son conducteur représentés sur les murs d'une maison de Pompéi, aujourd'hui au musée de Naples, et reproduite par Gusman, p. 285.

[2] Les combats de gladiateurs existaient du reste déjà, depuis longtemps, en Italie. (Voir J. Sabatier, p. 53.)

Carthage, en 146, livrer aux bêtes les soldats déserteurs, dans les fêtes qu'il donna alors au peuple[1].

Dès lors la coutume des combats d'animaux se répandit dans toute l'Italie. Elle existait peut-être depuis longtemps déjà, car, si l'on en croit l'opinion qui avait cours au temps de Cassiodore, ces genres de spectacles auraient été introduits de Scythie avec le culte de la Diane de ce pays, de cette déesse que Cassiodore appelle la triple déité : Proserpine-Luna-Diane[2]. En tout cas partout dans les petites villes, dès le second siècle av. J.-C., c'étaient des chasses de cerfs, de daims, de lièvres ou de quelque autre animal paisible du pays ; ou bien, c'étaient des chiens que l'on s'amusait à lancer contre des ours ou des sangliers, ou des hommes qui luttaient de force et d'adresse contre des taureaux sauvages. A Rome et dans les autres grandes cités, l'on vit naturellement des spectacles plus grandioses. Sylla, ayant reçu des lions de Bocchus, roi de Mauritanie, fit tuer en une grande chasse, lors de sa nomination à la prêture, 100 lions mâles ; puis, un peu plus tard, ce fut Pompée qui fit paraître, sur l'arène, 600 lions dont 315 mâles, 18 ou 20 éléphants, un lynx, une guenon d'Éthiopie et un rhinocéros unicorne, le premier qu'on ait vu à Rome; enfin, pour en finir avec le temps de la République, il faut citer le nom de César qui institua les premiers combats de taureaux que l'on ait vus à Rome et qui fit sacrifier une girafe et 400 lions, immédiatement après la fête de la consécration de son forum[3].

[1] Valère Maxime, liv. II, ch. VII, 13 et 14.

[2] Cassiodore L. V. Ep. 42.

[3] Le chiffre de 400 lions est donné par Pline (VIII, 45). Dion Cassius, qui rapporte le même fait, s'exprime ainsi au sujet du nombre des animaux : « Vouloir en faire l'énumération ce serait tomber dans un récit fastidieux, sans peut-être atteindre la vérité, car généralement on exagère ces sortes de choses... Mais je vais parler de la girafe parce que ce fut alors la première

Ces coutumes prirent un développement prodigieux au temps de l'Empire. Non seulement les empereurs, mais encore tout citoyen, recevant les honneurs du triomphe, ou prenant une charge publique, furent obligés d'offrir au peuple, comme don de joyeux avènement, des exhibitions et des chasses d'animaux féroces, à Rome ou dans leur résidence[1]; puis cette coutume devint tellement générale que tous les riches citoyens possédèrent des ménageries et donnèrent des jeux d'animaux à l'occasion d'événements privés tels que ceux d'un mariage ou de funérailles.

II. Les ménageries romaines furent alimentées par des cadeaux de princes étrangers[2], mais surtout par les captures que les gouverneurs des colonies romaines faisaient faire, sur l'ordre des empereurs ou pour plaire à leurs amis. C'est ainsi que Cicéron, alors qu'il était proconsul en Cilicie, province d'Asie-Mineure, fut sollicité maintes fois par son ami Cælius, un questeur de Rome. « Vous n'avez pas reçu de moi, lui écrivait celui-ci, au mois de septembre de l'an de Rome 702, une seule lettre où je ne

qui parut à Rome... » (XLIII, 22 et 23.) Le même auteur nous apprend encore que César, le soir du quatrième jour de son triomphe, en l'an 46, se fit reconduire en litière, chez lui, au milieu du peuple presque tout entier qui lui faisait cortège et d'un grand nombre d'éléphants portant des flambeaux.

[1] Les politiques s'en servaient même pendant la campagne électorale pour obtenir d'être élus. Un exemple de cette sorte de corruption vient de nous être révélé par Héron de Villefosse dans la séance du 23 mars 1910 à l'*Acad. des Inscr. et Belles L.* En l'an 133, sous le règne d'Adrien, un certain Aurelianus, pour parvenir à la magistrature suprême de Carthage, avait promis de donner à la ville une somme de 200.000 sesterces; il avait versé, en outre, au Trésor municipal, une somme de 38.000 sesterces, et mettant le comble à ses libéralités, pendant quatre jours il avait offert à ses concitoyens, dans l'amphithéâtre, le spectacle de combats de gladiateurs et de chasses de bêtes féroces africaines. Ce genre de corruption électorale était alors, paraît-il, parfaitement licite.

[2] Auguste, par exemple, reçut des éléphants que lui amenèrent des ambassadeurs de Chine et de Perse (A. Florus, l. IV, § 12). Plus tard, Dioclétien, Théodose et Aurélien, reçurent des animaux des rois de Perse (Friedländer, II, p. 146).

vous aie parlé de panthères. Il serait bien honteux que Patiscus en eût envoyé dix à Curion, et que je n'en obtinsse pas un plus grand nombre de vous, qui pouvez en tirer de quantité d'endroits. Curion m'a donné celles de Patiscus et dix autres qu'il avait reçues d'Afrique ; car sa libéralité ne se borne pas à donner des maisons de campagne. Pour vous, si vous avez la bonté seulement de vous souvenir de ma prière, et de donner des ordres aux Cybirates et en Pamphylie, où l'on dit qu'il s'en prend beaucoup, vous m'en procurerez autant qu'il vous plaira... Aussitôt que les panthères seront prises, vous avez, pour les nourrir et les transporter, les gens que j'ai envoyés pour le billet de Sittius ; et je pourrai même vous en envoyer d'autres si vos lettres me donnent quelque espérance. »

A une lettre semblable, Cicéron répondait de Laodicée, le 4 avril de l'année suivante :

« Je vous fais chercher soigneusement des panthères par ceux qui sont accoutumés à cette chasse : mais il s'en trouve fort peu, et l'on prétend que le peu qu'il y en a se plaignent d'être les seules créatures à qui l'on dresse des embûches dans ma province ; aussi dit-on qu'elles sont résolues de passer dans la Carie. On ne laisse pas d'en chercher avec soin, et Patiscus s'y emploie particulièrement. Tout ce qu'on en pourra trouver sera pour vous ; mais je ne sais point encore combien l'on en a pris jusqu'à présent[1]. »

[1] Voir : *Lettres de Cicéron*, éd. Panckoucke.

Il faut lire encore, sur le même sujet, les lettres dans lesquelles on voit le consul romain Symmaque, s'occuper, en l'an 391, de se procurer des animaux pour les fêtes qu'il donnait alors en l'honneur de son fils Memmius. Symmaque écrit à ses amis en Espagne, dans les Gaules, en Afrique, et cela un an d'avance ; il envoie un peu partout des serviteurs, des hommes de confiance pour avoir des chiens d'Ecosse (*canes scotici*), des chevaux, des ours, des lions, des léopards, des crocodiles. Et on voit, dans ces lettres, les difficultés qu'il y avait à surmonter pour ramener tous ces animaux à Rome. Sur seize chevaux que lui donne un de ses amis, par exemple, cinq sont morts en route et les autres paraissent malades ; les crocodiles débarquent,

Les gouverneurs, ainsi sollicités, réquisitionnaient les gens du peuple, ou bien s'adressaient à des trafiquants d'animaux sauvages[1] qui avaient un droit de chasse illimité sur tout le territoire de l'Empire, sauf pour les éléphants et plus tard pour les lions, animaux réservés à l'Empereur. On capturait les hippopotames sur les bords du Nil où, du temps de Pline encore, ils venaient ravager les champs cultivés jusqu'à la hauteur de la préfecture de Saïs[2]; on trouvait encore d'innombrables lions dans les massifs de roseaux et les jungles de la Mésopotamie et de l'Hyrcanie; la Perse regorgeait toujours de tigres et d'autres bêtes féroces que l'on prenait au moyen de filets et de torches enflammées, de pièges amorcés ou de fosses recouvertes de branchages, et dont on arrêtait immédiatement la férocité en leur jetant une draperie sur la tête[3]; en Numidie on prenait, de la même manière, de grandes quantités d'ours et on chassait les onagres au lasso; plus loin, en Mauritanie, on capturait les panthères au piège et des cavaliers lancés sur des chevaux infatigables enserraient d'immenses troupeaux

mais ils ne veulent pas manger et on est obligé de les tuer ; les ours sont bien envoyés, mais il n'arrive que quelques petits oursons amaigris par le jeûne et la fatigue ; quant aux lions, on n'en a plus de nouvelles. (*Symmachus-Epistolæ* II, 26, 76, 77, — IV, 12, 58, 59, 63, 72, — V, 20, 21, 22, 46, 56, 59, — VI, 42, 43, — VII, 59, 121, — IX, 12, 15, 20, 21, — X, 11, 14, citées *in* Wallon III, p. 544, et G. Boissier, *a*, II, 201.)

[1] Symmaque, par exemple, parle d'*ursorum negotiatores*. *Epistolæ*, V, 62. Il y avait encore, dans les colonies romaines, nombre de chasseurs de bêtes pour le commerce des pelleteries, alors très florissant ; on appelait ces chasseurs *Parthiarii*, parce qu'ils travaillaient surtout au centre de l'Inde, dans la Parthie, mais Rome tirait aussi ses peaux du Caucase, des provinces situées au nord et au sud de la mer Noire, de Tauris, à l'embouchure du Don, etc. (Millin, *Monumens*, I, 354.)

[2] Achille Tatius IV, 2 et suiv. nous apprend la manière dont on se servait pour capturer ces animaux, en les attirant dans des fosses.

[3] « On ne saurait croire à quel point le moindre voile jeté sur la tête d'un lion abat sa férocité : il se laisse enchaîner sans résistance, comme si toute sa force était dans ses yeux. » Pline, liv. VIII, ch. XXI. Voir aussi Oppien (livre IV), qui décrit en détail la capture des lions.

d'autruches dans des cercles de plus en plus étroits. En Europe, les chasses n'étaient guère moins fructueuses ; on se rendait maître des ours, des sangliers, des cerfs, des loups, et des renards, au moyen de glu[1], ou bien en les arrêtant par des filets légers ornés de plumes rouges et blanches flottant au vent[2] ; les grandes forêts de la Germanie regorgeaient de bisons, les bords du Rhin de sangliers, l'Écosse de bœufs sauvages et de chiens féroces qui savaient tenir tête aux tigres et aux lions. Partout enfin, on faisait la chasse des petits oiseaux au moyen de gluaux, et des paysans, déguisés avec une peau de chèvre et marchant à quatre pattes, savaient pousser habilement des compagnies de perdrix dans de grands pièges dont ils pouvaient fermer l'ouverture, à distance, au moyen d'une longue corde[3].

Ces grandes captures d'animaux vivants nous sont connues non seulement par les récits des auteurs contemporains, mais encore par des tableaux de l'époque, en particulier par deux mosaïques de l'Afrique ancienne, qui méritent ici une mention toute spéciale. L'une de ces mosaïques a été découverte en 1909, à Bône, là où elle se trouve encore aujourd'hui, dans les ruines d'une luxueuse villa romaine de l'antique Hippone (*Hippo regius*) qui est peut-être la villa proconsulaire dont parle saint Augustin dans ses Confessions[4]. Elle représente le

[1] Pour les ours surtout. Martial, *de Spect.*, Epigr. XIII.

[2] Nemesien. *Cynég.* 303 et suivantes.

[3] Ces dernières scènes sont figurées dans des mosaïques romaines d'Utina, décrites et reproduites par P. Gauckler. *a.* pl. XXII.

[4] Les ruines de cette villa se trouvent dans la propriété de Mme Gabrielle Dufour, au lieu dit du Fortin. La mosaïque, qui est dans un excellent état de conservation, mesure 6 mètres de long sur 3m,50 de large, sans le cadre. Voir aussi une mosaïque des bains de Pompeianus, à l'Oued Atmenia, en Algérie. On trouvera la bibliographie et une courte description de ces mosaïques dans l'*Inventaire des mosaïques de l'Afrique romaine*. Enfin, pour connaître les animaux que les Romains pouvaient alors se procurer en Afrique, voir Tissot. t. I, p. 321 et suiv.



moment le plus émouvant de la chasse. Les rabatteurs ont fini leur tâche ; il s'agit maintenant de faire entrer les divers animaux rassemblés dans une enceinte où on pourra plus facilement les isoler et les prendre. A gauche du tableau, des hommes portant le costume numide, les uns à cheval, les autres à pied et tous armés de lances et de boucliers, pressent activement des antilopes leucoryx, et des autruches, pour faire entrer ces animaux dans un vaste enclos circulaire formé de branchages, entouré de filets et où se trouvent déjà des lions et des panthères. Ces dernières surtout paraissent furieuses d'être prises ; l'une d'elles a terrassé un homme qui se défend à grand-peine avec son bouclier, les autres bêtes féroces bondissent tout autour de l'enclos pour essayer de s'échapper ; mais elles sont arrêtées de ce côté par les rabatteurs qui, écartant les feuillages et se protégeant de leur bouclier[1], agitent vers les animaux de longues torches allumées. Cette scène principale est pleine de vie, et représentée vraiment de main de maître. Elle est complétée par d'autres tableaux plus petits, mais tout aussi intéressants. Ce sont d'abord trois enclos annexés au grand enclos central et où les chasseurs ont déjà isolé plusieurs groupes d'animaux, gardés peut-être comme appâts : dans l'enclos supérieur, des ânes sauvages, aujourd'hui disparus de cette partie de l'Afrique et reconnaissables aux deux bandes noires parallèles qui coupent leurs épaules et aux fines rayures de leurs cuisses ; dans l'enclos du milieu, des mouflons, sortes de moutons à crinière, encore très communs actuellement dans l'Aurès ; dans l'enclos du bas, qui communique avec le champ de capture par des portes ouvertes ou par une cage, des bubales, ou vaches berbères, dont l'espèce n'est plus représentée aujourd'hui

[1] On retrouve les mêmes rabatteurs dans une chasse aux lions du sépulcre de Nason (Montfaucon, *a*, III, 2e part., pl. 182).

que dans l'ouest de l'Afrique septentrionale. Dans l'angle supérieur droit de la mosaïque, l'artiste a représenté un parc d'animaux (un thériotropheion, comme l'indique le mur crénelé qui le limite en bas[1]) dans lequel courent trois animaux dont un est pris au lasso par un cavalier. Au-dessous du mur, un rocher à l'abri duquel deux hommes paraissent en train de manger; dans l'angle inférieur, se voit une tente d'étoffe pourpre devant laquelle un Gétule, vêtu d'une chemisette blanche, prépare le repas des chasseurs; enfin, à l'opposé, dans l'angle de gauche, des hommes apportent une cage sur un chariot.

L'autre mosaïque, qui est un peu plus petite, provient d'Utique et se trouve aujourd'hui au British Museum[2]. La scène qu'elle représente est plus difficile à interpréter que les précédentes; elle nous semble montrer les préliminaires d'un embarquement d'animaux sauvages capturés, ou, peut-être encore, une battue à l'abreuvoir. On y voit, en effet, quatre hommes montés dans deux barques et tendant, au bord de l'eau, les deux extrémités d'un grand filet qui encercle une panthère, un sanglier, un cerf, une autruche et d'autres animaux; un chien empêche ces animaux de s'échapper de l'enclos.

Quand ces grandes chasses étaient terminées, dit un poète latin du IVe siècle[3], quand tout ce qui porte dents redoutables, superbe crinière, bois majestueux ou soie hérissée avait été pris, on enchaînait quelques-uns de

[1] Ce mur est bien de même forme, en effet, que celui du médaillon contorniate que nous figurons, mais ses créneaux sont surmontés ici d'une petite construction particulière qu'on ne retrouve pas sur celui du médaillon.

[2] N° 29, dans l'escalier qui conduit du vestibule égyptien au premier étage. Voir aussi, au même endroit, (n° 1) une mosaïque de Carthage représentant un cavalier lançant le lasso à un cerf.

[3] Claudien, *Eloge de Stilicon*, v. 333 et suiv., éd. Nisard, p. 642 et suiv. Ajoutons encore que, pour s'opposer à la destruction complète des animaux, une loi vint faire défense aux particuliers de chasser les lions dans les forêts

ces animaux dans des filets ; on plaçait les autres dans des cages formées de branches avec leur feuillage, et l'on se mettait en route pour Rome, soit par eau, soit par terre[1]. C'étaient alors d'immenses convois d'animaux : des barques et des vaisseaux qui descendaient les fleuves et sillonnaient les mers, ou bien des chars nombreux qui venaient embarrasser les routes de ces trophées vivants enlevés aux plaines et aux montagnes.

Les voyages par terre demandaient souvent de longs mois pendant lesquels les animaux avaient nécessairement fort à souffrir. On les laissait reposer dans les villes que l'on rencontrait et où les conducteurs ne manquaient pas de tirer profit de ces ménageries ambulantes. Quand le convoi était destiné à l'Empereur, les municipalités étaient chargées de l'entretien des gens et des bêtes[2] ; mais, comme il y eut des abus, les empereurs Honorius et Théodose ordonnèrent bientôt que les convois d'animaux ne pourraient rester plus de sept jours dans une même ville. Pour les simples particuliers, non seulement tout était à leur charge, mais encore ils devaient payer, en quelques villes, un droit d'entrée qui s'élevait, pour les ours, par exemple, à 2,5 p. 100 de leur valeur ; les sénateurs seuls étaient exemptés de cet impôt[3].

III. Les animaux de ménagerie avaient donc à Rome une grande valeur vénale ; on pouvait en acheter dans la

d'Afrique et de Syrie, à moins d'en avoir obtenu le privilège par des lettres de l'Empereur. (Loi unique au Code *de venatione ferarum*).

[1] « L'embarquement des éléphants d'Annibal, au passage du Rhône, a été décrit, d'après Polybe (III, 46) et Tite-Live (XXI, 28), par Silius Italicus (III, 460) et par Elien (*Nat. anim.* X, 17) ». (Friedländer, II, 152). Un embarquement d'éléphants est représenté sur une mosaïque romaine de Veü, décrite et figurée par R. Cagnat. *a.*

[2] D'après un édit de l'an 417 émanant des empereurs Honorius et Théodose (voir Mongez, p. 379, et Friedländer, II, p. 152.)

[3] Voir le Digeste XXXIX, 4, 16, § 7, et Symmaque (Lettres : V, 60, 62 et 65), cités par Mongez, p. 378, et Friedländer (II, 146).

ville même, comme le dit expressément Juvénal[1], et comme on peut l'inférer des cadeaux et des tombolas de bêtes féroces dont nous parlons plus loin, car à quoi aurait servi, à un simple citoyen, de recevoir des lions, des chameaux ou des autruches, s'il n'avait pu s'en débarrasser par la vente[2]. En tout cas, il y avait à Rome de grandes ménageries publiques qu'on appelait des *Vivaria*[3]. Procope mentionne une de ces ménageries qui était située à l'entrée de la voie Prénestine, c'est-à-dire près de la Porte majeure actuelle; une autre avait été installée sur le mont Cælius pour l'école de bestiaires dont nous parlons plus loin; des restes de loges d'animaux ont été trouvés, au siècle dernier, dans une grande propriété située sur l'emplacement de l'église Saint-Jean et Saint-Paul, au Vatican[4]; Pline (XXXVI, IV, 26) parle d'un dépôt de bêtes féroces d'Afrique sur le port; en plusieurs villes, on peut voir encore les vivaria des amphithéâtres que nous décrirons plus loin; une fosse aux ours avec arbre à grimper, au centre, se voit figurée sur un bas-relief gallo-romain du Ier siècle[5]; enfin,

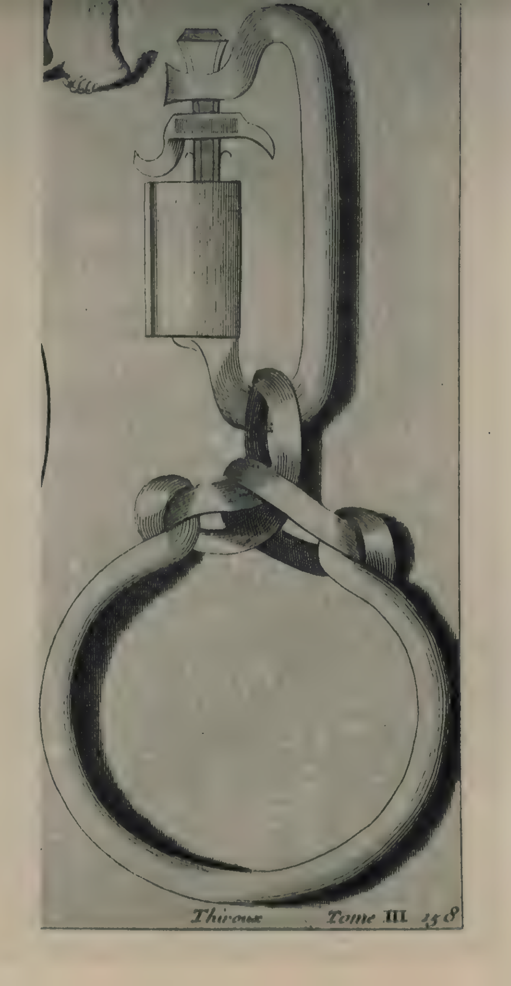
[1] Dans les Satires VII et XII, il parle d'un certain Numitor assez riche pour acheter un lion dompté. Suétone (*Néro*, XI) parle aussi de cadeaux d'oiseaux et de bêtes sauvages apprivoisées.

[2] Quelques commentaires se basent encore sur un édit des édiles de Rome, dont nous donnons le texte latin un peu plus loin, pour admettre, à Rome, l'existence d'un marché de lions et d'autres animaux féroces.

[3] « Vivaria sic dictum quia sunt loca conclusa in quibus viva animalia detinentur. » Varron, III. Pline et Tite-Live emploient encore, dans le même sens, les mots *claustra* ou *claustrum*, qui signifient, à proprement parler : tout lieu clos. Enfin, Fr. Noël, dans son vieux Dictionnaire, donne comme synonyme, l'expression *Palatium pecorosum*, d'après Properce; mais, dans le seul passage de Properce où nous avons trouvé ces mots (liv. IV, ch. IX) ils désignent seulement les troupeaux nombreux qui paissaient les pâturages situés au pied du Palatin. Du reste, pour les diverses références concernant ces mots, nous ne pouvons mieux faire que renvoyer à Forcellini.

[4] C'est sans doute de cette ménagerie que s'était échappé cet énorme serpent dont parle Pline (VIII, 14). La bête fut tuée sur le mont Vatican, au temps de l'empereur Claude; on trouva dans son ventre le corps d'un petit enfant.

[5] Voici comment M. Espérandieu, qui donne ce document (t. I, n° 609,


Thiroux
Tome III. 158

un autre *vivarium* est représenté sur un médaillon contorniate[1] d'une façon très schématisée il est vrai, mais qui n'en est pas moins claire, si on le rapproche surtout du dessin précédent ; on voit en effet ici, à l'arrière-plan d'une scène dramatique représentant une femme agenouillée en suppliante devant un homme debout, trois cages à ours placées sur le haut d'une construction figurée sur le bas-relief.

D'autres fois, on se contentait d'enchaîner les bêtes féroces, ce qui ne manqua pas d'occasionner des incidents du genre de celui que raconte Lampride : « Diadumène était en bas âge ; un lion rompant ses chaînes, — c'était un lion non apprivoisé, — s'enfuit et vint jusqu'à son berceau. Il lécha l'enfant sans lui faire aucun mal ; tandis que sa nourrice qui, par hasard, se trouvait seule dans la petite cour où était l'enfant, et qui s'était jetée au-devant du lion, périt d'une morsure qu'elle en reçut[2]. » Aussi les édiles de Rome rendirent-ils un édit qui est un document des plus importants pour nous, en ce sens qu'il nous indique combien la mode des ménageries était répandue à cette époque. Ce décret défend, en effet, de tenir, dans les endroits fréquentés, des chiens, des porcs, des sangliers, des loups, des ours, des panthères, des

fig. de la p. 386), interprète la scène qu'il représente : « Au premier plan, un homme nu, la tête rasée, est accroupi dans une cuve contre laquelle se dresse un ours. Pour se soustraire aux atteintes de la bête, il est probable que le bateleur l'aspergeait avec de l'eau qui remplissait la cuve, et sous laquelle il se réfugiait lorsqu'il était serré de trop près. Au second plan, un deuxième bestiaire jongle avec un autre ours ; un tonneau lui sert, à ce qu'il semble, d'accessoire ; l'homme, placé dans le tonneau, devait agacer l'ours par une ouverture percée dans les douves à l'un des bouts et disparaître, pour recommencer son manège par une seconde ouverture à l'autre bout, lorsque l'animal se retournait contre lui. Au fond, dans une cage, est un troisième ours qu'un homme, vêtu d'une tunique sans manches, paraît exciter. »

[1] J. Sabatier, pl. VIII, fig. 13.

[2] Vie de Diadumène, *Hist. d'Auguste, édit. Panckoucke*, t. II, p. 57.

lions, ou quelque autre animal capable de nuire, à moins qu'ils ne soient attachés à une forte chaîne[1].

A côté de ces ménageries pour animaux féroces, on trouvait à Rome, ou aux environs, pour les animaux paisibles, des sortes de parcs zoologiques. Les empereurs avaient de grands enclos pour éléphants dans les plaines boisées d'Ardea, l'ancien pays des Rutules, au sud de Rome; ces parcs étaient situés à 5 ou 6 kilomètres de la mer, sur le bord d'un fleuve par où l'on amenait directement les éléphants d'Afrique[2]. D'autres enclos semblables se trouvaient à Tibur (Tivoli), mais ceux-là étaient réservés, semble-t-il, aux éléphants malades[3]; ailleurs encore, il y avait des pâturages pour antilopes et onagres et des parcs à autruches; enfin, les vastes jardins impériaux qui, au temps de Néron, descendaient le long des flancs du Palatin, et le Palais impérial lui-même, renfermaient des collections variées d'animaux vivants.

Tous les empereurs romains eurent des ménageries, du moins des ménageries temporaires, car les jeux où paraissaient les animaux étaient devenus une des charges de la couronne. C'est grâce aux récits que les historiens nous ont donnés de ces jeux que nous pouvons reconstituer

[1] Nous croyons utile de donner le texte entier de cet édit, dont on trouvera le commentaire dans Bouchaud, p. 238 et suiv. : « *Ne quis canem, verrem vel minorem aprum, lupum, ursum, pantheram, leonem, aliudve quod noceret animal, sive soluta sint, sive alligata, ut contineri vinculis, quominus damnum inferant, non possint, quâ vulgo iter fiet, ita habuisse velit, ut cuiquam nocere damnumve dare possit. Si adversus ea factum erit, et homo liber ex ea re perierit, solidi ducenti; si nocitum homini libero esse dicetur, quanti bonum œquam judici videbitur, condemnetur : cœterarum verum, quanti damnum datum factumve sit dupli.*, (Loi XL, XLI et XLII, au Digeste *de Ædilitio Edicto*.

La loi I, par. 10, au Digeste *Si quadrupes Edicto pauperiem* permet encore de conjecturer le grand nombre de citoyens qui possédaient des bêtes sauvages en captivité.

[2] Juvénal. Satire XII, édit. Nisard, p. 268. Elien parle, de son côté, d'éléphants nés à Rome et qui provenaient sans doute de ces parcs (*Animal*, II, 11.)

[3] D'après Armandi, cité par Reinach, *a*, p. 543.

ici, d'une façon très incomplète il est vrai, quelques-unes des ménageries impériales en donnant le nom et les quantités des animaux qui y furent gardés un temps plus ou moins long[1] :

Ménagerie d'Octave-Auguste. Auguste, en quinze ans de règne (de l'an 29 avant Jésus-Christ à l'an 14), eut, dans ses ménageries, un total de 3.500 animaux, en particulier :

420 tigres, dont un tigre apprivoisé qu'on lui avait donné lors d'un voyage à Samos. (Pline, VIII-25).
260 lions ;
600 bêtes africaines (panthères, guépards et autres carnassiers d'Afrique) ;
1 rhinocéros qu'Auguste exposa en public au Clos des Septa ;
1 hippopotame, le premier animal de cette espèce qui ait paru à Rome et pour lequel l'Empereur fit creuser un bassin spécial ;
Des phoques ;
Des ours ;
Des éléphants ;
Des aigles ;
36 crocodiles ;
enfin 1 serpent de 50 coudées (environ 25 mètres) qui fut exposé au Comitium, près du Forum.

Auguste était grand amateur d'histoire naturelle. Non seulement il aimait avoir des oiseaux vivants chez lui, comme nous l'avons dit plus haut, mais encore il avait recommandé aux Romains, voyageant en pays étrangers, de lui rapporter toutes les curiosités naturelles qui les frapperaient. C'est ainsi qu'il put former, dans les temples, de véritables musées d'art et de grandes collections d'histoire naturelle.

Ménagerie de Caligula (37-41) :

400 ours ;
400 bêtes africaines ;
chameaux ;

[1] Pour compléter la bibliographie de cette question, nous renvoyons aux travaux de Friedländer (II, p. 281-295) et de Mongez (p. 425).

Ménagerie de Claude (41-54) :

300 ours;
300 bêtes africaines;
4 tigres privés;
taureaux.

Ménagerie de Néron (54-68) :

400 ours;
300 lions;
éléphants.

Ménagerie de Titus (79-81) :

5.000 bêtes sauvages;
4.000 animaux domestiques.

Ménagerie de Domitien (81-96) :

2 rhinocéros bicornes;
1 bubale;
1 bison;
élans;
chameaux;
éléphants;
lions[1];
tigres;
ours.

Ménagerie de Trajan (98-117) :

11.000 animaux sauvages et domestiques.

*Ménagerie d'*Adrien (117-138) :

1.000 bêtes féroces dont 100 lions et 100 lionnes.

*Ménagerie d'*Antonin le Pieux (138-161) :

100 lions;
éléphants;
hippopotames;
tigres;

[1] La mort d'un lion familier de Domitien fut chantée par Stace (*Silves*, II, 5.) Un de ses rhinocéros fut gravé sur une médaille que reproduit Camper (I, p. 221 et pl. V, fig. 4 et 5).

antilopes;
1 crocuta ou crocota;
1 strepticéros.

Ménagerie de Commode (180-193) :

100 ours;
100 lions;
5 hippopotames;
1 girafe;
tigres;
cerfs, daims et autres cervidés;
plusieurs rhinocéros;
taureaux;
éléphants;
autruches.

Ménagerie de Septime Sévère (193-211) :

700 ours, lions, panthères, onagres et autruches;
60 sangliers;
bisons;
éléphants;
antilopes.

Ménagerie de Caracalla (211-217) :

rhinocéros;
zèbres;
lions.

Caracalla faisait toujours placer à côté de lui, à table, son lion favori qu'il appelait Cimeterre (*Acinaces*); il le gardait même jusque dans sa chambre à coucher, et on le vit plusieurs fois l'embrasser en public[1].

*Ménagerie d'*Héliogabale (218-222) :

51 tigres;
lions;
plusieurs hippopotames;
chameaux;

[1] Dion Cassius, LXXXVIII, 7.

cerfs;
éléphants;
1 rhinocéros;
autruches;
ours;
1 crocodile;
loirs;
10.000 rats;
1.000 belettes;
1.000 souris;
scorpions;
serpents, etc.

Ici, il nous faut citer textuellement quelques passages de Lampride[1], qui vont caractériser davantage encore le goût spécial de cet empereur pour les animaux. Héliogabale « nourrissait des chiens avec des foies d'oie. Il éprouvait un plaisir tout particulier à avoir des lions et des léopards privés de leurs armes naturelles. Il les faisait dresser par des dompteurs d'animaux, et, au second et au troisième service, il les faisait apparaître tout à coup pour jouir de la stupeur des convives, qui ignoraient qu'ils fussent sans moyens de nuire, et rire ensuite à leurs dépens. Il envoya à ses écuries donner à ses chevaux des raisins d'Apamée; il nourrit des lions et d'autres animaux avec des perroquets et des faisans... »

D'autre fois encore, dans ses festins, Héliogabale « inscrivait sur les cuillères les lots qu'il destinait aux convives : ainsi, l'un gagnait 10 chameaux, un autre 10 mouches, celui-ci 10 livres d'or, celui-là 10 livres de plomb, un autre 10 autruches, un autre 10 œufs de poule... » Cette mode, il l'introduisit même dans ses jeux, où on le vit un jour mettre au sort 10 ours, 10 grillons, 10 laitues, 10 livres d'or. — « Quand ses amis étaient ivres, il lui arrivait souvent de les enfermer, et, dès que la nuit était arrivée, il

[1] *Vie d'Héliogabale*, in *Histoire d'Auguste*, (ch. XX à XXVIII), éd. Panckoucke, t. II, p. 99 et suivantes.

introduisait, dans leur chambre, des lions, des léopards et des ours privés de leurs armes naturelles, de sorte qu'à leur réveil, le matin, ou même au milieu de la nuit, ce qui était plus terrible, ils trouvaient ces animaux auprès d'eux ; la frayeur en fit mourir plusieurs..... »

« Il envoyait aux parasites, par ses officiers de bouche, et comme provision pour l'année, des vases remplis de grenouilles, de scorpions, de serpents et autres animaux hideux. Il enfermait aussi, dans de pareils vases, des quantités infinies de mouches qu'il appelait des abeilles privées. » — « Il se faisait apporter 10.000 rats (*murium*) 1.000 belettes (*mustelas*) 1.000 souris (*sorices*). » — « Enfin, il eut à Rome de ces petits dragons (*dracunculos*) que les Égyptiens appellent « bons génies ». Il eut aussi des hippopotames, un crocodile, un rhinocéros, enfin tous les animaux d'Égypte que leur nature lui permit d'entretenir. »

*Ménagerie d'*Alexandre Sévère (222-235) :

10 éléphants ;
oiseaux en grand nombre.

Là encore, il nous faut citer en entier un passage de Lampride[1]. « Son plus grand plaisir [à l'Empereur] était de faire battre de jeunes chiens avec de jeunes cochons, ou des perdrix entre elles, ou de voir voltiger çà et là des petits oiseaux. Il avait encore, dans son palais, un moyen de distraction qui l'amusait beaucoup et le délassait des soucis du gouvernement. C'étaient des volières de paons, de faisans, de poules, de canards, de perdrix ; il y prenait beaucoup de plaisir ; il aimait surtout les pigeons,

[1] *Vie d'Alexandre Sévère*, XLI, p. 189. Il est à noter que cet empereur créa à Rome plusieurs chaires de professeurs de sciences, entre autres une chaire de médecine et une chaire de science des Aruspices (*Ibid.*, ch. XLIV, p. 193.)

dont il eut, dit-on, jusqu'à 20.000. Et, afin que la nourriture de tous ces oiseaux ne fût pas une charge pour l'État, il avait des esclaves de louage, qui les nourrissaient du produit des œufs, des jeunes poulets et des pigeonneaux. »

Ménagerie de Gordien Ier (237) :

1.000 ours ;
100 tigres ;
100 girafes ;
200 chevreuils ;
200 chamois ;
150 sangliers ;
100 moutons sauvages ;
100 taureaux de Chypre ·
30 chevaux sauvages ;
30 onagres ;
10 élans ;
300 autruches.

Ménagerie de Gordien III (238-244) :

60 lions apprivoisés ;
10 lions très forts ou maîtres lions ;
30 léopards apprivoisés ;
10 tigres ;
10 hyènes ;
32 éléphants (dont 10 ayant appartenu à Alexandre Sévère) ;
10 élans ;
40 chevaux sauvages ;
20 onagres ;
10 girafes ;
1 rhinocéros ;
1 hippopotame.

Gordien ayant été assassiné en l'an 244, cette ménagerie passa à son successeur, l'empereur Philippe, qui y ajouta d'autres animaux pour les jeux millénaires de l'an 248. De nombreuses médailles (médailles séculaires) furent frappées à cette occasion, et sur elles, les artistes



représentèrent quelques-uns des animaux qui furent exposés alors aux yeux des Romains[1]

Ménagerie de Gallien (260-268) :

200 bêtes sauvages apprivoisées ;
10 éléphants.

*Ménagerie d'*Aurélien (270-276) :

20 éléphants indiens ;
4 tigres ;
élans ;
cerfs ;
girafes ;
200 animaux de Palestine (Syrie) ;
bêtes féroces apprivoisées de la Libye ; (*feræ mansuetæ libycæ*);

Ménagerie de Probus (276-282) :

1.000 autruches ;
1.000 cerfs ;
1.000 sangliers ;
100 lions à crinière et 100 lionnes ;
100 léopards de Libye ;
100 — de Syrie ;
300 ours ;
chamois, girafes, moutons sauvages et autres herbivores exotiques.

De Valentinien Ier (364-375) qui avait quitté Rome pour fixer sa capitale à Milan, nous ne connaissons que deux ours qui répondaient aux doux noms d'Innocence (*Innocentia*) et de Paillette d'or (*Mica aurea*) et qui passaient la nuit à la porte de la chambre à coucher de l'Empereur[2]. Nous sommes, du reste, à la veille de l'époque où les ménageries et les combats d'animaux vont disparaître de Rome.

[1] Ces médailles que nous reproduisons ici se trouvent avec beaucoup d'autres à la Biblioth. nation. ; on en trouvera la description complète dans Cohen, t. V, p. 112 et 113.

[2] Ammien, 29.

IV. L'entretien de pareilles ménageries entraînait naturellement des dépenses considérables, d'autant plus qu'on donnait souvent aux carnivores des proies vivantes. Il fallait être Caligula pour leur jeter en pâture des criminels, ou Héliogabale pour les nourrir de perroquets et de faisans; mais c'était l'habitude de leur donner, de temps en temps, des chevreaux vivants. A ce propos, Plutarque raconte cette touchante anecdote : un tigre, à qui l'on avait donné un petit chevreau, jeûna deux jours sans vouloir y toucher; le troisième jour, ayant grandement faim, il demanda sa pâture avec une telle violence qu'il brisa la cage où il était renfermé ; il ne voulait point s'en prendre au chevreau, traduit notre vieil Amyot, « comme estant jà son domestique et familier compagnon »[1].

Les gardiens d'animaux de ménagerie portaient à Rome le nom général de *custos vivarii*, mais il y en avait de plusieurs sortes. Les uns étaient chargés du soin ordinaire des animaux : ceux qui étaient près des éléphants ne portaient pas de robes brillantes, ni ceux qui étaient près des taureaux, de robes rouges, car on avait déjà remarqué que les couleurs vives mettaient facilement en fureur ces animaux[2]; d'autres étaient plus spécialement chargés de traiter les bêtes malades[3]; enfin, des gardiens appelés *mansuetarii* avaient pour rôle de dompter les bêtes sauvages et de les asservir au joug et à l'exercice de différents jeux. Pour cela, il y avait de véritables écoles de dressage à Rome, du moins pour

[1] Plutarque. *Œuvres morales*, trad. d'Amyot, t. XIX, p. 131.

[2] Martial. *Sur les spectacles*, X.

[3] Elien. *Anim.* II, 11. Galien parle de ces médecins spéciaux qui étaient attachés aux écoles de gladiateurs et aux jeux de l'amphithéâtre. Un certain Felicissimus qui vivait au IIIe siècle, à Aix, et qui se fit inhumer près de l'amphithéâtre de cette ville était sans doute, d'après l'inscription de son tombeau un de ces médecins d'animaux. (V. *Corpus inscriptionum*, t. XII, nº 533 et Rouard, p. 14.

les éléphants [1]. Les mansuétaires, munis d'amulettes protectrices, commençaient généralement par enlever aux animaux les ongles et les crocs ; ils s'acharnaient même sur les défenses des éléphants, les ébranlaient à force de bras et finissaient par les arracher de la mâchoire [2]; puis, comme les dompteurs modernes, ils employaient les liens, les coups, la fatigue et les jeûnes [3], mais ils usaient également de douceur, frappant à peine les animaux et les caressant de la main, d'où le nom général de *mansueta* (habitués à la main) que les Latins donnaient aux animaux apprivoisés. Comme les Grecs, les mansuétaires avaient aussi recours à la musique pour apprivoiser les animaux sauvages, et, pour cela, ils employaient avec succès, paraît-il, la cithare, la syringe, la flûte et le tambour. Les incantations, les chants magiques, les attouchements et autres moyens mystérieux étaient réservés aux charmeurs ou enchanteurs de serpents, nombreux surtout en Afrique, chez les Marmarides et les Psylles, et, près de Rome, chez les Sabins et les Marses. (Voir p. 65, note 3.)

Les animaux, une fois domptés, étaient dressés à toutes sortes de tours ; les mansuétaires, qui avaient d'ailleurs emprunté beaucoup de leurs procédés aux Grecs et surtout aux Égyptiens, étaient arrivés à des résultats vraiment surprenants. Sous leur commandement, des singes cynocéphales désignaient les différentes lettres de l'alphabet, jouaient de la flûte ou pinçaient de la cithare ; des éléphants s'agenouillaient, combattaient comme des gladiateurs, dansaient la pyrrhique au son des cymbales, écrivaient des mots latins sur un tableau,

[1] Elien, *Anim.* I, chap. xi.

[2] Claudien, *Eloge de Stilicon*, éd. Nisard, p. 643.

[3] Pline, liv. XXVI, cap. XI et liv. XXIX, cap. IV. — Elien, liv. X, cap. X. Voir aussi à ce sujet : Saglio, art. *Bestiæ*, p. 695, qui donne de nombreuses références.

avec leur trompe, portaient à quatre un cinquième éléphant couché sur le dos dans une litière, entraient dans une salle à manger remplie de convives et se mettaient à table sans blesser personne ni rien casser, traversaient toute l'étendue du cirque, en marchant sur une corde tendue au-dessus de la tête des spectateurs et en portant un cavalier sur leur cou ; des taureaux sauvages se dressaient sur leurs pattes de derrière, se tenaient en équilibre sur des chars lancés à toute vitesse, ou bien laissaient des enfants danser sur leur dos ; des grues et des ours dansaient ou combattaient entre eux, au commandement ; des aigles s'élevaient dans les airs, portant un jeune enfant dans leurs serres ; enfin, des loups, des lions, des panthères, des tigres et même des sangliers, exécutaient les mêmes tours qu'on leur voit faire aujourd'hui dans nos ménageries foraines. Ce qui amusait le plus ici les Romains, c'était de voir des lions pourchasser des lièvres dans l'arène, les saisir et jouer avec eux comme le chat fait avec la souris, puis les rendre à leur maître sans leur avoir fait aucun mal[1].

Les mansuétaires étaient même parvenus à apprivoiser réellement les lions qui étaient devenus, chez les empereurs, en particulier, de véritables animaux familiers ; on tondait ces bêtes comme nous l'avons vu faire chez les rois d'Assyrie et chez les Pharaons d'Égypte ; on leur laissait seulement la crinière, des bandes étroites de poils tout le long de la partie postérieure des pattes et de chaque côté des flancs, enfin une large touffe de poils

[1] Pour les animaux dressés, nous avons consulté : Martial, *Epigr*. Liv. I : VII, XV, XVIII, XIX, XXIII, XLIX, LII, LXI et surtout CV ; — Plutarque, (*Vie de M. Antoine*, ch. IX) ; — Lampride (*Vie d'Héliogabale*, ch. VIII) ; — J. Capitolinus (*Vie du 3e Gordien*, ch. XXXII) ; — Senèque le philosophe : *Epist*. LXXXV. *De ira* II, 31 ; *De benefic*. I, 3 ; *Consolat. ad Marciam*, XII, Pausanias, Calpurnius, Juvénal, Pline et de nombreux documents iconographiques, attelages de lions ou autres dont nous parlons ci-dessous.

isolée sur les épaules[1]; parfois on leur saupoudrait la crinière de poudre d'or, on les revêtait de harnais ornés de pendeloques, de paillettes ou de broderies, et on les attelait à des chars qu'ils tiraient comme des chevaux. C'est ainsi que Marc-Antoine fit le voyage de Brindes à Rome et qu'il parut un jour, dans les rues de Rome, assis à côté de la comédienne Cytheris, et tenant en main les guides de ses lions; de même, Héliogabale aimait à se promener sur la colline du Vatican, conduisant tantôt un quadrige de lions ou de tigres, tantôt un quadrige de cerfs. Les artistes gréco-romains et gallo-romains ont représenté souvent des attelages de bêtes féroces et nous renseignent ainsi sur la façon dont se faisaient ces attelages[2].

D'autres fois, c'était pour la chasse que l'on dressait des lions, et ils devenaient aussi dociles que des chiens. Cependant Sénèque dit, dans une de ses lettres[3], qu'il était sans exemple que les tigres et les lions aient jamais dépouillé entièrement leur férocité; au moment où on s'y attendait le moins, on voyait se rallumer chez eux la fureur qu'on croyait éteinte; Martial, de son côté, raconte qu'un lion apprivoisé tua un jour de jeunes enfants qui couraient sur le sable de l'arène[4].

[1] Nous tirons cette assertion, non signalée par les auteurs, comme nous l'avons fait pour les lions assyriens et égyptiens, de l'examen des sculptures de lions antiques. Voir par exemple, le lion qui est à droite de l'escalier de la *Loggia dei Lanzi* à Florence (le lion de gauche date du XVIIe siècle) et le lion en basalte vert de la villa Albani qui se trouve actuellement au musée du Louvre, dans la Salle des prisonniers barbares.

[2] Voir par exemple, pour les attelages de lions ou de tigres : PICART et STOSCH, pl. LXVI ; BOUILLON, pl. VIII, CLARAC, pl. CLXII ; ESPÉRANDIEU, n° 17, p. 22 ; CATALOGUE du musée Alaoui, à Tunis, sculp., fasc. 1, pl. XI ; pour les attelages de rhinocéros : ROSINI, *Antiq. rom.*, V, C. 39. A Pompéi, dans la maison des Vettii, en particulier, on trouvera des peintures d'attelages de tigres (qui sont peut-être des guépards), de chèvres et de cerfs, conduits par des amours.

[3] Lettre LXXXV.

[4] Epigr., II, 75.

V. Les cérémonies du triomphe et les grandes fêtes officielles étaient naturellement les occasions les plus solennelles où paraissaient, en public, les animaux des ménageries romaines. Ces jours-là on exposait, sur le forum : des paons, des perroquets, des merles blancs, des poules d'Afrique, des « poules sauvages » et autres oiseaux à plumage resplendissant[1]; puis le cortège triomphal arrivait et l'on voyait alors défiler, avec lui, les grands animaux de la ménagerie impériale ou de celle qui avait été rassemblée pour la circonstance par le triomphateur[2].

En temps ordinaire, les ménageries étaient accessibles au public ; des artistes y venaient étudier les animaux[3] et les étrangers de passage à Rome ne manquaient pas de les visiter. C'est ainsi que Pausanias, grec de l'Asie Mineure qui vint à Rome au temps de Domitien, y remarqua entre autres curiosités : de ces « taureaux d'Éthiopie qu'on nomme rhinocéros », des « taureaux de la Pœonie [des bisons ?] qui sont velus par tout le corps, mais principalement autour de la poitrine et des membres, un animal nommé Alcé [Élan] qui tient le milieu entre le chameau et le cerf et qui vient du pays des Gaulois », enfin des chameaux indiens[4].

Mais c'était pour les jeux du forum, pour ceux du cirque et surtout de l'amphithéâtre qu'on formait de grandes ménageries.

Les premiers amphithéâtres furent construits dans les villes de la Campanie où, dès la plus haute antiquité, à l'occasion de funérailles, on avait l'habitude de faire combattre, entre eux, des condamnés, des prisonniers de

[1] Athénée. 966. Varron. III, 9.

[2] Voir comme exemple, dans Flavius Vopiscus (*Hist. d'Auguste*, éd. Panckoucke, t. II, p. 313), la description du triomphe d'Aurélien qui eut lieu en l'an 274.

[3] Pline. Liv. XXXVI, IV, 26.

[4] Pausanias. Béotie, XXI.

guerre ou des lutteurs de profession. L'amphithéâtre de Pompéi est le plus ancien qui nous soit resté ; il fut construit au temps de la dictature de Sylla, vers 70 avant Jésus-Christ, et vit combattre, comme nous l'ont appris d'anciennes peintures de Pompéi, aujourd'hui malheureusement disparues[1] : des tigres, des lions, des panthères, des ours, des loups, des sangliers, des chiens, des cerfs, des taureaux, des gazelles, etc. A Rome, il n'y avait encore, à cette époque, qu'un amphithéâtre de bois ; c'étaient en réalité deux véritables théâtres adossés et construits sur pivots, de manière, qu'en les faisant tourner, on juxtaposait les deux scènes ; celles-ci étaient alors rabattues de manière à former par leur accolement une grande arène[2].

Le premier amphithéâtre véritable fut construit à Rome, par Jules César, pour les jeux qu'il donna à l'occasion de son triomphe dont nous avons parlé plus haut ; mais c'était encore un simple bâtiment en bois, qui fut démoli à la fin des jeux. Au temps des empereurs, la magnificence de ces spectacles ne faisant qu'augmenter, des amphithéâtres de pierre, semblables à celui de Pompéi, s'élevèrent bientôt à Rome comme dans toutes les grandes villes d'Italie et des colonies romaines[3].

Ces établissements présentaient naturellement, de par leur origine, la même disposition générale que celle des théâtres. Ils avaient les mêmes séries de gradins, coupés de place en place par des escaliers rayonnant vers le

[1] H. Thédenat, II, 95-96,

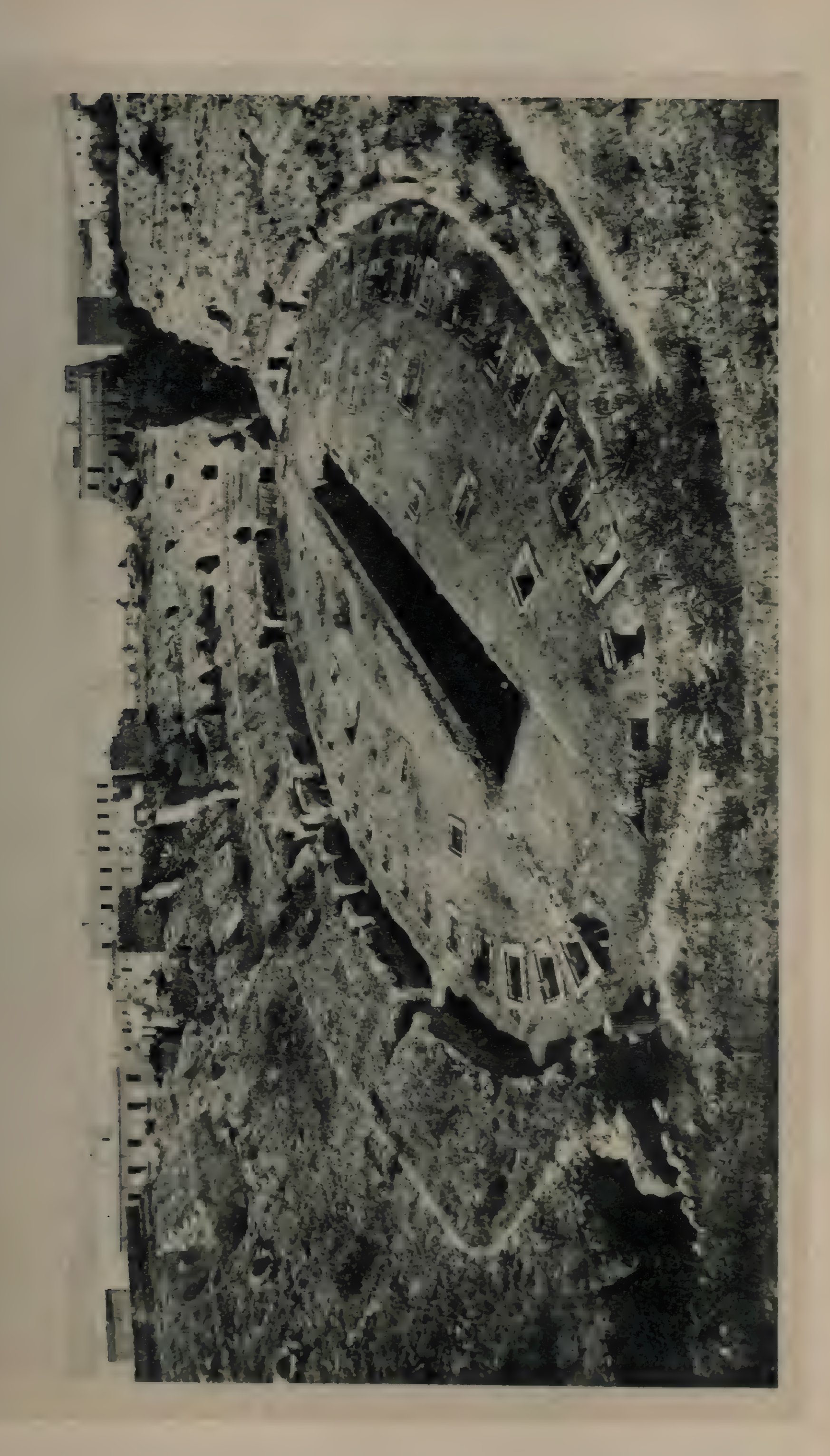
[2] Ce double théâtre mobile avait été élevé par C. Scribonius Curion. l'un des partisans de Jules César (Pline, XXXVI, 24.)

[3] Il n'y eut à Rome que trois amphithéâtres de pierre : 1° celui de Statilius Taurus, élevé l'an 29, au temps d'Octave, et détruit lors du grand incendie de l'an 64, sous Néron ; 2° *l'amphitheatrum castrense* des prétoriens, dont les ruines existent encore aujourd'hui : 3° enfin le Colisée, construit par Vespasien après la guerre de Judée, et inauguré par Titus en l'an 80. Des amphithéâtres de bois furent encore construits par Auguste et par Néron.

centre, et ces gradins étaient divisés également, dans la hauteur, en deux ou trois étages dont les plus bas présentaient les places les plus recherchées. L'étage inférieur commençait par un large gradin qui correspondait au balcon des théâtres modernes et qu'on appelait *Podium* parce qu'il se trouvait au pied de tous les autres. Sur ce degré, aux deux extrémités du petit axe de l'arène, s'élevaient les deux loges d'honneur : l'une appelée *suggestum* ou *cubiculum*, qui était entourée d'une élégante grille dorée ou décorée de colonnes corinthiennes en marbre noir, comme à Pouzzoles, était réservée à l'empereur et à l'impératrice ou leurs représentants; l'autre était destinée aux vestales et à quelques autres femmes de haut rang[1]. Ces deux loges, surtout celle de l'empereur, étaient ornées de draperies et de fourrures. Entre elles, toujours sur le podium, on trouvait des fauteuils ou des sièges mobiles pour les prêtres, les sénateurs, les consuls et autres grands dignitaires qui, lorsque l'empereur était présent, paraissaient tous en costume officiel et couronnés de laurier ; parfois aussi on y voyait quelque prince d'Orient, des ambassadeurs étrangers, ou même des prisonniers de distinction.

Au-dessus du podium, sur les quatorze gradins suivants, dont l'ensemble formait ce qu'on appelait le *quatuordecim*, se voyaient des sièges de marbre pour les chevaliers romains; puis venait la *popularia*, gradins de pierre où se plaçaient les simples citoyens revêtus de leur toge et portant aussi, les jours de grande fête, la couronne sur le front; enfin, tout en haut, sur ce qu'on appelait la *plebeia*, se trouvait la multitude de basse condition. Les femmes, qui n'eurent que tardivement l'autorisation d'assister aux combats des gladiateurs et des bêtes féroces se

[1] Suétone, in *Néro*, cap. XII; et *Aug.*, cap. XIV. — Quelquefois, cette dernière loge était réservée au personnage qui donnait les jeux.





plaçaient sous les portiques qui couronnaient l'édifice.

Le mur qui élevait le podium sur l'arène, était généralement assez haut pour empêcher les animaux d'atteindre les spectateurs; il était orné de plaques de marbre ou, comme à Pompéi, revêtu de stuc sur lequel on avait représenté des combats de gladiateurs et d'animaux. Parfois, pour plus de sûreté encore, il était surmonté de grillages, de filets, ou bien garni, en haut ou en bas, de billes d'ivoire ou de rouleaux qui, au grand amusement des spectateurs, faisaient retomber les animaux dans l'arène lorsque ceux-ci essayaient de s'échapper. Pourtant, malgré ces précautions, des bêtes féroces parvinrent à se hisser sur le podium et à jeter l'effroi sur les gradins. C'est pourquoi, dans certains amphithéâtres, comme au Colisée, à ceux de Pouzzoles et de Paris[1], on éleva sur le sol même de l'arène, à quelque distance du mur, une palissade qui formait, tout autour de la piste, un couloir où circulaient en toute sûreté les esclaves chargés de la manœuvre des cages et des trappes (Ch. Dubois). D'autres fois, pour la même raison, on creusa, au pied du mur, un canal qu'on remplissait d'eau et qui était destiné surtout à éloigner les éléphants. La palissade qui séparait le couloir de l'arène était munie de portes particulières appelées *cochleæ in cave*; ces portes étaient faites de façon à permettre au bestiaire de s'échapper hors de l'arène, tout en arrêtant l'animal qui le poursuivait; elles se composaient de quatre panneaux verticaux fixés à angle droit autour d'un axe mobile et tournant comme un tourniquet, à la façon de nos « portes-revolver » d'aujourd'hui. Ces portes furent d'abord usitées dans les amphithéâtres réservés pour les combats de taureaux[2], mais elles furent employées

[1] Hoffbauer, I, n° 1, p. 26.

[2] Voir le passage de Varron cité plus haut, p. 78.

plus tard dans tous les amphithéâtres et placées même dans l'intérieur de l'arène, comme le montrent certains documents iconographiques [1]. L'arène avait une disposition généralement elliptique; son sol était plein ou présentait un certain nombre de trappes qui donnaient accès à des souterrains où se trouvaient placés les accessoires, décors et machines servant aux représentations.

Les cortèges des figurants et des acteurs, de même que les grands défilés d'animaux, pénétraient dans l'arène par les deux portes monumentales qui étaient situées aux extrémités du grand axe; aux bouts du petit axe, au-dessous des deux loges d'honneur, se trouvaient deux autres portes plus petites, les *portes de la mort* [2], qui servaient à évacuer les corps des blessés et des morts. Entre ces quatre portes, le mur du podium pouvait présenter encore d'autres ouvertures qui, comme les précédentes, donnaient accès dans des couloirs circulaires et dans des pièces sombres situées au-dessous des gradins.

Dans certains amphithéâtres, dans les plus anciens sans doute, et dans les plus modestes, c'est dans ces dernières pièces que l'on assemblait les animaux pour les représentations. Il en était ainsi, par exemple, dans l'amphithéâtre de Trèves, en Germanie, dont le podium était percé de dix portes conduisant directement aux cages des animaux [3]. A Pompéi, les cages étaient peut-être placées, comme on l'a soutenu, dans de petites chambres complètement obscures que l'on voit près de la grande entrée du nord et près de la porte libitinaire, mais Henri Thé-

[1] Voir par exemple : un dyptique en ivoire du consul Anastasius, consul d'Orient en 517, et neveu de l'empereur de ce nom, conservé au Cabinet des médailles et reproduit par de Montfaucon, Labarte, Diehl, etc.

[2] *Porta libitinensis*, (de *libitina*, mort, cercueil), et *Porta sandapilaria*, (de *sandapilarius*, fossoyeur). L'amphithéâtre de Pompéi n'avait qu'une seule de ces portes.

[3] Quidnow, cité par Friedländer, II, p. 309.

denat pense plutôt que les animaux étaient logés dans un bâtiment voisin, que l'on voit sur une peinture pompéienne, et qu'ils n'étaient amenés, à l'amphithéâtre, qu'au moment même de la représentation. En tous cas, les ménageries de Pompéi n'avaient pas d'habitants quand se produisit la catastrophe de l'an 79, ou bien les loges des bêtes se trouvaient dans des endroits encore non fouillés, car on n'a trouvé jusqu'ici, dans cette ville, que des restes de chevaux, d'ânes, de chiens, de souris, de cochons, de coqs, de poules et de tortues.

Au contraire, dans les amphithéâtres les plus importants, dans ceux de Capoue, de Pouzzoles et de Rome (Colisée), on a retrouvé exactement l'emplacement des logements des animaux dans les vastes souterrains qui étaient situés dans le sous-sol de l'arène. Voici, par exemple, comment on peut se rendre compte encore aujourd'hui de la disposition de ces substructions, en prenant pour guide le travail que Ch. Dubois a consacré à l'amphithéâtre de Pouzzoles. L'arène de cet amphithéâtre est un vaste espace elliptique long de 75 mètres et large de 42 ; suivant son grand axe est creusé un large fossé à ciel ouvert, autrefois fermé par des trappes mobiles, et dont le fond formait le couloir central (*media via*) des souterrains ; à la périphérie de l'arène se voient, de même, une soixantaine de petites ouvertures rectangulaires, autrefois également fermées de trappes, qui éclairent, dans le souterrain, un couloir de pourtour.

C'était dans la paroi externe de ce pourtour qu'étaient creusées, en deux séries superposées, les loges ou fosses (*caveæ*) des bêtes féroces. Pour y accéder, on descendait une des larges rampes qui conduisaient en bas dans un vestibule elliptique ; ce vestibule commandait à la fois l'entrée du couloir central et celle du couloir de pourtour. On entrait de plain-pied dans les loges infé-

rieures qui sont hautes de $2^m,30$, profondes de 4 mètres, et dont la largeur varie de $2^m,15$ à $2^m,30$; on accédait à la série supérieure, composée d'une double rangée de pièces plus petites, placées de chaque côté d'un étroit corridor, par le moyen d'un plancher mobile qui, en temps ordinaire, était relevé contre le mur du couloir de pourtour. Toutes ces loges recevaient donc la lumière de côté, par le moyen de ce couloir de pourtour qui était lui-même éclairé par les soixante trappes dont nous avons parlé plus haut ; chacune de ces trappes correspond exactement, en effet, à une série verticale de loges, et c'est par leur ouverture qu'on faisait monter les animaux pour les amener sur l'arène.

Dans leurs loges, les bêtes étaient attachées par des entraves de fer dont on a retrouvé un exemplaire, encore en place, dans l'amphithéâtre d'Autun (Montfaucon. *a*, III, 2e part. pl. 158) ; ou encore elles étaient placées dans des cages mobiles que l'on pouvait faire rouler dans le couloir de pourtour et élever ensuite jusque sur l'arène par le moyen d'une machinerie dont le plan a pu être reconstitué par Ch. Dubois [1]. De toutes façons, les animaux qui arrivaient fatigués et parfois en état de gestation avancée [2], trouvaient à l'amphithéâtre de mauvaises conditions hygiéniques ; quelques-uns tombaient malades, on en trouva parfois de morts dans leur loge au moment où on venait les chercher pour la représentation, ou bien on en vit mourir aux pieds même des martyrs [3].

Dans l'amphithéâtre de Pouzzoles, les bêtes féroces, en

[1] Dubois, p. 324, fig. 39.

[2] Martial parle, par exemple, d'une laie pleine qui, chassée dans l'arène et percée de javelots, mit au monde, par une plaie du ventre, un petit marcassin ; le jeune être tombé sur le sable à côté de sa mère se releva et se mit aussitôt à courir. (*Sur les spectacles*, XII, XIII et XIV.)

[3] Saint Floscel, par exemple, qui avait été jeté dans la cage d'un lion, à Rome.

paraissant sur l'arène, semblaient donc sortir du sol. Dans d'autres amphithéâtres, la machinerie qui les élevait de leurs loges souterraines les faisait arriver sous le podium; elles débouchaient alors de côté, par des ouvertures creusées dans le mur et fermées, en temps ordinaire, par des barres de fer; elles paraissaient ainsi sortir naturellement de leur repaire, comme dans les amphithéâtres qui n'avaient pas de souterrain. Il est évident, du reste, que, dans un même amphithéâtre, la décoration et l'aménagement varièrent au cours des âges. Aussi, pour mieux fixer encore les idées, nous croyons devoir rapporter textuellement ce passage où Calpurnius, un auteur latin de la fin du IIIe siècle, raconte ce qu'il vit, un jour, au Colisée.

« Je pris place, dit-il, sur l'un des sièges destinés pour le peuple au costume sombre et indigent, et voisins de ceux qu'occupaient les femmes. Sur les autres sièges, qui n'étaient couverts que par la voûte des cieux, on voyait se presser en foule les chevaliers et les tribuns en habits blancs... Comment te ferais-je en détail le récit de ce spectacle? A peine pouvais-je suffire à voir toutes ses merveilles, tant sa magnificence m'éblouissait de toutes parts. Immobile, les yeux fixes, la bouche béante, j'admirais toute chose, sans me rendre compte de mon admiration... Je vois encore rayonner à l'envi et les pierres précieuses du premier degré, et l'or qui couvre le portique. Sur la limite de l'arène, au bas du mur de marbre dont elle était entourée, tournait une roue merveilleuse, formée de morceaux d'ivoire rapportés avec art, dont la surface glissante devait tromper l'effort des bêtes féroces quand elles y posaient leurs griffes, et les faire tomber soudain en les frappant de vertige. L'amphithéâtre était aussi défendu par de superbes filets de tresse d'or, armés de dents d'éléphant, toutes égales et

tournées du côté de l'arène. Ces dents, me croiras-tu Lycotas? étaient plus longues que nos râteaux. Comment te faire un récit fidèle? J'ai vu toute sorte d'animaux, des lièvres aussi blancs que la neige [lièvres variables], des sangliers armés de cornes [babiroussas], une manticore, des élans qui sortaient d'un bois semblable à ceux où l'on a coutume de les trouver, des taureaux qui avaient la tête élevée, et portaient sur le dos une protubérance monstrueuse (zébu?) ; d'autres (gnous) sur le cou duquel flottait une épaisse crinière, qui avaient une longue barbe pendante sous leur mâchoire, et dont le tremblant fanon était couvert d'une soie hérissée. Outre ces monstres habitant des forêts, j'ai vu des veaux marins [des phoques], qui combattaient contre des ours, et des animaux informes qu'on pourrait comparer au cheval [des hippopotames], et qui naissent dans le fleuve dont les eaux fertilisent les terres par leur débordement. Ah! combien de fois ne fûmes-nous pas saisis de frayeur, lorsque l'arène s'entr'ouvant à nos yeux, il en sortait comme d'un gouffre tantôt des bêtes féroces, et tantôt une forêt d'arbousiers à l'écorce d'or. » (*Eglogue*, VII, éd. Nizard, p. 822).

VI. Les jeux de l'amphithéâtre étaient annoncés, longtemps d'avance, par des crieurs publics et par des affiches murales : « Combat et chasse pour les nones d'avril; les mâts seront dressés », disait une inscription de Pompéi. — « La troupe de gladiateurs de Numerius Popidius Rufus, disait une autre, donnera une chasse à Pompéi, le 4ᵉ jour des calendes de novembre et le 12ᵉ jour des calendes de mai. On y déploiera les voiles. Ottavius, chargé du soin des jeux, salut[1]. »

La veille de la fête, au Colisée, on répandait sur l'arène

[1] Trad. de J. Sabatier, p. 16.

du sable ou de la sciure de bois ; parfois même, au temps de Néron et de Carus, on la saupoudrait de cinabre et de poudre d'or ; des trépieds à aromates étaient placés çà et là sur les gradins; des eaux parfumées remplissaient des fontaines d'où devaient jaillir des jets d'eau; enfin on tendait, au haut des mâts, des toiles destinées à ombrager l'amphithéâtre; sous Néron, ce velarium était couvert d'étoiles semées sur fond bleu.

Les spectacles d'animaux commençaient dès l'aurore, car ils devaient toujours être terminés avant les combats de gladiateurs qui avaient lieu l'après-midi. On parait les bêtes avant de les faire défiler dans l'arène ; on leur mettait des clochettes au cou, on les couvrait de larges écharpes bariolées, de plaques de métal ou de feuilles d'or ; ou bien on les peignait : les bœufs en bleu, les moutons en pourpre ou en écarlate, les autruches en rouge cinabre, etc. ; d'autres fois encore, on enduisait les ours d'une glu très visqueuse, de sorte que les pauvres bêtes, en se roulant à terre pour se nettoyer, ramassaient tout ce qu'on avait eu la malice de jeter sur le sol : des feuilles, des plumes, de la paille, etc.

C'était en général au milieu de scènes variées et aux sons d'une musique bruyante que l'on exhibait les animaux. L'ensemble de la scène réalisée atteignait parfois un degré de splendeur qui paraît laisser loin en arrière les plus belles de nos représentations actuelles. Un jour, par exemple, un vaisseau se dressait dans l'arène et, de ses flancs, sortait tout à coup un immense flot d'animaux : des lions, des panthères, des ours, des bisons, des onagres, des autruches qui se répandaient par toute l'arène ; ce jour-là, quatre cents bêtes furent tuées sous les yeux du peuple [1]. Une autre fois, c'était une forêt magique qui

[1] Dion Cassius (LXXVI, 1) nous dit que le spectacle auquel nous faisons allusion dura sept jours et coûta la vie à sept cents animaux.

sortait du sol devant les yeux des spectateurs émerveillés : les branches des arbres étaient dorées, des jets d'eau parfumés lançaient dans l'air des effluves odoriférants, et des animaux de toute espèce venaient animer ce paysage enchanteur. De plus, les eaux de la ville étaient conduites, dans les amphithéâtres, de telle façon que l'arène pouvait être rapidement transformée en un vaste bassin d'eau vive, pour quelque naumachie où l'on voyait des hommes montés sur des barques pourchasser, des hippopotames, des phoques et des crocodiles.

Le plus souvent, c'était la règle à la Fête de Flore, ces grandes chasses qu'on appelait Véneries (*Venationes*), ne comportaient que des tueries d'animaux indigènes : des cerfs, des chevreuils, des buffles, des ours, des sangliers, des lièvres, etc. ; mais, dans beaucoup d'autres chasses, on voyait paraître des animaux exotiques d'espèces variées [1]. C'est ainsi, qu'un jour, Néron lança dans l'arène un corps de cavaliers de sa garde avec ses officiers contre une armée de 400 ours et de 300 lions. Plus tard, ce fut Titus qui, en l'an 80, à l'occasion de l'inauguration du Colisée, donna des chasses qui coûtèrent la vie à 9.000 bêtes, tant sauvages qu'apprivoisées ; plus tard encore, en l'an 106, Trajan, pour célébrer son triomphe de Dacie, fit tuer, en quatre mois, 11.000 animaux provenant des ménageries et des parcs d'animaux de Rome ou des élevages des grandes villas romaines ; enfin, et pour nous limiter dans ces exemples, ce furent 51 tigres qui furent chassés et tués aux noces d'Héliogabale, en l'an 218, puis 100 lions et autant de lionnes que Probus fit égorger à l'Amphithéâtre et dont les rugissements, dit un témoin,

[1] On trouvera nombre de représentations de ces chasses dans J. Sabatier (pl. IX), Déchelette (t. II), Rostovtsew (p. 177-183), et dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (nouv. série, t. VII, p. 62, par exemple).

Lampride (?) retentissaient, entre les murs des gradins, comme le roulement du tonnerre.

Les chasseurs (*Venatores*) poursuivaient les animaux seuls ou accompagnés de forts chiens écossais; les plus renommés d'entre eux étaient les Parthes qui combattaient à cheval et tuaient des animaux à coups de flèches, d'où le nom de Sagittaires qu'on leur donnait à Rome. Dans les grandes chasses, des gladiateurs et des soldats se mêlaient aux chasseurs de profession, et même le peuple eut parfois la permission d'y prendre part. Une fois, tout au moins, l'empereur Probus commanda à plusieurs légions de soldats d'aller déraciner, dans les forêts voisines de Rome, de grands arbres qu'il fit replanter dans l'arène avec leurs branches et leurs feuilles; dans cette forêt semi-naturelle, il fit lâcher des milliers d'animaux : autruches, cerfs, sangliers, daims, chamois, girafes, que chaque citoyen eut le droit de venir chasser et tuer à sa guise.

Les représentations, celles où les animaux n'étaient pas sacrifiés, se terminaient parfois par une tombola dont les lots étaient représentés par les animaux eux-mêmes. Nous le savons par ce que Lampride nous a dit d'Héliogabale[1], et par une inscription trouvée dans un des thermes de Pompéi. Ce dernier document nous apprend que, lors de l'inauguration des thermes, l'an 4 ou 5 de notre ère, Cneus Alleius Nigidius Maius, chef de la colonie pompéienne, donna, dans l'amphithéâtre de la ville, une grande représentation de chasses d'animaux et d'athlètes. On dressa des tentes, nous dit l'inscription, pour préserver les spectateurs des rayons du soleil, et l'on jeta sur les gradins des bulletins portant l'indication de quelque don en nature, des-

[1] Voir plus haut, p. 106.

tiné à celui qui avait la chance de recevoir le bulletin [1]. Il est probable aussi qu'à la fin de l'empire, on distribuait aux spectateurs, ou on jetait peut-être encore sur les gradins, des médailles en cuivre à bord contourné, appelées aujourd'hui *médaillons contorniates*, et dont une des faces représentait quelque scène du cirque ou de l'amphithéâtre [2].

D'autres fois, on donnait en spectacle des duels d'animaux. On faisait combattre des éléphants contre des taureaux ou des rhinocéros, des lions contre des tigres ou des buffles, des tigres contre des ours, des chiens contre des cerfs, etc. [3] Les maîtres du combat (*magistri*) excitaient les animaux en leur faisant boire au préalable des infusions de riz et de roseau [4], en leur jetant, pendant le combat, des tisons ardents ou des mannequins de paille auxquels on donnait la forme humaine et que l'on couvrait d'étoffes aux couleurs brillantes [5], en les attachant deux à deux à une même corde et en les poursuivant dans l'arène à coups de fouet ou de pique.

D'autres combats mettaient des hommes ou des femmes en présence d'animaux féroces, le plus souvent sans leur donner le moyen de se défendre. C'étaient généralement des criminels (parricides, assassins, séditieux) ou des esclaves condamnés aux bêtes par leurs maîtres [6];

[1] Fiorelli.

[2] Voir pour la description et la figuration de ces médaillons, J. Sabatier.

[3] Voir les différentes représentations du cirque et de l'amphithéâtre aux sources que nous donnons au cours de notre travail, en particulier les peintures de Pompéi et les médaillons contorniates ; un de ces derniers montre, dans l'arène du Colisée vue d'en haut, un éléphant monté par son cornac en présence d'un taureau (J. Sabatier, pl. VIII, 11).

[4] Elien, *Animal*, XIII, 8.

[5] Ces hommes de paille (*homines feneos*) passèrent alors à Rome dans le langage symbolique pour désigner, comme on le fait encore aujourd'hui, un personnage subalterne destiné à recevoir les coups à la place d'un personnage plus important. (Voir Beurlier, p. 81.)

[6] La loi défendit bientôt aux citoyens de faire exposer leurs esclaves aux bêtes. (Voir Friedländer, II, 108, et Wallon, III, 245.

mais on livra, au même supplice, certains prisonniers de guerre qui avaient particulièrement excité la colère du peuple romain, et enfin des chrétiens[1].

La veille du supplice, on offrait généralement à ces malheureux, un festin public, qu'on nommait par une sorte d'ironie le « repas libre », et au cours duquel ils recevaient les derniers adieux de leurs parents et de leurs amis[2]. Le lendemain, à la première heure du jour, on les faisait monter sur des chariots entourés de gardes et on les conduisait ainsi jusque dans l'arène. On les promenait d'abord tout autour des gradins couverts de peuple, puis on les faisait descendre et on les disposait pour le supplice. Les uns étaient attachés, les mains derrière le dos, à un poteau planté dans le sol de l'arène; ce poteau était élevé sur une estrade ou encore fixé sur un chariot mobile qu'un bestiaire, aidé sans doute par d'autres belluaires, faisait évoluer prestement au milieu de l'arène, de manière à prolonger les hideuses péripéties du supplice[3]; d'autres étaient enfermés dans des filets, telles Blandine, Perpétue et Félicité ; ou bien, lors des persécutions de Néron par exemple, des femmes étaient attachées aux cornes d'un taureau furieux, de manière à jouer, dans toute sa réalité, la fable terrible et passionnante

[1] Saint Alexandre et sainte Blandine à Lyon ; saints Saturnin et Revocatus, saintes Perpétue et Félicité à Carthage ; la vierge Marciana à Césarée de Mauritanie ; Agapit, à Préneste ; sainte Thècle à Antioche ; Andronic, Tarachus et Probus, en Cilicie ; Abdon, Sennen, Floscel et beaucoup d'autres à Rome.

[2] Voir, par exemple, le récit des martyres de Perpétue et de Félicité.

[3] Nous trouvons cette scène représentée sur un vase céramique de la Gaule romaine décrit et figuré par Déchelette (t. II, n° 641.) Ce vase montre une pauvre femme nue promenée ainsi sur un char devant une lionne qui finit par l'atteindre et lui déchire l'épaule droite. Les numéros 642 à 645 du même ouvrage montrent d'autres femmes nues attachées debout les mains derrière le dos à un plateau et entourées de lions, de tigres, de panthères et de cervidés. On trouve encore des représentations d'hommes et de femmes attachés à un poteau et exposés aux bêtes, dans Le Blant, fig. p. 288, La Faye, p. 97-116 et Rossi, cité par Le Blant.

de Dircé[1]. Quelquefois aussi, il est vrai, on laissait les condamnés entièrement libres dans l'arène et on leur permettait d'attendre les bêtes féroces le fer à la main.

Quand tout était disposé, les gardiens et les soldats se retiraient ; les trappes ou les herses de fer étaient relevées avec fracas, et les bêtes féroces se précipitaient : c'était un taureau ou une vache furieuse qui fonçait sur un esclave, le renversait, le poussait de ses cornes, le roulait, le lançait en l'air et le piétinait avec rage ; c'était un ours de Calédonie qui étreignait de ses bras et brisait dans sa gueule un brigand couvert de crimes , c'était un tigre qui s'avançait en rampant vers une pauvre femme tremblante d'effroi : il bondit, saisit sa victime à la nuque et la traîne longtemps, longtemps, autour de la piste avant de se mettre à la dévorer. En quelques instants tous ces pauvres corps avaient perdu forme humaine et l'on ne voyait plus que des chairs en lambeaux, vivantes encore et palpitantes parmi les flots de sang s'écoulant des membres brisés[2]. Parfois aussi, il est vrai, les bêtes féroces se contentaient de renverser ou de blesser les victimes, ou même ne voulaient pas y toucher ; le cas célèbre de l'esclave Androclès ne fut pas le seul qui remplit d'admiration le peuple romain ; le philosophe Sénèque parle également d'un lion qui, reconnaissant son ancien maître parmi les victimes de l'arène, vint tout joyeux le caresser et se placer près de lui pour le protéger ; les Actes

[1] Les anciens étaient familiarisés avec cette fable par une des tragédies d'Euripide et par le groupe du taureau Farnèse, qui était bien connu à Rome. Cette sculpture, aujourd'hui au musée de Naples, appartenait alors au célèbre homme d'État et écrivain latin Asinius Pollio, qui ne fut pas seulement le protecteur des arts et belles-lettres que célèbrent Horace et Virgile, mais encore qui ouvrit, en l'an 38, la première bibliothèque publique et un des premiers musées d'art que Rome ait possédés.

[2] Ces descriptions ne sont guère que la traduction littérale des auteurs romains qui avaient assisté à ces spectacles.

[3] *Benef.* II, 19.

des Martyrs nous montrent encore des lions ou des ours refuser de toucher aux chrétiens[1] ou bien se borner à les traîner quelques mètres sur le sable de l'arène sans leur faire d'autre mal. Ces faits ne devaient pas être un spectacle rare, car les Actes ne s'en étonnent pas autrement; ce ne fut que beaucoup plus tard qu'on voulut y voir la marque d'un miracle. Les spectateurs eux-mêmes montraient parfois du reste quelque pitié; lors des martyres des saintes Perpétue et Félicité, par exemple, on vit le peuple de Carthage s'opposer d'abord à ce que ces jeunes femmes fussent montrées nues dans l'arène[2], puis refuser absolument qu'on les exposât une seconde fois à une vache furieuse qui n'avait fait d'abord que les renverser et déchirer leurs robes; elles furent mises à mort par un gladiateur qui les frappa de son épée, ce qui était la règle pour toute victime épargnée ou seulement blessée par les bêtes : plus tard, la loi voulut que tout condamné, qui avait lutté contre les bêtes féroces et qui était resté vainqueur, fût remis en liberté.

VII. Les combats contre les animaux de l'amphithéâtre étaient, à la vérité, peu redoutés des Romains, à tel point que des esclaves offraient à leurs maîtres, pour expier une faute qu'ils avaient commise, d'aller combattre dans l'arène[3]. On y vit également des citoyens libres, des médecins, et de nobles patriciens faire montre de leur force et de leur courage; on y vit des empereurs tel que

[1] Par exemple : Abdon et Sennen, Agapit, Andronic, Tarachus, Probus, Saturnin, Revocatus et sainte Thècle.

[2] On trouve nombre de documents iconographiques représentant des femmes nues exposées au dernier supplice, et pourtant voici un autre document écrit qui nous montre combien les Romains avaient le respect de la pudeur de la femme. Au temps de l'empereur Maximin (IIe siècle) une femme conduite à la mort ayant été, sur le trajet du supplice, complètement dépouillée de ses vêtements, « le bourreau convaincu de cette atrocité, fut brûlé vif ». (Ammien Marcellin, liv. XXVIII, ch. 1.)

[3] Ceci fut défendu par un édit d'Antonin le Pieux. (Wallon, III, 245.)

Commode[1]; enfin, au temps de Titus, il y eut même des femmes, de basse condition il est vrai, qui prirent part aux chasses de l'amphithéâtre[2].

Habituellement, pourtant, c'étaient des gladiateurs, des rétiaires, ou encore des hommes de profession qui combattaient les bêtes. Les bestiaires (*bestiarii*) comme on appelait ces hommes, s'instruisaient à ce métier de père en fils, comme les saltimbanques d'aujourd'hui, ou bien allaient dans des écoles spéciales qui leur étaient généralement communes avec les gladiateurs[3]. On distinguait plusieurs sortes de bestiaires : les *succursores*, qui combattaient l'animal en le harcelant continuellement tout en l'évitant toujours, comme le font actuellement, dans les courses de taureaux espagnoles, les *chulos* et les *banderillos*; les *taurencentæ* ou *taurarii*, qui avaient la spécialité de combattre les taureaux, quelquefois dans des amphithéâtres spéciaux[4]; les *venatores* et les *sagittarii*, dont nous avons déjà parlé; enfin les *ursarii* qui combattaient plus spécialement contre les ours (*Corpus inscrip.*, t. XII, n° 533).

Dans l'origine, les bestiaires qui combattaient à pied et corps à corps étaient complètement protégés, comme les gladiateurs, par une armure défensive avec casque

[1] L'empereur Commode, dont Dion Cassius vante les exploits sur l'arène du Colisée, est représenté, sur quelques monnaies, à cheval, armé d'une lance et attaquant un lion (J. Sabatier, p. 58). On dit également que Néron combattit des bêtes féroces à l'Amphithéâtre. Un médecin, bestiaire d'occasion, est cité dans le *Corpus Inscript.*, t. XII, n° 533.

[2] Voir Martial. *Sur les spectacles*, 7 et 8, et Dion Cassius, LXVI, 25.

[3] A Rome il y avait une école spéciale pour bestiaires que Domitien fit établir sur le mont Cælius, tout près du Colisée; il y avait alors, dans le même voisinage, trois écoles de gladiateurs.

Une des peintures du tombeau de Scaurus, à Pompei (Gusman, p. 184) montrait comment on familiarisait les jeunes bestiaires avec l'aspect des bêtes féroces. On y voyait un jeune homme attaquant une panthère furieuse qui était retenue au cou par une longue corde attachée d'autre part à la sangle d'un taureau paisible.

[4] Varron, III. Voir aussi Beurlier.

et bouclier; Pline nous dit même que l'on vit, de son temps, des bestiaires revêtus d'armures d'argent, et des documents anciens nous les montrent avec un casque orné d'une longue plume d'autruche retombant sur le côté. Mais les plus courageux de ces hommes prirent de bonne heure l'habitude de combattre vêtus d'une simple tunique, le bras droit entouré de bandes de drap ou de cuir, les jambes serrées dans des bandages ou même le corps entièrement nu. Ils attaquaient ou recevaient l'assaut des bêtes féroces n'ayant parfois aucune arme entre les mains; forts et habilement entraînés, ils assommaient littéralement les ours d'un coup de poing asséné sur la tête en un point donné [1]; ils se précipitaient sur les lions, leur enlaçaient le cou de leurs bras robustes et, appuyant fortement leur menton contre la nuque de la bête, ils parvenaient à l'étrangler; ou bien encore, renouvelant l'exploit de Lysimaque, ils étouffaient les tigres et les lions en enfonçant profondément le poing dans la gorge et en s'agrippant à la base de leur langue [2].

D'autres fois encore les bestiaires poursuivaient l'animal armés d'un lasso, d'un grand fouet ou d'un long bâton; au moyen de ce bâton ils sautaient par-dessus le corps de la bête furieuse au moment où elle s'élançait, puis, saisissant fortement sa queue, ils s'amusaient à tourner en rond avec elle; d'autres fois enfin, ils la mettaient à mort au moyen de l'épée, de la lance ou de l'épieu et, si l'épieu leur était arraché des mains, ils se servaient du couteau [3].

[1] « La tête, très forte dans le lion, est chez l'ours d'une extrême faiblesse... souvent on en a vu dans l'arène tomber morts d'un seul coup de poing sur la tête. » (Pline, VIII, 54.)

[2] Des exploits semblables ont été renouvelés, dans les temps modernes, sur des tigres aussi bien que sur des lions, et par des hommes non entraînés. Voir, par exemple : Pierre Kolbe, t. III, p. 5 et 7 et ce même ouvrage, p. 281.

[3] Pour tous ces jeux de bestiaires, voir en particulier : Martial, *Épigr.* XIV,

Les bestiaires nous apparaissent ainsi comme des sortes d'acrobates exercés à toutes les souplesses du corps et familiarisés avec toutes les ruses des animaux. Malgré le mépris général dans lequel on tenait leur profession, ils faisaient pourtant l'admiration des Romains, et Martial va jusqu'à dire que leurs exploits surpassaient les travaux d'Hercule. Ces jeux de l'arène étaient donc, pour les hommes qui y prenaient part, moins périlleux qu'on ne se le figure, et cela, d'autant plus encore que les bestiaires avaient, à leur disposition, divers moyens de se soustraire à l'atteinte des bêtes féroces. Cassiodore, qui écrivait, il est vrai, à la fin de l'Empire, et aussi d'autres documents[1] nous montrent, en effet, dans l'amphithéâtre de Titus, des bestiaires portant des gerbées de roseaux dont ils savaient s'entourer prestement quand l'animal s'élançait, ou bien roulant devant eux un gros rouleau de bois qui les protégeait ; du reste, ils pouvaient se réfugier dans les loges placées sous le podium, ou bien derrière la barrière circulaire qui existait parfois autour de l'arène ; même, quand ils étaient surpris au milieu de l'arène ils trouvaient là encore, à leur disposition, des portiques de bois sur lesquels ils pouvaient grimper, ou des *cochleæ* derrière lesquelles Cassiodore nous les montre apparaissant tantôt de face, tantôt de dos, échappant toujours, et comme voltigeant entre les griffes et les dents des lions.

L'on comprend donc que les Romains, hommes d'éducation plus rude et moins sensibles que nous, animés de

30, 31, et *Spect.;* Pline, VIII, 34 et 54; les médaillons contorniates figurés par Sabatier (pl. VIII, fig. 14, pl. IX, fig. 4, 5, 8, 9, 10; pl. X, fig. 1) ; les diptyques dont nous parlons plus loin (p. 141) ; les plombs ou tessères figurés par Rostovtsew (p. 177-183); les vases de la Gaule romaine reproduits par Déchelette (t. II, p. 97 et suivantes), etc.

[1] Cassiodore. *Var.* Liv. V, Ep. 42, p. 675 — J. Sabatier, IX, fig. 4, 5, 9. — Daremberg et Saglio, art. *Cochlea*, p. 1266. — Documents iconographiques cités.

forces physiques et morales que nous ne connaissons plus guère aujourd'hui, soient arrivés à se passionner devant de pareils spectacles où l'intelligence, le sang-froid et l'adresse de l'homme se trouvaient aux prises avec la force brutale et parfois aussi avec la ruse de la bête. Ils voyaient dans ces jeux, et avec quelque raison peut-être, des œuvres moralisatrices, en ce sens qu'elles étaient éducatrices du courage. Ce ne sont pas là, disait Pline, « de ces spectacles efféminés, bons seulement pour énerver et amollir les âmes; ce sont des spectacles essentiellement propres à enflammer le courage, par le mépris des blessures glorieuses et de la mort, en montrant aux hommes que l'amour de la gloire et le désir de vaincre peuvent se loger jusque dans les corps d'esclaves et de criminels ». Nous devons dire cependant que tous les Romains ne prenaient pas le même plaisir aux jeux des bestiaires. Déjà, aux temps de Pompée et de César, Cicéron s'écriait : « Quel plaisir cela peut-il faire à un homme bien élevé de voir un homme faible déchiré par un animal d'une force gigantesque, ou un animal superbe perforé d'une javeline[1] ! » Plus tard, dans une très belle lettre[2], Sénèque venait condamner ces spectacles au nom de l'humanité; mais ce furent surtout les difficultés croissantes de se procurer en nombre suffisant des animaux d'Afrique, la perte des grandes richesses et enfin l'influence du Christianisme, qui vinrent peu à peu restreindre ces coutumes sanglantes sans parvenir cependant à les faire disparaître tout à fait. En l'an 326, treize ans après le célèbre édit de Milan par lequel il avait donné la liberté aux chrétiens, Constantin condamnait les spectacles san-

[1] Ciceron, *Epistol. ad famil.*, liv. VII, Ep. 1 *ad Marius* (éd. Nisard, t. V, p. 126, n° 126).

[2] Sénèque, Ep. à Lucilius, ep. VII (éd. Baillard, 1861, II, p, 10 ; éd. Nisard, 1838, p. 532).

glants, en général, et abolissait la profession de gladiateur. Cette défense n'eut qu'un temps, du reste; bientôt les gladiateurs et les bestiaires réapparaissaient à l'amphithéâtre d'Antioche et à celui de Constantinople et, en Occident, on vit encore Honorius, lors de son sixième consulat[1], puis Eutaricus, le gendre de Théodoric, quand il vint en grande pompe à Rome, pour y célébrer également son élection de consul, donner en spectacle, comme autrefois, de grandes chasses d'animaux africains[2]. Avec la chasse d'Eutaric, qui eut lieu en l'an 519, disparut la dernière grande ménagerie du Colisée et de l'antiquité. L'Italie était alors aux mains des Barbares et Rome, qui avait cessé d'être la capitale du monde, depuis Constantin, allait entrer dans une période de profonde décadence pour une longue durée de siècles.

VIII. Nous croyons utile, pour l'histoire des sciences zoologiques, de terminer cette étude par une liste, qui sera certainement incomplète, des espèces d'animaux que nous avons reconnu comme ayant paru dans les ménageries, loges, parcs, volières et piscines des Romains, ou comme familiers de la maison[3]. Nous dressons cette liste d'après la classification et les noms latins de l'époque impériale, mais en faisant remarquer que la concordance avec les noms français actuels est parfois bien difficile à déterminer exactement.

[1] Claudien. Sur le sixième consulat d'Honorius, vers 618 et suiv., p. 675 de l'édit. Nisard.

[2] Cassiodore, *Var.* Liv. V. Ep. 42, et *Chronicon*, p. 1248.

[3] Des essais semblables à celui-ci ont déjà été faits par Mongez, par Friedländer, II, p. 281 et par Saglio, Dict., art. *Bestiæ*.

LISTE DES ANIMAUX SAUVAGES QUE L'ON CONNAIT COMME AYANT VÉCU DANS LES MÉNAGERIES ROMAINES[1]

NOMS DE L'ÉPOQUE	NOMS ACTUELS
I. BESTIÆ IMMANES. (Ciceron. Tusc. V. XIII. 38).	BÊTES FÉROCES.
Africanæ (s. c. bestiæ)	*Africanes*[2].
Bubalus	*Sorte d'ours.*
Chama	*Lynx commun.*
Crocotta, Crocutta ou Crocuta	*Hyène d'Ethiopie.*
Leo jubatus	*Lion.*
Leo non jubatus[3]	*Lion, guépard.*
Leopardus	*Panthère, léopard.*
Lupus cervarius	*Lynx commun.*
Lynx (Pline VIII, 52)	*Caracal.*
Lycaon	*Loup d'Éthiopie* (Solin, *Polyhistor.*, ch. XXXI).
Panthera	*Panthère*[4].
Pardalis	*Panthère* ou *léopard.*
Pardus	*Once*[4]*?*
Rufius (mot gaulois)	*Lynx commun.*
Thos (Oppien. Liv. III)	*Hybride de loup et de panthère.*
Tigris	*Panthère, Tigre.*
Ursus	*Ours blanc, ours brun.*

[1] Pour les sources non indiquées voir le Glossarium de Du Cange et le Dictionnaire latin-français de Ch. Lebaigue.

[2] Cette expression, qui est encore employée par Rabelais, désignait surtout les panthères, les léopards et les lynx. On disait encore : *Feræ Libycæ*.

[3] Les Romains distinguaient des lions à crinière longue et lisse, des lions à crinière courte et crêpue et des lions sans crinière. Ces derniers ont été assimilés aux guépards : mais les Romains pouvaient connaître aussi l'espèce de lion sans crinière qui a été décrite, pour la première fois, dans les *Trans. of the zool. Soc. of London*, I, p. 174.

[4] Xénophon, dans ses Cynégétiques (C. XI), distingue deux sortes de panthères : les Πάρδαλις et les Πάνθηρες ; peut-être que ce dernier terme s'applique spécialement au guépard. Les latins appelaient aussi le mâle de la panthère *pardus*, mais c'était là un mot sur l'usage duquel les anciens eux-mêmes ne s'entendaient pas bien (V. Otto Keller, p. 387).

II. Bestiæ feræ	Bêtes fauves animaux sauvages non féroces
Addax	*Gazelle. Coudou.*
Achlis	*Elan ?*
Alces	*Elan.*
Aper cornutus	*Babiroussa.*
Aper non sive cornibus (Calpurnius 7e églogue, vers 58)	*Babiroussa.*
Aper	*Sanglier.*
Axis	*Cerf axis* ou *Cerf du Gange.*
Bison	*Bison.*
Bonasus	*Aurochs ? Bison ?*
Bos egyptius	*Rhinocéros unicorne* et *bicorne.*
Bos æthiopiæ	*id.*
Bos lucas ou luca	*Bœuf de Lucanie* ou *Eléphant.*
Bos pæoniæ	*Bœuf de Péonie* ou *Bison.*
Bubalus	*Bubale* ou *Bœuf d'Afrique. Antilope.*
Camelopardalis	*Girafe.*
Camelopardalus et Camelopardus	*id.*
Camelus	*Chameau.*
Caprea	*Chèvre sauvage, Chevreuil.*
Catoblepas	*Gnou.*
Cervus	*Cerf.*
Cervus palmatus (Capitol. II)	*Chevreuil, daim.*
Dama	*Daim.*
Dorca, Dorcas	*Gazelle.*
Eale	*Rhinocéros bicorne.*
Elephas, Elephantus	*Eléphant.*
Ibex	*Bouquetin, Mouflon.*
Ictis	*Furet, Belette.*
Luca Bos	Voir *Bos luca.*
Lutra	*Loutre.*
Mantichora	?
Mus [1]	*Rat.*

[1] Les anciens confondaient sous ce nom général, comme l'ont fait encore les modernes tel que Gessner (L. I. *De muribus diversis*), beaucoup d'espèces d'animaux appartenant aux genres : Mustela, Lutra, Sciurus, Sorex, Talpa, etc., qui se rangent actuellement dans les groupes des Carnivores, des Rongeurs ou des Insectivores.

Ils appelaient particulièrement *rats ponthiques* ou *rats du Pont* les animaux qui leur fournissaient des fourrures : la loutre marine, la petite loutre, la martre, la zibeline, le peregasna, l'hermine, le glouton, la taupe, la taupe dorée de Sibérie, le desman ou rat musqué, l'écureuil blanc, le petit gris, l'écureuil anormal, l'écureuil suisse.

L'hermine était appelée *rat d'Arménie* par les Grecs (Elien) et *rat du Pont* par les Romains ; cependant au temps d'Agricola on la nommait encore *hermelœ*. Le nom actuel hermine vient du vieux mot français *herménie* qui désignait l'Arménie.

Mus	*Glouton.*
Mus	*Zibeline.*
Mus odoratus.	*Odontra* ou *rat musqué.*
Mus peregrinus.	*Odontra, Hermine.*
Mus ponticus.	*Hermine.*
Mus silvestris.	*Martre.*
Musimo. Voir *Musmo.*	
Musmo ou Musimo	*Mouflon.*
Mustela, Mustella.	*Belette, fouine.*
Nabathæa bellua	*Eléphant.*
Nabu ou Nabun (nom égyptien). . .	*Girafe.*
Onager-Onagrus	*Ane sauvage, Onagres.*
id.	*Chevaux sauvages, Zèbres*
Oves feræ (Vopiscus)	*Moutons sauvages.*
Oryx	*Antilopes oryx.*
Pygargus.	*Gazelle, Chevreuil de Tartarie.*
Rhinoceros.	*Rhinocéros unicornes* et *bicornes.*
Sciurus	*Ecureuil.*
Strepsiceros	*Gazelle-Coudou.*
Tauros (Calpurnius, 7e épilogue) . .	*Zébu* (?)
Urus	*Bison.*
Vulpes[1]	*Renard, Lycaon.*

III. Bestiæ domesticæ — Animaux vivant dans les maisons

Asio.	*Hibou*, en général.
Canis, catulus, catellus	*Chien*[1].
Catus, cattus	*Chat.*
Callitriches	*Singes d'Ethiopie.*
Cebus. Voir *Simius.*	
Cercopithecus. Voir *Simius.*	
Cuniculus	*Lapin.*
Cynocephalus. Voir *Simius.*	
Feles, felis.	*Chat.*
Ichneumo	*Mangouste.*
Lepus	*Lièvre commun.*
Mustela	*Belette, fouine.*
Niveos lepores (Calpurnius, 7e églogue, vers 58)	*Lièvre variable.*
Pithecus. Voir *Simius.*	
Simius.	*Singes*[2].

[1] Les Romains confondaient, sous le même nom de Vulpes, plusieurs espèces différentes du genre actuel *Canis.*

[2] Aristote distinguait quatre espèces de singes qui ont sans doute paru dans les ménageries romaines : le πίθηχος qui est le magot, le κυνοκεφαλος, qui est le cynocéphale, le κῆβος, qui est la mone, et le χοιροπιθηκος, ou singe-cochon qui est un babouin. Deux ou trois siècles après Aristote, les auteurs grecs créaient les mots de Κερκοπιθηκος (κέρκος queue : πίθηκος singe) pour les singes à longue queue et de Καλλιθριξ (κάλλος, parure, beauté ; θριξ, poil) pour distinguer le cercopithèque callitriche ou singe-vert.

IV. Animaux vivant dans des bassins

Chelyx	*Tortue.*
Crocodilus	*Crocodile.*
Hippopotamus	*Hippopotame.*
Testudo	*Tortue.*
Vitulos marinus	*Phoque.*

V. Aves carnivoræ — Oiseaux carnassiers

Accipiter	*Faucon, Épervier.*
Aquila	*Aigle.*
Nycticorax	*Hibou.*
Otus	*Chouette, Moyen duc ?*
Scopes	*Rapaces nocturnes, Petit duc ?*

VI. Aves loquaces aut vocales et a. cantrices aut oscines (Varr. Plin.)

Oiseaux parleurs et Oiseaux chanteurs

Acanthis	*Chardonneret ?*
Carduelis	*Chardonneret.*
Cercion (Elien XVI. 3)	*Etourneau indien ?*
Corvus	*Corbeau.*
Erithacus	*Rouge-gorge.*
Graculus	*Geai, Choucas.*
Luscinia, lusciniola	*Rossignol.*
Perdix	*Perdrix.*
Pica, pica glandaria	*Pie.*
Psittacus	*Perruche*[1].
Sturnus	*Etourneau.*
Turdus	*Grive.*

VII. Oiseaux divers

Afra avis (Horace, Juvénal)	*Pintades à caroncules bleues.*
Anas	*Canard.*
Ardea, ardeola	*Héron.*
Avis numidica (Pline)	*Pintade à caroncules rouges.*
Ciconia	*Cigogne.*
Columba	*Colombe.*
Coturnix	*Caille.*
Cycnus, Oler	*Cygne.*
Gallina africana (Varr. Colum)	*Pintade à caroncules rouges.*
Gallina numidica (Varr.)	*id.*
Grus	*Grue.*
Ibis	*Ibis.*
Iynx	*Torquol, Bergeronnette.*
Lybycæ volucres (Martial)	*Pintade à caroncules bleues.*

[1] Les Romains avaient dans leurs volières : la grande perruche verte à collier rouge et la perruche alexandrine. Ils ne connaissaient pas les perroquets.

Meleagris cerulea (Varr. Pline) . .	*Pintade à caroncules bleues.*
Numidica (Colum Mart.).	*Pintade à caroncules rouges.*
Passer.	*Moineau.*
Pavo.	*Paon.*
Struthio	*Autruche.*
Struthio camelus[1].	*Autruche.*
Turtur. . . . . , ...	*Tourterelle.*

[1] Le peuple romain appelait familièrement cet oiseau : « Moineau d'outremer ». Plaute l'appelle *Passer marinus.*

CHAPITRE V

LES MÉNAGERIES DU MOYEN AGE EN ORIENT, EN ITALIE, EN ANGLETERRE, DANS LES PAYS-BAS ET A AVIGNON.

1. **La fin de l'Empire romain et les ménageries de Constantinople.**
2. **Les ménageries en Italie.**
3. **Les ménageries des rois normands en Angleterre, à Woodstock et à Londres.**
4. **Les fosses à ours et les loges à lions chez les Seigneurs des Pays-Bas. Ménagerie du Pape à Avignon.**

I. Les causes de décadence qui amenèrent peu à peu la disparition des grandes ménageries dans l'Italie ancienne se firent moins sentir dans l'empire d'Orient qui était resté plus à l'abri des barbares et qui pouvait toujours tirer facilement des animaux d'Asie. Aussi, malgré les invectives de saint Grégoire de Nazianze, saint Jean-Chrysostome et saint Cyrille[1], les chasses d'animaux à l'Amphithéâtre continuèrent comme aux premiers temps, chez les Byzantins, et durèrent au moins jusqu'au début du XIIe siècle, malgré quelques arrêts passagers. Un certain nombre de documents, malheureusement un peu décousus, que nous rapportons ici, ne laissent aucun doute à cet égard[2].

En l'an 439, Anastase, qui n'était pas encore empereur mais simple officier de la cour, reçoit d'un prince indien un éléphant et deux girafes. A peine couronné, il supprime

[1] Cités par Wallon, III, p. 427.

[2] Ces documents seraient à compléter par la lecture attentive des chroniqueurs byzantins, et des historiens des croisades arabes, turcs et latins. Quelques données précieuses ont été prises à J. Sabatier, p. 16 et suivantes.

l'obligation pour les hauts fonctionnaires de donner des jeux d'animaux (Théophane) ; mais la coutume n'en continue pas moins, car nous voyons trois diptyques consulaires de son règne représenter toujours les mêmes spectacles. De ces diptyques, l'un montre quatre bestiaires combattant contre autant de lions qu'ils percent de leurs lances ; l'autre, qui concerne un certain Aréobindus, consul en l'an 506, représente des hommes sans armes luttant contre des ours dans une arène munie de barrières, de portes *cochleæ* et de troncs d'arbres ; le troisième enfin, qui date du consul Anastase, en 517, montre, avec les mêmes portes, des bestiaires se jouant dans l'arène au milieu de lions et de panthères[1].

Il y avait alors, à Constantinople, deux Amphithéâtres : celui des Prasiniens (les Verts) et celui des Vénètes (les Bleus)[2]. Un jour le gardien des ours de l'Amphithéâtre des Verts, qui s'appelait Acace, étant venu à mourir, sa veuve, après être restée dans sa place pendant quelque temps, en fut dépossédée pour un autre, par le Directeur des jeux ; il faut croire que la place était bonne car Procope, qui vint peu de temps après ces événements habiter Constantinople, nous raconte que cet autre avait donné de l'argent pour l'obtenir. Quoi qu'il en soit, la veuve d'Acace, après avoir réclamé inutilement, eut la chance de retrouver immédiatement un même emploi à l'Amphithéâtre des Bleus qui venaient justement de perdre leur gardien. Là, tout en continuant à nourrir des ours, elle apprit à une de ses filles, la jeune Théodora,

[1] Ce dernier, qui se trouve à la Bibliothèque nationale, Cabinet des Médailles, a été reproduit par Gorius : I, table VII, p. 219, et Ch. Diehl, p. 255. Les deux autres sont également figurés par Diehl, p. 453.

[2] Procope IX, 1, 2.
L'un de ces amphithéâtres était situé près du port de Julien, comme le laisse entendre cette phrase du Codex Theodosianus : *inter amphiteatrum et D. Juliani portum per littus maris* (*XIV*, 6, 5).

à dresser des oies pour les spectacles de l'Amphithéâtre. Le jeu était simple : il consistait, pour la fille, à s'étendre par terre sur le dos, à répandre sur son corps, à peu près nu, des grains d'orge, et à commander aux oies de venir prendre délicatement ces grains un à un[1]. La jeune byzantine ne tardait pas du reste à augmenter et à varier ses talents car, quelques années après elle devenait la maîtresse, puis la femme de Justinien. Sur le trône, elle resta fidèle à ses origines et c'est sans nul doute à son influence, autant qu'au goût personnel de son mari, que l'on dût alors de voir les spectacles de l'Amphithéâtre refleurir avec plus de luxe que jamais.

En 521, en effet, Justinien, ayant été élevé à la dignité consulaire, dépensa, à cette occasion, 238.000 sous d'or pour donner des jeux splendides qui le désignèrent dès lors à la faveur du peuple ; il fit paraître, en particulier, dans ces jeux, vingt lions et trente panthères (*pardos*)[2], pris parmi d'autres animaux de la ménagerie. Proclamé empereur, six ans plus tard, il favorisa à nouveau ce genre de spectacle et même, par une loi de 536, revenant aux anciennes coutumes, il prescrivit expressément aux consuls entrant en charge de donner au peuple le spectacle de combats d'animaux[3] ; seulement, il défendait aux prêtres et aux évêques d'y assister[4].

Nous avons là, dans notre histoire, une lacune au début de laquelle il faut placer un ivoire du musée du Louvre[5], dont la partie inférieure représente des personnages venant offrir à l'empereur des animaux. Nous retrouvons les ménageries à Constantinople, au XIe siècle, avec

1 Procope, IX, 7.

2 Marcellinus (Comes). *Chronicon*, Ind. XIV, éd. Migne, col. 940.

3 Justinien : Nov. CV, chap. I, cité par Friedländer, II, p. 181.

4 *De re episcopali audientia*, L. 34 (534) C.-J., I, IV. cité par Wallon, III, 429.

5 Salle de Clarac : Plat de reliure avec l'image d'un empereur du VIe siècle.

Constantin IX qui reçut du sultan d'Égypte un éléphant et une girafe. Il paraît que la passion des Grecs pour les jeux du cirque et les combats de bêtes féroces ne fit alors que s'accroître, mais nous n'avons plus aucun renseignement direct sur ces combats. Nous savons seulement qu'en 1101, quand les croisés lombards arrivèrent devant Constantinople et qu'ils voulurent entrer par la porte de Carsia ou Charsias (aujourd'hui Egri-Capou près de la Corne d'or), ils virent accourir devant eux des lions et des léopards qu'on avait déchaînés ; ces bêtes féroces se jetèrent sur les premiers qui parurent, mais bientôt la foule des pèlerins accourut avec des épieux, des lances et des javelots ; tous les lions se firent tuer plutôt que de céder ; les léopards, moins aguerris, grimpèrent le long des remparts comme des chats, et s'enfuirent vers la ville. Les croisés, furieux, les poursuivirent et entrèrent en désordre dans le palais impérial voisin [1], où ils tuèrent encore un lion apprivoisé, qui était très aimé [2].

Ces animaux, les léopards (guépards ?) surtout, étaient sans doute des animaux dressés à la chasse, car c'était une coutume très répandue chez les Byzantins. Voici comment un contemporain de l'empereur Manuel Commène (1122-1180) nous raconte une de ces chasses : « Plusieurs de ces animaux [3] sont portés en croupe sur des peaux de lions par des cavaliers. Les yeux de l'once sont bandés ; elle a un collier dans lequel est passé une

[1] Palais de Constantin Porphyrogénète ou palais de Bélisaire, aujourd'hui Tekfour-Seraï.

[2] Orderic Vital, cité par Michaud, t. I, p. 493. On trouve également, dans ce même ouvrage (I, p. 367), l'histoire d'un lion apprivoisé par un croisé, qui se noya, en voulant suivre, à la nage, le vaisseau qui ramenait son maître en Europe.

[3] L'auteur, Constantin Pantechnès, évêque de Philippopolis, parle d'onces et plusieurs points de sa description ne peuvent en effet s'appliquer à des guépards, mais le mot once (*lyncea*, *luncia*, *lonce*, *l'once*) voulait aussi bien dire, chez les auteurs du moyen âge, léopard, panthère ou lynx.

forte courroie qui est dans la main du cavalier. Quand le lièvre se lève, on débande rapidement les yeux de l'animal carnassier et on lui montre le gibier. En trois ou quatre bonds prodigieux, l'once lâchée atteint le fugitif, le saisit de ses deux terribles pattes de devant, puis le prend tout sanglant dans sa gueule et revient les yeux ardents, la démarche lente et fière vers son maître.

« Celui-ci, descendu de cheval, caresse l'once et lui introduit deux doigts dans les narines; l'once, obligée pour respirer d'ouvrir les mâchoires, laisse tomber le gibier. Le chasseur s'en empare, lui ouvre le cou et verse le sang dans une écueille de bois. L'once le boit avec avidité. Ce régal à peu près fini, le chasseur d'un coup de pied lance subitement l'écueille au loin. L'once, furieuse, se jette sur son maître qui oppose à ses griffes l'impénétrable peau du lion[1]. »

La prise de Constantinople par les Croisés, en l'an 1203, et le sac de la ville qui suivit, amenèrent sans doute la destruction de l'Amphithéâtre, dont on n'entend plus parler à partir de cette époque. Toutefois, les empereurs byzantins continuèrent à garder près d'eux des animaux étrangers. En 1257, par exemple, Michel Paléologue reçut, du roi d'Éthiopie, une girafe qu'il fit promener pendant quelques jours par les rues de la ville, pour le divertissement du peuple[2]; une miniature reproduite par C. Bayet, et de nombreuses dalles byzantines montrent que la chasse aux cerfs se faisait toujours au moyen de bêtes féroces : de lions, de panthères ou même d'aigles[3]. Bayet

[1] *Journ. offic.* du 5 mai 1869, p. 676, d'après les *Mém. de l'Acad. des Inscrip. et Bell.-Lett.*

[2] Le philosophe Georges Pachymères, qui nous raconte ce fait dans son *Histoire*, donne en même temps une description complète de l'animal (liv. III, chap. IV, p. 146-147).

[3] Le bonnet pointu, qui coiffe dans une de ces figures le conducteur de la bête féroce, montre que cette miniature est postérieure à la fin du XI[e] siècle. Cette

remarque justement, il est vrai, que beaucoup de ces œuvres sont de travail fort barbare et de basse époque, ou bien de simples répétitions de motifs antiques ; mais d'autres documents nous montrent que la chasse avec les guépards, en particulier, était alors extrêmement répandue dans toute l'Europe orientale. Les Lusignan, par exemple, seigneurs français qui gouvernaient Chypre au XIIIe siècle, montraient quelques-uns de ces animaux dans le palais de Nicosie, en compagnie d'une autruche et d'un mouflon, aux pèlerins qui allaient en Terre Sainte ; au siècle suivant, un de ces pèlerins admirait 24 léopards de chasse et 300 faucons de toutes espèces[1] et en 1413, le roi Jean de Lusignan offrait au marquis d'Este Nicolo, à son passage à Nicosie un magnifique léopard chasseur ; à Jérusalem, qui dépendait du même royaume, les pèlerins retrouvaient des léoparderies dont la coutume venait d'Asie[2].

II. C'est dans l'Italie du Sud, à la cour de Frédéric II, roi des Deux-Siciles, que nous voyons apparaître, au XIIIe siècle, les premières grandes ménageries de l'Europe occidentale[3]. Ce prince, dans lequel le sang allemand se trouvait mêlé à celui d'une mère napolitaine, avait pris

sorte de bonnet apparut, en effet, dans le costume byzantin, en même temps que la robe longue à l'orientale vers 1090, un peu avant la première croisade (Bayet, p. 141, 190 et 294).

[1] Enlart, *a*, t. II, p. 525 et 533, *b*, p. 205, et Camus, *a*, p. 129. Il y avait longtemps que s'était répandue, d'Asie en Europe, la coutume de la chasse au guépard. Un opuscule grec, composé vers le milieu du VIe siècle, dit en effet que le roi des Indes, qui avait un grand nombre de ces animaux, en envoya deux, placés à dos d'éléphant et de chameau, à Anastase. C'est de la même époque que date le premier document indiscutable touchant la chasse au guépard. Il se trouve dans une épigramme latine de Luxorius, poète qui vivait à Carthage sous le règne du roi vandale Trasamond (496-523). J. Camus, *c*, p. 21 et 22.

[2] Jacques de Vitry, cité par Camus, *c*, p. 32.

[3] Les données sur cette ménagerie sont prises à Brunetto Latini (p. 242), et, de seconde main, à J. Camus, *c*, à Burckhardt (II, p. 11) et à Enlart *a* (II, p. 204).

de cette dernière sans doute, des goûts et des mœurs orientales, en particulier une véritable passion pour les animaux. Il étudiait les oiseaux, surtout les espèces de chasse, les observait, les disséquait même et écrivait sur eux une sorte d'ornithologie dont nous aurons l'occasion de reparler. Il se faisait envoyer un éléphant des Indes, donnait au sultan d'Égypte un ours blanc en échange d'une girafe, faisait nourrir, à Melfi, une once et des hyènes, possédait au château de Lucera, qui existe encore, une « léoparderie où des esclaves maures étaient chargés d'entretenir et de dresser un grand nombre de ces animaux sous la direction d'un intendant[1] »; à Palerme, sa résidence habituelle, il avait créé une sorte de jardin zoologique qui fut décrit par Otto de Saint-Blasio ; enfin partout, à Ravenne, à Pise, à Parme, Crémone, Vérone, Padoue, Vittoria, on le voit aller accompagné d'une véritable ménagerie ambulante comprenant des éléphants, des chameaux, des dromadaires, des lions, des panthères, des guépards, etc. Cette ménagerie lui servit encore à faire parade de grand luxe, par exemple, lorsqu'il se rendit à Worms, en 1235, pour épouser Élisabeth, sœur du roi d'Angleterre Henri III. On le vit alors s'avancer en grande gloire, dit un chroniqueur allemand, suivi de nombreux quadriges chargés d'or et d'argent, de lin très fin, de pourpre, de gemmes, de vaisselle précieuse, puis de chameaux, de mules, de dromadaires conduits par des Sarrasins, et enfin de singes et de léopards domptés par des Éthiopiens.

Les ménageries de Frédéric et surtout ses léoparderies

[1] « Ainsi, vers la fin de 1239, se trouvant à Pise, il mandait à Rinaldino de Palerme, de choisir parmi les léopards de chasse confiés à ses soins, trois des mieux dressés et trois autres, non dressés, mais sachant pourtant se tenir à cheval, puis de les amener à san Flaviano avec six léopardiers. Quelques semaines après, il les faisait venir à Androco. » (Jules Camus, c, p. 33.)

survécurent à ce grand roi ; on trouve, en effet, en 1269, un mandement de Charles I[er] d'Anjou relatif à la nourriture des animaux de sa ménagerie (voir P. Durrieu, *a*) ; et c'est à Naples, apparemment, que Pétrarque, un siècle plus tard, apprit à connaître les guépards quand il fut envoyé en ambassade près de la reine Jeanne[1]. Ces animaux commençaient alors à se répandre en Italie chez les princes, et peut-être même encore chez tous les riches, comme autrefois chez les anciens Romains. Un jour, en effet, vers l'année 1245, un moine mendiant, étant à Pise, entrait dans la cour intérieure d'une habitation et là, sous des pampres qui donnaient une ombre délicieuse, il voyait des jeunes filles et des jeunes garçons, couverts de beaux vêtements et à la figure aimable, qui jouaient des airs très doux sur des vielles ou des cythares, pendant que d'autres personnes les écoutaient en silence, et que des léopards et de nombreuses autres bêtes d'outre-mer reposaient tranquillement à côté d'eux[2].

Un siècle après ce gracieux petit tableau de la vie intime de cette époque, à Milan, à la cour des Visconti, c'était dans un grand dîner d'apparat[3] que les léopards du prince paraissaient. Après le premier service, on vit arriver, dans la salle du festin, deux léopards tenus en laisse par des cordes de soie attachées à des colliers de velours ornés de boucles dorées ; c'était là, peut-être, une attention aimable et délicate

[1] J. Camus, *c*, p. 36.

[2] *Fra Salimbene de Adam Parmensis ordinis minorum Chronica*. Parme, 1857, p. 17.

Camus, qui cite le passage en entier, croit trouver là une scène de la cour de Frédéric II qui vint à Pise au mois d'août de l'année 1244. Emile Gebhart y voit au contraire, une scène de la vie des riches Pisans.

[3] Le dîner de noce de Violante, fille de Galéas II Visconti, avec Lionel, duc de Clarence, fils du roi d'Angleterre Edouard III. Ce dîner, qui eut lieu le 5 juin 1368, a été décrit par Bonamente Aliprandi, dans sa Chronique de Mantoue (*Muratori Antiquitates Italicæ*, t. V, col. 1188). Voir aussi Camus, *c*, p. 30..

envers le duc Lionel car nous verrons que ces fauves représentaient, depuis le premier des Plantagenet, le principal emblème des armes d'Angleterre : après les léopards, défilèrent, de la même façon, douze couples de lévriers ou de limiers.

A Rome, c'est également avec des léopards que l'on voit réapparaître les ménageries; nous le savons par une note intéressante de M. P. Fedele[1], sur un texte du XIIe siècle où il est question d'une femme qui fut étranglée par un léopard, dans la maison de Cencio Frangipane. Les Frangipani étaient alors de ces puissants barons les derniers consuls romains, qui se partagèrent au moyen âge, avec le Pape, le pouvoir à Rome; ils s'étaient fortifiés sur l'arc de Titus, sur le Palatin, et dans le Colisée où eut lieu, au mois de septembre 1332, une course de taureaux, dans laquelle les plus riches citoyens de la ville vinrent se distinguer. « Tous les barons des environs y furent invités, trois grandes dames y eurent l'office de conduire les dames de la ville à leurs places. On connaît même les noms des champions qui furent désignés par le sort, ainsi que leurs couleurs et leurs devises. Dix-huit de ces champions restèrent sur le carreau; neuf autres furent blessés et il y eut onze taureaux de tués. Les corps des paladins tombés dans le combat furent inhumés en grande pompe, au milieu du concours général de la population, dans les églises de Sainte-Marie-Majeure et de Saint-Jean-de-Latran[2]. »

A la même époque, et depuis l'an 1100, au moins[3], il

[1] *Arch. d. Soc. Romana di Storia patria*, XXVIII, 208, cité par Camus, c, p. 30.

[2] Friedländer, t. II, p. 189, d'après Marangoni, *Delle memorie sacre e profane dell'anfiteatro Flavio* (1746), p. 53-55. Voir aussi Gregorovius qui discute l'authenticité de cette histoire (t. III, p. 662).

[3] Honoré d'Autun, cité par Picca.

y avait, au pied du Capitole, une fosse à lions qui avait été, quelques années auparavant, le siège d'une scène cruelle. Un jour, en l'an 1328, Louis IV de Bavière, depuis longtemps en lutte avec le Pape, entrait à Rome en vainqueur et, bien qu'excommunié, faisait sonner les cloches en son honneur dans toutes les églises de la ville; un moine ayant osé lui résister, l'empereur fit attacher le pauvre religieux à l'extrémité d'une poutre basculante que l'on descendit tout doucement dans la fosse aux lions; un spectateur raconte que les bêtes affamées se lançaient pour tâcher de saisir au plus vite la proie vivante qu'on leur offrait; il nous les montre s'agrippant aux vêtements et à la chair du pauvre moine puis retombant brusquement à terre en emportant avec eux des morceaux du martyre[1]. Le dernier lion du Capitole fut tué en 1414; il s'était échappé de sa cage et avait déchiré un enfant[2]; et, pendant des siècles, on ne vit plus sur le célèbre mont que des bandes de chèvres, de cochons et d'oies.

A Florence, la coutume de garder des bêtes féroces en captivité remontait peut-être aux jeux annuels que les Florentins de l'an 18 avaient institués en l'honneur de Livie, d'Auguste et de Tibère, mais la première date exacte que nous ayons de cette coutume remonte seulement aux *Missi dominici*, ou Podestats, que l'empereur Frédéric Ier Barberousse installa à Florence, pour y représenter son autorité souveraine. C'est en effet près du palais du Podestat, le Bargello, que l'on voit pour la première fois, dans la seconde moitié du XIIIe siècle, l'indication de bêtes féroces à Florence[3]; c'était toujours des guépards ou léopards de chasse que la République

[1] *Ægidius Viterbensis*, cité par Papencordt, p. 367, en note.

[2] Antonio di Pietro, cité par Picca.

[3] *Le Consulte*, t. I, p. 257.

achetait, en 1290, au prix de 50 florins la bête et pour lesquels elle faisait construire une petite maison [1]. Au siècle suivant, c'est une ourse que l'on trouve chez le Podestat de Florence, et qui nous vaut cette plaisante histoire racontée par le vieux chroniqueur Franco Sacchetti [2]. Un soir de novembre, des jeunes gens soupaient joyeusement dans le cloître d'une église de Florence, quand ils reçurent la visite de l'ourse du Podestat; c'était une bête de mœurs affables, qui se mit à rôder doucement autour de la table en quémandant quelque reste du festin. L'un des convives eut alors cette idée : « Emmenons l'ourse à Santa-Maria-in-Campo dont la porte n'est jamais verrouillée. Nous attacherons l'animal par les pattes de devant aux cordes des deux cloches, puis nous filerons vite et vous verrez alors un beau spectacle. » Aussitôt dit, aussitôt fait. L'ourse exaspérée sonne à grandes volées et le cri : Au feu! au feu! vient réveiller en sursaut tous les habitants du voisinage. Déjà le curé, le premier debout, a envoyé son clerc, muni d'un cierge bénit, au campanile pour prendre des renseignements près du sonneur; bientôt l'église de La Badia répond par son tocsin, qui met sur pied tout l'art de la laine; la foule des *lanajuoli* s'agite éperdument autour du prêtre, demandant : « Où est le feu? où est le feu? » quand le jeune clerc revient en courant, se précipite, les cheveux tout droits aux pieds du prêtre, et s'écrie : « *In manus!* Mon père, le diable est dans l'église et sonne les cloches. — Comment, le diable? Prends vite l'eau bénite. » Mais, au lieu de marcher vers l'infernal sonneur, nos deux braves se sauvent dans la rue. Et le populaire qui continuait à accourir, de demander toujours : « Où

[1] *Le Consulte*, t. II, p. 19, 20, 21, 22, 23, 26, 69, 91, 106.

[2] Nous prenons cette histoire dans Emile Gebhardt (*b*, p. 259 et suivantes), que nous citons ici presque textuellement.

est le feu, prêtre ? » Le pauvre curé pouvait à peine répondre, car il « avait le tremblement de la mort ». Enfin, d'une voix flûtée et chevrotante : « Il n'y a pas d'incendie et je ne sais qui sonne les cloches ; mon clerc est allé voir ; il croit que c'est une chose diabolique. » On s'approcha avec des lanternes et l'ourse sonnant apparut en toute sa simplicité. L'aventure finit par un immense éclat de rire.

C'est également dans la seconde moitié du XIIIe siècle que les lions de Florence entrent pour la première fois dans l'histoire. Ils y apparaissent par un trait de dévouement maternel que tout le monde connaît, mais dont nous avons été longtemps à trouver la source. C'est le vieux chroniqueur Giovanni Villani [1] qui nous raconte qu'en son temps, vers l'année 1273, il fut donné à la ville un lion très beau, mais très féroce, qui fut enfermé dans la ménagerie de la place San Giovanni ; or, un jour que son gardien avait mal fermé sa loge, le lion sortit et parcourut la ville, traversant les rues et sautant les murs, au grand effroi des populations. Il arriva ainsi dans le jardin de Saint-Michel où jouait un petit enfant ; d'un bond il est sur l'enfant, le saisit entre ses puissantes mâchoires et va l'emporter. Mais la mère, qui était dans sa maison, entend des cris ; elle accourt, se précipite sur la bête féroce, lui arrache son enfant de la gueule et est assez heureuse pour le rapporter chez elle sans qu'il ait eu d'autre mal que la peur. Au même moment des gens armés de filets accouraient et parvenaient à se saisir du lion pour le ramener dans sa loge [2].

[1] Éd. de 1537. Liv. VI, chap. LXXI ; éd. de 1823, liv. VI, chap. LXIX.

[2] Cette histoire du lion de Florence a été racontée souvent depuis, mais altérée dans son récit et placée à des dates diverses. Eugène Muller, par exemple, dans *Les Animaux célèbres* (p. 11), la place à la fin du XVIIe siècle et fait tenir à la mère, agenouillée devant le lion, une longue prière à laquelle la pauvre femme n'avait certes pas eu le temps de penser.

A partir de cette époque, on entend très souvent parler de la ménagerie de Florence. En 1290, ce sont les *Consulte*[1] qui nous font connaître le nom du gardien des lions et le salaire qu'il recevait; en 1293, une nouvelle maison des lions fut construite[2] et comme, cinq ans après, le gouvernement de la ville était transporté dans un nouveau palais, le *Palazzo Vecchio*, c'est là, derrière ce palais, longé encore aujourd'hui par une *via dei leoni*, que l'on installa la ménagerie des lions. Voici comment un contemporain la décrit au XIVe siècle[3] : « C'est une grande maison avec une grande cour où il y a toujours des lions qui font des petits chaque année. Aujourd'hui, il y en a vingt-quatre qui sont soignés par trois hommes habillés par la ville et payés chacun 12 fior. par mois ; ces hommes donnent à manger aux lions une fois par jour dans la matinée; chaque bête doit recevoir 12 livres de mouton. »

Les Florentins tenaient beaucoup à leurs lions, non seulement parce que ces bêtes étaient comme le témoignage vivant de leur puissance, mais encore parce qu'ils attachaient une signification quelque peu superstitieuse à leur présence dans la ville. La mort d'un lion était signe de malheur ; la naissance de lionceaux, au contraire, était d'un bon augure pour la grandeur de la cité. Cet événement venait en même temps leur apprendre, comme le fait remarquer Matteo Villani[4], que les lions pouvaient se reproduire en Italie, contrairement à l'opinion commune, et que les lionceaux nouveau-nés ne prenaient pas vie au souffle de leurs parents, comme le croyaient les anciens, mais bien naissaient de la même façon que les petits chiens.

[1] Tome I, p. 376, 423 et 433.

[2] *Ibid.*, t. II, p. 419, 421, 424, 427, 592, 597.

[3] G. Dati, p. 116.

[4] Liv. III, chap. XC, p. 119 (éd. 1537, liv. X, chap. CLXXXVII, p. 210).

Les chroniqueurs parlent souvent de ces naissances, de sorte que Florence eut sans doute la plus belle collection de lions qui existât alors dans les ménageries. Elle faisait cadeau de ses lionceaux aux condottières qui combattaient pour elle, à des seigneurs alliés ou amis, et même au Pape. De son côté, elle reçut de semblables cadeaux de la République de Venise, du bey de Tunis, du seigneur de Sassari et du Pape[1]. La Seigneurie utilisait du reste les bêtes pour donner au peuple des spectacles de combats d'animaux, à l'exemple des anciens Romains. L'on garda longtemps, à Florence, le souvenir de ce pauvre lion, donné par Boniface VIII, qui avait été tué par le coup de pied d'un âne[2] ; mais c'est au XVe siècle que nous verrons la ménagerie de Florence et ses spectacles prendre tout leur développement.

Les Pisans eurent aussi, à cette époque, leurs animaux curieux parmi lesquels on voit apparaître[3], dès le milieu du XIVe siècle, le faisan doré qu'on croyait n'avoir été apporté de Chine qu'au siècle suivant.

III. Si nous avons commencé notre histoire des ménageries du moyen âge par l'Orient et par l'Italie, c'est parce que ces pays nous ont présenté la continuation directe de la tradition antique ; en réalité, c'est en Angleterre que la première grande ménagerie du moyen âge

[1] Voir Villani, *Cron.* VIII, 62, X, 185 et XI, 66. — Archives d'Etat de Florence. *Spoglio Strozziano*, fol. 341 (citées par E. Muntz, I, p. 327).
Lastri, *Osservatore fiorentino*, 3e éd. I, p. 129-139 ; — Burckhardt, II, p. 18 ; — Cronache dei secoli XIII e XIV, Firenze, 1876, p. 392, 453, 471, 538. — Archivio Veneto, XXXVI (1888), p. 247 ; — Miscellanea fiorentina, I, p. 30. Ces deux dernières références sont prises à Volpi, p. 19.

[2] Voir Villani (Giovanni), t. III, p. 106.

[3] Dans une des plus célèbres fresques du Campo-santo, le *Triomphe de la mort*, attribuée par la critique moderne à un peintre qui vivait à Pise vers 1350 et non à Andrea Orcagna, comme le voulait Vasari. Le faisan en question se trouve représenté dans la partie droite de la fresque, sur le chemin des ermites.

semble avoir été formée. Déjà, au premier siècle avant notre ère, Jules César avait observé en Grande-Bretagne, que les riches propriétaires de ce pays avaient coutume de garder, dans des parcs fermés : des lièvres, des oies et des poulets, non pas pour s'en nourrir mais comme simple amusement, ainsi que le fait bien remarquer César[1]. Les seigneurs normands, qui accompagnèrent Guillaume le Conquérant dans son expédition de 1066, s'emparèrent de ces parcs, continuèrent à y entretenir des animaux et formèrent de grandes réserves de chasses telles que celles de Chillingham, de Cadzow et de Chartley, qui sont parvenues jusqu'à nous et que nous retrouverons dans notre troisième volume. Quant à Guillaume, il prit pour résidence habituelle le château de Woodstock, où l'on vit bientôt les nouveaux rois d'Angleterre faire nourrir des animaux rares et des bêtes féroces. La première indication de la ménagerie de Woodstock est donnée par le chroniqueur Lambert d'Ardre, qui parle d'un ours que son maître reçut en cadeau de Guillaume le Roux, fils et successeur du Conquérant ; puis c'est Guillaume de Malesbury[2] qui nous apprend qu'Henri Ier, le successeur de Guillaume II, avait dans ce château : des lions, des léopards, des lynx, des chameaux, un hibou rare, cadeau de Guillaume de Montpellier, et d'autres animaux que nous verrons bientôt défiler dans les rues de Caen, quand ce prince envahira les États de son frère, le duc de Normandie. C'est de ce roi, grand amateur d'animaux d'Orient, ou du moins de son gendre le comte d'Anjou, Geoffroy Plantagenet, que date l'emblème héraldique des léopards ; dès lors, on trouve souvent

[1] *Commentaires*, V, 3.

[2] Cité par Enlart, II, p. 204. Pour les autres sources concernant les anciennes ménageries anglaises, voir : Britton et E.-W. Brayley, Stow, Bennett, Harvey.

des léopards vivant à la cour d'Angleterre. En 1251, cette cour reçut un ours blanc, que le roi Henri III fit nourrir par la ville de Londres ; pour cela, les shériffs allouèrent quatre sous par jour pour l'animal et son gardien : c'était peu, mais ce dernier conduisait l'animal dans la Tamise pour chercher sa nourriture lui-même ; ce fut encore la ville qui dut payer la chaîne de fer et la muselière dont on l'affublait alors et la longue corde épaisse avec laquelle on le tenait quand il pêchait. Trois ans après, en 1254, Henri recevait de son beau-frère, le roi de France Louis IX, un éléphant, le premier animal de cette espèce qui paraît en Angleterre. Aussi tout le monde vint-il le voir dans la maison (de 40 pieds de long sur 20 de large), que la ville fut encore obligée de faire construire, à ses frais, pour le loger.

Cette obligation, pour la ville, d'entretenir les animaux du Roi dura au moins jusqu'au XIVe siècle, car nous voyons, en 1314, Édouard II donner l'ordre aux shériffs de fournir chaque jour un quart de mouton pour son lion, qui était alors logé à la Tour, et de payer 3 sous par jour au gardien de l'animal. Au temps d'Édouard III, la ménagerie s'était sans doute augmentée, car le gardien, un nommé Béranger Candrer, recevait alors 12 sous par jour pour ses appointements et 2 shellings 1 penny pour l'entretien des bêtes[1]. Les animaux furent-ils mieux soignés ? Il est permis d'en douter car, vers l'année 1436, tous les lions moururent. Nous verrons, plus loin, comment la ménagerie de la Cour fut reconstituée. Mais, pour ne pas empiéter sur le cours des siècles, et pour en finir avec les ménageries du moyen âge, il nous faut revenir sur

[1] Edouard III avait un important service de Fauconnerie. Froissart nous apprend, en effet, que lorsqu'il descendit au pays de France, ce roi se fit accompagner de trente fauconniers à cheval. En Angleterre, on citait encore son parc de bêtes de chasse de Kitt (Du Cange, *Glossarium*... art. *Salvaticus*).

le continent et voir ce qui se passait alors chez les seigneurs de Hollande, de Belgique et de France.

IV. Les Pays-Bas étaient divisés, au moyen âge, en un grand nombre de petites seigneuries qui avaient à leur tête un prince indépendant. Toutes avaient sans doute aussi une ménagerie. La première dont parle l'histoire est une maison de lions que le comte de Hollande fit construire en 1344, dans son château de La Haye, et d'où il envoyait, six ans plus tard, à la duchesse de Gueldre, un jeune lionceau[1].

Dans les années suivantes, la maison des lions du château de La Haye s'agrandit; on y trouva, en plus des lions, un ours, puis un dromadaire[2]; à partir de 1364, on n'entend plus parler de cette ménagerie. Celle des ducs de Gueldre, qui avait peut-être commencé par le cadeau de la jeune lionne fait à la duchesse, prenait alors, au contraire, un grand développement. A la vérité, les ducs de Gueldre avaient des bêtes féroces dans deux de leurs résidences. C'était d'abord, dans le château de Rosendaal, situé près de la jolie petite ville d'Arnhem, et dont l'importante tour moyenâgeuse existe encore aujourd'hui. Les comptes de ce domaine[3] nous apprennent, en effet, que, dans les cinq derniers mois de l'année 1384, on tua, dans la forêt voisine, deux cents loups pour donner à manger aux bêtes de la ménagerie; un autre compte nous apprend qu'en 1398, il fallait deux

[1] Nous avons à remercier ici l'archiviste général des Pays-Bas, M. Th.-H.-F. van Riemsdijk, qui a bien voulu consulter pour nous les Comptes du receveur de Nordholland où il trouva les renseignements ci-dessus. Nous avons puisé d'autre part dans les mémoires de Hamaker, t. XXIV, p. 112, 175, 177; de G.-G. Calkoen, p. 52, et de Riemer, t. I, p. 75.

[2] « S'Gravenhage onder de regeering der Graven uit de huizen van Holland, Henegouwen en Beyeren. Mededeelingen van de Vereeniging ter beoefening der geschiedenis van s'Gravenhage », t. I, p. 278.

[3] Van Hasselt, *c*, p. 55 à 60, 67 et 77.

cent soixante moutons pour nourrir les lions pendant six mois. Le gardien de ces animaux était alors un nommé Arnt van Assel qui portait des habits aux couleurs du prince ; en 1400, le « maître des lions » était un nommé Herman qui fit sans doute souche de gardiens de ménagerie, car, au commencement du XVI[e] siècle, en 1518, c'est toujours un Herman qui a soin des animaux du château de Rosendaal ; on y trouvait alors : des lions, des perroquets et des singes[1].

Une autre résidence des ducs de Gueldre fut le vieux château de Nimègue appelé Valkhof. Mais ici on ne voyait que quelques lions logés dans une des tours du château. A la mort du dernier duc, Charles d'Egmont, en 1538, le couple de lions qui s'y trouvait fut envoyé au landgrave de Hesse, Philippe[2].

La dernière ménagerie hollandaise du moyen âge est celle d'Amsterdam. Cette ville avait reçu en 1340, du comte Guillaume IV, une constitution municipale, et c'est sans doute pour affirmer leur souveraineté que les échevins firent nourrir des lions dans la ville. C'étaient, du reste, des animaux que leur apportaient en cadeau de riches marchands venus de pays étrangers : par exemple, en 1477, des lions arrivés d'Espagne, et en 1483, d'autres lions provenant du Portugal. Nous ne savons où était placée alors la maison des lions d'Amsterdam ; mais il faut croire que cette maison se trouvait dans de bonnes conditions d'hygiène, car les lions s'y reproduisaient fréquemment. Ceci permit à la municipalité de faire, à son tour, des cadeaux de lions ; un jour, par exemple, elle envoya à la ville de Lubeck cinq ou six lionceaux.

[1] Van Hasselt, *a*, IV ; 237 et 239, et *Geldersch Maandwerk*, t. II, p. 287 et 464.

[2] Voir : van Hasselt, *b*, p. 7, 8, 14, 30 ; — van Slichtenhorst, *Geldersche geschiedenissen*, p. 345 ; — Witkamp, *De diergaarden...*, p. V. (Dans ce dernier travail, il est parlé encore de lions au château ducal de Grave, en 1389).

Dans les Pays-Bas du Sud, l'un des seigneurs les plus puissants était le comte de Flandre qui avait fait construire à Gand, sur les bords de la Lys, le puissant château féodal qui existe encore aujourd'hui. Il y avait là aussi une ménagerie, qui semble n'avoir jamais compté qu'un seul lion. Un examen attentif, fait sur place, des diverses parties de ce château, de même que la consultation de documents écrits, nous a montré que la bête féroce devait être attachée à l'une des colonnes de la vaste crypte monumentale que l'on trouve à droite, en entrant, dans l'avant-cour du château. Cette pièce servit en effet d'écurie jusqu'au milieu du XIVe siècle[1]; or nous savons que lorsque les bêtes féroces n'étaient pas à demeure dans un château, comme cela paraît avoir été le cas à Gand, on ne creusait pas de fosse pour elles; on les attachait simplement à l'écurie où elles avaient suffisamment chaud pendant l'hiver et où les chevaux finissaient par s'habituer à leur présence. Nous ne connaissons, du reste, le lion des comtes de Gand que par le pourboire de 20 à 50 escalins que la municipalité donna à son gardien chaque année, de 1330 à 1337[2]. A la fin du siècle, la Flandre était passée aux mains des ducs de Bourgogne, qui avaient établi alors leur résidence au château de Bruges. Ils y avaient transporté aussi un lion, comme nous le savons par le cadeau que Jean sans Peur fit de cet animal à la duchesse de Bretagne[3].

La présence de bêtes féroces fut générale, au moyen

[1] De Waele et van Werveke, p. 11 et 51.

[2] *Item den cnape, die den liebaert achterwaerd up s'Graven Steen, in ovescheden*, 20 S. (Cartulaire de la ville de Gand, I, 778, 832, 891, 996. Comptes de la ville, 1330-1331. *Ibidem*).

[3] La chronique dit que ce lion fut pris à l' « Hostel de Bruges ». Cette expression d' « hostel » ne paraît pas s'appliquer au vieux château fort de cette ville et pourtant ce n'est qu'en 1429 qu'un nouveau palais ducal, la « Cour du Prince », sera construit à Bruges, par Philippe le Bon.

âge, dans les châteaux des seigneurs de Hollande et de Belgique. C'était le plus souvent des ours qu'on y trouvait, animaux plus faciles à se procurer et moins coûteux à nourrir que les lions, et encore les comtes prélevaient-ils parfois, sur leurs sujets, pour l'entretien de ces animaux, un droit annuel aussi onéreux pour les pauvres gens qu'il était désagréable aux riches [1]. Les évêques eux-mêmes, du moins ceux de Liège et de Tournai, qui étaient les seigneurs des principautés importantes de ces deux villes, eurent aussi leur ménagerie. L'on vit même l'évêque de Tournai se faire accompagner de son ours dans ses voyages ; un jour de l'année 1399 qu'il était allé à Lille, il y perdit sa bête qui se mit à errer librement par les rues de la ville, au grand effroi des habitants [2].

Les évêques avaient, du reste, un haut exemple dans la papauté elle-même. En 1309, les papes étaient venus demeurer au château d'Avignon, que leur céda définitivement plus tard le comte de Provence, et là on les vit entretenir une ménagerie de lions. Après leur retour à Rome, en 1377, cette ménagerie d'Avignon dura, entre les mains de leurs légats, au moins jusqu'au XVIe siècle [3].

[1] Voir Le Glay, t. I, p. 425.

[2] Enlart, *b*, t. II, p. 205.

[3] Archives du Vatican, 1346, reg. 248, fol. 172. Voir p. 269 de ce volume.

CHAPITRE VI

LES MÉNAGERIES MÉDIÉVALES EN FRANCE

1. Les amphithéâtres et les combats d'animaux des Gallo-Romains et des Francs.

2. Les ménageries de France aux premiers temps du moyen âge. Les animaux des couvents et des châteaux féodaux.

3. Les animaux des rois de France : de Louis IX à Charles V. La première ménagerie du Louvre (1333 à 1375).

4. Les oiseaux de Charles V au château de Vincennes et au manoir de Beauté. La ménagerie de l'hôtel Saint-Pol sous Charles V et Charles VI.

5. Les ménageries des Tournelles et de Saint-Pol, de Charles VII à François Ier. Curieux procès occasionné par les lions de l'hôtel Saint-Pol.

6. Les animaux chez les seigneurs et les bourgeois de France à la fin du XIVe siècle. Les montreurs de bêtes.

I. L'histoire des ménageries dans les premiers temps de la France est fort obscure. Pendant l'époque gallo-romaine, les combats et autres jeux d'animaux à la mode de Rome y furent très fréquents, comme l'indique la grande quantité de documents iconographiques que nous possédons [1] et le nombre d'amphithéâtres qui y furent construits. Voici une liste de ces derniers, liste qui est certainement incomplète, car elle ne renferme que les noms de cités qui correspondent aux villes d'aujourd'hui [2] :

Narbonnaise : Arles, Fréjus, Narbonne, Nîmes, Orange, Toulouse, Vienne.

[1] Voir : le Recueil des bas-reliefs de la Gaule romaine publié par Espérandieu ; l'Inventaire des mosaïques de la Gaule, publié par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (17 fasc., p. 25 et suiv.) ; les Vases céramiques ornés de la Gaule romaine, décrits par Déchelette (t. III, p. 97 et suiv.), etc.

[2] Pour cette question des amphithéâtres gallo-romains, voir les *Mémoires de la Soc. des Antiq. de France*, et Friedländer (t. II, p. 307-310).

Aquitaine : Beauclair (Puy-de-Dôme), Bordeaux, Limoges, Néris, Périgueux, Poitiers, Saintes.

Lugdonaise ou Lyonnaise : Angers, Autun, Lisieux, Lutèce (Paris), Lyon, Montbourg (Loiret), Orléans, Tours.

Belgique : Metz, Naix (Meuse), Reims et Trèves.

Après l'avènement définitif du christianisme, la prohibition de tout jeu sanglant eut naturellement moins d'effet dans les Gaules qu'à Rome. Aussi vit-on les combats d'animaux à l'amphithéâtre se continuer longtemps encore, au cours du moyen âge. Salvien, un prêtre de la Narbonnaise, nous décrit les jeux des bestiaires qui avaient toujours lieu dans son pays, au ve siècle[1] ; et saint Grégoire de Tours nous dit qu'au siècle suivant, Chilpéric Ier, roi des Francs, fit bâtir à Soissons et à Paris des cirques où il donna des spectacles au peuple[2]. Bien que Grégoire emploie l'expression « *circos ædificare* », certains auteurs, se fondant sur l'habituelle impropriété des termes employés par le saint évêque, ont pensé que le mot cirque devait être entendu dans le sens d'arène et, en effet, au début de l'année 1870, on mettait à découvert, à Paris, les restes assez bien conservés d'un amphithéâtre, les Arènes, dans lequel on trouva des squelettes humains et nombre de débris d'ossements d'animaux. De ces derniers, on ne put déterminer que les restes d'un chameau[3].

Les chameaux avaient été introduits de la Bactriane (Turkestan) en Europe, au ive siècle, par les Goths ; ils étaient apparus d'abord sur les bords de l'Ister inférieur, aujourd'hui le Danube[4], et s'étaient répandus jusque dans les Gaules où ils semblent avoir été employés comme

[1] Salvien, *De Gub. Dei*, VI, 2, p. 121 (cité par Wallon III, p. 427).

[2] *Histoire*, liv. V, ch. xviii.

[3] Voir Charles Normand, p. 72.

[4] Humboldt, p. 83.

animaux domestiques. En dehors des restes de l'amphithéâtre de Paris, on sait, en effet, que Clotaire II (534-628) en possédait dans ses armées ; c'est sur le dos d'un de ces animaux qu'il exposa la reine Brunehaut, avant de la faire attacher à la queue d'un cheval indompté.

La dernière mention des amphithéâtres gallo-romains, que l'on trouve chez les anciens historiens de la France, est celle qui a trait à deux combats d'animaux qui eurent lieu au temps du premier roi Carlovingien : l'un pendant lequel Pépin le Bref fit tuer un seigneur du nom de Magnovald[1], l'autre où l'on vit le Roi descendre lui-même dan l'arène et fendre de son épée la tête à un taureau et à un lion[2].

II. Le fils de Pépin le Bref, Charlemagne, paraît avoir voulu ramener un peu du luxe des anciens empereurs romains dans la coutume d'avoir des animaux rares. En l'an 797, il reçut, sur sa demande, du calife de Bagdad, le célèbre Abasside Haroun-er-Reschid, un éléphant et des singes, en même temps que des parfums et des épices. L'éléphant (c'était une bête apprivoisée qui s'appelait Aboul-Abas), débarqua à Pise et rejoignit Charlemagne, entre Vecelli et Ivrée, petites villes de la Lombardie ; il passa les Alpes avec son nouveau maître et le suivit sans doute dans ses voyages, car nous le retrouvons, treize ans plus tard, à Lippeham, en Allemagne, où il mourut subitement. L'une de ses défenses servit à faire l'énorme

[1] Grégoire de Tours. *Histoire*, liv. VIII, ch. XXXVI.

[2] *Le moine de Saint-Gall*, II, 23. Ce combat eut lieu à l'abbaye bénédictine de Ferrières en Gâtinais (Loiret).

Une autre scène de combat de Pépin le Bref avec un lion est représentée en miniature dans un manuscrit datant de la fin du XIIIe siècle (Arsenal, n° 3142, fol. 120vo). Ce lion, raconte le trouvère Adenès li Rois, s'était échappé d'une cage du Palais, à Paris, où Charles Martel nourrissait des lions, suivant une coutume qui datait déjà, dit Adenès, d'un temps immémorial. La même scène se trouve figurée par un artiste flamand du XVe siècle, Loyset (n° 7 fol. 59^r du manuscrit ; pl. 54 du fac-similé).

cor de chasse que l'on voit encore aujourd'hui dans la basilique d'Aix-la-Chapelle.

Un peu après les envoyés d'Haroun, Charlemagne recevait une autre ambassade, celle de l'émir de Kairoan, qui lui apportait un lion de Marmarie (?) et un ours numidien[1]. Ces bêtes furent placées dans une des résidences somptueuses que Charlemagne possédait à Aix-la-Chapelle, à Nimègue et à Ingelheim, ou bien encore dans un de ces grands domaines provinciaux qu'on appelait toujours villas, et où l'Empereur faisait nourrir, pour l'ornement de ses jardins : des paons, des faisans, des canards, des pigeons, des perdrix, des tourterelles et autres « oiseaux singuliers[2] ». En même temps, il faisait établir de grands parcs de réserve de cerfs et de daims pour la chasse[3].

Comme il est impossible, à cette époque, de séparer la France de l'Europe centrale, nous dirons ici que le monastère de Saint-Gall, en Suisse, alors l'un des principaux centres de la vie intellectuelle et scientifique du monde, renfermait toute une ménagerie composée de blaireaux, marmottes, ours, hérons, faisans argentés, et nombre d'autres animaux rares ou curieux qui provenaient de cadeaux faits aux moines. Un plan de ce couvent, établi au IXe siècle, montre une ferme avec « un curieux système divisionnaire et pour ainsi dire cellulaire, plus analogue à celui de nos jardins zoologiques qu'aux dispositions des fermes plus récentes : chaque étable y a sa cour spéciale et est accompagnée du logement d'un gardien. Les oiseaux sont renfermés dans des parcs circulaires. Le

[1] Voir sur ces animaux : Pouqueville, p. 529. — Le Grand d'Aussy, *a*, I, p. 422 ; — Des Michels, II, p. 103 et 104 ; — et Franklin, II, p. 102.

[2] Capitulaire *de Villis*.

[3] D'après un poème ancien, analysé par Amédée Thierry. *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1856.

jardin, méthodiquement divisé, fait penser, de son côté, à un jardin botanique; il alimentait du reste la pharmacie autant que la table des moines[1]. »

Les moines de France avaient, eux aussi, leurs ménageries; on citait, par exemple, les « alouettes et autres oisillons » des dames de l'abbaye de la Trinité à Caen[2]; et surtout, au XIIIe siècle, les ours, les cerfs, les singes, les corbeaux et autres animaux des chanoines de l'église Notre-Dame à Paris[3]. Ces ménageries monacales, inspirées sans doute des Bestiaires, déplaisaient du reste aux évêques, qui s'efforcèrent de les faire disparaître[4]. Au XIVe siècle, on ne trouvait plus guère, dans les couvents, que des basses-cours et de grands viviers où l'on faisait de la pisciculture; dom Pinchon, en particulier, moine de l'abbaye de Réome, pratiquait cet art avec grand succès, et cela d'après un procédé particulier qui fut décrit en 1420[5].

Dans les châteaux féodaux, on trouvait aussi des volières et des viviers[6]; et, avec la fauconnerie, la chasse au léopard et le « gieu des ours et des lions »[7] étaient un des passe-temps favoris des seigneurs[8]. Ces jeux

[1] Enlart, qui reproduit le plan de Saint-Gall, *b*, t. II, fig. 2, frontispice, et p. 13 et 213. Ce plan est également reproduit par la *Grande Encyclopédie*, art. *Abbaye*, t. I, p. 40. Voir aussi Stricker.

[2] L.-V. Delisle.

[3] *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, t. II, p. 406 (cité par Franklin, t. I, 257).

[4] Voir Delisle et le *Cartulaire* cités ci-dessus.

[5] Dans un manuscrit qu'a fait connaître M. de Montgaudry, petit-neveu de Buffon. (*Bulletin de la Société d'acclimatation*, t. I, p. 80.)

[6] Une des fresques qui viennent d'être découvertes au château d'Avignon représente un de ces viviers avec une sarcelle nageant et un cygne sur les bords.

[7] Aye d'Avignon, cité par L. Gautier, *a*, p. 652. Voir aussi l'album de Villard de Honnecourt, un architecte du XIIIe siècle, qui représente, dessinés d'après nature : un ours, un lion enchaîné, deux perruches sur un perchoir et un cygne (éd. Lassus, Paris, 1858, 4°, pl. VI, XLVI et L).

[8] Leurs animaux pouvaient s'échapper de leurs loges et répandre la terreur



leur servaient parfois à tirer de l'argent des paysans. Voici, en effet, ce que le curé Lambert raconte de son seigneur, le sire d'Ardres : « Messire Arnoul », c'était Arnoul II, un des compagnons de Guillaume le Conquérant, « s'en alla au pais d'Engleterre où il s'éjourna quelque temps aveucques le roy qui luy donna ung ours grant à merveilles, lequel le dict messire Arnoul amena en sa ville d'Ardre, après avoir mis ordre aulx affaires de ses terres audict pais d'Engleterre. Et le dict ours arrivé au dict lieu d'Ardre fut ung jour à la veue du peuple, assailly des chiens et mis aux abois, deschiré et blessé jusqu'au morir; dont chascun s'esmerveilla et esbait en y prendrant plaisir et joye. Et deppuis le peuple ez jours de feste ayant affection et desirant de veoir cest ours aincoire au combat des chiens, laquelle chose differoit et ne vouloit faire celluy qui l'avoit en garde à l'adveu de son seigneur, s'il n'avoit ung pain de chascun de ceulx qui le regardoient pour le nourrissement de la dicte beste; tellement que le peuple mal advisé, non pas les nobles et les gens d'église, volontairement promirent au seigneur d'Ardre bailler à celuy qui avoit la garde du dict ours, de chascune fournée de pain cuit au four ung pain pour la vie et entretenement d'icelluy, affin de avoir le passe-temps de cest ours ès jours de feste, et prendre plaisir à le veoir jouer et esbattre... » L'ours mourut, mais le « droict de fournaige » subsista et les gens d'Ardres continuèrent à donner le pain sans plus avoir le « plaisir et passe-temps de l'ours[1] ».

dans les environs. C'est sans doute à des événements analogues qu'il faut rapporter le récit des anciens, parlant de léopards et autres bêtes féroces rencontrées dans la grande forêt des Ardennes (A. Maury, p. 177) ; de même cette histoire d'un combat du sire de Coucy contre un lion, histoire rapportée par A. Du Cerceau, t. I.

[1] Chronique de Lambert, d'Ardres, p. 300-301. Nous avons donné ici le texte de la traduction qui a été faite au temps de Charles VII ou de Louis XI.

D'autres fois les ours étaient domptés de cette façon cruelle que nous décrit un vieil auteur du moyen âge[1] : « Quand il [l'ours] est prins, on met devant luy un bassin ardant pour l'aveugler ; on le lye de chaisnes, et on l'apprivoise à force de le battre. » On dressait alors les ours à certains services domestiques : on leur apprenait, et cela se voyait souvent paraît-il[2], à tourner des roues pour tirer de l'eau d'un puits ou pour élever des pierres, au moyen de poulies, sur de hautes constructions ; c'est ainsi que le seigneur d'Ardres employa un ours apprivoisé pour la construction de sa motte seigneuriale[3].

A la même époque, le château de Caen, au duc de Normandie, renfermait une véritable ménagerie qui fut vue par un moine de l'abbaye de Fleury, Raoul Tortaire. Ce moine, voyageant en Normandie tout au commencement du XIIe siècle, arrivait à Caen un vendredi, jour du marché. « Là, écrivit-il de cette ville à un de ses amis[4], on vend des légumes, des parfums de toute espèce et des draps teints de diverses couleurs ; on y voit aussi beaucoup de toiles finement tissées, de souples étoffes où se croisent mille fils de soie, de la cannelle, de l'encens, du poivre, des fruits, du miel, de la cire, du cumin, des porcs couverts de soies et des bêtes à laine ; des peaux, dépouilles des moutons et des animaux sauvages, et des cuirs

[1] Cité par A. Franklin, I, p. 127.

[2] *Et hoc sœpius est expertum...* Albert le Grand, éd. 1651, t. VI. p. 608.

[3] Lambert d'Ardres, p. 246-247.

[4] Sa lettre, écrite en latin et publiée *in extenso* par M. de Certain, n'a jamais été traduite en français. La traduction que nous en donnons a été faite gracieusement, pour nous, par M. Lafaye, professeur à la Sorbonne.

Le roi auquel il est fait allusion dans la lettre était sans doute Henri Ier d'Angleterre, un des fils de Guillaume le Conquérant, qui avait envahi les Etats du duc de Normandie, son frère, en 1105.

Les Normands avaient eu de très bonne heure, du reste, l'habitude de garder des animaux sauvages en captivité, comme nous le dirons dans notre second volume, en faisant l'histoire des ménageries Scandinaves.

détachés de la chair des bœufs. Il n'y manquait pas de chevaux domptés, troupes dociles, mêlés à d'autres encore indomptés ; puis c'étaient des friandises de toute sorte et toutes les boissons que donnent les grains, l'arbre ou la vigne. J'ai rencontré là des hommes bien différents de visage et de costume et des femmes avec de hautes coiffes de lin. En voyant tant de richesses mises en vente sur le marché, comme je n'avais pas d'argent, je suis resté penaud.

« Mais voici le roi entouré de cavaliers et précédé d'une troupe de soldats, qui est venu offrir au peuple un spectacle plein d'attraits. Sous les coups d'un Éthiopien[1] farouche, frémissait un lion dont les horribles rugissements, quoiqu'il fût encore petit et n'eût pas atteint six mois, épouvantaient la foule. On dit que le lion est doux et pitoyable aux exilés, aux malheureux, à tous les êtres abattus et sans défense[2]. Ensuite venait, sur un cheval, un fort beau léopard, tacheté de noir, le cou entouré d'une chaîne[3]. « Cet animal naît de l'accouplement du pard et de la féroce lionne[4] ; aussi surpasse-t-il toutes les bêtes sauvages par la rapidité de ses bonds. Rivalisant d'empressement, la multitude accourait pour voir un lynx aux yeux menaçants, au corps agile[5]. Le chasseur qui fuit après lui avoir enlevé ses petits, trompe ses regards perçants en jetant devant lui un miroir; sa vue traverse tous les obstacles, aucun ne saurait l'arrêter. Si des lynx ont été attelés au char de Bacchus, c'est que

[1] Par ce mot on désignait généralement un nègre.

[2] Réminiscence de Pline, *Hist. nat.*, VIII, 19, 1 : « *Prostratis parcit* ».

[3] C'était sans doute un guépard chasseur. — Les seigneurs normands se servaient encore de faucons, pour la chasse. (Voir dans la *Tapisserie de Bayeux*, reproduite par Jules Comte, les pl. II, IV et IX.)

[4] D'où *leo-pardus*, Pline, VIII, 17, 6.

[5] J. Camus (c. p. 24), dit qu'il faut entendre par *agilis lynx*, la panthère et non le lynx vulgaire ou loup-cervier.

l'ivresse va de pair avec la férocité. Une troupe rapide conduisait un chameau bossu, animal qui, sous un harnais couvert de médaillons, inspire au cheval une grande répugnance[1]. Il a une petite tête au bout d'un long cou et une bosse s'élève au milieu de son dos. Privé d'amour, il se livre à de longs accès de fureur[2]. On assure qu'il vit deux cents solstices[3], qu'il supporte la soif pendant quatre jours, mais que le quatrième il boit assez pour la supporter quatre jours encore[4]. Il est plus propre à porter les fardeaux si on lui coupe les testicules ; les femelles se plaisent aux travaux de Mars[5]. La foule n'éprouvait pas moins d'admiration devant le long cou et les jambes maigres d'une autruche. Cet oiseau ne couve pas ses œufs ; mais il les cache sous un tas de sable et seule la chaleur du soleil leur donne la vie ; ses plumes ne lui servent à rien pour s'élever au-dessus de terre ; il digère le fer comme un aliment liquide. »

III. Les rois de France devaient naturellement avoir des ménageries au moins aussi importantes que celles de leurs vassaux, et, en effet, les historiens anciens parlent : des lions, du porc-épic et de l'éléphant de Louis IX[6] ; des

[1] Pline, VIII, 26, 2 : « Odium adversus equos gerunt naturale ». Cf. Aristote, *Hist. anim.*, VI, 17, p. 716; Elien, *Anim.*, III, 7.

[2] Pline, *loc. cit.* : « Utcumque rabiem et ipsae sentiunt. »

[3] Par conséquent cent ans ; Pline, *loc. cit.* : « Vivunt quinquagenis annis, quædam et centenis. » Aristote, VI, 26, p. 765 ; VIII, 12, p. 908.

[4] Il serait impossible de comprendre le texte s'il n'était complètement éclairé par Pline, *loc. cit.* : « Sitim et quatriduo tolerant : implenturque, cum bibendi occasio est, et in præteritum et in futurum. » Voir aussi : Aristote, *Hist. anim.*, VIII, 11, p. 907.

[5] Pline, *loc. cit.* : « Castrandi genus, etiam feminas, *quæ bello præparentur*, inventum est : fortiores ita fiunt coitu negato. » Aristote, IX, 79, p. 1176 ; Elien, IV, 55. Les anciens employaient les chameaux, dans leurs armées, pour le transport des bagages et des approvisionnements.

[6] C'est cet éléphant, rapporté de Terre-Sainte, qui fut donné par saint Louis à Henri III, roi d'Angleterre (voir p. 155).

ours, des lions et des léopards de Philippe III le Hardi ; des lions, des léopards et des ours blancs de Philippe IV le Bel ; des léopards de Louis X le Hutin ; des lions, des léopards, du chameau et du perroquet (perruche) de Charles IV le Bel[1].

C'étaient là sans doute des ménageries ambulantes qui, comme celles du duc de Normandie, suivaient les Rois dans tous leurs déplacements et servaient à rehausser le prestige de la personne royale. En temps ordinaire, les animaux étaient logés aux châteaux de Melun, de Saint-Germain, de Pontoise ou de Vincennes, qui furent les résidences habituelles des rois capétiens. Vincennes, qui avait été pourvu d'un parc de réserve de chasse par Philippe-Auguste[2], fut la dernière demeure de ces rois.

Après la mort de Charles IV le Bel, en 1328, sa veuve continua à demeurer au château de Vincennes. Philippe VI, le premier des Valois, choisit alors, pour résidence, le château du Louvre, qui, construit au XII[e] siècle sur une ancienne louverie (*lupara*), n'avait été jusqu'ici qu'une forteresse et une prison. Philippe avait, lui aussi, sa ménagerie composée de lions et de léopards ; pour la placer il acheta à Paris, en 1333, une simple grange située à l'angle nord-ouest du jardin du château, au coin des rues Fromenteau et de Beauvais. Il fit transformer cette grange en un *Hôtel des lions du Roi*, ce qui fut

[1] Voir Bernard Prost, I, p. 464, et Franklin II, p. 102.

[2] Sauval, II, 304. — Rigotdus, cité par Breul, nous dit que ce parc fut peuplé, en partie, avec des daims envoyés d'Angleterre, en 1183.

Le parc de Vincennes ne fut pas la seule réserve de chasse, entourée de murs, jusqu'au temps de François I[er], comme le dit Legrand d'Aussy (*a*, I, 301). Nous avons parlé plus haut des parcs de chasse de Charlemagne ; au II[e] siècle, la forêt de Fontainebleau était également entourée de murs (Sauval, II, 305) ; au XIII[e] siècle, les comtes de Champagne créèrent un nouveau parc de chasse (Champollion-Figeac, p. 92) ; enfin, nous verrons, plus loin, René d'Anjou et Louis XI créer d'autres parcs de réserve dans la vallée de la Loire. (Sur les anciennes réserves de chasse, voir encore : Alfred Maury, p. 206 et suivantes, et Delamare, II, p. 1402.)

la première ménagerie du Louvre qui dura jusqu'au temps de Charles V[1]. A cette dernière époque, elle était dirigée par un certain Guy Natin, qui touchait du Roi 12 deniers par jour[2]. Elle était avoisinée par une grande volière remplie de rossignols, placée sous la direction d'un nommé Jobin d'Ays[3]. Cette « chambre aux oiseaux », longue de 9 toises sur 4 et demi de large, se trouvait dans l'intérieur même du palais. Elle était réputée en 1430, encore, comme la mieux garnie et la plus riche de toutes celles qui étaient au Palais, à l'hôtel Saint-Pol, aux Tournelles, au château de Vincennes et à la Bastille. A cette date la ménagerie du Louvre n'existait plus ; ses animaux avaient été transportés en 1375[4] à l'hôtel Saint-Pol, où nous allons les retrouver tout à l'heure, et la maison des lions avait été donnée à Guy Natin qui avait succédé à son père dans la charge de « gardien des bêtes sauvages[5] ».

IV. Le château de Vincennes était loin, du reste, d'être abandonné par la cour. Charles V y était né ; son enfance y avait été charmée par le gazouillement de nombreux oiseaux privés, aussi le voyons-nous aimer à y entretenir

[1] Bernard Prost, I, 464 ; Berty, I, p. 124 et 159 ; Sauval, t. II, p. 13-14, et t. III, p. 270.

La rue Fromenteau, qui fut supprimée seulement en 1854, traversait du sud au nord le square actuel du Louvre et la place du Palais-Royal. La rue de Beauvais, perpendiculaire à la précédente, correspond aujourd'hui à une portion de la rue de Rivoli.

[2] Berty, p. 159.

[3] Sauval, t. II, p. 22 et 282.

[4] Hoffbauer, 13.

[5] Charles V avait eu, à Paris, une autre ménagerie qui se trouvait située dans la rue de la Calendre, à peu près sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la Préfecture de police. Jaillot nous dit, en effet, qu'il y avait, en 1367, dans cette rue, une maison « où souloient (avaient coutume d') être les lions du Roi ». Enfin ce Roi possédait encore une ménagerie d'oiseaux et de « bestes etranges » à Conflans. (Sauval.)

toujours des oiseaux. On en trouvait dans tous les appartements, aussi bien dans ceux du Roi que dans ceux de la Reine ; c'étaient surtout des rossignols, des « oiseaux de Chypre » et jusqu'à des cigognes qui étaient logés dans des cages treillissées de simple fil d'archal peint en vert, ou bien dans de splendides cages faites d'or et d'argent, et garnies de perles, d'émeraudes, de saphirs et autres pierres précieuses[1].

En même temps Charles V continuait à faire donner des fourrages, pendant l'hiver, aux cerfs et aux daims du parc de réserve voisin. Puis il faisait construire, à la lisière du bois, sur les bords de la Marne, un splendide chalet qu'on appela le *Manoir de Beauté*, et dans les jardins duquel il fit placer nombre de rossignols en cage[2].

Mais, de toutes les créations de ce prince, celle qui nous intéresse le plus est l'hôtel Saint-Pol, qu'il avait fait construire alors qu'il n'était que Dauphin. Cette nouvelle résidence royale était[3] un assemblage peu harmonieux de diverses maisons qui couvrait, avec ses dépendances, tout le quartier du Paris actuel compris entre le quai des Célestins, la rue Saint-Paul, la rue Saint-Antoine, la Bastille et le boulevard Henri-IV. Son entrée principale donnait sur la rue Saint-Pol ; elle présentait un grand portail surmonté de deux lions en pierre avec une

[1] Ces renseignements sont tirés de Sauval, II, 282, et de l'*Inventaire du mobilier de Charles V* (p. 289 à 291). Voici, à titre d'exemples, quelques passages de cet inventaire : « Une cage d'or carrée, à broches, où dedens, sur la perche, sont deux oyseaulx, laquelle est garnye de perles, d'esmeraudes, balaiz et saphirs : pesant deux onces huit estellins. » — « Une cage d'or ronde, où dedens est une cigogne, garnye de perles, ballaiz, saphirs et dyamans ; pesant ung marc une once dix estellins. » — « Deux serpentelles sur ung pillier pour mettre oysellez de Chypre, le pillier séant en ung petit bacin soustenu de trois aigles ; pesant IIm III° XVII estellins obole. » — « Une potence d'argent vérée, à pendre une cagecte à mectre oyseaulx de Cypre, assize sur ung pié doré, hachié des armes du sire de Chastel Fromont ; pesant ung marc cinq onces deux estellins maille. » (p. 291.)

[2] Siméon Luce, *b*, p. 41-44.

[3] D'après Bournon.

petite porte sur le côté. On entrait dans une vaste cour bordée à gauche de jardins, à droite de masures, et l'on traversait le corps de bâtiment du fond pour se trouver dans une seconde cour ornée au centre d'une « fontaine au lion » ; c'est tout autour de cette cour que se trouvaient les appartements du Roi.

Les jardins de l'hôtel, — il y en avait au moins treize —, formaient ce qu'on appelait les « grans esbattemens » ; on y trouvait des massifs de lis et de lavande, d'immenses touffes de roses blanches et rouges, des poiriers, des pommiers, des pruniers et surtout des cerisiers. C'est parmi ces arbres et ces fleurs, au milieu des préaux[1] ou des pelouses vertes, que Charles V fit construire, pour ses animaux : un poulailler, un colombier, une « chambre pour tourterelles », de vastes volières pour grands oiseaux, nombre de petites volières en fil d'archal pour oiseaux chanteurs, de riches volières d'appartement en forme de petite lanterne d'argent doré « pour oysellez de Cypre[2] » ; puis : des enclos pour sangliers, une maison pour lions, des bassins pour phoques et marsouins ; enfin, pour les poissons, un bassin monumental, le *Sauvoir*, qui s'élevait au milieu d'un des préaux. Cette sorte de vivier représentait une grande vasque circulaire de pierre de taille doublée de plomb ; tout autour courait une balustrade ; au centre, des gargouilles jetaient de l'eau et, sur un entablement, se dressait une colonne ronde surmontée elle-même d'un lion sculpté de pierre par Jean de Saint-Romain[3].

La ménagerie si variée de l'hôtel Saint-Pol comportait

[1] Le mot préau (*pratellum*) désigna d'abord, au moyen âge, une cour gazonnée, mais on employa peu à peu de préférence le mot *pilosa*, qui est devenu pelouse, et le mot préau finit par désigner une cour entourée de bâtiments et souvent herbeuse. (Enlart, II, p. 210.)

[2] Sauval, II, p. 273 et 282. — *Inventaire du mobilier de Charles V*, p. 244, nos 2231.

[3] Enlart, t. II, p. 208.

nécessairement un personnel assez nombreux ; on y trouvait : un valet pour les chiens et pour les sangliers, des « gardes pour les tourterelles », des « nourrisseurs de rossignols », des employés spéciaux « pour faire pondre et couver et nourrir oiseaulx en cage » ; enfin un « gouverneur des lions », qui était payé par trimestre [1], « 120 francs d'or du coing du Roi ». Elle fut visitée à cette époque, en 1318, par le roi Wenceslas qui y était venu surtout pour voir les lions [2].

Après la mort de Charles V, son fils Charles VI et la jeune reine Isabeau héritèrent des goûts de ce prince pour les domaines de Vincennes et de Saint-Pol et pour les animaux qui s'y trouvaient. Isabeau de Bavière avait été élevée au château de Ludwisburg, à Munich, passant les loisirs que lui laissaient l'étude et les pieuses cérémonies, à chanter les lieds populaires qui célébraient les aventures de Parsifal, à cultiver des fleurs et à élever des oiseaux. Elle fut mariée à Amiens, à l'âge de quinze ans, et entra dans sa bonne ville de Paris, le 22 août 1389. Les Parisiens lui firent une réception magnifique ; quand elle arriva sur la place du Châtelet, elle y trouva un jardin construit en son honneur et, dans ce jardin, recouvert d'un treillis de métal, des lièvres et des connins qui couraient et quantité de petits oisillons qui voletaient [3].

La jeune reine vint demeurer à l'hôtel Saint-Pol, où la démence de son mari lui laissa bientôt toute la direction de la maison. Elle fit faire d'importants travaux aux jardins, entretint en bon état la ménagerie laissée par Charles V, fit même construire une nouvelle grande volière et augmenta le nombre des logements d'animaux.

[1] Hoffbauer, VI, 401.

[2] *Grandes chroniques*, VI, p. 401.

[3] Thibault, *a*, p. 144 ; Enlart, *b*, voir p. 386. Ce dernier auteur ajoute que les jardins peuplés d'animaux, construits sur le trajet d'un parcours royal, étaient un des spectacles les plus fréquents du moyen âge.

La ménagerie de Saint-Pol n'était pas visible pour le public[1], mais, de partout, on apportait au pauvre roi des bêtes variées pour tâcher de le distraire de sa folie. Les serviteurs de l'hôtel surtout s'ingéniaient à ce pieux soin : un jour, c'était un officier de la fruiterie qui lui offrait deux petits singes et deux poules d'Inde ; un autre jour, c'étaient les garçons de la cuisine qui allaient chercher pour lui plaire vingt-deux *choves ;* ou encore : un valet qui lui apportait une rareté, un chardonneret tout blanc ; deux garçonnets qui lui amenaient à grand'peine un loup vivant ; des bateleurs qui venaient faire danser des ours devant lui, au son du basson, etc. La reine Isabeau leur faisait bon accueil et, à tous, elle donnait de l'argent[2]. Elle avait du reste elle-même un grand amour de la nature. En 1398, elle s'était fait acheter par son mari, à Saint-Ouen, une maison de campagne qu'elle transforma en une sorte de villa romaine avec : étable, bergerie, poulailler, colombier et grand pourpris (jardin)[3]. A Paris, elle avait pour elle-même, comme animaux familiers : une « liéparde », femelle de léopard que lui avait envoyée de Compiègne son fils Jean, duc de Guyenne[4] ; un singe qu'elle avait harnaché d'une « robe fourrée de gris », d'un collier de cuir rouge garni de laiton doré et d'une chaînette avec boule de bois « tournant en un sercle de fer[5] » ; un petit écureuil qui portait au cou un collier brodé de perles, fermé par une boucle avec mordant en

[1] Du moins Guillebert de Metz, un scribe du duc de Bourgogne qui visita et décrivit Paris, à cette époque, n'en parle pas, alors qu'il cite les bêtes fauves du parc de Vincennes.

[2] Mémoriaux de la Cour des comptes, cités par Hoffbauer, t. II, n° 3, p. 18. Nous verrons plus loin qu'en 1411, le roi d'Espagne envoyait en cadeau, à Charles VI, un couple de lions et deux autruches.

[3] Thibault, *a*, p. 264.

[4] Jean Chartier, t. III, p. 274.

[5] Jean Chartier, t. III, p. 283.

or[1]; un « chahuyant », pour la nourriture duquel Mme de Giac, sans doute une dame d'honneur de la Reine, payait les poules au prix de deux sous pièce. On peut ajouter, à cette petite ménagerie d'Isabeau, un marsouin que son mari lui envoyait de Normandie, dans un moment de lucidité, le 13 mars 1417[2]. Mais surtout la reine de France aimait avoir près d'elle quantité de petits oiseaux chanteurs dont elle semblait ne pouvoir se passer. En effet, quand elle quittait Saint-Pol pour aller passer quelques jours à Vincennes ou à Saint-Germain, par exemple, elle se faisait apporter ses cages, et, quand elle vint demeurer à Troyes, en 1420, un de ses premiers soins fut de faire prendre, dans les environs : des chardonnerets, des linottes, des tarins, des pinsons et autres « petits oisellés chantans masles et femelles[3] ». On sait qu'Isabeau, régente de France depuis la folie de Charles VI, était venue à Troyes pour marier sa fille au roi d'Angleterre Henri V, et qu'elle avait fait, de ce prince étranger, l'héritier du trône de France. Elle rentrait alors triomphalement à Paris avec les jeunes époux, mais deux ans après, en 1422, son mari mourait, et dès lors, en lutte contre son fils Charles VII, qui avait pris le titre de roi de France et s'était fait couronner à Poitiers, elle se cloîtrait désormais dans son hôtel Saint-Pol où elle vécut encore treize ans.

V. Quand Charles VII put rentrer à Paris, en 1439, quatre ans après la mort de sa mère, il trouva encore, à l'hôtel Saint-Pol, des lions dont il donna la garde à une « damoiselle Marie Padbon[4] »; mais il vint demeurer

[1] Franklin, t. I, p. 324.

[2] Thibault, *a*, p. 120.

[3] Jean Chartier, p. 274, 277, 283 et 287.

[4] Cette dame recevait du Roi, pour la nourriture des lions, 250 livres par an. (Sauval, t. III, p. 369.)

à l'hôtel des Tournelles, maison royale voisine qui avait servi de résidence au duc de Bedford, le régent du roi d'Angleterre en France. Cet hôtel possédait déjà un colombier, avec une grande volière ornée de neuf miroirs; Charles VII y fit ajouter une cage octogone pour son « pape-gaut » (perroquet) et des cages peintes en vert, treillissées en fil d'archal[1]. En même temps il fournissait abondamment de rossignols les cages des jardins du manoir de Beauté, qu'il venait de donner à sa maîtresse, la belle Agnès Sorel[2]; enfin, tout à côté, dans le parc de Vincennes, il faisait nourrir des daims, des cerfs, des chèvres sauvages, des lièvres et une multitude de lapins[3].

La ménagerie de l'hôtel Saint-Pol dura jusqu'à la fin du xve siècle, mais comme les renseignements que nous possédons sur elle, pendant cette dernière période, sont peu nombreux, nous continuerons et terminerons ici la fin de son histoire.

Le fils et successeur de Charles VII, Louis XI, ne vint guère à Paris qu'en passant, comme nous le verrons plus loin; pourtant il conserva la ménagerie de Saint-Pol, tout en donnant l'ordre de faire figurer dorénavant ses dépenses sur les comptes de la ville de Paris, et non sur les propres revenus du domaine royal, comme on l'avait fait jusqu'ici[4].

Charles VIII délaissa également Paris pour les rives fleuries de la Loire, non toutefois sans se préoccuper de la conservation des lions de Saint-Pol. En 1487, par exemple, il fit remettre à neuf leur maison, et c'est grâce à cette circonstance que nous pouvons connaître

1 Sauval, t. II, p. 282.
2 Vallet de Viriville, t. III, p. 29.
3 Franklin, t. II, p. 5.
4 De Mandrot, *a*, p. 226. C'est à cet auteur que nous prenons aussi l'histoire du procès que nous racontons plus bas.

quelques détails précis sur elle. Elle se composait d'une pièce unique de 4 toises de long sur 11 pieds de large (environ 4^{m},40 sur 3^{m},60), donnant sur une cour et sur un jardin entourés de murs. En 1490, elle renfermait 5 ou 6 lions dont 2 lionceaux ; son « gouvernement » était confié à Jean de Sabrevoys, qui faisait sortir régulièrement les animaux à l'air libre dans la cour. Or, le mercredi de la Pentecôte de cette même année, une lionne, avait réussi à sauter le mur de la ménagerie et s'était élancée dans le jardin du voisin, un charpentier nommé Gazeau. Des hommes, qui se trouvaient dans ce jardin, s'échappèrent en voyant la bête, pendant que la femme Sabrevoys, témoin de l'incident, allait chercher les gardiens. Mais Gazeau, entendant des cris, sort de sa maison, voit ce qui se passe et, sans hésiter, pénètre bravement dans le jardin où se trouvait l'animal. A ce moment même, une autre lionne apparaissait sur la crête du mur, se dressait sur ses pattes et allait s'élancer à son tour, quand le charpentier, d'une poussée, la fit retomber dans sa cour. La lionne bondit de nouveau sur le mur ; Gazeau, insouciant du péril, la saisit cette fois par la queue, mais la bête tombe sur lui de tout son poids, le renverse et, de ses griffes, lui traverse la cuisse de part en part. Gazeau était un hardi compagnon ; dans ce péril extrême il garda tout son sang-froid, et, comme la bête furieuse avançait sa gueule pour le dévorer, il plongea la main « bien pyé et demy », dit-il, saisit sa langue et ainsi put maintenir la lionne assez longtemps pour que les gardiens eussent le temps d'arriver, de ligoter l'animal et de le réintégrer dans sa cage.

Le charpentier était gravement blessé ; il plaida en dommages-intérêts et, comme il n'était pas riche, il commença par assigner les époux Sabrevoys devant le parlement pour leur demander une « provision », afin de

lui permettre de faire soigner ses plaies. Ceux-ci refusèrent, alléguant, dit leur avocat, que Gazeau, dans son combat avec la lionne, avait été l'imprudent agresseur et qu'il avait mauvaise grâce à se plaindre si l'animal avait riposté de la manière qu'on savait, « *que defensio conceditur animalibus brutis* ». La cour du parlement renvoya les parties devant le prévôt de Paris qui condamna Sabrevoys à verser au plaignant une indemnité provisoire de 4 livres pour médicaments.

Nous ne connaissons pas la fin du procès ; nous ne savons pas davantage quand disparut la ménagerie de Saint-Pol, mais il est probable qu'elle suivit la destinée de l'hôtel. Déjà, en 1482, Louis XI avait donné, au curé de l'église voisine, la partie de l'hôtel qui était du côté de cette église, à charge par lui de dire tous les jours, à l'issue de la messe, une antienne à Saint-Paul. Ce domaine royal, ainsi diminué, subsista sous les règnes de Charles VIII et de Louis XII. Ce fut François Ier qui en consacra définitivement l'anéantissement ; il vendit d'abord toute la partie de l'hôtel voisine de la Seine, puis il divisa le reste en lots qui furent donnés aux enchères, à bail. Peut-être les lions furent-ils transportés à ce moment à la ménagerie de l'hôtel des Tournelles, que François Ier pourvoyait alors de logements pour bêtes féroces, comme nous le verrons plus loin. En tous cas il reste encore aujourd'hui le souvenir de cette ménagerie dans le nom de la rue qui passe aujourd'hui sur l'emplacement de l'ancien hôtel Saint-Pol.

VI. L'amour des animaux avait été une des passions favorites de tous les princes de la famille de Charles VI, sans qu'on puisse voir, en cette passion, un caractère de dégénérescence, comme on a pu l'écrire un jour[1].

[1] Brachet, p. CXV.

Les oncles du roi dément : Philippe le Hardi, duc de Bourgogne et Jean de France, duc de Berry, eurent, en effet, dans leurs demeures, des collections plus ou moins riches d'animaux vivants. Nous aurons l'occasion de reparler de Philippe le Hardi en traitant des ménageries de Bourgogne. Quant au duc de Berry, sans compter les grandes volières que ce prince avait fait construire à la Tour de Nesles et au château de Poitiers, sans parler plus longuement d'une suite de loges pour animaux qu'il avait fait bâtir près des fossés de son château de Riom, nous dirons qu'on voyait dans son donjon féodal de Nonette, en Auvergne, des ours et de grands mâtins d'une espèce aujourd'hui disparue, et que son splendide château de Méhun-sur-Yèvre, près de Bourges, nourrissait des ours et des chiens de toute espèce[1], en même temps que des guépards apprivoisés, des chamois, des dromadaires, des autruches, des paons, des cygnes, des étourneaux, des perdreaux, des chardonnerets, des rossignols et nombre d'autres petits oiseaux chanteurs.

Partout, du reste, où allait le duc Jean, il se faisait accompagner par ses ours que leur gardien Colin conduisait en charrette; partout aussi, dans les douves de ses châteaux et sur les étangs de son parc, on voyait se promener de magnifiques cygnes blancs[2]. C'est que les ours et les cygnes formaient, avec les lettres VE enlacées, les « armes et devises » du duc de Berry. Le duc avait com-

[1] Une espèce de ces chiens, que l'on rapproche de la race ancienne des petits chiens de Malte ou plutôt du « spitz » allemand actuel ou « loulou de Poméranie », à poil blanc ou très clair, a été reproduite très fidèlement, dans un des plus beaux livres d'heures du duc de Berry, étudié tout récemment par le comte Paul Durrieu (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 9 juillet et 26 nov. 1909). Voir aussi G. Macon, Chantilly, p. 234.

[2] Nous avons pris ces renseignements, sur le duc de Berry, dans les *Comptes* et *Inventaires* publiés par Douet d'Arcq et Guiffrey, dans les *Grandes heures* du duc, conservées à la *Bibl. nat.*, dans les *Très riches Heures* du Musée Condé, et dans Siméon Luce, *a*, p. 212, 224-226.

posé ces armes, en souvenir d'une anglaise qui avait charmé ses loisirs pendant qu'il était prisonnier en Angleterre[1]; les ours et le chiffre VE rappelaient le nom d'URSINE qui aurait été celui de cette dame; quant aux cygnes, les premiers cygnes domestiques, sans doute, qui parurent en France, voici comment le roi René en explique la présence dans son *Livre du cuer d'Amours espris*[2] :

> « Jehan duc de Berry suis, ce de vérité saige,
> Qui en tenant prison, et pour mon père ostaige
> Le roy Jehan qui estoit ès mains des Anglois pris,
> Je fu si ardemment d'estre amoureux espris
> D'une dame englaische, servante au dieu d'Amours,
> Que vaincu me senty par ses gracieux tours.
> Pour elle prins ung mot, et mis soulz mon escu
> Le cygne blanc nacré. Autre mot puis n'y fu. »

Charles VI avait encore un frère, le duc Louis d'Orléans, qui, on le sait, demeura plus souvent à l'hôtel Saint-Pol, auprès de la reine Isabeau, que dans ses propres châteaux. Ce prince sacrifia pourtant au goût du jour en voulant avoir, lui aussi, des animaux sauvages. Un jour qu'il était à Lyon, il lui prit fantaisie de faire venir d'Avignon un perroquet dont on lui avait vanté la beauté; il paya l'oiseau « cinquante escus d'or » et donna en plus, aux deux hommes chargés de le lui apporter, dix autres escus d'or, tant pour leur nourriture que pour celle du perroquet et pour payer le « drap vert gay » qui couvrait la cage[3]. Ce perroquet était peut-être destiné, il est vrai, à sa belle-sœur la reine, car le duc aimait à faire des

[1] En 1360, le duc de Berry était retenu captif en Angleterre, avec beaucoup d'autres seigneurs, comme otages, jusqu'à ce que la rançon du roi Jean, fait prisonnier par les Anglais à la bataille de Poitiers, fût entièrement payée.

[2] *Œuvres complètes*, édit. de Quatrebarbes, III, p. 117.

[3] Champollion-Figeac, p. 252.

cadeaux d'animaux; c'est ainsi qu'il envoya un jour, à son cousin germain, Jean sans Peur, des autruches et « autres oiseaux rares ou singuliers », en même temps que des chiens et des faucons[1].

Les bourgeois de France commencèrent à suivre, dès cette époque, l'exemple des grands seigneurs; ils n'avaient encore ni le droit, ni les moyens de nourrir des animaux féroces, mais chaque maison bien ordonnée avait ses « oiselets de chambre[2] ». Les maisons et les volières bourgeoises étaient alors très luxueuses et on citait, parmi les plus grandes et les plus belles du royaume : la volière d'un bourgeois parisien nommé Charlot, celle que messire Hugues Aubriot, le célèbre prévôt, avait dans son somptueux hôtel de la rue de Jouy, enfin la splendide demeure de Jaques Duchié qui était « rue de Prouvelles » (aujourd'hui rue des Prouvaires) et en la cour de laquelle « estoient paons et divers oyseaux à plaisance[3] ». Le commerce des oiseaux d'agrément fut, du reste, très florissant au moyen âge[4]. Il avait son centre à Paris, à peu près là où il se trouve encore aujourd'hui, c'est-à-dire autour du parvis Notre-Dame et sur le Pont-au-Change. Une ordonnance de Charles VI, en date du mois d'avril 1402, imposait aux oiseliers l'obligation de mettre en liberté quatre cents de leurs oiseaux, au moment du sacre des rois à Reims et lors de la première entrée de la reine à Paris[5]. C'était là une coutume charmante qui s'étendit et que l'église garda longtemps pour les

[1] La fauconnerie du duc d'Orléans était celle d'un roi et sa meute comptait 98 chiens courants, 8 limiers, 32 lévriers pour le cerf, plus nombre de chiens pour le sanglier, de lévriers ordinaires et de mâtins. Ajoutons qu'il avait un troupeau de daims à Villers-Cotterets.

[2] *Le ménagier de Paris*, II, 62.

[3] *Le ménagier de Paris*, II, p. 253-255, et Guillebert, p. 199.

[4] Voir Franklin, I, p. 258 et suivantes, et II, p. 223 et suivantes.

[5] Delamare, II, p. 1414.

fêtes du jour de la Pentecôte; pendant l'office divin, à Paris du moins, on jetait du haut des voûtes de Notre-Dame, à l'intérieur de l'église, des fleurs et des étoupes enflammées en même temps qu'on lâchait un certain nombre de petits oiseaux[1]. Dans une autre circonstance, quand le roi Louis XI passa sur le Pont-au-Change, le 31 août 1461, venant prendre la couronne de France, à la mort de son père Charles VII, les oiseliers avaient couvert le pont d'un immense filet et avaient lâché dans cette sorte de volière 2.400 oiseaux chanteurs.

D'autre part, la coutume romaine des garennes ou parcs à gibier se maintenait toujours dans les grands domaines de France, comme le montrent les « Capitulaires » et les différents « Ménagiers ». Enfin les montreurs de bêtes allaient toujours de ville en ville, principalement aux époques des grandes foires : à Paris, à Troyes, à Provins, à Beaucaire, à Guibray, etc. Détail curieux et qui explique une locution employée encore de nos jours, *payer en monnaie de singe*, ces bateleurs étaient exempts de tout péage, quand ils entraient à Paris, à condition qu'ils fissent exécuter quelques gambades à leurs singes. Voici en effet ce qu'écrivait, au temps de saint Louis, le prévôt des marchands de cette ville : « Li singes au marchant doit iiij den., se il pour vendre le porte; et se li singes est au ioueur, iouer en doit devant le paagier; et pour son ieu doit estre quites de toute la chose qu'il achète à son usage; et ausi tot li iongleur sunt quite por j ver de chançon » [pour un couplet de chanson][2].

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, I, p. 17. Voir aussi, notre t. III, chap. 1.

[2] Boileau. *Le Livre des métiers*, p. 287.

DEUXIÈME PARTIE

ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE (XVe ET XVIe SIÈCLES)

CHAPITRE VII

LES DÉBUTS DE LA RENAISSANCE. MÉNAGERIES DES ARABES, DES TURCS ET DES ANCIENS MEXICAINS.

1. Les Arabes et les Turcs ramènent en Europe et en Afrique le faste des anciens rois perses. Les ménageries turques de Constantinople.
2. Les ménageries arabes du nord de l'Afrique.
3. Les ménageries des anciens Mexicains : la ménagerie de Montezuma à Tenochtitlan.
4. Les animaux et le musée de l'Académie de Tezcuco.

I. La fin du xive siècle et le commencement du xve furent marqués par deux grands événements qui vinrent renouveler complètement l'état des choses dans l'ancien monde civilisé et dont l'effet se fit sentir jusque dans l'établissement des ménageries : la destruction définitive de l'empire d'Orient sous les invasions des Arabes et des Turcs, d'une part, la rénovation de l'esprit antique sous l'influence du mouvement intellectuel et artistique qu'on appelle la Renaissance, d'autre part.

La conquête de l'empire d'Orient, dernier reste de la puissance romaine, avait été commencée, à la vérité, dès le viie siècle, par les invasions des Arabes. A cette époque les deux grands empires rivaux, celui des Grecs et celui des Perses, étaient épuisés autant par les luttes religieuses

que par les luttes politiques; aussi, les Arabes, soulevés par la guerre sainte que venait de proclamer le successeur de Mahomet, le premier khalife Abou-Kehr, pénétrèrent-ils facilement dans ces empires. Ils s'emparèrent d'abord de la Chaldée, de la Syrie et de toute la Perse, puis ils entamèrent les possessions byzantines, en prenant Memphis et Alexandrie qui les rendirent maîtres de toute l'Égypte, de la Nubie et de la Cyrénaïque. Au siècle suivant, ils remontèrent d'un côté vers la Chine, s'avançant jusqu'au Gange, et, de l'autre, continuèrent à démembrer les restes de l'empire romain en conquérant la Crète, la Corse, la Sardaigne, en venant s'établir en Espagne, et enfin en s'avançant dans les Gaules jusqu'à Poitiers ; c'est là qu'ils furent finalement arrêtés, comme l'on sait, par Charles Martel, en l'an 732.

Constantinople, qui était l'objectif principal de l'Islam, résista d'abord victorieusement pendant trois cents ans aux attaques répétées des Arabes ; mais, au début du XIe siècle, un autre peuple musulman entra en scène et vint donner une nouvelle vigueur à la guerre sainte. Les Turcs, descendant des steppes de la Tartarie, commencèrent par s'installer en Asie Mineure d'où ils chassèrent peu à peu les Grecs, puis en Palestine, où ils remplacèrent les Arabes. Ils s'occupèrent d'abord d'affermir leurs conquêtes, tout en continuant à guerroyer avec les Byzantins, puis, au XIVe siècle, ils passèrent la Méditerranée et s'emparèrent d'abord d'Andrinople ; ils remontèrent ensuite vers le nord, occupant tout le pays jusqu'aux Balkans, s'avancèrent à l'ouest dans la Hongrie ; enfin, revenant sur leurs pas, ils finirent par mettre le siège devant Constantinople qu'ils prirent d'assaut, le 29 mai 1453 ; avec Constantin XIII, tué en combattant sur les remparts de la ville, disparaissait le dernier des empereurs d'Orient.

Les Arabes avaient adopté les mœurs des anciens rois

perses, et Bagdad, placée entre Babylone et Ninive, vit se renouveler, au temps des khalifes, les splendeurs de ces deux grandes capitales. Un écrivain Arabe, Maçoudi, qui vivait à Bagdad au début du xe siècle, parle de lions privés que le khalife Abd el-Melik gardait près de lui, à sa cour ; il nous dit qu'Haroun er-Reschid avait une fosse aux lions dans laquelle il faisait jeter ceux qui lui déplaisaient [1], et nous savons d'autre part que ce célèbre Abasside avait fait cadeau à Charlemagne d'un éléphant et de singes. Il devait en être de même à Cordoue, la capitale du khalifat d'Occident, car, si l'on en croit la *Chanson de Roland*, un des kalifes de ce pays, le roi Marxile, pensa un jour envoyer également à Charlemagne : des lions, des ours, des chameaux, des chiens et des autours [2].

Les Turcs, continuateurs des Arabes, apportèrent naturellement, avec eux, ces mêmes coutumes. La fauconnerie du sultan Bajazet renfermait, par exemple, à la fin du xive siècle 7.000 oiseaux de vol, et l'on raconte que ce prince, vainqueur des chrétiens à Nicopolis, demanda, pour la rançon du commandant français Jehan de Nevers, le futur Jean sans Peur, 12 faucons blancs du Nord [3]. Ils réintroduisirent en même temps, en Europe, sous le nom de poules de Jérusalem, les pintades, dont la connaissance s'était complètement perdue en Occident depuis les Romains.

Les voyageurs qui visitèrent les pays soumis aux Turcs et aux Arabes, trouvèrent donc, dans ces pays, des ménageries florissantes et même, au xvie siècle, une sorte de

[1] *Les Prairies d'or*, t. V, p. 282 et t. VI, p. 300.

[2] *Chanson de Roland*, éd. Gautier, V, vers 30, p. 6.

[3] Le roi de France Charles VI envoya les faucons ; il y ajouta des autours et des éperviers de grand prix avec des gants brodés de perles fines pour porter ces oiseaux au poing. Pichot. *Bull. soc. d'acclimat.*, 1891, t. I, p. 84.

commerce d'animaux sauvages où se ravitaillèrent pendant longtemps les ménageries d'Occident [1]. La ménagerie de Constantinople, par exemple, fut visitée, au milieu du XVIe siècle par les voyageurs français Pierre Gilles d'Albi, Pierre Belon du Mans et André Thevet, cosmographe du roi Henri II. C'est en 1544 que maître Gilles fut envoyé en Orient, par ordre de François Ier, afin de « chercher et amasser des livres anciens pour l'accomplissement de sa librairie [2] ». Il s'arrêta longuement à Constantinople, où il trouva Thevet, mais, dans la relation de son voyage, il ne fait que citer, en passant, les animaux étranges qu'il voit dans cette ville, en particulier un éléphant et un hippopotame. Pierre Belon, au contraire, envoyé également en mission dans les mêmes pays, deux ans après Gilles, sous les auspices du cardinal de Tournon, nous donne une description complète de cette ménagerie. « L'on voit [à Constantinople], les ruines d'vn palais moult antique, que le vulgaire nomme le palais de Constantin. Le Turc y fait nourrir ses Éléphants, et autres bestes douces. Il y à vn lieu en Constantinople, ou le grand Turc fait garder des bestes sauvages : qui est une Église antique tout ioignant l'Hippodrome : et à chaque pillier de l'Église y a vn Lion attaché, chose que n'auôs peu voir sans merueille, attendu qu'ils les détachent et manient, et rattachent quand ils veulent, et mesmement les meinent quelque fois par la ville. Et pource qu'il ne fut onc que les grands seigneurs quelque barbares qu'ils ayent

[1] Pour les pays d'Extrême-Orient, nous ne trouvons, à cette époque, que les voyages de l'italien Ludovico di Varthema qui visita l'Egypte et les Indes, de 1500 à 1508. Dans la relation de son voyage (p. 209), il parle des animaux du roi de Tarnassery (Tenasserim, une ville de l'Inde) : lions, loups, civettes, sangliers, cerfs, chevreuils, paons, papegaux, faucons, autours et autres rapaces dont un oiseau plus grand qu'un aigle, au bec jaune et rouge, utilisé pour faire des manches d'épées ; c'était sans doute l'adjudant javanais.

[2] Voir une lettre du cardinal Georges d'Armagnac au roi, reproduite par Hamy, *a*, p. 15.

este, n'ayent eu plaisir de voir les animaux singuliers et rares : tout ainsi chaque nation du pays ou domine le Turc, ayant pris quelque animal sauuage, l'enuoye à Constantinople, et là l'Empereur le fait nourrir et garder soigneusement. Il y auoit des Loups enchesnez, des Asnes sauvages, des Hérissons, des Porcsespics, Ours, Loups Ceruiers, et Onces, qu'uon nomme autrement Linces. Il n'est pas iusques aux plus petites bestes, comme Ermines, nommées en Latin *Mures Pontici*, c'est à dire Rats de Pont, qu'ils ne nourrissent soigneusement. Il y auoit aussi deux petites bestes, ressemblantes si fort à un chat, qu'elles ne nous sembloyent différer sinon en grandeur, ausquels n'auons sceu trouver nom ancien. Il fut vn têps que les pensions estre Linces : car nous prenions les Onces pour Panthères ; toutefois n'auons sceu resouldre quelles bestes ce fussent. C'est merueille comme ils sçauent traiter toutes ces bestes là si doucement, qu'ils les rendent grandement apprivoisées : comme aussi les genettes, qu'ils laissent eschapper par la maison, priuées comme chats[1]. » Une trentaine d'années après le voyage de Belon, la ménagerie de Constantinople s'était enrichie d'une girafe que l'on vit paraître aux fêtes splendides de la circoncision de Mahomet III[2].

Il y avait également, chez les Turcs, beaucoup de montreurs de bêtes qu'on voyait surtout à Constantinople. Chaque fois que ces hommes apprenaient que quelque ambassadeur ou grand seigneur était arrivé en ville, ils allaient en son logis avec leurs bêtes, auxquelles ils faisaient faire mille passe-temps, en jouant eux-mêmes de plusieurs sortes d'instruments et même la comédie. On les rencontrait alors dans les rues conduisant

[1] Belon. *Le premier livre des singularités*, p. 73. Thevet décrit aussi cette ménagerie de l'Hippodrôme (*a*, chap. XVII).

[2] Joly et Lavocat, p. 17.

leurs lions enchaînés de la façon que le figure Thevet, dans une des curieuses gravures de son livre[1]. Deux lions marchant côte à côte, ayant au cou un large collier d'où s'avance de grosses chaînes de fer; un des bateleurs est à leur tête, semblant les conduire; à droite et à gauche, deux autres hommes tiennent les chaînes d'une main et un bâton de l'autre; derrière, suit un quatrième personnage muni également d'un bâton et qui paraît être le chef de la bande. Les lions ont de petites clochettes au cou afin « que le peuple se retire, et que ces bestes ne gastent quelqu'un, ce que souuentes fois est aduenu ». On trouvait encore en Turquie, des chasseurs de « vipères et autres serpents », que Belon appelle des « Vipériers », des oiseleurs qui prenaient, avec des filets teints en vert, jusqu'à cent milans et éperviers par jour, et des gens qui montraient, au marché, des animaux étranges ; Belon y vit, en particulier, un tatou dont il donne un « naïf portrait »[2].

II. Gilles et Belon visitèrent aussi, dans ces mêmes voyages, la ménagerie du château du Caire où demeurait le Pacha d'Égypte. Gilles se contente encore de nous dire qu'il y trouva trois girafes[3]. Belon, comme toujours plus explicite, nous apprend que la ménagerie était située dans la cour du château, qu'elle renfermait un petit bœuf

[1] *a, Cosm. du Lev.* — Chap. XVIII, p. 65. Voir également Ambroise Paré (Livre II. *Animaux et de l'excellence de l'Homme*, p. 65 et 66) qui donne, d'après une autre édition de Thevet que nous ne connaissons pas, une figure plus complète et des détails plus circonstanciés. C'est surtout Paré que nous suivons ici.

[2] *Le Tiers-Livre...*, p. 209 et suivantes.

[3] Thevet, qui accompagna Gilles dans une partie de ses voyages et qui vit également ces animaux, les décrit dans sa *Cosmographie du Levant*, édit. de 1554, p. 142. Il nous dit qu'ils avaient été pris par les Turcs aux gouverneurs portugais d'Amiadine, île dépendant alors de la vice-royauté de Goa. Dans l'éd. de 1556, Thevet cite, dans le château du Caire, la présence de lions, éléphants, léopards, rhinocéros, veaux marins, cigognes et girafes (chap. XXXIX, p. 145).





d'Afrique ou bubale qui était venu du pays d'Asamie, un couple de cerfs axis, des gazelles privées et enfin une girafe (*Zurnapa*[1]) dont il donne le portrait avec son harnachement particulier ; c'était, dit-il, « une beste moulte belle et de la plus douce nature qui soit, quasi comme vne brebis, et autant amiable que nulle autre beste sauuage. » Belon rencontra au Caire beaucoup de montreurs de bêtes qu'il n'avait point vus à Constantinople. Ces « basteleurs » faisaient voir surtout des guenons apprivoisées ; « ce qui est chose rare à voir, dit-il, car (ces bêtes) sont communément inconstantes; puis de gros maimous ou cynocéphales, « si sages et bien apprins, qu'ils vont d'homme à homme qui regardent iouer le basteleur, et leur tendent la main, faisant signe qu'on y mette de l'argent » ; enfin des callitriches remarquables « pour la grande beauté de leur cheueux et de leur poil... totalement jaune comme fil d'or ». Belon remarqua encore que les Égyptiens avaient conservé l'habitude du temps des Pharaons de garder dans leurs maisons des ichneumons privés. « Les habitants d'Alexandrie, dit-il, nourrissent une beste nommée Ichneumon, qui est particulièrement trouvée en Égypte. On les peut apprivoiser es maisons tout ainsi côme vn chat ou vn chien. Le vulgaire a cessé de plus le nommer par son nom ancien, car ils le nôment en leur langage Rat de Pharaon. Or auons nou veu que les paisans en apportoyêt des petits vêdre au marché d'Alexâdrie, où ils sont bien recueillis pour nourrir es maisons, à cause qu'ils chassent les Rats, tout ainsi que fait la Belette et aussi qu'ils sont friands des serpents, dont ils se paissent indifféremment[2]... » De son côté André Thevet, qui voyagea en Orient en même temps que Pierre Gilles, remarqua à Alexandrie un grand nombre de tourterelles

[1] Sans doute altération du mot arabe : *zerrafa*.

[2] *a*, *Le Second livre...* p. 118 et suivantes.

et d'autruches. Autre part, il nous apprend que le plus grand plaisir du « Roy de Marroque » était le combat de lions et que ce roi entretenait sa ménagerie en forçant chaque village à lui envoyer un lion tous les ans[1].

A l'époque de la Renaissance, l'Orient continua donc, à être, par l'intermédiaire des Arabes et des Turcs, le grand pourvoyeur d'animaux de ménagerie, comme il l'avait été déjà au temps des Romains. En Perse, de même qu'en Chine, on nourrissait toujours certainement, dans les palais, des éléphants pour la guerre et pour le faste, et des félins pour la chasse; malheureusement, les données que nous avons pu recueillir ici se résument aux récits du voyageur vénitien Barbaro[2] qui visita la Perse en 1471 ; encore, cet écrivain se borne-t-il à nous parler des cent léopards chasseurs qu'un certain prince Assambei faisait garder dans son palais de Tauris.

III. Mais si nous dépassons l'Asie, si nous allons, de l'autre côté de l'Océan, dans ce qu'on appelait alors les Indes orientales, nous allons trouver, à cette époque, des ménageries luxueuses qui vont nous ramener, par quelques points, aux grandes collections d'animaux sauvages de l'antiquité.

Un peuple migrateur, les Aztèques, venu on ne sait d'où, était arrivé, en 1216, dans les vallées lacustres du Mexique où il fut d'abord réduit en esclavage par les peuples qui habitaient déjà ces vallées. Faibles et misérables, mais très intelligents, aimant la guerre et unis par deux principes d'association puissants : la religion et la royauté, les Aztèques parvinrent à s'affranchir vers 1325 et firent peu à peu, à leur tour, la conquête de tout le pays jusqu'au lac Nicaragua. La civilisation qui commença alors, se

[1] *a*, chap. XXXVI et *b*, t. I. Liv. I, p. 16.

[2] Cité par Camus, *a*, p. 130.

forma-t-elle entièrement par elle-même, s'assimila-t-elle plus vraisemblablement quelque chose des autres peuples civilisés qui occupaient le Mexique : les Toltèques et les Chichimèques, par exemple? Ce sont là des points que nous n'avons pas à envisager dans cet ouvrage. Mais cette civilisation nous intéresse car elle comporta, entr'autres choses, la coutume de garder et d'élever des animaux sauvages en captivité.

Lorsque les Espagnols, conduits par Fernand Cortez, envahirent le Mexique, en 1519, ils trouvèrent dans la ville de *Tenochtitlan* (aujourd'hui Mexico) une grande ménagerie qui appartenait à l'empereur aztèque Montézuma [1]. Cette ménagerie était placée tout près du palais impérial dont elle était séparée par des jardins. L'on rencontrait d'abord une immense volière qu'on appelait le Palais (en aztèque : *Tepac*) des Oiseaux. Le centre de cette volière était occupé par un grand étang d'eau douce et, tout autour, se trouvaient rassemblés tous les oiseaux indigènes au riche plumage : cardinal écarlate, faisans dorés [2], perroquets de diverses espèces, oiseaux-mouches, etc. Trois cents personnes, tant hommes que femmes, étaient chargées du soin de ce palais des oiseaux. Elles avaient d'abord à s'occuper journellement du soin et de la nourriture des animaux; en particulier, elles devaient aller chaque jour recueillir de nombreux insectes dans la campagne pour les ajouter à la nourriture de certaines espèces. A l'époque des mues, elles recueillaient avec soin les plumes les plus brillantes, ou bien aidaient au

[1] Nous avons trouvé les documents sur les ménageries de Montézuma : dans les lettres de Fernand Cortez, dans le récit de la conquête par l'un des conquistadors, Bernal Diaz (p. 240 et suiv.), dans Prescott (II, p. 93 et suiv.), enfin dans un plan de l'ancienne Tenochtitlan reproduit par Guy Patin.

[2] Nous donnons ici les noms d'animaux que nous trouvons dans nos auteurs, mais il est évident que, dans nombre de cas, les conquistadors se sont laissé abuser par de simples ressemblances avec les animaux de l'ancien monde.

changement de parure en arrachant elles-mêmes les plumes du corps de l'animal ; quand le temps de la couvaison approchait, elles mettaient les nids en état, puis surveillaient attentivement les œufs, et enfin s'occupaient de l'élevage des nouveau-nés.

A côté de cette première maison d'animaux, s'élevait le Palais des Rapaces, que Cortez décrit ainsi : C'était une « maison fort belle où se trouvait une grande cour pavée de gentils carreaux disposés en façon d'échiquier, et les chambres, selon leurs dispositions ou leurs mesures, pouvaient avoir six pas en carré ; à moitié pavée de carreaux par le bas, la portion restée à découvert était garnie d'un treillis de bois fort bien fait, et, dans chacune de ces volières, il y avait un oiseau de proie, à partir de la crécerelle jusqu'à l'aigle (ou *Tapalcatl*). On y rencontrait tout ce que produit l'Espagne en ce genre, et bien d'autres espèces qui n'y ont jamais été vues. Il y avait grand nombre d'individus de chaque sorte. En la partie couverte de chacune de ces chambres, se voyait une gaule en manière de perchoir, et il y en avait une également en la partie fermée par le treillis ; si bien que l'oiseau avait un asile pour la nuit contre la pluie, et un autre où il pouvait gagner le soleil et se nettoyer au grand air. A tous ces oiseaux, on donnait chaque jour un certain nombre de volailles pour nourriture et rien autre chose ». Un autre document nous dit qu'ils consommaient, chaque jour, 500 dindons dont la viande était alors la moins coûteuse au Mexique.

Le logement des Mammifères carnivores, décoré de sculptures représentant les espèces des animaux exposés, se trouvait dans la même maison que les Rapaces. Il se composait d'un certain nombre de grandes salles basses, garnies de cages claires, bien aérées et assez vastes pour laisser aux animaux toute liberté de mouvement.

Ces cages étaient faites de très gros madriers bien travaillés et fortement chevillés ; on y voyait des lions et des tigres, des léopards et des chats sauvages, des adives, des zorros, des fouines, qui se reproduisaient presque tous dans cette maison. On les nourrissait de chevreuils, de chiens, de poules, de dindons ; « j'entends même dire, ajoute Bernal Diaz, qu'on leur jetait de la chair d'indien provenant des sacrifices ».

Tout près de la Maison des Carnivores, se trouvaient des enclos où vivaient des lamas et des vigognes utilisées déjà comme animaux domestiques, des chevreuils, et l'animal le plus remarquable et le plus rare de la Nouvelle-Espagne, « le taureau mexicain [ou bison][1] ».

Enfin, toujours dans le même voisinage, peut-être même dans le Palais des Rapaces et des Carnivores, on voyait une collection variée de Reptiles : caïmans, tortues, iguanes, serpents, dont un avait des « castagnettes à la queue ». Les serpents étaient enfermés dans de grandes auges à moitié remplies d'une eau vaseuse ou dans de longues caisses garnies de plumes et de duvet pour réchauffer leurs œufs. On leur donnait à manger des chiens du pays et, assure toujours Bernal Diaz, de la chair d'indien.

L'on peut encore placer dans la ménagerie de Montézuma, une étrange collection de monstres humains : nains, bossus, albinos et autres individus difformes que l'empereur faisait rechercher partout dans son pays et qu'il payait sans doute un bon prix ; il paraît, en effet, que des parents, spéculant sur ce goût bizarre, obtenaient, chez les enfants, des monstruosités artificielles en les déformant dès leur bas âge.

Toutes les maisons d'animaux de la ménagerie de Mon-

[1] De Salis, 1724.

tézuma étaient entourées, ou du moins séparées les unes des autres, par de vastes jardins remplis d'arbrisseaux odorants, de fleurs variées, et surtout d'un grand nombre de plantes médicinales ; mais on n'y trouvait aucune plante alimentaire, ni aucun arbre fruitier, car l'empereur considérait que cela aurait déparé un jardin d'agrément. Les plantes médicinales, de même que les plantes rares, étaient « l'objet d'une sollicitude constante et l'on s'efforçait de mettre là, sous les yeux des visiteurs, la collection complète de la flore du pays, non pas en désordre, mais avec une certaine entente des qualités distinctives des végétaux. Au milieu de ces bocages aux doux parfums, on voyait des fontaines d'eau fraîche lancer en l'air leurs jets étincelants, et répandre sur les fleurs leur rosée bienfaisante. Dix grands bassins bien empoissonnés (les uns alimentés par les eaux salées du lac de Mexico, les autres recevant de l'eau douce par l'aqueduc de Chapoltepec) offraient, sur leurs bords, une retraite à diverses espèces d'oiseaux aquatiques. Un pavé de marbre entourait ces spacieux réservoirs sur lesquels étaient comme suspendus de légers et fantastiques pavillons que pénétraient les brises parfumées des jardins; c'était là, dans les chaleurs étouffantes de l'été, une délicieuse retraite pour le monarque et son sérail.

On trouvait encore, çà et là, des bains construits en pierre de taille, de petits réduits, des pavillons de repos, des lieux aménagés pour le chant et pour la danse, car Montézuma avait une grande quantité de jongleurs et de danseurs. Enfin, dans les appartements mêmes du palais vivaient une sorte de petit chien, appelé *alca* par les Mexicains, et nombre d'oiseaux apprivoisés.

Comme les rois d'Égypte, l'empereur du Mexique se procurait la plus grande partie de ses animaux par le moyen de tributs annuels qu'il avait imposés aux diffé-

rents pays dont se composait l'empire. Il se servait de sa ménagerie d'abord pour une simple raison de luxe, d'ornement; mais il s'en servait également dans un but pratique. Il y faisait élever, en effet, des animaux pour la chasse; les prêtres venaient y choisir des victimes nécessaires pour les sacrifices; les peaux de pumas et de panthères [jaguars] fournissaient des vêtements et des tapis pour la cour; enfin, une sorte de fabrique d'ouvrages en plumes était annexée au Palais des Oiseaux. Là les nombreuses femmes de l'empereur venaient occuper leurs journées à faire de riches surtouts de plumes brodés, utilisant surtout les plumes vertes fournies par les mues des oiseaux appelés *quezales*[1]. D'autres personnes, de véritables taxidermistes, mettaient en peau les oiseaux morts pour les conserver dans des sortes de collections zoologiques, et les artistes, des orfèvres surtout, venaient y prendre des modèles pour leurs bijoux. C'est ainsi que les conquistadors rapportèrent nombre d'objets en or, tous « très bien travaillés et imitant parfaitement... » des jaguars, des pumas, des singes, des canards, des lézards, etc.

IV. La coutume de garder des animaux sauvages en captivité semble avoir été générale alors dans les mœurs des anciens Mexicains. Les Espagnols citent en effet, parmi les objets vendus au marché de Mexico, des animaux sauvages et apprivoisés, voisinant avec des esclaves, et ayant, les uns et les autres, des colliers autour du cou. Ils parlent également de ménagerie dans d'autres villes du Mexique, telle que Tezcuco, autrefois capitale d'un

[1] Ou *quetzal*. C'est le *couroucou resplendissant* qui jouait un rôle dans les légendes des Mexicains et que les Guatémaliens ont encore adopté aujourd'hui pour mettre en effigie sur leurs timbres-postes de 20 centavos. On peut voir à Madrid quelques-uns de ces ouvrages magnifiques en plumes de couroucou que les conquistadors envoyèrent alors à la métropole.

royaume indépendant. Tezcuco était la métropole scientifique de l'empire. Le palais y renfermait une bibliothèque et un musée d'histoire naturelle, dans lequel des statuettes en or figuraient les animaux que l'on n'avait pu se procurer, et des « tapisseries exécutées avec le poil fin de certains quadrupèdes étaient destinées à compléter, par des représentations exactes, la nomenclature des animaux qu'on n'avait pu observer à l'état vivant ». Ce musée, de même que la bibliothèque, était destiné à l'étude; « une grande salle et plusieurs chambres où se tenaient les historiens, les poètes et les philosophes du royaume divisés en classes selon les sciences qu'ils cultivaient » s'ouvrait dans son voisinage, à l'ouest du palais; et il y avait, dans le parc, un jardin botanique et une ménagerie sur lesquels nous n'avons malheureusement pas de détails. Mais il faut croire que cette ménagerie, comme celle de Mexico, servit aux progrès des sciences d'observation, car nous savons que les Mexicains avaient écrit des traités d'histoire naturelle dont le souvenir est parvenu jusqu'à nous; ces ouvrages disparurent dans les incendies qui détruisirent, dès le commencement de la conquête, les archives les plus considérables du Mexique.

A la même époque, dans l'Amérique du Sud, une autre civilisation toute aussi intéressante, celle des Incas du Pérou, comportait la vénération d'un certain nombre d'espèces d'animaux, au nombre desquels étaient le puma, le renard, le chien, le lama, le condor et l'aigle. Les Incas croyaient, comme les Chaldéens, que ces espèces animales avaient leurs représentants au ciel[1]. Les Mexicains avaient bien quelques idées semblables. On ne peut cependant pas dire que, dans ces deux pays, au temps de leur conquête, il y eût encore des animaux reconnus comme dieux nationaux.

[1] Prescott, *History of Peru*, p. 87 (cité par lord Lubbock, p. 270).

CHAPITRE VIII

LES MÉNAGERIES D'ITALIE A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE

1. Le développement des ménageries en Italie. Les ménageries de Florence.
2. Les ménageries de Ferrare, Milan, Rome, Naples et autres villes d'Italie.
3. Les animaux du Pape et des Prélats de l'Église romaine.
4. Les peintres italiens et les ménageries.

I. Le mouvement intellectuel et artistique qui vint, au xve siècle, transformer l'esprit mystique et symbolique du moyen âge, fut accompagné, dans tout l'ancien empire d'Occident, par un développement plus grand donné à la garde des animaux dans les châteaux et les domaines princiers. Cette activité nouvelle était favorisée, du reste, par les découvertes d'outre-mer, et par un commerce qui allait amener une prospérité et un désir de luxe de plus en plus intense.

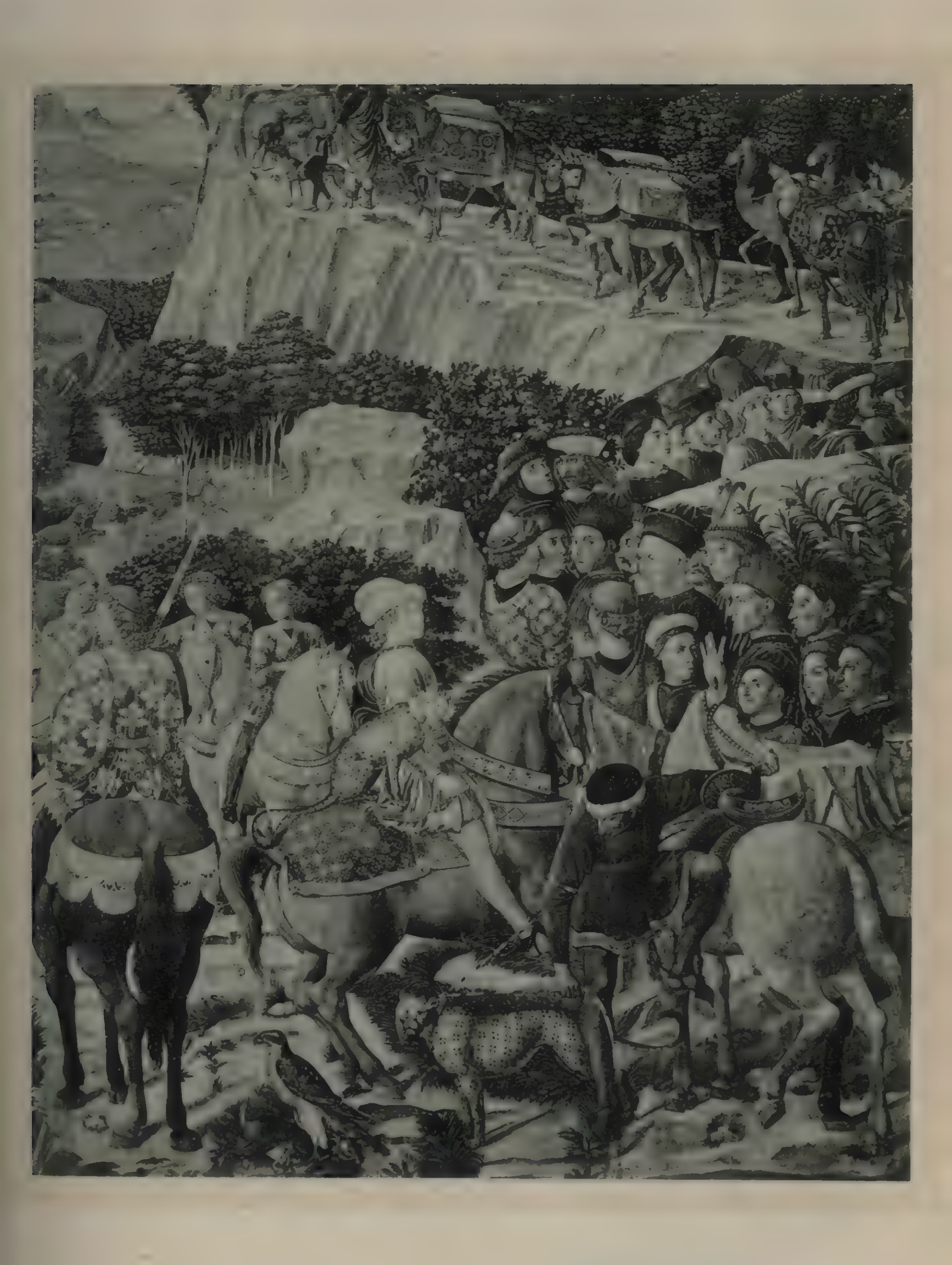
C'est en Italie que se manifesta naturellement d'abord le développement du goût des ménageries et des grands parcs d'animaux. Non seulement, en effet, c'était dans ses villes libres que se formait l'esprit nouveau, mais encore c'était par Gênes, par Pise, par Livourne, et par Venise que l'Europe communiquait avec la Turquie, l'Asie et l'Afrique. Venise surtout était alors l'intermédiaire obligée entre l'Orient et l'Occident; elle possédait tout le commerce de Constantinople, elle avait des comptoirs et même des colonies dans tout l'Orient; aussi c'est par elle principalement que se ravitaillèrent, en animaux

féroces, les ménageries d'Italie. Elle eut elle-même sa ménagerie de lions, puisque nous l'avons vue faire cadeau de quelques-uns de ces animaux à Florence; mais c'est surtout dans cette dernière ville que le luxe des ménageries, les *serraglii*, comme on va commencer à appeler les maisons de bêtes féroces, semble s'être le plus développé en Italie. En 1459, au temps de Cosme de Médicis, la maison des lions du Vieux palais renfermait 26 lions qui figurèrent dans une fête donnée en l'honneur de la visite du pape Pie II et de Galeas Sforza. Les Florentins avaient voulu reproduire une des grandes chasses de l'époque romaine. Pour cela, les rues qui aboutissaient à la place de la Seigneurie furent barrées de manière à transformer cette place en une vaste arène; on y lâcha les lions[1], puis des sangliers, des loups, des taureaux indomptés, des chevaux sauvages, des chiens corses et d'autres bêtes sauvages. Le spectacle ne répondit pas à l'attente des spectateurs, car les lions, après s'être promenés de long en large, au milieu des bêtes effrayées, se couchèrent tranquillement dans un coin; la vue d'un immense mannequin qui était construit en forme de girafe[2] et qui renfermait, dans le corps, dit Volpi, vingt jeunes gens (*in corpo venti garzoni*) bien décidés à molester les lions, ne parvint pas à émouvoir ceux-ci et c'est à peine s'ils répondirent aux attaques d'une autre machine que les Florentins avaient imitée des Turcs.

[1] Certaines chroniques disent bien qu'il y eut 26 lions, mais d'autres seulement 10 (voir G. Volpi, p. 16 et 18). On trouvera dans Muratori (t. II, p. 718-752) un poème anonyme donnant une longue description de ces fêtes et, en frontispice, p. 724, une vignette représentant la place du Vieux palais avec quelques lions qui s'y ébattent.

[2] Cette machine, représentant une girafe, a été prise pour une girafe vivante par des auteurs même très sérieux, tels que Burckhardt (t. II, p. 11) et Perrens (I, p. 200), qui n'ont évidemment pas lu attentivement les textes. Il est vrai que Muratori se contente de dire, *b*, p. 741 : *una girafa v'era molto grande per far muover le bestie.*





Cette machine était une grosse boule creuse percée de fentes et de trous et contenant un homme à son intérieur ; la machine était ajourée de façon que l'homme pouvait faire rouler la boule, s'approcher ainsi des lions et les piquer d'un fer par les ouvertures. Ce fut alors, ajoute le chroniqueur, une belle chose et d'un grand génie ; mais un autre chroniqueur, dit qu'on dépensa là, en somme, beaucoup d'argent sans arriver à grand'chose. On s'amusa beaucoup plus, paraît-il, un jour de l'année 1462, où on jeta aux lions un robuste sanglier et un grand cerf[1].

Quelques-uns des animaux de Cosme l'Ancien furent peints à cette époque par Benozzo Gozzoli, un élève de Fra Angelico, dans ses magnifiques fresques de la chapelle du palais des Médicis (aujourd'hui palais Riccardi). Dans le radieux paysage du maître-autel, où des chœurs d'anges aux ailes de paon chantent avec allégresse le *Gloria in excelsis*, on voit, en effet, un paon recevoir de la nourriture de la main d'un de ces anges ; or, à l'examen, superficiel il est vrai, d'une simple photographie, cet oiseau semble bien être un paon nigripenne, variété que l'on croyait jusqu'ici être apparue par hasard en Angleterre, au XVII[e] ou au XVIII[e] siècle. D'autre part, sur les trois principaux murs de la chapelle où il déroula son joyeux *Cortège des Rois mages* apportant des dons à l'enfant Jésus, l'artiste représenta un faucon de chasse, dévorant un lapin, des chameaux, un singe favori et surtout deux magnifiques guépards, l'un placé en croupe derrière un cavalier, l'autre tenu en laisse par un serviteur qui s'apprête à monter à cheval ; or, là encore, à l'examen des taches de la robe, on voit que ces animaux appartiennent à deux types différents.

Sous la domination de Laurent de Médicis, le luxe des

[1] Nicodemo, 16 mars 1462, orig. 1589, f° 51 (cité par Perrens, I, p. 200).

animaux devint toujours plus grand à Florence et les fêtes plus splendides. Laurent avait d'abord des léopards de chasse dont la renommée s'étendait jusqu'en France, puis des tigres, des lions et des ours que le Magnifique faisait combattre, comme du temps de son père, contre des taureaux, des chevaux, des sangliers et des dogues; des éléphants qu'il fit figurer avec des lions dans un cortège triomphal; enfin une girafe, une vraie cette fois, qui fut chantée par les poètes Angelo Politien et Antonio Costanzo, et qui fut peinte dans une des fresques du palais Poggio Cajano; nous verrons plus tard cet animal exciter grandement l'envie de la fille du roi de France Louis XI.

Au XVIe siècle, la ménagerie de Florence était toujours florissante; elle faisait venir ses bêtes d'Alexandrie[1] et les nourrissait d'agneaux vivants avec une telle abondance qu'on voyait parfois les tigres, repus, se refuser à tuer les pauvres bêtes qu'on jetait palpitantes dans leurs fosses[2]. Pourtant Rabelais, qui vint plusieurs fois en Italie, en parle sans grand enthousiasme. « Je ne scay, dit-il, dans son *Pantagruel*, quel plaisir avez prins voyans les lions et afriquanes (ainsi nommez-vous, ce me semble, ce qu'ils appellent tygres), près le beffroy; pareillement voyans les porcz espicz et austruches au palais du seigneur Philippe Strossy[3]. » Ces animaux furent figurés par Stradan, un artiste flamand qui était au service de Cosme de Médicis, le premier Grand-duc de Toscane, dans plusieurs gravures; l'une d'elles représente un combat furieux entre un lion, un taureau, un cheval et des dogues[4].

[1] André Thevet, *b*, t. I, liv. IX, p. 297.

[2] Voir le Bestiaire de Léonard de Vinci, p. 247. Nous supposons, bien qu'il ne le dise pas, que Léonard fit cette observation à Florence, où il vécut une partie de sa vie.

[3] Livre IV, chap. XI, p. 51 du tome II de l'édit. in-4° illustrée de Robida.

[4] Biblioth. de l'Arsenal à Paris, Recueil n° 1371, 3e série, pl. 24. Voir

En 1580, Montaigne vint à Florence. Il vit, au Pratolino, « dans une très belle et grande volière, des petits oiseaux comme chardonnerets qui [avaient à] la cüe [queue] deus longues plumes comme celles d'un grand chappon ». Il ne parle pas de la ménagerie des lions.

II. Les grandes villes et autres cours italiennes eurent aussi, à cette époque, un grand luxe d'animaux privés. Tantôt, comme chez le duc de Calabre, Alphonse II, dans sa villa de Poggio Reale, ou bien chez le duc Hercule Ier dans le parc du Barco, à Ferrare, c'étaient des animaux de chasse ou d'agrément : des guépards en grand nombre, des cerfs, des chevreuils, des daims, des girafes, des autruches, des cygnes, des oiseaux des îles, etc.[1] ; tantôt c'était quelque fier animal symbolisant la puissance de la ville ou du prince : une louve à Sienne, un aigle à Pise, l'éléphant des Malatesta à Rimini, des lions ou des aigles à Venise, à Pérouse, à Ferrare et à Naples. Dans cette dernière ville, on voyait encore, au XVe siècle, une girafe et un zèbre qui avaient été offerts par un prince de Bagdad[2]. A la cour de Ferrare, à la fin du XVe siècle, on voyait réapparaître le tigre[3], animal qui était resté inconnu en Occident pendant tout le moyen âge ; d'autre part les d'Este « employaient de très beaux guépards, portés chacun à cheval, sur un tapis, en croupe

aussi, dans ce recueil, la planche 34 de la 2e série qui représente un guépard placé en croupe derrière un cavalier et un autre combat d'animaux intitulé : *Spectacle donné par Alexandre le Grand*. Le guépard a été reproduit par Paul Lacroix, *b*, p. 205, fig. 141.

[1] Voir la description de la villa d'Alphonse dans le *Vergier d'honneur* du poète André de la Vigne. Cette description est reproduite par E. Muntz, *a*, p. 435.

Pour le Barco, voir Venturi, *Archivio Storico dell' Arte*, 1888, p. 390 (cité par Jean de Foville, *a*, *Le Musée*, t. VI, n° 7, juillet 1909, p. 152) et Cittadella p. 17.

[2] Burckhardt, t. II, p. 13.

[3] Guasparo Sardi. *Historiæ ferraresi*, p. 329 (cité par Camus, *c*, p. 14).

derrière le chasseur, et ayant des colliers agrémentés de grelots comme ceux des éperviers de chasse[1] ». L'Arioste, le poète guerrier qui gouvernait alors le château de Canossa, au nom des ducs de Ferrare, parle plusieurs fois de ces animaux en homme qui les a vus chasser[2]; enfin ce sont certainement eux que Le Titien a peints dans son tableau : *Bacchus et Ariane* qu'il fit à Ferrare, en 1523, pour le duc Alphonse I[er] [3].

III. A Rome, les papes, revenus définitivement d'Avignon, au début du xv[e] siècle, suivirent le mouvement général de grand luxe qui s'étendait peu à peu alors dans toute l'Italie. On ne vit d'abord, au Vatican, que des animaux d'appartement, des oiseaux, surtout des perroquets[4]; puis le pape Alexandre VI Borgia, un Espagnol qui avait un taureau dans ses armes, remit à la mode le goût des combats de taureaux. Un jour on vit son fils, César Borgia, abattre, dans l'arène, six taureaux indomptés, et, une autre fois, trancher le cou à un jeune buffle d'un seul coup de son épée[5]; cela se passait sans doute au Colisée.

Avec Léon X, qui était de la famille des Médicis, la ménagerie du Vatican paraît avoir eu son plus grand développement. Elle renferma « une multitude de perroquets de diverses couleurs... quantité de singes, de guenons, de civettes et d'autres animaux bizarres » que son peintre,

[1] Camus, *c*, p. 37.

[2] « De même que deux belles et courageuses léopardes, *come due belle e generose parde*, qui, détachées de la laisse en même temps, reviennent tristes et honteuses de la poursuite inutile des lièvres et des cerfs. » (*Roland*, XXXIX, 69.) Ce passage montre que l'Arioste a bien remarqué l'espèce de dépit que le guépard témoigne quand il a manqué sa proie.

Voir aussi : *Roland*, I, 34, et XXVI, 93.

[3] Ce tableau est aujourd'hui à la *National Gallery*.

[4] Bertolotti *I. Papi et le Bestie*, *Archivio storico* de Rome, citées par E. Gebhardt, *a*, p. 177 et suivantes.

[5] E. Gebhardt, *c*, p. 218.

Jean d'Udine, représenta sur les murs et au plafond des appartements situés au-dessus des Loges[1]. On y vit encore : des lions et des léopards qui venaient de Florence, des ours qui arrivaient de Hongrie[2], enfin un éléphant et une once que lui amena Tristao da Cunha, ambassadeur du roi de Portugal Manoel Ier, à l'occasion de son élection. Ce dernier envoyait avec ces animaux, comme prémices des richesses de l'Orient, des produits agricoles, industriels et artistiques de l'Inde, ainsi que des vases sacrés, des tapisseries, des pierres précieuses, etc. Il fit son entrée publique et solennelle à Rome, avec tous les cadeaux, le 12 mars 1514. Arrivé devant la fenêtre où le pape s'était placé avec sa cour, l'éléphant s'arrêta et plia trois fois le genou, sur l'ordre de son cornac, pour rendre hommage à Sa Sainteté ; mais, gêné sans doute par la foule du peuple qui se pressait autour de lui, le malicieux animal apercevant un baquet plein d'eau, y plongea sa trompe et aspergea tout le monde, sans même respecter le pape. La scène réjouit infiniment Léon X dont l'attention fut bientôt attirée de nouveau par trente mules richement harnachées qui portaient les cadeaux, et surtout, paraît-il, par l'once que l'on conduisait en compagnie d'un magnifique cheval arabe. Tous ces animaux furent logés au Vatican où l'éléphant eut le plus de succès ; des peintres vinrent y faire son portrait, Beraoldo le jeune composa des vers en son honneur[3] et

[1] Vasari. *Giovanni da Udine*, p. 775. Cette décoration fut détruite ensuite, par l'ordre du pape Paul IV.

[2] « 25 octobre 1513. Payez à Francesco de Ferrare, gardien du léopard de Notre Très-Saint-Seigneur, dix ducats d'or, à savoir six pour les dépens du léopard, et quatre pour un mois de traitement au gardien. »

« 2 octobre 1516, la Sainteté de Notre-Seigneur donne dix grands ducats d'or à l'homme qui a mené les lions de Florence à Rome. »

« 29 juin 1517, aux Hongrois des ours, dix-huit ducats. » (E. Gebhardt, *a*, p. 180).

[3] Roscoe, t. II, p. 287.

on le vit un jour, tout harnaché d'or, porter en triomphe, au Capitole, un autre poète de cour, Barabello de Gaete[1].

Les papes Sixte IV et Léon X[2] avaient encore, en dehors de Rome, dans le *Parc de la Magliana*, une réserve de chasse et une grande fauconnerie.

Les prélats de la cour romaine suivaient l'exemple de leur maître. En 1473, par exemple, lors des fêtes splendides que le cardinal Piétro Riario donna en l'honneur de la princesse Léonore d'Aragon, on revit, comme aux temps anciens, Orphée charmant les bêtes sauvages et Bacchus traîné par des panthères[3]. Puis ce fut le cardinal d'Aquilée qui nourrissait, dans son parc d'Albano, des paons, des coqs d'Inde et des chèvres syriennes à longues oreilles[4]; le cardinal de Saint-Clément qui montrait, comme une grande curiosité, deux meléagrides (pintades) vivant en liberté dans son jardin[5]; le cardinal de Ferrare qui faisait nourrir près de la ville ducale, à sa villa de Belfiore, des troupeaux de paons sur lesquels Benvenuto Cellini exerçait son adresse de tireur[6]; enfin, ménagerie d'un nouveau genre, le cardinal Hippolyte de Médicis entretenait, à sa cour, une troupe de Barbares, parlant plus de vingt langues différentes et tous choisis parmi les plus beaux individus de leur race; on y trouvait, entre autres, des Maures, des Tartares, des Indiens, des Turcs et des Nègres d'Afrique[7]. Chose curieuse, cette coutume de former des collections

[1] Burckhardt, t. I, p. 196, 197.

[2] Voir E. Gebhardt, *a*, p. 180 et L. Pastor, VIII, p. 64-71. A Rome même, les thermes de Dioclétien où avaient poussé quantité d'arbres avait été transformé en parc aux cerfs (L. Pastor, VIII, p. 46).

[3] Burckhardt, II, 169.

[4] Burckhardt, 13.

[5] Volateran, cité par Delamare, III, p. 1376.

[6] *Œuvres*, t. I, p. 332 (chap. III des Mémoires).

[7] Paul Jove. *Elogia*, p. 307 (cité par Burckhardt, II, p. 15).

d'hommes de races étrangères se retrouvait, à la même époque, de l'autre côté de l'Atlantique, comme nous l'avons vu au chapitre précédent ; nous allons la retrouver à la cour de Savoie, à Turin, et à celle du roi René, à Angers.

IV. C'est sans doute ces sortes d'esclaves gardés dans les cours italiennes qui servirent de modèle au Giotto pour les Mongols de son tableau *Les Trois Mages* (aujourd'hui à la basilique d'Assise) et pour les Nubiens de son *Saint François devant le sultan* (église Sainte-Croix à Florence), de même qu'à Pierro della Francesca pour ses Tartares et ses Arméniens, et à Mantegna pour ses Mauresques.

D'autres peintres, surtout Vittore Pisano (il Pisanello) et Jacopo Bellini, visitèrent souvent également les cours italiennes et c'est par eux, par les études d'animaux ou de mœurs qu'ils ont faites, au cours de leurs voyages, que nous pouvons le mieux nous rendre compte de ce qu'étaient alors les ménageries italiennes[1]. Ces études nous permettent d'abord de reconnaître les diverses espèces animales qu'on voyait le plus souvent dans ces ménageries ; c'étaient des lions qui se reproduisaient en cage[2], des tigres, des guépards représentés sous le nom de léopards, des lynx, des ours, des loups et des renards, des singes, des porc-épics, des éléphants, des dromadaires, des chameaux, des bubales, des cerfs, des daims et, plus rarement, des girafes. En fait d'oiseaux, on trouvait : des autruches, des grues, des cigognes, des aigrettes, des hérons, des butors,

[1] Voir les dessins de Pisano au Louvre, à l'Ambroisienne de Milan et au British Museum. Voir aussi un tableau de Pisano à la National Gallery. (*La Vision de saint Eustache*, salle VIII, n° 1436). Quant aux dessins de Bellini, qui se trouvent au Louvre et au British Museum, ils ont été publiés en fac-simile par Corrado Ricci et par Victor Goloubew.

[2] Voir ce que nous en avons dit plus haut et *Recueil Bellini* (Louvre) pl. LXI, Etude de lions : deux lions et une lionne jouant avec ses petits.

des aigles, des vautours et diverses espèces de faucons, des pigeons, des colombes, des pintades et des paons, des perruches, des perroquets et des aras, diverses espèces de canards et d'oies, et nombre de petits oiseaux variés. On y rencontrait parfois aussi des tortues.

Tous ces animaux n'étaient pas rassemblés en un lieu unique, comme dans nos ménageries actuelles ; ils étaient disséminés un peu partout, dans les cours, dans les jardins ou même dans les appartements du château, où ils vivaient parfois en une sorte de demi-liberté. Jacopo Bellini nous montre, par exemple, dans la cour d'honneur de riches maisons vénitiennes, des ours enchaînés à des colonnes de portique, et des singes tenus en laisse[1]; dans une salle intérieure de château, deux guépards enchaînés à un pilier[2]; devant la façade d'un palais, des cerfs et des chevreuils auxquels des enfants offrent des feuillages, un cynocéphale, des paons[3]; un autre de ses dessins nous montre la tête d'un lion à une fenêtre grillagée de sa loge[4]. Deux tableaux de l'École ombrienne[5] sont encore très instructifs pour ce sujet : l'un montre un ours brun attaché à un pilier par un cordon rouge et un collier de cuir rouge, en même temps qu'un paon, un chien et un chevreuil mâle se promènent en liberté, au milieu des personnages du premier plan ; le second tableau représente, dans une salle de banquet, des singes attachés et, en liberté, les mêmes chiens, un paon et un animal qui ressemble à un gros rat. Tous ces

[1] Voir le Recueil Bellini, *in* Goloubew : III, *Flagellation;* XI, *Palais d'Hercule;* XCII, *Scène de justice.*

[2] *Ibid.*, XL. *La tête d'Hannibal présentée à Prusias.*

[3] *Ibid.*, XII. *Jésus chez les docteurs;* XXVIII, *Annonciation.* Voir aussi au musée du Louvre, dans la salle VII, n° 1157, un tableau de l'école de Bellini intitulé *Réception d'un ambassadeur égyptien.*

[4] Recueil du *British. Mus.*, pl. VIII, verso.

[5] *Histoire de Griselidis*, n° 913 et 914, salle VI de la National Gallery.

animaux, placés au premier plan des tableaux, semblent bien être des portraits, par leur dessin et leurs attitudes particulières qui sont très exactes. Nous pourrions citer encore les perdrix privées d'Antonello de Messine et de Catena[1], les singes de P. Véronèse, de Filippino Lippi[2], du Pinturicchio[3], de Pippi (Jules Romain)[4], etc.

Les seigneurs se faisaient suivre de certains de leurs animaux, tels que de guépards, de singes et de faucons, quand ils allaient à la chasse ou simplement en promenade[5]. Ils s'en servaient encore pour donner en spectacle au peuple des combats d'animaux ; ils mettaient en présence des bêtes féroces contre des chiens, des chevaux et des taureaux, comme nous l'avons vu avec Laurent de Médicis, et comme nous le montre encore Bellini[6] ; on put même, sans doute, voir se renouveler les exploits des bestiaires romains, car certaines études de cet artiste nous montrent des lions aux prises avec des hommes ; dans l'une d'entre elles, par exemple, on voit un homme nu luttant avec un lion dont il s'efforce de déchirer la gueule d'un effort puissant de ses bras robustes ; dans un autre dessin du même artiste on voit un guerrier enfoncer son épée dans l'œil d'un lion dressé devant lui[7], et toutes ces études semblent bien avoir été prises d'après nature.

Quelques peintres eurent eux-mêmes, à cette époque où

[1] National Gallery, salle VII, n° 1418 et n° 234.

[2] *Id.*, salle IX, n° 294 et salle I, n° 1033.

[3] Dans l'*Histoire de la chaste Suzanne*, Vatican, appartements Borgia, salle III, dite de la vie des saints.

[4] *La Fornarina*, n° 58 de l'Ermitage.

[5] Voir plus haut un tableau de Gozzoli, et Recueil Bellini : XXII, *Marie au Temple*, XXIX, *Adoration des rois.*

[6] Recueil du British Museum, *in* C. Ricci, pl. VII et VIII. *Lion attaquant des chevaux.*

[7] Recueil Bellini du British Museum, pl. XXI (20 *b*). Voir également *ibid.*, pl. VIII et pl. LIII, et Recueil du Louvre, pl. LXXXVII et LXXXIX.

l'amour de la nature était si vif et si varié, leurs propres collections d'animaux vivants. On raconte, en effet, que Pesello, qui vécut de 1367 à 1446, élevait dans sa maison de nombreux oiseaux, et c'est à une semblable coutume que le célèbre peintre florentin Paolo (1397-1472) dut son surnom d'*Uccello* (oiseau). On peut même dire que le Sodoma et le grand Léonard entretinrent près d'eux de véritables ménageries.

Le Sodoma, de son vrai nom Giovanni Antonio dei Bazzi (1477-1549), se plaisait en effet, paraît-il, à nourrir, dans sa maison de Sienne, « toutes sortes d'animaux bizarres, tels que des blaireaux, des écureuils, des singes, des guenons, des ânes nains, des chevaux de l'île d'Elbe, des geais, des poules naines, des tourterelles indiennes, et, en un mot, toutes les bêtes les plus extraordinaires qu'il pouvait se procurer. Dans cette ménagerie il y avait encore un corbeau qui avait si bien appris à contrefaire la voix de son maître, que souvent l'on s'y méprenait surtout lorsqu'il répondait aux visiteurs qui frappaient à sa porte. C'est un fait que pas un Siennois n'ignorait. Tous les autres animaux de Giovannantonio étaient également si apprivoisés qu'ils étaient sans cesse à jouer à ses côtés, de façon que sa maison ressemblait véritablement à l'arche de Noé. Aussi beaucoup de gens du vulgaire le regardaient comme un grand homme[1] ».

Quant à Léonard de Vinci (1452-1519), ce fut une ménagerie de petites bêtes et même d'insectes qu'il forma dans un but scientifique comme nous le dirons plus loin. Cette ménagerie était à Milan sans doute, là où le génial artiste vécut son âge mûr; elle se composait de toutes sortes de bêtes affreuses et bizarres :

[1] Vasari, p. 759.

de singes, de chauves-souris, d'oiseaux, de serpents, de lézards, etc... Tout cela vivait en compagnie du peintre, et, comme Léonard gardait les cadavres pour les disséquer, c'était dans sa maison une grande infection dont l'artiste souffrit lui-même beaucoup[1].

[1] Vasari : p. 514, 515, 516, 524.

CHAPITRE IX

LES MÉNAGERIES D'ANGLETERRE, D'ESPAGNE ET DU PORTUGAL, AUX XVe ET XVIe SIÈCLES

1. La ménagerie royale de Londres à l'époque de la Renaissance.
2. Les ménageries espagnoles. — Combats de taureaux et de bêtes féroces au temps de Charles-Quint.
3. Les ménageries portugaises. — Combat d'un rhinocéros et d'un éléphant.

I. Les mêmes causes qui produisirent le développement des ménageries que nous venons de constater en Italie : les communications plus fréquentes avec l'Orient et l'Afrique, le commerce plus actif, la richesse plus grande, un amour du luxe plus intense, amenèrent également une rénovation des idées et des mœurs dans la plupart des autres pays d'Europe.

En Angleterre pourtant, ce fut une circonstance toute particulière qui provoqua le rétablissement de la ménagerie de la Tour de Londres, décimée, comme nous l'avons vu, en l'an 1436. Neuf ans après cette date, en effet, Henri VI, le dernier des Lancastre, épousait une princesse française, Marguerite d'Anjou, qui venait de la cour du roi René, où se trouvait une grande ménagerie. La jeune Marguerite avait été précédée sans doute, dans son nouveau pays, de la réputation d'aimer beaucoup les animaux, car, lorsqu'au mois de mai 1445, elle arriva à l'abbaye de Tichfield pour la cérémonie nuptiale, un courtisan ne trouva rien de mieux que de lui faire hommage d'un lion[1]. La jeune reine, elle avait seize ans, accepta le

[1] Strickland, III, 202.

présent et fit conduire la bête à la Tour, où la ménagerie fut alors réorganisée. A partir de ce moment, la place de gouverneur des lions du Roi devint une des charges les plus importantes de la cour d'Angleterre. Elle fut donnée à Robert Mansfield, esq., maréchal de la cour, et fut occupée ensuite par le dapifer[1] Thomas Rookes. Il est probable, toutefois, que cette ménagerie fut quelque peu négligée pendant la guerre civile des Deux-Roses qui ensanglanta le pays à cette époque, car Londres était toute dévouée au parti opposé à la reine, à celui de la Rose blanche. Le logement des lions fut déplacé sous le règne suivant, sous Édouard IV (1461-1483), et installé dans un nouvel emplacement où il resta cette fois jusqu'à nos jours. Un plan de la Tour, fait en 1597, et une vue intérieure de la vieille ménagerie dessinée vers 1820[2] nous permettent de nous figurer exactement ce qu'était cette ménagerie. On y arrivait par ce qu'on appelle encore aujourd'hui la Porte des Lions ; au delà de cette porte, on entrait dans la Tour du Milieu qui commandait les abords du pont de la Tour et on s'engageait sur ce pont. Au milieu, se trouvait un petit îlot portant une tour aujourd'hui détruite, la Tour des Lions. C'est dans le chemin de ronde de cette tour que se trouvaient les loges des bêtes féroces : de vastes refuges en pierre, de forme demi-circulaire, hauts de douze pieds et grillagés en avant. La partie du chemin de ronde comprise entre ces loges et la tour proprement dite formait un assez grand espace en demi-cercle qu'on pouvait clore à ses deux extrémités de manière à en faire une cour de promenade ou de combat pour les bêtes. La ménagerie

[1] Officier attaché au service de la table royale.

[2] Ce plan et cette vue se trouvent reproduits dans Thornbury, p. 85 et 91. Nous nous servons également ici des descriptions du XVIIIe siècle dont nous parlons dans notre second volume.

s'augmenta de nouveaux hôtes sous le règne de Henri VIII (1509-1547), prince qui essaya d'acclimater, dans ses États, les dindons et les perdrix rouges[1] ; plus tard, sous celui de sa fille, la reine Élisabeth, qui donna la charge de la ménagerie à l'un des officiers de sa cour. Elle dépensa pour ses animaux, en une année : 36 livres, 14 sous, 6 deniers. Dans ce compte ne figurent pas la dépense d'un éléphant que la Reine reçut en cadeau du roi de France Henri IV, ni les prix qu'elle fonda pour des combats de taureaux, de dogues, d'ours et de coqs; nous savons d'autre part, en effet, qu'elle avait, pour ces combats, trois gardiens d'ours qu'elle payait de 12 à 15 livres par an[2].

II. L'Espagne fut le pays où les Romains construisirent le plus d'amphithéâtres, après l'Italie et les Gaules. On en trouve encore les restes à Tarragone, à Ercavira, à Cordoue, à Emerita, etc. Malheureusement, en dehors d'un bas-relief de l'église de San Miguel de Lino, qui date du IXe siècle et qui représente le combat d'un lion contre deux bestiaires[3], il faut arriver jusqu'au début du XIVe siècle pour trouver dans ce pays, le premier document pouvant se rapporter à des ménageries espagnoles. C'est dans les archives des Pyrénées-Orientales[4] que nous apprenons qu' « en 1316, le roi d'Aragon faisait nourrir, dans son château de Perpignan : des paons, des cerfs et des lions envoyés en cadeau par la ville de Florence ».

A l'époque de la Renaissance, en 1474, le mariage du roi d'Aragon Ferdinand, qui était en même temps roi de

[1] Champier, p. 784, cité par Franklin, II, 72. C'est à ce prince encore qu'appartenait l'intelligent perroquet qui, tombé un jour dans la Tamise, appela à son secours les bateliers, comme il l'avait entendu faire chaque jour aux personnes qui voulaient traverser la rivière. Aldrovande, cité par Buffon à l'art. *Jaco*.

[2] G. Duval.

[3] Voir André Michel, t. II. Prem. part., p. 217, fig. 174.

[4] Citées par Henry et par Franklin.

Sicile, et d'Isabelle reine de Castille, vint réunir sous une même couronne les deux plus puissants royaumes d'Espagne. Ce fut à cette époque glorieuse que la conquête du pays sur les Maures fut achevée, par la destruction du royaume de Grenade (1482 à 1492), que Christophe Colomb découvrit l'Amérique (1492), que l'Espagne fit alliance avec la Bourgogne, qu'elle fit valoir ses droits sur l'Italie; enfin, un peu plus tard, que Fernand Cortez faisait la conquête du Mexique. Partout, dans ces différents pays, les Espagnols trouvaient des ménageries et, comme eux-mêmes allaient suivre le mouvement général qui entraînait la civilisation dans de nouvelles voies, il est probable que les rois et les grands d'Espagne prirent aussi l'habitude d'avoir, dans leurs châteaux, de grandes collections d'animaux sauvages. Mais là encore, comme pour l'Italie, du reste, la pénurie des documents que nous avons pu consulter ne permet que de donner une faible idée des ménageries de l'Espagne du xve et du xvie siècle.

Nous voyons, d'abord, le jeune roi de Castille Juan II, ou plutôt sa mère Catherine, envoyer en 1411, au roi de France Charles VI, un lion et une lionne avec des colliers d'or et deux autruches. Quelques années après, ce même roi recevait une ambassade du roi de France, Charles VII, assis sur un trône très riche et ayant à ses pieds un énorme lion apprivoisé [1]. D'autre part, dans un roman traduit en français sous le nom de *Jugement d'amour*, un auteur espagnol, Juan de Flores, qui vivait à la fin du xve siècle, nous montre son héroïne, désespérée de la mort de son amant, se jeter par la fenêtre de sa chambre dans une cour où le Roi, son père, gardait des lions : « les lions, plus tost advisant à leur faim qu'à sa

[1] Ferreras, t. IX, p. 90 et 362.

Royale condition, de sa délicate chair tous se saoulèrent[1] ».

Ce sont là les seules données que nous ayons sur les ménageries royales d'Espagne au xve siècle. Pour le siècle suivant, nous voyons Charles-Quint aimer à s'amuser avec une guenon familière à laquelle il avait appris à jouer aux échecs[2] et faire placer, dans des bassins, sept phoques vivants que la régente Marie de Hongrie avait fait prendre en Hollande par le « bailly de Ziericxée », « pour le service de sa Majesté et ceulx de sa court[3] » ; mais, à la vérité, nous n'avons trouvé en Espagne, au xvie siècle, que la trace d'une seule ménagerie véritable, celle du duc de l'Infantando, don Diego Hurtado de Mendoza. Un document de l'époque nous apprend que ce seigneur faisait nourrir, dans son château : des ours, des lions et des tigres, pour les faire combattre contre des taureaux, les jours de grande fête. Un de ces spectacles fut donné en l'honneur du roi de France, François Ier, pendant sa captivité en Espagne. On dressa une arène, un lion fut lancé contre un taureau, mais le spectacle réussit autrement qu'on ne l'avait prévu car les deux adversaires ne voulurent jamais en venir aux prises ; on attendit quelque temps, puis la compagnie se retira de guerre lasse. Or « à peine le Roi était-il parti et le lion rentré dans sa cage, qu'un incident imprévu jeta la terreur dans le palais ; un autre lion ou peut-être le même, devenu moins apathique, s'échappa furieux et s'arrêta tout court à la porte du Patio-Tous les assistants se levèrent en poussant des cris ; aussitôt le majordome de service, homme d'un grand courage et d'une présence d'esprit admirable, se précipita sur une torche enflammée, l'arracha d'une main, saisit son épée

[1] Cité par Gustave Reynier, p. 81.

[2] Morfouace de Beaumont.

[3] Finot, p. 96 et 97. Charles-Quint était alors à Gand.

de l'autre, et marcha droit au lion. L'animal, épouvanté par le feu, s'enfuit en rugissant jusqu'à sa tanière, où le brave majordome l'enferma de l'air du monde le plus calme[1] ».

III. Les renseignements que nous possédons sur les ménageries du Portugal remontent un peu plus loin que pour celles d'Espagne, mais sont encore peu nombreux. Ils se rapportent à cette si curieuse figure de roi laboureur et poète de la fin du XIIIe siècle, à Denis ou Don Diniz, au sujet duquel un historien portugais[2] raconte l'histoire suivante. Un jour de l'année 1294, le Roi chassant à cheval sur une montagne aux environs de la ville de Beja, se trouva tout à coup en face d'un ours de grande taille qui parut d'abord fuir devant l'attaque du Roi; en réalité, l'animal avait fait un mouvement tournant derrière les buissons; il vint tomber sur son adversaire au moment où celui-ci ne s'y attendait plus et le choc fut si rude que cheval et cavalier roulèrent à terre. Le Roi n'avait pas eu le temps de se saisir de sa lance et l'ours se jetait sur lui. Alors, invoquant l'aide du ciel et tirant de sa ceinture un grand couteau de chasse, il l'enfonça dans le corps de la bête furieuse, avec tant de vigueur qu'il lui traversa le cœur et la tua net. Telle serait l'aventure qui aurait donné lieu à la première ménagerie portugaise dont parle l'histoire. En souvenir de son exploit, en effet, et comme pour en perpétuer le souvenir, Don Diniz fit capturer un ours et le fit mettre dans son domaine de Fuellas, à deux lieues de Lisbonne, dans

[1] Cette anecdote, tirée de l'*Histoire ecclésiastique et séculière de la très-noble et très-loyale cité de Guadalaxara*, par don Alonso Nunez, a paru dans la *Revue française*, nov. 1829, p. 150-154, et dans la *Revue des provinces*, 1866, t. X, p. 349-350.

[2] Francisco Brandao, *Monarchia Lusytana*. Lisbonne, 1650-1672, 2 vol. in-fº, cité par S. de Vilhena, dont nous tirons la plupart des renseignements qui suivent.

une pièce du rez-de-chaussée d'un petit pavillon de chasse, un peu plus tard, le Roi faisait prendre un loup vivant que l'on plaça dans une cage, près de l'ours. Les deux animaux servaient d'amusement à la famille royale et aux personnes de la cour qui accompagnaient le Roi. On ne sait combien de temps ils vécurent, ni si la Ménagerie de Fuellas dura après la mort de Don Diniz ; c'est probable, car cet endroit fut très fréquenté par les rois Alphonse IV, Pierre Ier et Ferdinand Ier ; en tous cas, le pavillon fut incendié par les Espagnols à la fin du xive siècle, et il n'en reste plus aujourd'hui que des ruines.

Si on laisse de côté les corbeaux vivants que la ville de Lisbonne nourrissait, à cette époque, dans des cages, en souvenir de saint Vincent martyr, la seconde grande ménagerie du Portugal est la Ménagerie de Cintra. Cette charmante ville, la « glorieuse Éden » de lord Byron, située dans la montagne, à quelques lieues au nord-ouest de Lisbonne, est entourée de châteaux et de résidences d'été. Le roi Alphonse V, qui vivait au milieu du xve siècle, passa la plus grande partie de sa vie, dans un de ces châteaux, celui de la *Peña*, où il était né et où il revint pour mourir. C'est là qu'il faisait nourrir nombre d'animaux sauvages qu'il avait fait venir de l'Afrique septentrionale, pour le luxe de sa cour et dont il se servait pour faire des cadeaux à des princes alliés ou amis. En 1475, par exemple, Alphonse envoyait toute une collection d'animaux de Guinée, au roi de France Louis XI, et deux ans après, un éléphant, des marmottes et des singes à René d'Anjou [1].

Le règne suivant, celui de Jean II (1481-1495), fut l'époque où l'on vit venir pour la première fois, à Lisbonne, des nègres africains et où les envois de singes et d'oiseaux

[1] Depping. Pièces inédites, p. 470 et 485.

aux beaux plumages devinrent les cadeaux obligés de grand seigneur à grand seigneur. Avec Manoel (Emmanuel Ier), la colonisation et le commerce portugais furent portés à leur apogée par Vasco de Gama qui, en 1498, trouvait la route maritime des Indes orientales et par Cabral qui découvrait le Brésil deux ans après. Dès lors on voit arriver, à Lisbonne, des animaux africains et asiatiques de plus en plus nombreux, en particulier les premiers éléphants et les premiers rhinocéros qui soient réapparus en Europe, depuis la destruction de l'empire romain.

Une troisième ménagerie royale, celle de Ribeira, fut construite, à cette époque, à un kilomètre au nord de Cintra pour ces grands animaux. Elle reçut d'abord : un rhinocéros, des gazelles et des antilopes venues d'Afrique, un éléphant dressé et une once apprivoisée, venus des Indes. En 1517, un nouveau rhinocéros et un nouvel éléphant arrivèrent à Lisbonne, et l'on vit alors Don Manoel sortir dans les rues de la ville, en grand équipage, avec un rhinocéros ou un éléphant marchant devant son cheval. C'est à propos de ces animaux, que s'entama, à la cour, une grande discussion pour savoir si l'antipathie réciproque que les anciens avaient attribuée à ces bêtes était vraie. Désirant en faire l'expérience, le Roi commanda d'entourer de palissades une des promenades de la ville, et d'y amener les deux animaux. Dès que le rhinocéros fut entré, on le fit placer derrière des tapis qui étaient tendus de la loge du Roi à la loge de la Reine, afin que l'éléphant ne le vît pas, lors de son arrivée dans l'arène. Peu d'instants après, celui-ci franchit la barrière, ayant de chaque côté des hommes de la garde royale qui fermèrent aussitôt les issues. Cela fait, le Roi ordonna que l'on enlevât les tapisseries derrière lesquelles se tenait le terrible rival du

colosse de l'Inde. Bien qu'il marchât comme de coutume, avec ses entraves de fer, ce dernier, en voyant l'éléphant, fit un mouvement expressif et se rapprocha de l'Indien qui le soignait, et qui le tenait par une longue chaîne ; il sembla en un mot, dit Damien de Goes présent à cette scène, demander à son gardien licence d'aller au-devant de l'ennemi.

« Comme la bête commençait à l'entraîner, dit ce vieux chroniqueur, l'Indien lui lâcha la chaîne, en la gardant toutefois par l'extrémité dans sa main. Lors celui-ci, d'un pas-délibéré, commença à s'acheminer vers le lieu où était l'éléphant, levant son grouin incliné vers la terre et soufflant par les narines de telle sorte qu'il faisait voler la poussière et les pailles de l'arène, comme si se fut promené au-dessus de l'enceinte un tourbillon de vent. Au moment où le rhinocéros s'était mis en marche, l'éléphant portait ses regards du côté opposé ; mais dès qu'il l'aperçut, il tourna en rond sur lui-même, poussant des rugissements et agitant sa trompe comme s'il voulait combattre. Toutefois, lorsque le rhinocéros fut arrivé près de lui, voulant évidemment commencer l'attaque et le menaçant de lui ouvrir le ventre, il perdit confiance, sans doute à cause de sa jeunesse, et craignit de ne pouvoir s'aider de ses défenses contre un tel ennemi, en raison de son âge ; en effet, elles n'avaient pas plus de trois palmes. Lors il fit volte sur lui-même et, s'acheminant vers une fenêtre fermée par des barreaux de fer qui se trouvait près de la porte de l'arène sur le côté qui regardait les maisons de la Ribeira, il y jeta sa tête avec tant d'impétuosité qu'il tordit du coup deux des énormes barreaux de la grille qui pouvaient avoir environ huit pouces en carré : ce fut par cette ouverture qu'il sortit, laissant son cornac étendu à terre, car dans cette occasion celui-ci s'était jeté à bas du dos de l'animal,

autrement il eût été écrasé... L'éléphant, une fois sorti de l'arène, prit le chemin de l'étable où était son gîte, et ne tint plus nul compte de tout ce qui se présentait devant lui, hommes de cheval ou gens de pied; il passait devant tout le monde, donnant de tels bonds et faisant succéder les uns aux autres de tels rugissements, qu'on eût cru que c'était quelque bataille livrée sans ordre ou quelque déroute de l'ennemi... Quant au rhinocéros, il resta fort tranquille dans l'arène, donnant presque à entendre par ses mouvements à ceux qui étaient près de lui, et faisant comprendre par son air d'assurance, qu'il aurait eu certainement la victoire si l'éléphant fût demeuré. »

Peu de temps après ce spectacle, en octobre de cette même année 1517, le roi Manoel envoya son rhinocéros au pape Léon X, avec un autre présent. Le bateau qui transportait l'animal arriva au port de Marseille, où se trouvait alors François Ier. Le roi de France, apprenant le présence du rhinocéros, pria le capitaine, Juan de Pina, de débarquer l'animal pour qu'il fût vu de toute la ville. Il y excita naturellement une très grande curiosité et, pour remercier le capitaine portugais, qui lui avait offert en même temps un fort beau cheval tout harnaché, François Ier lui fit « courtoisie de 5.000 écus d'or au soleil ». Hélas! pendant le voyage, le bateau fut surpris par une grande tempête et échoua sur les côtes de Gênes; tout périt, équipage, animaux et cargaison. Le corps du rhinocéros fut rejeté sur le rivage où il fut recueilli, soigneusement empaillé, et envoyé à Rome. Heureusement pour nous, avant son départ de Lisbonne, un artiste portugais en avait fait le dessin qui fut envoyé à Albert Dürer, et c'est d'après ce portrait que le célèbre artiste de Nuremberg exécuta la gravure que l'on connait et qui a été tant de fois reproduite depuis[1].

[1] Tous les renseignements donnés ici sur le rhinocéros de Lisbonne sont

Pendant la deuxième moitié du xvie siècle, on continua d'envoyer d'Afrique en Portugal des animaux sauvages, principalement des singes et des oiseaux, et cela non seulement pour la ménagerie royale, mais encore pour celles des grands seigneurs, tels que les ducs de Bragance, de Coïmbre, d'Aveiro et le marquis de Villa-Real. Mais le beau temps de ce pays était passé ; le commerce, et avec lui la richesse, avaient passé en d'autres mains et la domination espagnole, jointe aux excès du prosélytisme religieux, vint bientôt consommer la ruine de ce vaillant petit pays.

pris dans de Vilhena, dans Parsons, dans Lacépède (II, 15) et dans la chronique de Damien de Goes, traduite par le *Magasin pittoresque*, t. XXIII, 1855, p. 202. Munster (liv. V, p. 1341) parle d'un combat de rhinocéros et d'éléphant, donné à Ulysponne (Lisbonne) en l'année 1515.

CHAPITRE X

LES MÉNAGERIES DES PAYS-BAS, DE SUISSE, D'ALLEMAGNE ET D'AUTRICHE, AUX XV[e] ET XVI[e] SIÈCLES.

1. Les lions de Bruges et de Gand au temps des ducs de Bourgogne.
2. Les animaux de Marguerite d'Autriche à Louvain et à Malines. — La ménagerie de la Cour du Prince, à Gand (de 1500 à 1598).
3. Anvers et le Parc de Bruxelles.
4. Les fosses à ours des villes de Suisse.
5. Les ménageries d'Allemagne et d'Autriche.

I. C'est surtout dans les Pays-Bas, en Bourgogne, en Lorraine et en France, que nous allons voir la coutume des ménageries se développer, toujours sous l'influence de ces mêmes conditions que nous avons trouvées en Italie.

A la fin du xiv[e] siècle, en 1384, à la mort du dernier comte de Flandre, Louis de Mâle, le comté avait été réuni à la Bourgogne par Philippe le Hardi qui avait épousé Marguerite, la fille et la seule héritière du comte. Cinquante ans après, en 1430, l'année même où le duc régnant, Philippe le Bon, livrait Jeanne d'Arc aux Anglais, le Brabant, la Hollande et la Zélande passaient à leur tour, par héritage, au duché de Bourgogne qui devint alors le pays le plus riche de toute l'Europe. Les contrées du nord de ce duché, baignées par la mer, lui facilitaient, en effet, des échanges commerciaux actifs avec les pays étrangers; d'autre part, la culture bourguignonne, qui était toute française, venait apporter le goût du luxe et des arts à des habitants restés jusqu'alors un peu gros-

siers. Sous cette dernière influence, le centre de la vie active se déplaça ; il descendit du nord au sud, c'est-à-dire des villes de Hollande, où florissaient les petites ménageries du moyen âge, à Bruges, à Gand, à Anvers et à Ypres ; toutes ces cités essentiellement commerçantes vont alors rivaliser d'influence avec Florence et Venise.

Bruges fut d'abord la plus vivante de ces villes. Elle était, par ses canaux qui lui amenaient les navires du monde entier, le grand marché de l'Europe. Les nations étrangères y avaient de somptueux comptoirs ; la Ligue hanséatique y avait établi un grand entrepôt ; enfin les ducs de Bourgogne, Philippe le Hardi, puis Jean sans Peur, y tenaient leur cour quand ils venaient visiter leurs nouvelles possessions. Pourtant, en dehors du lion envoyé de Bruges à la duchesse de Bretagne, dont nous avons parlé plus haut, nous n'avons trouvé, aucune autre indication concernant l'existence d'une ménagerie dans cette ville. C'est que la faveur des ducs devait bientôt abandonner Bruges pour se reporter sur Gand où Louis de Mâle avait fait construire, vers 1350, un charmant petit palais qu'on appela d'abord la Cour de l'Étang (*Hof ten Walle*) à cause d'un grand bassin qui ornait son jardin et que l'on nomma ensuite la Cour du Prince (*Prinsen Hof*). A cette époque, le vieux château féodal des comtes fut abandonné ; par conséquent sa ménagerie de lions fut supprimée ou plutôt, sans doute, transportée dans le nouveau palais où l'on construisit, pour la recevoir, un corps de bâtiment dont les loges s'ouvraient sur une cour, la Cour des Lions (*Leeuwen-hof*). Au temps de Philippe le Bon, vers 1420, la Cour du prince à Gand renfermait quatre lions qui étaient à la garde et aux soins d'un boucher de la ville nommé Jacques de Melle. Le boucher qui avait soumissionné sa charge par « cry d'église et à rabat », recevait du duc 22 gros par jour. Avec cette

somme, il devait alimenter les lions de bonne viande de mouton, leur donner du « feuvre [feurre ?] et autres mêmes choses pour la nécessité », enfin, il devait encore payer un garçon de ménagerie 4 sous par jour. Ses gages étaient donc peu élevés, mais maître Jacques s'était laissé circonvenir par les belles paroles des gens du duc qui lui avaient assuré qu'il aurait « grand prouffit des deniers que les bonnes gens y donneroient à les aller voir » [les lions]. En réalité, soit que le boucher demandât trop cher pour laisser visiter la ménagerie du duc, soit que les Gantois aient été peu curieux, la recette fut maigre et le duc fut obligé de reconnaître qu'il ne payait pas assez le gardien de sa ménagerie. Il porta d'abord ses gages à 28 sous [1]. Mais c'était encore trop peu, surtout quand les guerres qui se firent « es pays voisins dudit pays de Flandre » (c'est sans doute de la guerre que la France avait alors avec l'Angleterre dont veut parler le secrétaire du duc,) vinrent augmenter le prix des moutons; en 1426, par exemple, Jacques de Melle payait de 32 à 36 gros la même bête qu'il avait payée auparavant de 18 à 24 gros. Il se plaignit donc, de nouveau, au duc qui porta d'abord ses gages à 33 gros et y ajouta ensuite six gros pour un nouveau lion qui arriva à la ménagerie de Gand cette même année 1426 [2]. Son successeur, Henri van den Vyvere, fut plus habile ; il sut augmenter ses bénéfices en allant montrer aux échevins les petits lionceaux qui naissaient dans la ménagerie, car il recevait, chaque fois, un pourboire de 4 escalins gros [3].

La mort du dernier duc de Bourgogne, Charles le

[1] Comptes publiés par Laborde, *a*, I, 216 et suivantes.

[2] *Inventaire des Archives départementales de France*. Série B. Nord, VII, p. 227.

[3] *Archives de la ville de Gand*, comptes de 1443-1444, f° 138, et de 1451-1452, f° 158. Ces comptes sont rédigés en flamand.

Téméraire, en 1477[1], laissa les Flandres entre les mains de sa fille, Marie de Bourgogne, qui donna son héritage, avec sa main, à l'archiduc d'Autriche Maximilien I[er], plus tard empereur. Pendant cette période, la ménagerie fut dirigée d'abord par Jean van den Vyvere, sans doute un fils du précédent, qui avait été promu, par la duchesse Marie, « concierge de la cour du Prince » ; ce fut alors sa femme qui vint, comme à l'habitude, présenter aux échevins les lionceaux nouvellement nés à la ménagerie. La coutume fut continuée par Jean de Croc, le troisième gardien en date de la ménagerie de la Cour[2].

Marie de Bourgogne mourut en 1482, laissant un jeune fils, Philippe le Beau, que les États de Flandre reconnurent comme souverain. La ménagerie persista pendant les troubles qui signalèrent la minorité de ce prince, tellement qu'elle put servir aux fêtes qui suivirent le mariage de Philippe et de l'infante d'Espagne, Jeanne la Folle. Le 10 avril 1497, en effet, les échevins, sur la prière de leur « redouté seigneur », envoyaient chercher des taureaux à Stuvenberghe, à Mariakerke et à Vinderhaute pour faire combattre ces animaux contre un ours[3].

Trois ans après, la duchesse Jeanne mettait au monde, au Palais même, le futur Charles-Quint. A cette époque, le grand bassin du jardin qui avoisinait la ménagerie était couvert d'oiseaux aquatiques, parmi lesquels des cygnes sauvages[4]. La présence de ces oiseaux, avec les

[1] Du temps de Charles le Téméraire, nous ne trouvons qu'un compte de 1476, qui parle de « XXII moutons et demi pour la gouverne de la lyonesse tout ce caresme ». (*Inventaire des Archives départ. de France.* Série B. Nord, VII, p. 227.)

On trouvera la suite de l'histoire des animaux des ducs de Bourgogne, au paragraphe III de ce chapitre, et au chapitre suivant.

[2] *Archives de la ville de Gand.* Comptes 1483-1484, f° 260, et 1488-1489, f° 92 v°.

[3] *Ibid.* Comptes 1496-1497, f° 49.

[4] *Ibid.* Comptes 1499-1500, f° 260 v°.

ours de combat, que renfermait la maison des lions, semblait indiquer l'intention d'augmenter la collection d'animaux sauvages que nourrissait le Palais, mais des événements politiques importants vinrent faire perdre pour toujours, à la ville de Gand, l'avantage de posséder une cour princière. En effet, Philippe le Beau quittait la Flandre, en 1506, pour aller prendre possession du trône d'Espagne, mais il mourait presque aussitôt, laissant la couronne sur la tête d'un enfant de six ans.

II. Pendant la minorité de Charles-Quint, les Flandres furent gouvernées par une régente, Marguerite d'Autriche, qui était la sœur de Philippe le Beau. « Madame Marguerite », comme on l'appelait, demeurait alors à Louvain, dans l'ancien château des comtes où elle avait élevé son neveu. Elle y avait réuni une ménagerie plus considérable que celle de Gand, quoique ne renfermant pas d'animaux féroces ; on y voyait trois civettes, un blaireau, deux marmottes, un taureau avec quatre vaches sauvages et quatre chameaux (Schayes, p. 204). A Malines, où Marguerite, nommée gouvernante générale des Pays-Bas espagnols, vint tenir une véritable cour, la princesse continua à s'entourer d'animaux. Quand elle se promenait dans ses jardins, plantés de roses, de marjolaines, de romarin et autres plantes aromatiques, on la voyait accompagnée de dogues d'Angleterre et de lévriers d'Espagne, et portant dans ses bras, sur une robe de satin aux larges manches fourrées d'hermine, sa marmotte et son perroquet. Cet oiseau mourut pendant un long séjour que la princesse fit en Autriche, auprès de son père, l'empereur Maximilien Ier. A son retour, nouvelle Romaine, elle fit élever un tombeau à l'endroit où l'oiseau chéri avait été enterré et, sur la pierre, elle fit graver cette épitaphe qu'elle composa elle-même :

« Sous ce tumbel, qui est un dur conclave,
Git l'amant verd, et le très noble esclave,
Dont le noble cœur, de vraye amour pure, yvre,
Ne peut souffrir perdre sa dame et vivre [1]. »

Marguerite d'Autriche mourut en 1531. Charles-Quint la remplaça l'année suivante, dans le gouvernement des Pays-Bas, par sa propre sœur, Marie de Hongrie, qui vint demeurer à Bruxelles. Le palais de la Cour du Prince, à Gand, n'était pourtant pas abandonné et sa ménagerie était toujours entretenue. Au temps de Marguerite, elle s'était même augmentée d'un aigle de grande taille qui y vécut trente ans, et, en 1521, Albert Dürer, passant par là, y dessina un lion [2].

C'est sans doute là aussi que le maître ouvrier inconnu, qui sculpta vers cette époque le lion et le caniche, du tombeau du comte Jean de Mérode que l'on voit encore aujourd'hui à Gheel, vint prendre son modèle. Cette sculpture est intéressante car elle montre qu'on avait toujours l'habitude, comme au temps des anciens, de tondre les lions captifs de la même façon que les caniches. Les deux animaux de Jean de Mérode sont en effet représentés tondus ; le sculpteur n'a laissé au chien que les poils de la partie inférieure du corps et, au lion, que sa crinière avec quelques bandes régulières de poil entourant la croupe.

Charles-Quint n'oublia pas le palais où il était né. En 1535, alors qu'il guerroyait en Afrique, il prit à Tunis trois lions qu'il amena avec lui à Naples, où il passa l'automne de la même année et qu'il envoya, de cette ville, à

[1] Altmayer, p. 137. L'épitaphe se trouve dans le Recueil des chansons de Marguerite d'Autriche.

[2] Ce dessin, qui est conservé actuellement, croyons-nous, dans la bibliothèque impériale de Vienne, porte ces mots « *Zu Gent* », de la main du grand peintre. Il a été gravé par Wenceslas Hollar.

sa ménagerie de Gand[1]. L'année suivante il y plaçait un nouveau lion qu'il achetait 120 livres[2]; en 1539, on construisit un nid de cigogne dans une petite île de la Lys, nommée Asselt[3]; enfin, dix ans après, au mois de juillet 1549, quand il vint faire reconnaître, par les États, son fils Philippe, comme son héritier légitime, il donna de grandes fêtes parmi lesquelles figura un combat d'animaux. Ce fut le 17 juillet, après dîner, que Charles-Quint régala les hôtes du palais du spectacle de ce combat. On introduisit d'abord, dans la cour de la ménagerie, un cheval, puis un lion qui était la bête la plus sauvage qu'on eût jamais vue; pourtant la bête féroce, intimidée peut-être par la vue de si hauts personnages, se comporta tellement mal, c'est-à-dire se montra si pacifique, qu'elle ne chercha même pas à attaquer le cheval. L'auteur contemporain qui nous raconte ce fait[4] ajoute qu'il y avait alors à la ménagerie trois lions des plus sauvages, et des ours fort féroces, ainsi que diverses espèces d'animaux rares et curieux.

En 1555, à la suite de l'abdication de Charles-Quint, Marie de Hongrie résigna ses pouvoirs, et Philippe II mit à la tête du gouvernement des Pays-Bas une fille naturelle de Charles-Quint, Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme. En même temps, par une ordonnance en date du 17 octobre 1556, il maintenait un nommé Pierre de Rijcke dans ses fonctions de « concierge de la

[1] *Archives de la ville de Gand.* Comptes de 1535-1536, f° 27. Pour complément, voir la citation d'un auteur contemporain, Marc de Vaernewyck, *Die historie van Belgis*, édit. de 1619, f° 119.

[2] *Inventaire des Archives départementales de France*, série B. Nord VII, (rédigé par Finot), p. 60.

[3] *Archives de l'État, à Gand.* Riche Hôpital, n° 32. *Rekening van de brieven van der Hasselt*, f° 6 (comptes du 1er octobre 1538 au 1er octobre 1539). Il y avait alors plusieurs autres nids de cigognes sur le toit des maisons, comme le montre la vue à vol d'oiseau de Gand de 1534.

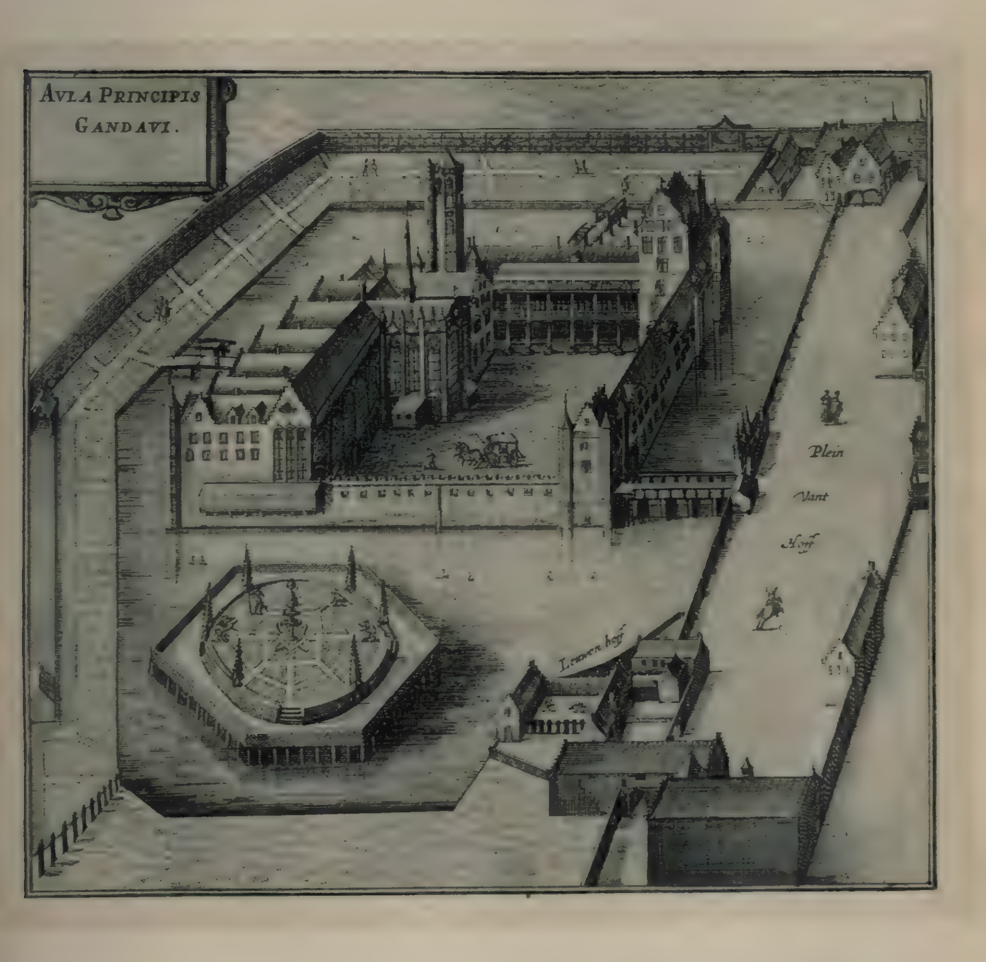
[4] Juan Christoval Calvette de Estrella, t. II, p. 87 et 92.

cour des lions ». Ces charges de concierge étaient alors, en Belgique comme en France, des places de véritable intendant ; aussi voit-on cette ordonnance accorder à Pierre de Rijcke, en plus de ses émoluments, « droictz, honneurs, prérogatives, libertez, franchises et proffictz » ; elle lui donnait en particulier la jouissance d'un pré attenant à la ménagerie, à charge d' « appliquer lherbaige dicelluij à nourrir et paistre les bestes qu'il convient journellement avoir et despencer pour la nourriture et entretenement diceulx lions... [1] ». Il y avait pourtant encore, à la cour du prince, un Jean van den Vyvere, sans doute un descendant de l'ancien concierge de la ménagerie au temps des ducs de Bourgogne, car nous voyons, en 1557, la ville de Gand rembourser à cet homme, qualifié « demeurant dans la Cour du prince », les dépenses qu'il avait faites pour la garde d'un ours et d'un « lucerne ». Ces deux animaux avaient été offerts, à la ville, par Madame la duchesse de Lorraine, Claude de France, fille du roi Henri II. Cette princesse envoyait encore aux Gantois, trois ans après, un jeune lion, en souvenir, écrivait-elle, de la bonne réception qui lui avait été faite par la ville, lors de son séjour à Gand. Ces animaux avaient-ils été logés avec ceux du prince, ou bien avaient-ils formé une ménagerie municipale ? Les documents officiels [2] ne le disent pas, non plus qu'un voyageur italien, qui visita Gand vers 1566 : « On y nourrit aussi, pour parade de grandeur et de magnificence, se contente en effet d'écrire ce dernier, des lyons, des ours, loups-cerviers et autres bestes crueles et farouches d'estranges contrées [3]. »

[1] « Ordonnance de Philippe II maintenant Pierre de Rijcke dans ses fonctions de concierge de la cour des lions » (17 octobre 1556), publiée *in extenso* par de Potter, p. 155, LXXXVI.

[2] *Archives de la ville de Gand.* Comptes de 1557-1558, f° 181, et comptes de 1560-1561, f° 246.

[3] Guicciardini, éd. fr., p. 332.


AVLA PRINCIPIS
GANDAVI.
Plein
Vant
Hoff
Leeuwen hoff



En tous cas, la répression si cruelle que le duc d'Albe fit subir à la ville de Gand, en 1567, laissa subsister la ménagerie ducale, car les Archives municipales[1] nous apprennent que l'archiduc Albert, gouverneur de la Belgique pour le compte de Philippe II, y possédait toujours des lions. Elle était située exactement entre le grand étang qui ornait les jardins fleuris du palais et la cour d'honneur, transformée aujourd'hui en large passage public. Son entrée principale devait être à peu près vers l'emplacement de la maison qui porte aujourd'hui le n° 27 de la rue dite « Cour-du-Prince ». On trouvait d'abord des bâtiments pour le logement du personnel, des étables et des écuries ; puis une grande cour libre, la « cour des lions », divisée en deux parties dans lesquelles Sanderus a figuré des lions jouant avec une boule de bois ; au fond de cette cour, du côté du jardin du palais, se trouvaient deux longs corps de bâtiments où étaient les cages des bêtes féroces ; tout à côté de la ménagerie, s'étendant vers le sud, se voyait le grand pré dans lequel paissaient les moutons et les veaux destinés à la nourriture des lions[2].

III. Il y avait longtemps, à cette époque, que Gand, après Bruges, était entrée en décadence. Le grand commerce, suivant le déplacement de la navigation, avait abandonné ces villes l'une après l'autre, pour s'établir à Anvers, la grande métropole de l'Europe, au xvie siècle. C'était là maintenant que débarquaient les animaux sauvages apportés des pays lointains pour réapprovisionner les ménageries. Y eut-il à Anvers un dépôt de ces animaux comme nous en verrons exister plus tard à Amster-

[1] *Archives de la ville de Gand*. Comptes de 1590-1591, f° 382 v°.

[2] Cette description est faite d'après le plan donné par Sanderus (t. I, p. 147), publié seulement, il est vrai, en 1641.

dam ? Cela est presque certain, car on trouve encore aujourd'hui, dans le quartier nord d'Anvers, tout près du fleuve, une petite rue qui porte le nom de Vieux canal des lions, *Oude Leeuwenvliet*.

C'est à peine si nous avons plus de renseignements, pour cette époque, sur la ville de Bruxelles, l'ancienne capitale des ducs de Brabant. Nous savons qu'au temps de ces ducs, il y avait un parc de réserve de chasse entouré de murs que Philippe le Bon fit agrandir et repeupler de daims, bouquetins, chèvres sauvages, sangliers et lièvres. Il y avait sans doute aussi une ménagerie, car nous voyons ce prince y faire envoyer, en 1461, un lion apprivoisé qu'il avait demandé à Venise[1] ; et c'est de ce parc, ou de cette ménagerie, que veut parler certainement un seigneur bohémien, le baron Löw de Rosmital, qui visita les Pays-Bas en 1465[2]. Au siècle suivant, en 1520, Albert Dürer y note la présence d'un « jardin des animaux ». « Je n'ai jamais vu chose plus plaisante » (écrit-il, p. 456) ; « c'est comme un paradis. » Et il en rapporte des perroquets qu'on lui avait donnés.

IV. La Suisse, pays de montagnards peu fortunés, n'eut point de grandes ménageries ; seules des fosses à ours sont mentionnées par les documents anciens à Berne, à Zurich et à Lucerne. Cet usage des villes suisses de garder, dans leurs murs, des ours en captivité, remonterait à la plus haute antiquité. La légende fait dater les ours de Berne, par exemple, du temps de Berthold V, duc de

[1] Laborde, I, 477.

[2] La relation de ce voyage a été publiée en latin par Isidoor Hye. Voic le passage qui nous intéresse et dans lequel on trouve, en même temps, le récit d'une sorte de joûte sur un étang glacé :

« Ea die, qua dominus Duci valedicebat, mirabile spectaculum conspeximus. Vivarium est : Bruxellae, arci contigum, in eoque piscina cujus summum tum glacie obductum fuit. Id vivarium Dux ministros suos aliquot ingredi jussit, et super piscinam glacie concretam depugnare..... Varias etiam feras in eodem vivario conspeximus » (p. 42).

Zaehringen, c'est-à-dire du XII[e] siècle; mais, pour Salomon Reinach, il faudrait voir là la survivance d'un culte totémique, antérieur de plusieurs dizaines de siècles à Berthold; en 1832, en effet, on découvrit à Muri, village situé dans les environs immédiats de Berne, un ensemble de petits bronzes romains, représentant une ourse qui s'approche d'une déesse comme pour manger les fruits qu'elle tient dans la main[1].

En tout cas, la première mention historique que l'on trouve d'une fosse aux ours à Berne, ne remonte qu'à l'année 1480. A cette époque, nous écrit M. l'archiviste du canton de Berne[2], on entretenait un jeune ours dans une fosse de la ville, mais cet animal était seul, et, après sa mort, la fosse resta vide jusqu'en 1513. Le 16 juin de cette année, les mercenaires suisses de Sforza défaisaient les troupes françaises à la bataille de Novare, et les compagnies de Berne ramenaient dans leur ville, en guise de trophée, un ours qui avait été trouvé dans les bagages du duc de La Tremouille. Comme ces compagnies s'étaient couvertes de gloire à cette bataille, la municipalité résolut de conserver cet ours en souvenir de la journée, et de lui donner pour compagnon d'autres ours pris dans la montagne. Ces animaux furent placés dans une fosse que l'on creusa sur une place qui prit alors, et garda depuis, le nom de Bärenplatz.

V. En Allemagne, la plus ancienne ménagerie connue est celle que le grand maître de l'Ordre Teutonique possédait à Marienburg; en 1408, il y avait, dans le vieux château qui reste encore aujourd'hui une des merveilles de la Prusse : un lion, des vaches marines et des bœufs

[1] Ce groupe dont on peut voir les différents morceaux au musée de Berne, a été figuré reconstitué par Reinach, *d*, I, fig. 1, p. 31.

[2] D'après le chroniqueur bernois, Valerius Anshelm, t. II, p. 433.

marins (phoques ou morses), plusieurs ours, un certain nombre de singes, des cerfs, des chevreuils et cinq aurochs, dont quatre provenaient d'un cadeau du grand seigneur Witold de Lithuanie (voir Voigt).

Des animaux féroces furent gardés aussi, sans doute, par les seigneurs allemands qui avaient comme emblème dans leurs armoiries, soit un lion (Limbourg, Luxembourg, Holstein, Zœhringen-Bade, Hesse, Palatinat), soit un ours (Anhalt, Saint-Gall). Il est probable encore qu'il y eut une ménagerie à Nuremberg, au temps des Burgraves, car il existe dans cette ville, une porte des remparts qui garde le nom de *Thiergärtnertor*[1]. Pourtant, les seuls documents que nous connaissons, à propos de cette ville, ne parlent que des perroquets que les magistrats offraient à des princes ou à des évêques. En 1458, par exemple, Nuremberg offrit à l'archevêque de Mayence une perruche, qui avait été achetée 25 florins à un nommé Anton Baumgartner; la dorure de la cage dans laquelle on porta l'oiseau coûta 7 florins et la draperie pour la recouvrir 9 schellings 4 hellers; la dépense totale, avec les frais de voiturage et les dépenses de route, coûta 50 livres (*pfound*), 1 schelling et 11 hellers. Deux ans après, c'était à la reine de Bohême que les magistrats de Nuremberg envoyaient une autre perruche, qui leur avait coûté également 25 florins.

Dans d'autres villes allemandes et suisses : à Francfort-sur-le-Main dès 1399, à Soleure en 1448, à Friedberg en 1489, c'étaient des cerfs que les municipalités nourrissaient aux frais des villes[2]. La fosse aux cerfs de Francfort est la plus connue car le souvenir s'en est per-

[1] Ce mot composé signifie Porte du jardin d'animaux; son orthographe indiquerait une origine récente, mais aucun jardin zoologique n'existe et n'a jamais existé, dans ces derniers siècles, croyons-nous, à Nuremberg.

[2] Bruhin, p. 62.

pétué jusqu'à aujourd'hui dans le nom de la rue *Grosser Hirschgraben*. A l'origine, en 1399, il n'y eut dans cette fosse que deux animaux : un cerf et une biche, cette dernière étant le cadeau d'un juif de Kreuznach, du nom de Gottschalk. Le couple fit souche d'une nombreuse famille, ce qui permit au Sénat de la ville de choisir chaque année un des plus beaux cerfs de la fosse pour le manger en grande cérémonie, dans un festin annuel qui prit le nom de *Repas du Cerf*; d'autre part, en 1444, les élevages étaient ici si nombreux que le seigneur de Falkenstein et Eppstein fut autorisé à venir y ravitailler son Parc de Münzenberg, situé dans le Harz.

Les grandes ménageries allemandes ne se développèrent guère qu'au XVIIe siècle, comme nous le dirons dans notre second volume. Mais déjà, en 1580, Montaigne voit dans le jardin d'une des maisons de campagne des Foulcres[1], à Augsbourg, un vivier et une volière dont les dispositions curieuses avaient été prises aux Italiens. C'étaient, écrit notre célèbre moraliste : « deus grands gardoirs de poissons, couvers, de vint pas en carré, pleins de poisson. Par tout les quatre costés de chaque gardoir, il y a plusieurs petits tuiaus, les uns droits, les autres courbés contre-mont ; par tous ces tuiaux, l'eau se verse très plesamment dans ces gardoirs, les uns envoiant l'eau de droit fil, les autres s'élançant contre-mont à la hauteur d'une picque. Entre ces deux gardoirs, il y a place de dix pas de large, planchéés d'ais ; autravers de ces ais, il y a force petites pouintes d'airain qui ne se voyent pas. Cependant que les dames sont amusées à voir jouer ce poisson, on ne faict que lâcher quelque ressort ; soudein toutes pouintes élancent de l'eau menue et roide jusques à la

[1] Montaigne veut parler ici des Fugger, célèbre famille de négociants allemands qui avaient prêté des sommes considérables à Charles-Quint, lors de sa campagne électorale pour l'Empire.

teste d'un home et ramplissent les cotillions des dames et leurs cuisses de cette frecheur... Il y a aussi une volière de vint pas en carré, de douze ou quinze pieds de haut, fermée par tout d'areschal bien noué et entrelassé ; au dedans dix ou douze sapins, et une fontene : tout cela est plein d'oiseaus. Nous y vismes des pigeons de Polongne, qu'ils appellent d'*Inde*, que j'ai veu ailleurs ; ils sont gros et ont le bec comme une perdris[1]. »

Dans le cercle d'Autriche, les grandes ménageries apparaissent également dans la dernière moitié du xvie siècle[2]. La ménagerie d'Ebersdorf, la plus ancienne, fut fondée en 1552, par Maximilien II, le fils aîné de l'empereur Ferdinand Ier. Ce prince, qui venait de quitter la vice-royauté des Pays-Bas où l'avait placé la faveur de son oncle Charles-Quint, était revenu d'abord en Espagne, le pays de son enfance, puis était reparti en 1551 pour l'Autriche, emmenant avec lui un éléphant. Ce fut sans doute pour loger cet animal, ainsi que ses léopards de chasse, que le futur empereur fit construire une ménagerie dans le parc de la maison de chasse d'Ebersdorf, près de Vienne, mais ce n'était pas le premier animal de cette espèce qui ait alors paru dans le pays, comme l'avance Fitzinger. Un autre éléphant, conduit par un montreur de bêtes, voyageait alors en effet en Autriche. Il avait passé la nuit du 2 janvier 1551 à Brixen, une petite ville située sur l'Eisak, près d'Insprück, dans une auberge qui s'appela depuis et s'appelle encore aujourd'hui « *Zum Elephanten*[3] ».

Maximilien fit figurer son éléphant dans le somptueux cortège de son couronnement comme roi de Hongrie, le

[1] Montaigne, p. 78.

[2] Voir Fitzinger.

[3] Stricker. L'unique hôtel de Stein, une petite ville située dans le voisinage d'Ebersdorf, porte la même enseigne : A l'Eléphant.

7 mai 1552 ; la bête existait encore en 1574, car lorsque Henri III, qui se sauvait de Pologne pour venir occuper le trône de France, passa par Vienne, l'Empereur lui fit voir tout ce qu'il avait « de plus singulier » ; dans le nombre figurait l'éléphant[1] et sans doute aussi ce pélican familier, dont parle Gessner[2], qui suivait Maximilien au vol partout où ce prince allait, même à l'armée. Sous le règne suivant, celui de Rodolphe II, une autre rareté se trouvait à la ménagerie d'Ebersdorf ; c'était le premier casoar connu qui avait été apporté de Bemba par des Hollandais ; cet oiseau avait été exposé pendant quelque temps à Amsterdam, puis acheté par l'Électeur de Cologne qui en fit cadeau à l'Empereur[3].

La ménagerie d'Ebersdort disparut au commencement du XVIIe siècle, sans que nous sachions comment. Elle avait été supplantée par un autre établissement semblable, la ménagerie de Neugebäu, qui, fondée également par Maximilien II, ne prit tout son développement que dans la dernière moitié du XVIIe siècle[4] ; mais ce sont bien certainement les animaux de ces deux ménageries qui servirent de modèles à Roeland Savery pour plusieurs de ses tableaux de paysages avec animaux[5]. R. Savery, un artiste hollandais de la fin du XVIe siècle, fut, en effet, au service de l'empereur Rodolphe II jusqu'en 1612.

Nous pouvons signaler encore, pour en finir avec l'Au-

[1] P. Mathieu, *Histoire de France*, t. I, p. 396 (cité par Franklin, III, p. 100).

[2] Cité par Valmont de Bomare, t. III, p. 403. Ce pélican vécut, paraît-il, quatre-vingts ans.

[3] Fitzinger ne parle pas de ce casoar dont l'histoire nous est donnée par Maréchal et Miger, an IX, p. 3.

[4] Voir, t. II, p. 65.

[5] Par ex : Paysage, au *Musée* de Vienne, n° 931 ; Orphée charmant les animaux, à l'*Ermitage*, n° 530 et au *Musée national* de Stockholm, nos 364 et 365. Voir encore au *Musée des arts* de Christiania, au *Musée* de La Haye et à la *Galerie* d'Utrecht.

triche du xvie siècle, quelques paires de chevaux sauvages et six jeunes aurochs que l'archiduc Ferdinand, fils de l'empereur Ferdinand Ier, avait fait demander au duc de Parme, en 1558, pour son château de Prague.

CHAPITRE XI

LES MÉNAGERIES DE BOURGOGNE, DE LORRAINE, DE SAVOIE, D'ANJOU ET DE PROVENCE AUX XV[e] ET XVI[e] SIÈCLES.

1. Les animaux à la cour de Philippe le Hardi, à Dijon.
2. Les ménageries de Bourgogne au temps de Philippe le Bon.
3. Les lions et les ours à la Cour de Lorraine. Combats d'animaux à Nancy.
4. Les ménageries de Savoie.
5. La Cour du roi René et sa ménagerie au château d'Angers.
6. Les ménageries de Provence.

I. Il est probable que les premiers ducs de Bourgogne eurent des lions ou des ours dans leurs châteaux, comme tous les grands seigneurs du moyen âge. Mais nous ne voyons les ménageries de ce pays prendre quelque importance qu'à partir des ducs de la seconde race, c'est-à-dire à partir de Philippe le Hardi (1342-1404), qui était fils du roi de France Jean le Bon. Nous savons comment le duché s'agrandit, sous ce règne, par l'apport des possessions maritimes des Pays-Bas, et comment un commerce actif rendit alors ce pays un des plus riches d'Europe, de même que la cour de son prince devint une des plus fastueuses du temps. A cette cour, grâce sans doute aux facilités de communication avec la mer, les animaux tinrent une place très considérable, non seulement auprès du prince, mais encore auprès de sa dame. Les jours d'apparat, en effet, on pouvait voir, dans une des salles de réception du Palais des ducs de Bourgogne, à Dijon, la duchesse Marguerite de Flandre assise et reposant ses pieds « sur un tapis velu par forme

d'herbe des préés[1] », jouer avec des tourterelles blanches, tandis que des singes, venus des Indes, gambadaient à distance respectueuse d'un léopard, et que des paons se dressaient majestueusement de chaque côté de la salle.

Le léopard, sans doute une bête de chasse, était un animal privé que le comte de Vertuz avait donné au duc de Bourgogne ; couché sur un tapis qui avait coûté à Paris 50 francs 10 sous tournois[2], il était attaché aux pieds de sa maîtresse avec une simple cordelette de soie.

Quant aux paons, leur présence auprès de la duchesse s'expliquait non seulement par la beauté du plumage de ces oiseaux, toujours très rares, mais encore par la signification symbolique qu'on leur donnait alors. On les plaçait parmi les oiseaux nobles, en compagnie des faisans et de certains des Rapaces usités pour la chasse au vol. Par l'éclat et la variété de leurs couleurs, ils représentaient parfaitement, en effet, « la majesté des Rois et les superbes habillements dont ces Monarques étaient parés pour tenir ce que l'on nommoit Tinel ou Cour plénière ». De plus, la chair du paon comme celle du faisan était, si l'on en croit nos vieux romanciers, « la nourriture particulière des preux et des amoureux. Leur plumage avait été regardé par les Dames des cercles de Provence, comme le plus riche ornement dont elles pussent décorer les Troubadours[3]; elles en avoient tissé les Couronnes qu'elles donnoient comme

[1] Nous parlons ici d'après les *Inventaires* publiés par Prost et d'après l'ouvrage de Maillart de Chambure, p. 28 et suivantes. Il faut peut-être encore attribuer à la cour de Philippe le Hardi une partie des scènes d'animaux représentées dans le *Livre des Merveilles* (v. notre Bibliographie).

[2] Le « franc » était une nouvelle pièce de monnaie, un denier d'or fin de la valeur de 20 sous tournois, qui venait d'être créée par le roi Jean.

[3] « Les yeux représentés sur le plumage de paon et dont il paraît environné lorsqu'il fait la roue, exprimoient les regards de tout le monde fixés sur les troubadours pour écouter leurs compositions. » La Curne de Ste-P.).

la récompense des talens poëtiques consacrés alors à célébrer la valeur et la galanterie[1]. »

Une pièce voisine de celle où se tenait Madame Marguerite était la chambre à coucher du jeune comte Jehan, le futur Jean Sans Peur, et là, au-dessous d'une espèce de baldaquin placé devant la cheminée, trois clochetons dorés et armoriés suspendaient 24 cages remplies de chardonnerets et de tarins. A cette cour, la charge de « garde des rossignolets et oiseaulx de chambre » était tenue par un certain Jehan Freconel, alors que la demoiselle Amyotte de Marey, dénommée « nourrice des chiens de Monseigneur », avait à s'occuper de quelques chiens favoris : de *Marthelet*, le chien blanc, de *Coquart*, le favori de « Madame Marguerite », de *Doulcet*, un chien camus chèrement payé par le duc, et des « chiennettes d'Autriche » qui étaient dressées à prendre les perdrix. Ce n'était là, il est vrai, qu'une faible partie de la meute ducale, car on comptait encore, comme personnel d'équipage de chasse, 430 veneurs de tout grade.

Au dehors du Palais, au pied du mur de la vaste et splendide Salle des Gardes qui existe encore, se trouvaient des loges et des enclos où l'on nourrissait des cerfs, un castor, un porc-épic, une jeune ourse, des lièvres, des cigognes, puis des faisans, paons, oies, gelines, poules de Flandre et poules d'Inde. Ces logements d'animaux donnaient sur un vaste jardin où s'ébattait, dans un large bassin, le marsouin de Madame la Duchesse, que son mari lui avait envoyé des Flandres ; enfin, dans une enceinte de chaînes attachées à de hautes bornes, paissaient tranquillement les jolies vaches noires qui servaient de nourrices au jeune Jehan.

II. Cent ans après, on trouvait toujours des bêtes féroces

[1] La Curne de Sainte-Palaye, *b*, I, p. 185.

apprivoisées à la cour de Bourgogne, en particulier un lion que les Vénitiens avaient donné à Philippe le Bon, et un petit ours[1]. En même temps, le duc faisait nourrir des buffles, des chameaux et des dromadaires dans le parc de son hostel, « en sa ville de Quesnoy[2] », et la volière de son château d'Hesdin, en Artois, était citée comme la plus grande « cage à oiseaux du royaume[3] ».

Quelques-uns des animaux de ce prince servirent alors d'apparat dans un banquet célèbre qui eut lieu à Lille, au mois de février 1454 (1453 de l'ancien style). Le duc avait réuni à cette fête son fils Charles (le Téméraire) et toute la noblesse de Bourgogne pour faire vœu d'entreprendre ensemble une croisade contre les Turcs qui venaient de prendre d'assaut Constantinople. Or, à cette époque, tout engagement de guerre et de chevalerie était scellé par des actes particuliers que la religion, l'honneur et l'amour rendaient également irrévocables. « Le plus authentique de tous les vœux était celui que l'on appelait le Vœu du Paon ou du Faisan... Le jour donc que l'on devait prendre l'engagement solennel, un paon ou bien un faisan, quelquefois rôti, mais toujours paré de ses plus belles plumes, était apporté majestueusement par des dames ou par des demoiselles, dans un grand bassin d'or ou d'argent, au milieu de la nombreuse assemblée de chevaliers convoqués. On le présentoit à chacun d'eux ; et chacun faisoit son vœu sur l'oiseau : ensuite on le reportoit sur la table pour être enfin distribué à tous les assistants[4]. »

[1] de Laborde *a*, t. I, p. 477 et 499.

[2] *Comptes* publiés par de Laborde, II, 229.

[3] *Ménagier de Paris*, II, 253.

[4] La Curne de Sainte-Palaye, I, 183. Les détails très curieux du Banquet du Faisan nous sont connus par les récits de deux témoins oculaires : Mathieu de Coussy (ch. LXXXVIII, p. 145 et suiv.) et Olivier de la Marche (t. II, p. 340). Voir également : Laborde, *Les ducs de Bourgogne*. Preuves, I, p. 427.

La coutume de présenter aux festins des paons ou des faisans ainsi parés de leurs plumes, le bec et les pieds dorés, dura longtemps. Sebizius, qui

Au banquet donné à Lille, le duc de Bourgogne voulut entourer cette cérémonie d'un faste tout oriental. On vit d'abord, dans la salle, un lion vivant attaché à un pilier par une chaîne qui avait été payée vingt sous à un serrurier de Lille ; l'animal était couché aux pieds d'une statue de femme nue dont le sein droit laissait couler continuellement du vin épicé ou hypocras ; près du lion était une inscription portant ces mots : « Ne touchez à ma dame. »

Au cours même du festin, on vit paraître dans la salle, en guise d'*entremets*, diverses décorations : des machines, des figures d'hommes et d'animaux extraordinaires, des arbres, des montagnes, des barques sur des rivières et des vaisseaux sur la mer. Tous ces objets, accompagnés de personnages, d'oiseaux et d'autres animaux vivants, furent placés sur les tables ou défilèrent tout autour ; ils représentaient des scènes relatives au dessein de croisade que le duc avait formé. La scène capitale fut jouée par un éléphant qui entra portant, dans une tour sur son dos, une dame éplorée, vêtue de longs habits de deuil, qui se lamenta sur les malheurs que souffrait la Religion de la part des Turcs. Ensuite parut un magnifique faisan vivant orné d'un collier d'or enrichi de pierreries et de perles ; il fut présenté aux nobles seigneurs par deux demoiselles : Yolande, fille bâtarde du prince, et Isabeau

écrivait avant le XVIe siècle et que nous citons d'après Aldrovande, nous apprend comment on procédait. On dépouillait soigneusement l'animal de sa peau et, après avoir fait cuire le corps avec de la cannelle, du girofle et d'autres aromates, on le recouvrait de nouveau de sa peau ; si le travail avait été bien fait, on le servait sans qu'il parût que les plumes eussent été gâtées le moins du monde. Ce plat était fait généralement pour le seul plaisir des yeux ; on n'y touchait point et, comme la chair du paon très cuite peut se conserver plusieurs années sans se corrompre, le plat pouvait ainsi resservir pour une nouvelle occasion. A l'appui de ce dire, Aldrovande parle d'un morceau de paon cuit en 1592 et qui, six ans après, n'avait encore contracté aucune mauvaise odeur. Parfois aussi, comme au banquet de Liell, l'oiseau choisi était un faisan vivant.

de Neufchatel, accompagnées chacune par un chevalier de la Toison d'or. Tous les assistants firent vœu tour à tour d'aller combattre les infidèles et ils accompagnèrent leur vœu de serments particuliers, tels que de ne pas coucher dans un lit, de ne point manger sur une nappe, de s'abstenir de viande ou de vin, etc., avant que le vœu ne fût accompli. On sait, du reste, qu'il ne le fut jamais.

III. Il y avait donc, à cette époque, dans les domaines des ducs de Bourgogne, des collections d'animaux plus variées et plus nombreuses que celles des autres châteaux du moyen âge ; et déjà l'on peut prévoir, par là, l'influence que cette cour aura sur le développement des ménageries en France. Pourtant, l'habitude de garder uniquement un lion, un ours, ou quelqu'autre bête, persistera encore longtemps chez les princes et dans les villes.

Il en fut ainsi, par exemple, dans un duché voisin, celui de Lorraine. On sait que le fils de Philippe le Bon, Charles le Téméraire, s'était emparé de la Lorraine en 1475 ; on sait également que, peu de temps après, ce prince trouvait la mort sous les murs de Nancy, la capitale du duché. Le duc légitime de Lorraine, René II de Vaudémont, reprenait alors possession du domaine de ses ancêtres.

Un de ses premiers soins fut de rendre hommage aux Bernois, qui l'avaient aidé dans sa lutte contre le Téméraire, en faisant nourrir, près de lui, un ours, l'animal symbolique de ses alliés ; pour cela il faisait construire une fosse que nous retrouverons encore à Nancy, au XVIIIe siècle[1]. En même temps, il faisait élever une « Maison des lions » qui lui coûta 112 francs barrois, 8 gros,

[1] Voir notre tome II, p. 91.

7 deniers[1], sans compter quelques milliers de tuiles pour la couverture, qu'on tira des tuileries domaniales.

Cette maison comprenait deux pièces planchéiées : la « chambre des lyons », qui prenait jour sur la cour du palais par deux vastes baies grillagées, pouvant être fermées par des fenêtres pendant l'hiver, et la chambre du gardien qui communiquait avec la précédente par une porte renforcée de solides verrous. C'est le 28 octobre 1480 qu'elle reçut ses premiers habitants : un couple de beaux lions qui venaient du château d'Aix, en Provence. Le « lyonnier », Anthonelle, qui les accompagnait, fut habillé d'une livrée en drap de Bar ; ses gages furent établis à 12 francs 10 deniers par trimestre, et il reçut, en plus, 3 gros et 1 denier par jour, pour sa dépense de table et 5 gros pour celle de ses bêtes.

Les lions prospérèrent à ce régime, car ils se reproduisirent ; le 17 mars 1483 en effet, Anthonelle porta deux jeunes lionceaux au comte Palatin ; l'année suivante, ce furent trois autres lionceaux que René II offrit au jeune roi de France Charles VIII. Cinq ans plus tard, le lion et la lionne de Nancy vivaient encore, mais il faut croire que leur voisinage incommodait fort ces messieurs de la Cour des comptes, car nous les voyons, le 21 novembre 1488, réduire l'ordinaire des fauves et le traitement du lionnier. Anthonelle, désormais « aura et emportera tant pour ses gaiges, despens, que pour le norissement desdits lyons, chacun jour V gros pour tout » ; ce qui d'ailleurs, calcule Boyé, faisait encore une rétribution mensuelle de 290 francs environ.

Le duc de Lorraine ne se contentait pas de venir admirer ses lions ; il s'en servait pour donner à sa cour le spectacle de combats d'animaux. On construisait alors un

[1] Environ 2.500 francs d'aujourd'hui. Ce renseignement est pris dans des Comptes de dépenses publiés par Boyé, p. 238.

« échafaud » semblable à celui sur lequel se jouaient les farces, mais que l'on faisait en énormes madriers ; on surmontait l'échafaudage d'une vaste cage, dans laquelle on mettait les animaux, puis le public se pressait tout autour. En janvier 1488, ce fut un fort taureau du pays, acheté à Herbéviller pour le prix de 7 francs barrois, qu'on fit entrer en lice contre les lions ; le combat fut acharné, plusieurs barres de fer furent brisées et les lions restèrent vainqueurs ; l'année suivante, en mars 1489, ce fut un taureau encore plus fort, qu'on acheta à Pulnoy et que six hommes eurent grand'peine à amener dans l'arène ; les lions triomphèrent encore ; ils arrivèrent à tuer le taureau dont la chair leur fut abandonnée, mais la lionne, blessée sans doute dans le combat, mourut au mois de juin suivant. A partir de ce moment, Anthonelle ne fut plus payé que 3 gros par jour ; aussi retourna-t-il bientôt en Provence.

En 1491, la ménagerie restait à la garde du portier de l'hôtel ; il n'y avait plus qu'un seul lion qui mourut quelque temps après et, pendant quatorze années, le château de Nancy demeura sans animaux sauvages. Ceux-ci y réapparurent en septembre 1505, sous la forme de deux civettes, qu'on installa dans une des chambres du château ; elles consommèrent, du 20 septembre au 31 décembre, cent trente-cinq gigots de mouton, six poulets et trois gelines, de la graisse de veau ou de mouton, sans compter le riz et les « chandoilles » ; tel fut du moins le compte de leur entretien que présenta au duc, Grand Jehan, concierge de l'hôtel. De plus, on fit du feu nuit et jour dans leur chambre et, afin de coucher douillettement ces petits animaux, on capitonna de drap gris deux amples coffres que l'on garnit de coussins. « Bref, calcule Boyé, en trois mois et dix jours, on dépensa à leur occasion 37 francs, 7 gros, 3 deniers, à peu près 625 francs

d'aujourd'hui. Leur entretien et le salaire du portier furent ensuite fixés à 80 francs barrois par an (1.500 francs). » L'une de ces civettes mourut en décembre 1507 ; l'autre vivait encore en 1513, sous le règne du duc Antoine, qui en faisait venir une troisième, trois ans après[1].

Quelque quarante ans plus tard, la maison des lions de Nancy devait se trouver repeuplée, car la duchesse de Lorraine envoyait, à deux reprises différentes, en 1557 et 1560, des lions à la ville de Gand[2]; mais nous ne savons quand, ni comment disparut cette maison.

IV. En Savoie, les premières ménageries n'apparaissent dans l'histoire que vers 1416, année où le comté fut érigé en duché par l'empereur Sigismond. Le nouveau duc, Amédée VIII, prince fastueux et artiste, avait pour femme une bourguignonne, Marie, fille de Philippe le Hardi, qui avait apporté de son pays l'amour des animaux. Elle fit venir de Gênes un guépard de chasse qui traversa le Mont Cenis, en plein hiver, hissé sur la croupe d'un cheval, et emmitoufflé d'une « jaque » fourrée et d'un manteau vert brodé[3]; elle peupla l'ancien colombier de Bonne de Bourbon, femme d'Amédée VI, de pigeons d'espèces rares, et fit placer dans le parc de Ripaille, sur le bord du lac de Genève, des agneaux, des brebis, et un « gros mouton », en compagnie de nombreux daims, biches, cerfs et bouquetins du Chablais qui faisaient déjà, avant elle, l'attraction du parc. Les daims, en particulier, s'acclimatèrent si bien dans ce parc, que le duc de Savoie put en peupler ses domaines

[1] P. Boyé. Ce grand désir d'avoir des civettes s'explique peut-être par ce fait que le produit odorant de leur poche, le *zibeth*, entrait comme antispasmodique et aphrodisiaque dans la pharmacopée de l'époque.

[2] Voir p. 228.

[3] Camus, *b*.

de Chambéry, de même que ceux du roi des Romains à Constance[1].

A Thonon, le duc de Savoie avait encore un grand parc de réserve de gibier, dans lequel le duc de Bourgogne, son beau-neveu, put, en 1422, venir chasser des bouquetins, des chamois et autres « sauvagins » du pays. Pendant le séjour de ce prince sur le bord du lac Léman, on lui fit voir un jour des combats de « murets » ; puis Amédée donna l'ordre de faire avancer ses ours, sur lesquels il lança les grands dogues que l'empereur Sigismond lui avait donnés à son retour d'Angleterre. Ce fut, paraît-il, « grand passe-temps de voir que les ours ne pouvoient mordre les chiens, parce que le maître qui les avait en gouvernement, leur avait frotté les dents de vitriol, mêlé avec un certain médicament, si fort astringent qu'ils n'avoient aucune puissance de mordre ».

Nous ne savons s'il y avait à cette époque une ménagerie au château de Turin ; cela est probable car, cinquante ans après, en 1475, la duchesse de Savoie, Yolande, sœur du roi de France Louis XI, faisait placer dans les tours de ce château : un lion à la crinière dorée, un ours, un sanglier, un cerf, un serpent, une « irecorne » et des « morisques ». Trois ans après, elle faisait donner « deux escus de roy » à « certains hommes de Grèce », qui étaient venus montrer à sa cour un éléphant et un tigre[2] ; c'était probablement la première fois, depuis le temps des Romains, qu'on revoyait ce dernier animal, en Europe ; il réapparaissait de même, quelque temps après, à la cour de Ferrare.

V. Les ménageries les plus considérables du xve siècle furent sans aucun doute celles de René d'Anjou, grâce

[1] Voir Max. Bruchet, p. 161.

[2] Yolande de France, p. 119, 129 et 197.

aux relations directes et suivies que ce prince eut constamment avec la cour des ducs de Bourgogne, d'une part, avec la Sicile et l'Orient d'autre part.

René, comte d'Anjou et de Provence, en même temps roi des Deux-Siciles, duc de Lorraine et de Bar, avait séjourné un temps plus ou moins long dans tous ces pays et avait toujours gardé des relations avec eux. Esprit curieux et artiste, aimable et généreux, le « bon roi René », comme l'appelaient ses sujets, voulut avoir dans ses châteaux d'Angers, d'Aix et de Tarascon, ceux qu'il habita le plus souvent, le faste d'un roi de Sicile et particulièrement de cette cour un peu orientale qui avait été celle d'un de ses illustres prédécesseurs, Frédéric II. Il attira à lui les ménestrels, les faiseurs de mystères et de moralités, les farceurs, les balleurs, les jongleurs et les danseurs de corde; il voulut même avoir des esclaves turcs, barbaresques et nègres, que l'on appelait les « mores du roi », et qu'il achetait à de véritables courtiers ou qu'il recevait sous forme de cadeaux[1]; enfin, il entretenait à Angers, et encore en Provence, non plus seulement des fosses à lions ou à ours, comme on l'avait presque toujours fait au moyen âge, mais de véritables ménageries comparables aux ménageries actuelles.

La Ménagerie du château d'Angers est peut-être la plus complète que nous ayons eue en France, avant Louis XIV. Quand elle fut terminée, vers 1450, elle comprenait : une maison des lions, des logements pour petits mammifères, des enclos pour ruminants et autruches, une grande volière, des cages à petits passereaux, enfin un jardin avec bassin pour oiseaux d'eau. Toutes ces divisions n'étaient pas groupées en un

[1] Voir *Comptes et Mémoriaux*, et Hamy, *b*, p. 418-420.

ensemble distinct comme pour les ménageries d'aujourd'hui; elles étaient disséminées dans les douves et dans les jardins du château, et chacune avait son gardien particulier et un budget spécial. La direction générale en était exercée par le Roi lui-même qui donnait ses ordres par l'intermédiaire de sa « Chambre des Comptes ». D'autre part, il envoyait des missionnaires dans le Levant et en Afrique, en les accréditant par des lettres écrites en latin ; c'étaient Antonelle de Rosan, Antoine Falconieri et peut-être aussi un Jean de Village dont nous parlons plus loin, qui apportaient à Marseille les animaux sauvages de ces pays, en même temps que des esclaves maures, des orfèvreries et des étoffes précieuses[1].

La Maison des Lions est la partie de la ménagerie d'Angers sur laquelle nous avons le plus de renseignements. Elle se trouvait du côté du fleuve, tout près précisément de la Chambre des comptes, dans cet endroit qui correspond aujourd'hui à une partie de l'esplanade dite du « Bout du Monde ». D'un côté, cette maison donnait sur une cour, la Cour des lions, par des baies munies de barreaux de fer, longs de neuf pieds ; de l'autre, elle était fermée par un grand mur qui fut d'abord sans ouverture, et qui s'élevait sur le bord des douves du château.

La maison des lions n'est indiquée dans les comptes du Roi qu'à partir de l'année 1450, mais elle existait depuis longtemps déjà, ou du moins il y avait, avant cette date, des logements pour les animaux féroces ; René l'indique dans une de ses lettres écrites à sa Chambre des Comptes, et nous savons qu'à son passage à Florence, en 1442, il accepta et emmena avec lui une

[1] de Quatrebarbes, p. 31.

lionne que la ville lui avait offerte[1]. En tout cas, la maison que nous connaissons ne renferma primitivement que quatre lions ; deux de ces animaux, un mâle et une femelle, avaient été amenés de Bretagne le mercredi 22 novembre, peut-être de ce château ducal de Clisson où résidait alors une cour fastueuse et où l'on voit encore aujourd'hui de belles garennes ombreuses. Ce jour-là, on donna aux lions la moitié d'un mouton, mais, les jours suivants, Colas Babin, boucher à Angers, fut chargé de leur « bailler » régulièrement un mouton entier par jour. Quatre ans après, quatre nouveaux lions arrivaient à René, dont trois lui étaient offerts, avec un léopard, par les Florentins. Il fallut alors agrandir la maison et construire de nouveaux logements : la dépense s'éleva à 33 livres, 6 sous, 1 denier pour ce qui concernait la charpenterie, la maçonnerie, la serrurerie et la couverture, pour les grilles, les clôtures, les dressoirs à mettre la viande, les matériaux et les journées d'ouvriers[2].

L'année suivante, en 1447, deux de ces lions figurèrent à une grande fête de chevalerie appelée le « Pas de la joyeuse garde », que René donna près de Saumur. Les animaux étaient attachés par une forte chaîne d'argent, au pied de la colonne de marbre qui portait l' « écu de l'emprise ».

Malheureusement, des maladies vinrent décimer cette belle collection de fauves ; la Chambre des comptes s'en émut, et, dès le 9 juillet 1454, elle faisait venir devant elle Guillaume Sébille, le « garde des lyons du seigneur roy de Sicile ». Guillaume interrogé répondit que la maladie du beau lion nommé « Daulphin » datait d'avant Pâques et qu'elle lui semblait tenir entre le cou et les épaules ; il avait fait visiter la bête par un chirurgien et par « maistre Seguin de Cohardy », médecin du roi, mais ces hommes

[1] Le Coy de la Marche, *b*, t. I, p. 219.

[2] Compte du 20 décembre 1455.

de l'art n'avaient pu lui dire de quelle maladie le lion était atteint; Guillaume s'émouvait fort du mal qui faisait souffrir « treffort », son pensionnaire, disait-il, et il aimait mieux le voir mort que rester longtemps en cet état. Les membres de la Chambre lui enjoignirent de n'épargner « ni denier ni maille » pour tâcher de remettre le lion en bonne santé; ils lui recommandèrent de le placer « en bon lieu », de lui administrer tous les remèdes qu'il faudrait et de faire venir des chirurgiens ou d'autres personnes pouvant se connaître aux maladies des lions. Hélas! rien n'y fit; le pauvre Dauphin mourut neuf jours après; son cadavre fut enterré dans la cour même des lions, tout près de la cheminée de la Chambre du Conseil. La mortalité continua à sévir dans cette maison. En janvier 1458, il n'y restait plus que deux lions, dont un nommé « Marsault » et un léopard qui avait une plaie pour laquelle Guillaume dépensa six écus d'or. Ces animaux moururent au début de l'année 1461; leurs peaux furent tannées et conservées.

René repeupla aussitôt cette partie de la ménagerie avec des lions, des lionnes et des léopards qu'il fit venir de ses châteaux de Provence (12 mai 1461, 15 février et 14 juin 1462). Mais ce fut alors au tour de Guillaume Sébille de disparaître; le 3 avril 1463, jour de Pâques fleuries, sur les huit heures du soir, le pauvre gardien fut étranglé par l'un des léopards; son corps fut enterré le lendemain en l'église Saint-Aignan d'Angers. L' « office de lionnier » fut alors donné à Benoît Bagonet qui prêta serment le lendemain même l'accident. Ce Bagonet, qualifié de « sert d'eau du roi », était venu de Provence avec les léopards; on le logea au château où il reçut le même traitement que son prédécesseur, c'est-à-dire cent vingt sous tournois par mois, « tant pour ses gaiges que pour la paille des lyons ». Il est permis de penser, bien que les comptes

n'en parlent pas, que le lionnier était également nourri aux frais du Roi. On voit, en effet, ce dernier allouer comme nourriture des lions et des léopards un demi-mouton par jour et par animal, ce qui était beaucoup trop pour ces bêtes. Les moutons ne lui coûtaient pas très cher, il est vrai; il les achetait entre 7 sous 6 deniers tournois et 7 sous 8 deniers.

Bagonet fit remarquer probablement au Roi que si ses lions mouraient, c'est que leurs logements étaient trop étroits et mal aérés, car c'est à cette époque, le 30 avril 1463, que l'on voit René ordonner de faire quelques transformations qui vont évidemment placer les animaux dans de meilleures conditions de santé. Aux loges des lions, il fait percer deux lucarnes avec trappes, dans le mur qui donne sur les douves du château; il fait établir une « vue » pour que l'on puisse faire passer les léopards d'une de leurs chambres dans l'autre, et faciliter ainsi les nettoyages de ces chambres; il fait réparer en même temps un barreau de fer qui avait été rompu par les lions.

L'année suivante, le Roi fit construire encore un nouveau logis pour une petite lionne que lui envoyait, de Provence, son gendre, le comte de Vaudémont; il reçut en outre un lynx femelle et une genette.

Cette division de la ménagerie d'Angers renfermait donc à cette époque jusqu'à quatre espèces différentes de félins au moins. C'est alors qu'elle fut visitée par le seigneur de Bohême, Löw de Rosmital, dont nous avons parlé plus haut[1]. Mais, malgré les modifications que René avait apportées à sa maison des lions, les maladies vinrent à nouveau décimer sa collection de bêtes féroces, et cette fois, comme le Roi ne s'occupa plus de remplir les vides qui se produisirent, la maison se dépeupla d'année en année.

[1] Port, *b*, t. I, p. 50.

Le 10 septembre 1476, un léopard, le dernier survivant de la collection, mourut ; Benoist n'eut plus alors de bêtes à garder, aussi l'emploi qu'il occupait fut-il supprimé.

La ménagerie du château d'Angers comportait, avons-nous dit, d'autres mammifères que des félins. Les comptes du Roi nous parlent, en effet, de : « civette, renard blanc, renard ordinaire, singes, singesses et rats de mer » ; mais nous ne pouvons dire exactement où étaient placés ces animaux ; nous savons seulement, à propos de l'un d'eux, que Jean Bidet, « tapicier, garde de la civete du roy de Sicile », recevait 112 sous 6 deniers par mois pour se nourrir, nourrir la bête et la chauffer été comme hiver.

Nous ne savons pas davantage où se trouvaient les enclos des dromadaires et des chèvres ; mais nous savons qu'ils dépendaient de la même partie administrative que les esclaves du Roi, car nous trouvons, à la date du 7 novembre 1450, une lettre de René qui commandait de donner 66 livres tournois « pour nourrir et alimenter nos more (Maure), dromadaire et chèvres... à raison de CX solz tournois par moys ». Ce personnel d'hommes et de bêtes : de « chamoex, chieuvres et mores », comme dit un autre document, était donné en charge à un nommé Yves Cadoret. En 1472, on ne parlait plus de Maures ni de chèvres, mais d'un « garde des dromadaires », Boniface Ami, qui recevait 45 sous par mois pour sa nourriture et celle de ses bêtes.

Les logements des sangliers, des brebis de Provence et de Barbarie, des bouquetins et des cerfs, parmi lesquels se trouvait une « biche cornue », étaient à la charge d'un seul gardien nommé Bertrand Gosmes. Ces enclos étaient placés, avec les loges des porcs-épics et des lapins, dans les douves du château, où les cerfs et les sangliers se

multiplièrent tellement que nous voyons René, en 1464, peupler, avec eux, sa forêt de « Bellepoule ». Près de ces animaux, également dans les douves, se trouvaient placés les grands oiseaux de la ménagerie, de même que les cages des tourterelles et des perroquets. On voyait là : ducs, chevêches, butors, aigrettes, hérons, autruches et une certaine « Duchesse » qui dévorait chaque jour un-demi quartier de mouton. Les oiseaux des douves étaient soignés aussi par Bertrand Gosmes qui avait épousé une des esclaves du Roi, une Mauresque appelée Cresselle ; son traitement était de 110 livres par an.

Les oiseaux chanteurs, la dernière division administrative de la ménagerie, étaient placés, pour la plupart, dans une grande volière située dans un jardin au milieu duquel se trouvait un bassin avec des cygnes, des canards et des oies sauvages ; tous ces oiseaux étaient nourris par le concierge du château, Pierre Desbans, qui dépensait pour cela, rien qu'en chènevis, vingt-trois boisseaux par an.

Telle fut cette curieuse ménagerie d'Angers qui ne dura guère plus de vingt à vingt-cinq ans. Sous l'influence d'événements politiques que nous n'avons pas à raconter ici, René quitta l'Anjou, en 1473, et vint se retirer définitivement en Provence.

Après son départ, il s'occupa encore de la ménagerie du château d'Angers ; du moins nous le voyons, en mars 1477, écrire d'Aix pour que l'on donnât la maison de son ancien garde de lions à un autre gardien de la ménagerie, Bertrand Gosmes, qui n'avait plus à soigner qu'un porc-épic, une grue et 24 tourterelles. Mais déjà le bon roi René n'était plus maître chez lui ; son neveu Louis XI s'était à peu près emparé de l'Anjou et les officiers du roi de France s'opposèrent à l'exécution de cet ordre. Longtemps encore pourtant, on vit des cerfs captifs dans les douves du château, car on raconte que, pendant

la nuit de la vigile de Saint-Marc de l'année 1580, ces animaux firent un tel tapage que les sentinelles, croyant à une attaque, donnèrent l'alerte et mirent toute la garnison sur pied[1].

En quittant l'Anjou, René n'abandonnait pas seulement son château seigneurial ; il laissait encore de charmants manoirs qu'il avait fait construire tout à l'entour d'Angers : Chanzé, Épluchard, La Baumette, La Menitré, Les Ponts-de-Cé, Reculée et Rivette. C'étaient presque tous des rendez-vous de chasse où eurent lieu les dernières grandes fêtes de la chevalerie et où, dans ces occasions, René faisait venir ses lions de la ménagerie d'Angers, comme nous l'avons dit plus haut. Ces manoirs étaient généralement accompagnés de fermes dans lesquelles le comte d'Anjou entreprit les premiers essais rationnels d'acclimatation qui furent sans doute faits en France ; à Rivette, par exemple, il avait des « cos et poulles de grant orine » dont la reine de France, Marie d'Anjou, désira avoir quelques spécimens, et, à La Ménitré, il nourrissait des veaux de telle réputation que le duc de Bretagne voulut les voir, lors du voyage qu'il fit en Anjou, en 1458.

VI. La Provence, où les princes de la maison d'Anjou régnaient depuis plus de deux siècles, présentait également de nombreux châteaux et manoirs appartenant à la couronne, quand René s'y retira en 1473 ; c'étaient ceux d'Aix, d'Arles, des Baux, de Fréjus, de Marseille, de Meyrargues, de Saint-Camuat, de Saint-Rémi et de Tarascon. Quelques-uns de ces châteaux, comme ceux de Meyrargues et de Saint-Rémi, avaient de grandes fauconneries ou des parcs de réserves de chasse ; d'autres, tels que ceux d'Arles, de Tarascon et d'Aix, avaient des ménageries

[1] Port, p. 50.

d'animaux féroces. Malheureusement, nous avons trouvé beaucoup moins de renseignements sur ces dernières ménageries que sur celle d'Angers; il est probable, du reste, qu'elles furent toujours moins importantes. A Arles, au temps de Louis II, le père de René avait déjà un lion qui combattit contre un taureau, lors des fêtes qui eurent lieu dans cette ville, au mois de mai de l'année 1400; deux ans après, ce même lion entrait de nouveau dans l'arène pour lutter contre un bélier qui le fit fuir à coups de cornes[1].

La Ménagerie du château de Tarascon se composait également de cages ou de fosses à lions dans lesquelles René fit placer, en mai 1447, un lion qui avait mis sept jours à venir en chariot d'Aix à Tarascon[2]. Quant à Aix, il y avait sans doute un établissement plus considérable, comparable à la ménagerie d'Anjou, car René y logea en 1477 : un éléphant, deux dromadaires, des civettes, des singes ordinaires, des singes blancs et quelques marmottes, qu'il avait reçus du roi de Portugal[3]; il y avait déjà des moutons et des chèvres sauvages d'Afrique, des « poules de Turquie » ou « poules d'Inde » qu'un capitaine de la marine provençale, Jean de Village, lui avait rapportés d'Orient; des perdrix bartavelles qu'on lui avait envoyées de l'île de Chio, etc. Tous ces animaux débarquaient à Marseille où se trouvait encore une petite ménagerie d'oiseaux[4].

C'est à Aix que René mourut en 1480; trois ans auparavant, il avait envoyé, à son neveu Louis XI, une partie de ses animaux.

[1] Le Coy de la Marche, *Comptes*, n°s 82 à 156 et Villeneuve-Bargemont, t. I, p. 244, en note.

[2] Le *Catalogue des actes de François Ier*. t. VIII, p. 298, n° 32108, nous apprend qu'il y avait encore des lions à Tarascon, en 1538.

[3] Barth et Le Coy de la Marche, *b*, t. II, p. 15 (en note).

[4] Voir *Comptes*, publiés par Le Coy de la Marche, *b*, t. II, p. 15.

CHAPITRE XII

LES MÉNAGERIES DES ROIS DE FRANCE AUX XVe ET XVIe SIÈCLES

1. Les animaux de la reine Marie d'Anjou et l'enfance de Louis XI au château de Chinon.

2. La ménagerie de Plessis-les-Tours et les autres ménageries royales du temps de Louis XI.

3. Anne de Beaujeu et la girafe de Laurent de Médicis. — Les ménageries à la cour de France au temps d'Anne de Bretagne.

4. Les animaux de François Ier. — Combats de bêtes féroces et pourvoyeurs d'animaux.

5. La ménagerie de Henri II au château de Saint-Germain. — Les animaux de Catherine de Médicis et des « enfants de France ».

6. La nouvelle ménagerie du Louvre et la ménagerie des Tuileries.

7. Les ménageries de Henri IV.

I. La Renaissance ne commença guère en France qu'à la suite des guerres d'Italie ; mais elle avait été préparée, de longue date déjà, dans cette vallée délicieuse de la Loire, où les anciens seigneurs avaient construit tant de puissantes forteresses et de ravissants castels : Arlempde, Bouzoles, Polignac, la Roche-Baron, la Bastie d'Urfé, Chinon, Angers, etc.

C'est le fils d'Isabeau de Bavière, Charles VII, qui, le premier des rois de France, commença à résider en Touraine. Il y avait été conduit par les graves événements politiques qui se passaient alors dans son royaume, par la répulsion que lui inspirait l'hôtel Saint-Pol, et aussi par les goûts personnels de sa femme, Marie d'Anjou.

La reine Marie était la sœur du « bon roi René » ; elle affectionnait tout particulièrement le château de Chinon, où son mari avait sa cour, pendant que les An-

glais occupaient Paris, et c'est là que nous la voyons, comme les femmes grecques et romaines, s'amuser à élever des levrauts, au cou desquels elle mettait des colliers de velours noir. Elle y eut de plus un marsouin que le bailli d'Évreux lui avait envoyé, deux outardes dont la « dasme de Vendosme » lui avait fait cadeau, une chèvre sauvage, des chiens, des cerfs, des biches, un perroquet, un étourneau et d'autres oiseaux du pays[1]. En même temps, elle faisait nourrir des cerfs et des biches en sa « garenne » de Montils-lès-Tours, où elle allait se promener souvent accompagnée de son fils aîné, le futur Louis XI.

En compagnie d'une pareille mère, neveu d'un prince tel que René, le jeune dauphin devait prendre vite le goût des animaux. Et c'est bien, en effet, ce que nous indique cette histoire de sa jeunesse. Son oncle lui ayant fait envoyer, de Marseille, une lionne âgée de huit mois, tout de suite il prit en affection la bête qui se prêtait à ses jeux; il voulut même qu'elle passât les nuits dans une pièce voisine de sa chambre à coucher, attachée avec une simple corde près d'une fenêtre. Malheureusement, un soir, cette fenêtre étant restée ouverte, la lionne sauta au dehors et resta suspendue par la corde qui l'étrangla; la *Relation du chambrier de Saint-Martial*, qui rapporte cette histoire, nous dit que le jeune Louis en eut un grand chagrin et qu'il fit écorcher la bête pour en garder la peau.

II. Le dauphin, devenu roi, n'oublia pas le domaine qui avait vu ses premiers jeux. En février 1463, il acheta, près de l'ancienne garenne des Montils, une propriété privée où il fit bâtir un manoir qui devint le château du Plessis[2].

[1] du Fresne de Beaucourt, t. VI, p. 18.

[2] Les renseignements que nous allons donner sur les animaux de ce

Aimant avant tout la chasse, il y rassembla d'abord des chiens de toute race qu'il envoya « quérir » un peu partout : de grands chiens forts et courageux « qu'on appelait des « allans » et qui venaient d'Espagne; de petits chiens « veluz » de la Provence qu'il faisait payer plus cher que les gens ne voulaient les vendre; des lévriers et des petites levrettes de Bretagne qu'il payait le double de leur valeur; des épagneuls de Portugal et d'Espagne; des chiens de l'île de Chio et des chiens d'Écosse[1]. Puis il écrivit au duc de Ferrare pour lui demander un léopard mâle dressé à la chasse au lièvre. Au reçu de l'animal, il remercia le duc par cette lettre :

« Mon cousin, j'ay reçu le lyépart qu'il vous a pleu m'envoyer par ce porteur, lequel est le plus beau et le meilleur que je veiz jamais, dont je vous mercye, et vous prie, s'il y a aucune chose de par deça en quoy vous prenez plaisir, que vous me le faites savoir. Et à Dieu, mon cousin, qui vous ait en sa garde.

« Escript au Plessis du Parc, le XXe jour d'avril (1479).

« Loys »[2].

Avec son léopard, Louis XI allait courir la forêt ou la plaine. Quand il ne pouvait ou ne voulait pas sortir, il chassait, dans la cour même du Palais : des sangliers, des marcassins, des renards, des hérissons qu'on appelait « tessons », des lièvres, et des lapins sauvages ou « connins »; et, quand il pleuvait, c'étaient des multitudes de gros rats qu'il faisait lâcher dans sa chambre pour s'amuser à les voir prendre par ses chats.

Il ne semble pas que Louis XI ait eu, au Plessis, des

domaine sont pris, en grande partie, aux *Comptes de l'Hôtel des rois*, aux *Lettres* de Louis XI et aux *Mémoires* de Philippe de Commines.

[1] Commines, Livre VI, chap. VIII.

[2] Lettres, t. VII (MCCCXI) p. 289.

animaux féroces autres que des léopards, car, dans ses comptes de dépenses, on ne trouve aucune trace de travaux de maçonnerie pour des logements de lions, ni aucune dépense de nourriture pour de pareils animaux[1]. Par contre, on voit qu'il possédait, dans ses appartements, des singes, des oiseaux chanteurs, des tourterelles, des mauvis, des cailles, des perdrix et quelques rares oiseaux étrangers. Les oiseaux chanteurs étaient des chardonnerets, des linottes, des verdiers, des pinsons, mais surtout des serins, pour lesquels il eut une véritable passion ; ainsi, en 1478, il en acheta 48 ; en 1479, 46 ; et, en 1480, 330 qu'il mit dans des cages de fil de fer garnies de petits anneaux de laiton doré et de sonnettes ; il payait ces oiseaux 40 sous tournois la douzaine.

Il y avait en outre, au Plessis, une fauconnerie sur laquelle nous n'avons pas à nous arrêter, deux grandes volières en bois contenant des poules d'Inde, des paons gris et blancs et d'autres grands oiseaux ; enfin, dans le parc attenant à son château, Louis XI avait fait placer, à côté de cerfs et de daims, six élans et six rennes qu'il avait fait venir de Danemark et qu'il avait payés 4500 florins d'Allemagne[2].

Le château de Melun fut, après Le Plessis, la demeure préférée de Louis XI, mais il n'y eut là, semble-t-il,

[1] On lit, il est vrai, dans le plus ancien manuscrit de Commines, que Louis XI fit venir de Barbarie « une espèce de petitz lyons qui ne sont point plus grans que de petiz regnards » et qu'il appellait « aditz ». Mais le second manuscrit, publié récemment par M. de Mandrot, montre qu'il y avait eu d'abord une erreur de copiste, le mot *lyons* ayant été mis pour celui de *loups*.

[2] Commines, livre VI, chap. VIII ; édit. Dupont, p. 233. D'autre part, et comme renseignement complémentaire, on lit dans un compte de Pierre de Lailly (VI[e] et dernier allant du 1[er] octobre 1479 au 12 décembre de la même année) : « A Bernard More, marchant Austerlin de la ville de Campe [Kempen] de la House [Hanse] 750 livres de merché fait pour amener au Roi, dans le jour de Pasques 1480, six bestes nommées Elles, trois masles et trois femelles et six autres nommées Rangées, aussi trois masles et trois femelles. »

qu'une grande volière. A Paris, c'était aux Tournelles que le roi résidait le plus souvent, tout en continuant à faire nourrir des lions à l'ancienne ménagerie de l'hôtel Saint-Pol[1]. Il venait du reste rarement dans sa capitale qu'il n'aimait pas; il se souvenait de la réception que lui avaient faite les Parisiens, en 1468, lors du retour de l'entrevue de Péronne. Louis XI, revenant du siège de Liège où il avait été forcé d'accompagner le duc de Bourgogne, passait alors par Paris pour faire entériner, par le Parlement, le traité humiliant que lui avait fait subir le Téméraire. Tout cela avait été connu dans la capitale et déjà l'opinion publique jugeait les rois. Il fut reçu respectueusement, mais seulement en apparence, car lorsqu'il passa dans les rues, il entendit les geais, les pies et autres oiseaux parleurs lui crier ces mots qu'on leur avait appris à son intention : « Larron ! Paillard ! Filz de putain ! Va hors va ! Perrette donne-moy à boire[2] ».

La leçon était aussi dure qu'imprudente à donner à un roi autoritaire tel que Louis XI; aussi ne l'accepta-t-il pas. En réponse à cette insolence, il donna ordre à ses soldats d'aller saisir dans les habitations toutes les bêtes qui s'y trouveraient et qui pouvaient lui convenir. C'est ainsi qu'un beau jour, on vit se diriger, vers le château d'Amboise, un convoi de cerfs, de biches, de grues, de chouettes, de geais, de pies, etc.

Il semble bien, du reste, que Louis XI, peu scrupuleux comme on le sait, employa plusieurs fois ce moyen simple et expéditif pour peupler ses ménageries. Une autre fois, en effet, apprenant qu'une collection d'oiseaux étrangers, destinée à un château de Bretagne, allait traverser la Loire

[1] C'est là sans doute qu'il fit placer les animaux que le roi de Portugal lui avait envoyés en 1475 et ceux que lui avait donnés, quelque temps avant de mourir, son oncle René d'Anjou (V. p. 176).

[2] Jean de Roye, I, p. 220. Cette dernière exclamation visait une certaine Perrette de Chalons que le Roi avait pour maîtresse.

près du Plessis, il ordonna à ses archers d'aller de nuit se poster sur les différentes routes que pouvait prendre le convoi, de s'en emparer et de l'amener aux Montils[1].

III. Louis XI mourut en 1483, laissant le château du Plessis à sa fille, Anne de Beaujeu, qui avait hérité, dit-on, de l'intelligence de son père ; elle avait hérité aussi de son goût pour les animaux, car nous la voyons acheter cent cinquante-six serins pour la grande cage du château et faire venir deux poules d'Inde de Marseille[2]. Elle pensa même avoir un jour une girafe qui était, à cette époque, la grande curiosité de la cour de Florence et que Laurent de Médicis lui avait promise.

« Vous savez que autres fois, lui disait-elle dans une lettre, m'avez escript que m'envoieriez la girafle, et combien que je me tienne seure de vostre promesse, neantmoins pour vous donner à cognoistre l'affection que je y ai, je vous prie que vous la faictes passer et la m'envoier par deça. Car c'est la beste du monde que j'ay plus grand desir de veoir. Et sil est chose par deça que je puisse faire pour vous, je m'y emploieray de bon cœur. Et à Dieu soiez, qui vous ait en digne garde.

« Escript au Plessys du Parc, le XVe jour d'avril [1489].

« Anne de France[3]. »

Mais le Médicis garda sa girafe.

L'année suivante, ce fut son jeune frère, le roi Charles VIII, qui fit acheter à Tours, pour la grande cage du Plessis, seize douzaines de serins ; puis, en 1491, trois perroquets qu'il paya 52 livres tournois. Lorsqu'il

[1] *Comptes de Tours*, XLIV, fol. 82 V°, cités par Brachet, p. CXVII.

[2] Bibliothèque de l'École des Chartes, t. XL, 1879, p. 333. Voir aussi Franklin, t. II, p. 32.

[3] Cette lettre a été publiée par Hamy, *a*, p. 16.

fut marié, Charles vint habiter avec sa toute jeune femme, Anne de Bretagne, le château d'Amboise où se trouvait déjà une ménagerie, dans un fossé qui existe encore, près de la Porte des Lions. Il amena avec lui sa chienne préférée, « habillée de drap vert », ses marmottes « vêtues de velours rouge ou fauve » et plaça, dans le logis des lions, ses léopards de chasse[1] ; de son côté, Anne de Bretagne apporta « plusieurs petits oyseaulx estranges dressés à voler et à prendre mouches ».

Bientôt la jeune reine voulut assister à des jeux d'animaux moins enfantins ; en 1493 (elle n'avait pas encore dix-sept ans), elle faisait donner des ânes vivants à ses lions « pour les jouer et esbattre », disait-elle. Peu après, devenue veuve, elle épousait en secondes noces le nouveau roi de France, Louis XII, et elle venait habiter le château de Blois où le duc d'Orléans avait été élevé. Là, Anne continua à s'entourer d'animaux. Elle avait vingt-quatre chiens, tant petits que grands, parmi lesquels il y avait neuf grands lévriers qu'elle avait fait venir de Basse-Bretagne, où cette race était très renommée ; chacun de ces chiens portait un collier de velours noir duquel pendaient quatre hermines fixées par des boucles de fil de laiton doré. Quant aux oiseaux, elle avait dans sa chambre une linotte chantante, et elle s'amusait toujours à faire chasser les mouches par de petits oiseaux qu'elle recevait du pays de Languedoc[2].

La collection d'animaux du Roi était naturellement plus grande que celle de la Reine. Louis XII avait, en effet, cinquante chiens courants dont la dépense annuelle s'élevait à 18.000 francs et plus de trois cents oiseaux de chasse qui lui coûtaient, en nourriture et entretien, 30.000 francs

[1] Comte de Chabot, p. 100.

[2] Ces détails sont pris dans les *Heures*, les *Épîtres*, les *Inventaires* d'Anne de Bretagne et dans les ouvrages de Le Roux de Lincy, de Franklin et de Jal.

par an[1]. A son retour d'Italie, après la conquête du Milanais, il ramena avec lui les guépards de chasse de Ludovic Sforza avec lesquels il alla courir lièvres et chevreuils dans le parc du château d'Amboise[2]; il rapporta en même temps un lion qu'il plaça à Tours, dans la tour dite de « feu Hugon » et qu'il fit nourrir aux frais des habitants. Il est probable que c'était là un hôte dangereux et coûteux à entretenir, car les habitants s'efforcèrent de s'en débarrasser. Ils y parvinrent, grâce à l'appui du seigneur de Colombiers qu'ils remercièrent en lui offrant « quatre poinçons de vin de Sainct-Poursain[3] ». Pendant ce temps, la ménagerie des lions de l'hôtel de Saint-Pol subsistait toujours à Paris, mais elle était bien près de sa fin, comme nous l'avons dit plus haut (p. 178).

IV. François Ier, le successeur de Louis XII, fut, on le sait, le roi le plus fastueux de la Renaissance française. La vie de ce prince, très agitée et très bruyante, se passa presque tout entière en fêtes, en chasses ou en guerres. Se déplaçant très souvent, allant de château en château, il se faisait suivre partout de riches équipages parmi lesquels se trouvaient des bêtes féroces; c'était tantôt un lion[4], tantôt des léopards de chasse de deux espèces; les plus grands de la grosseur d'un veau, mais plus large et plus bas sur pattes, les autres s'approchant de la taille d'un chien[5].

Amboise devint cependant, avec Fontainebleau, le séjour préféré de François Ier. C'est là que se trouvait la ménagerie royale; on voyait, d'abord, de nombreux petits oiseaux de chambre qui étaient aux soins des « valets

[1] Paul Lacroix, *a*, p. 139.
[2] Lettres du roy Louis XII, t. 2, p. 43.
[3] Lambron de Lignim, p. 139.
[4] *Catalogue des Actes*, t. VIII, p. 171, 258, 275.
[5] Conrad Gesner, *Hist. Anim.*, Tiguri 1551; cité par Camus, *a*, p. 131.

de garde-robe » : Jean Le Velu, dit Buisson, Jean d'Escoubleau, dit Le Sourdier, et Samson ; puis, dans des loges grillagées : des lions et des tigres gouvernés par un italien, appelé Jean Antoine ; autre part des ours, des civettes, des léopards, des martes, des sangliers, des moutons des Indes, etc.[1].

En grand seigneur, François Ier se servait avant tout de ses animaux pour l'apparat. Il faisait coucher aux pieds de son lit un lion, un ours ou bien, nous dit un contemporain, Pierre Belon[2], quelqu'autre « fière beste » qui se prélassait dans la chambre royale comme le ferait un « animal privé ès maisons des païsants ». A ses chasses, paraissaient souvent des léopards ; un gardien à cheval amenait l'animal porté en croupe, placé sur un tapis ou coussin (*super stragulo aut pulvino*), puis il le lançait sur un lièvre ; en un instant la proie vivante était atteinte et étranglée ; le chasseur descendait alors de cheval, s'avançait vers le léopard en lui offrant un morceau de viande qu'il lui présentait par derrière, entre ses jambes ; il attachait de nouveau la bête féroce, la flattait de sa main et la ramenait vers le cheval où d'un bond elle reprenait sa place[3].

D'autres fois, le Roi faisait combattre des taureaux avec des lions, ou bien il se mesurait lui-même en champ clos contre des sangliers. Ces combats nous sont connus par une tapisserie de l'époque[4], par des *Comptes de dépenses*[5]

[1] *Catalogue des Actes*, t. II, 567 et 685 et t. V, p. 378.

[2] *b*, livre III, chap. II, p. 191.

[3] Parmi les animaux dont François Ier se servit pour la chasse, il faut encore citer une « pie-grièche privée qui parlait et revenait sur le poing ». (Gesner : *de Avibus*, p. 558, cité par Buffon, addition à l'article de la pie-Grièche grise par Sonnini, éd. Sonnini, t. XXXIX, p. 278). D'autre part, Belon dit que François Ier avait dressé plusieurs hérons qui lui obéissaient comme des chiens (éd. de 1555, p. 189).

[4] Enlart, *b*, p. 368.

[5] Publiés par Cimber, p. 80.

et par les récits du temps. Brantôme, par exemple, parle d'un de ces combats au cours duquel une dame eut la singulière idée de jeter son gant au milieu des bêtes furieuses et de demander ensuite à son amant d'aller le ramasser pour voir « s'il l'aymait tant comme il le disait ». Le seigneur, c'était François de Montgommery (M. de Lorges), se leva aussitôt et, sans s'étonner, mettant sa cape au poing et l'épée à la main, descendit bravement dans l'arène ; la fortune récompensa son courage, car il fut assez heureux pour ramasser le gant et revenir sain et sauf vers sa dame[1].

Une autre histoire de combat, moins connue, eut pour acteur le roi François Ier lui-même. « Ce fut, raconte un ancien maître d'hôtel de Louis XII, témoin du combat[2], au temps que le beau roy François fit le mariage du gentil duc de Loraine [Antoine le Bon] et de Mlle Regnée de Bourbon ». Le Roi cherchant tous les jours comment il pourrait divertir sa compagnie, s'avisa donc d'envoyer des veneurs dans la forêt d'Amboise pour lui prendre « quelque vert sanglier de quatre ans et le luy amener tout vif ». L'animal capturé fut conduit au château et placé dans une des cours où on lui avait construit un refuge couvert de branches et de feuillages. Le combat eut lieu le 26 juin 1515. On avait dressé auparavant, dans la cour, des mannequins en forme de figures humaines qu'on appelait des « fantômes » ; les dames et les seigneurs de la cour avaient pris place tout autour, dans des galeries basses et hautes auxquelles on montait, du préau même, par quatre escaliers. Les galeries, dit

[1] Brantôme, t. IX. p. 390. Cette histoire a été reprise par Maurice Mæterlinck dans son drame de *Monna Vanna* (acte II, sc. III), mais transportée imaginairement à Pise. D'autre part, elle a inspiré Schiller, pour sa ballade intitulée *Der Handschuh*.

[2] Nicole Sala, dont le récit a été publié dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. II (1840-41, p. 281).

notre conteur « estoient, tant pleines de gens que les ungs montaient sur les autres. Le roy qui s'était mis sur la galerie entre le portail et les chambres de la royne qui estoient presque devant le puis (puits) devisant avec ses gentilz hommes, attendait que les dames fussent acccoustrées et arauchées pour venir à leur aise, et quant temps serait de commander que la trappe fût haulcée, et getter le sanglier hors pour veoir ses escarmouches. Le roy doncques voiant son point, fait signe à ceulx qui la charge avaient, de haulcer le trappon pour faire ouverture à la mauvaise beste : ce qui fut tost fait. Si en sortit hors très furieusement le sanglier héricé et tarquetant ses marteaux (faisant claquer ses défenses), qui sembloit que ce fussent orfeires. Au fantosmes s'en vint de course, et à sa grant dent, les commença à dessirer, et les faisoit tournoyer çà et là autour des cordes, qu'il semblait que ce fussent joueurs de soupplesse. Celle mauvaise beste s'amusa ung temps après ces fantosmes. Ceulx qui étoient aux galeries basses les arandoient (lui criaient après) et il revenoit à eux de cource ; mais il ne pouvoit saillir si hault. Il allait tournoyant tout autour, une fois le trot, aultrefoiz le cours, et tant vira par léans qu'il vit à l'entrée de la viz (escalier) qui estoit auprès du portail une brèche mal taudissée, par où il lui fut bien advis qu'il passerait. »

Le sanglier prit alors son élan et renversant les deux coffres qui fermaient ce passage, il se lança dans les premières galeries au milieu des gens qui essayèrent de fuir épouvantés. Mais la presse y était tellement grande que personne ne put reculer. Alors, devant cette foule tassée et criant, le sanglier fit un bond de côté et se dirigea à l'endroit même où se trouvait la cour. Le Roi aurait pu se jeter dans la chambre de la Reine qui s'ouvrait tout à côté, mais il ne le voulut pas et, faisant placer tous ses

gens derrière lui, malgré la volonté des gentilshommes qui voulaient se mettre à sa place, il tira son épée et attendit bravement la bête furieuse avec une assurance aussi grande, dit notre conteur, que « s'il eust veu venir à luy une demoiselle. Ne demandez pas en quelle fréeur fut alors la royne et madame la régente, voire toute la compaignie, qui en tel péril véoient le roy ».

Cependant le sanglier avançait ; quand il se fut approché d'environ la longueur de deux toises, il s'élança pour percer de ses défenses la cuisse du Roi, mais celui-ci, faisant un demi-pas en arrière, à son tour s'élança et donna dans la poitrine de la bête un tel coup d'épée qu'il la traversa de part en part. Alors le sanglier, se dégageant, rebroussa chemin et s'en vint descendre par l'autre escalier qui était devant le puits ; il arriva dans la cour, y fit environ cinq ou six pas, et tomba mort.

« Vous ne scauriez pas croire, dit en terminant notre conteur, la joye que la royne et Madame eurent quand elles virent le roy eschappé de ce péril. »

Les animaux sauvages étrangers que François Ier nourrissait dans ses châteaux provenaient d'abord de cadeaux. En 1532, par exemple, c'est son capitaine de galère, Jehan François Paillard, qui lui présente, de la part du « Roy des Thunes » (Tunis), un convoi de « bestes et oizeaulx » et qui reçoit en retour une gratification de 600 livres[1] ; deux ans après, à la fin de 1534, c'est une ambassade turque qui lui amène des lions et des tigres envoyés par le sultan Kheir-ed-Din Barberousse[2] ; en 1538, le seigneur de La Meilleraye, en Normandie, lui donne un mouton des Indes ; enfin, l'année suivante, c'est la reine régente des Pays-Bas, Marie de Hongrie, qui lui envoie, de Bruxelles,

[1] *Comptes des bâtiments* et *Catalogue des Actes* (VII, p. 661, nº 28086). Ces derniers disent seulement 500 livres.

[2] Pellicier, I, p. XI.

deux phoques vivants, en même temps que de la malvoisie douce et quelques pièces de vin de Hongrie. L'envoyé de la reine rencontra François I[er] à l'abbaye de Valusan, près de Troyes ; après avoir laissé ses animaux, il repartit, portant à sa souveraine, « en merci » du roi de France, des bouteilles de vin de Languedoc[1].

D'autre part, François I[er] envoya plusieurs fois en Orient (où il avait, par traité avec le sultan Soliman II, le monopole du commerce), des missionnaires chargés de lui rapporter des livres, des manuscrits, des « bestes estranges » et autres curiosités du pays. Les plus célèbres de ces missionnaires sont Pierre Giles et André Thevet, que nous connaissons déjà, mais il faut y ajouter les noms de Le Moine de Monugue, et surtout celui de Pierre Pitou qui nous intéresse plus particulièrement. Ce fut au commencement de l'année 1532 que « Pierre Pitou, gentilhomme de l'hôtel du roi », s'embarqua pour le « royaume de Fez ». François I[er] lui avait fait donner, par le « trésorier de l'épargne », 1.000 livres tournois pour son voyage et 400 livres pour l'achat de « différentes sortes d'oiseaux et bêtes » qu'il devait rapporter au Roi[2]. Pitou mourut au cours de son voyage, mais il avait eu le temps d'envoyer en France deux convois d'animaux : l'un qui arriva à la fin de 1532 et qui fut envoyé à l'hôtel des Tournelles ; c'étaient les lions, les lévriers et les autruches dont nous avons parlé plus haut ; l'autre qui débarqua à Honfleur le 22 octobre 1533 et qui comprenait : 8 chevaux, 4 chameaux, 6 autruches, 1 lion, 1 ours, 8 lévriers et 11 oiseaux. Ces animaux furent reçus par le gouverneur de la ménagerie des Tournelles, Josse de la Planque, qui, avec l'aide de huit hommes, les conduisit

[1] *Inventaires* publiés par Finot et *Catalogue des Actes*, t. VIII, p. 192, n° 31041.

[2] *Comptes du Roi*, II, p. 216 et *Catalogue des Actes*, II, p. 369, n° 5619.

d'abord au château des comtes de Valentinois à Cray (Crest ou Crey, dans la Drôme), où se trouvait le Roi, puis à Avignon, pour la ménagerie du Pape[1].

Il y avait donc encore à Paris une ménagerie royale, qui datait du reste, nous le savons, du temps où le duc de Bedford gouvernait la France, au nom du roi d'Angleterre. Cette ménagerie renfermait, au début de l'année 1533 : 1 lion, 1 louve, 3 autruches et 4 lévriers d'Afrique[2]; elle reçut en plus, en 1538, une once qui avait été placée d'abord, par le Roi, chez le tenancier de l'hôtel du Dauphin, situé faubourg Saint-Denis[3].

En même temps, François Ier faisait toujours entretenir des lions dans les loges que René d'Anjou avait fait construire à son château de Tarascon, en Provence, et des « bêtes rousses et noires », des hérons, des paons, des tourterelles blanches et des poules au Plessis-les-Tours[4]. Il avait une fauconnerie et deux belles héronnières à Fontainebleau, et une autre héronnière à Romorantin[5]. Il faisait nourrir à Saint-Malo, par Jacques Cartier, des Peaux-Rouges que le célèbre navigateur avait ramenés de son second voyage au Canada[6]. Puis il créait de grands parcs de réserves de chasses, en 1523, pour perpétuer, dit une légende, « le souvenir de ses amours avec la

[1] *Catalogue des Actes*, t. II, p. 563, n° 6503, et p. 640, n° 6885. *Comptes* publiés par Laborde, II, p. 216, 269 et 271. Ces comptes parlent d'autres achats d'animaux faits, par ordre du Roi, dans les royaumes de Fez et de Tunis (p. 208 et p. 264).

Cinq ans après, en 1538, François Ier envoyait encore au légat du pape, à Avignon, un lion et un grand lévrier qu'il faisait prendre à la ménagerie de Tarascon. Voir plus haut, p. 255, note 2.

[2] *Catalogue des Actes*, voir le mandement signé du Roi, à la date du 22 février 1533. Voir aussi : de Laborde, *b*, t. II, p. 412.

[3] *Catalogue des Actes*, t. VIII, p. 115, n° 30314, et p. 305, n° 32168.

[4] *Catalogue des Actes*, II, p. 438, n° 5930 ; p. 702, n° 7166 ; et VIII, p. 237, n° 31474.

[5] *Catalogue des Actes*, VI, p. 694, n° 22527 et II, p. 596, n° 6671.

[6] *Catalogue des Actes*, t. VIII, p. 305, n° 32167 et suivant.

comtesse de Thoury et la châtelaine de Monfrault », qui habitaient la commune de Chambord; il faisait construire le palais de Chambord actuel, en même temps qu'il faisait entourer de murs, 5.400 hectares de forêt pris autour de ce château; trois années plus tard, en 1525, à son retour d'Espagne, il faisait bâtir, aux portes de Paris, le château de Madrid, auquel il ajoutait une autre réserve de chasse prise aux dépens du Bois de Boulogne; enfin il faisait clore 416 arpents de la forêt de Saint-Germain pour y mettre des cerfs, des daims et des sangliers amenés de Fontainebleau.

V. Lorsque François Ier mourut, à Rambouillet, le 31 mars 1547, son fils, Henri II, se trouvait au château de Saint-Germain. Ce domaine, qui va devenir la résidence habituelle de la Cour de France, possédait alors une ménagerie dont les trois garçons : Michel Scoffier, Laurens Soriot et Pierre Destaiz, n'avaient à garder, à la mort de François Ier, que trois animaux : un lion, une once et un dromadaire. Trois mois après, Henri II quittait ce château pour aller se faire sacrer à Reims; mais, auparavant, il envoyait sa petite collection d'animaux à Paris en enjoignant, à la municipalité d'en prendre soin pendant son absence. Les échevins firent d'abord la sourde oreille; puis, devant l'ordre exprès du Roi ordonnant que « sans plus de dissimulation, longueur ou difficulté, la ville eût à recevoir et faire loger et nourrir lesdites bestes sauvages et ceus qui ont charge d'icelles », ils allouèrent 17 sous tournois par jour pour chaque bête et son gardien[1].

A son retour de Reims, Henri II reprit ses animaux et leur fit construire à Saint-Germain, une maison qu'il plaça

[1] Registre des délibérations du Bureau de la ville de Paris, t. III, p. 91, cité par Franklin, t. II, p. 43.

en dedans et au bout du parc, « du costé du port au Pecq »[1]. Cette nouvelle ménagerie comprenait huit loges bâties en pierre tout autour d'une cour intérieure, « la court des bestes », qui s'ouvrait par une grande porte « du costé des vignes » ; la construction coûta, pour la maçonnerie seulement, 781 livres, 17 sous, 6 deniers. Chaque loge comprenait, en réalité, deux compartiments dont l'un donnait sur la cour par une baie grillagée et dont l'autre formait chambre de sommeil. Le service de ces deux compartiments se faisait par le dessus, dans une galerie couverte qui s'ouvrait largement du côté de la cour intérieure ; le plancher de cette galerie était percé, en effet, de deux ouvertures par loge : en avant, une trappe s'ouvrait sur le compartiment grillagé pour jeter la nourriture des bêtes ou pour actionner les grosses chaînes de fer, longues de quatre pieds, qui soulevaient la porte de communication entre les deux compartiments ; en arrière, une grande baie vitrée éclairait la loge du fond.

Cette maison ne logea sans doute que des lions, des onces et des ours, mais Henri II eut encore à Saint-Germain, avec le dromadaire que nous connaissons : des éléphants, des porcs-épics, des ichneumons, des rats d'Arabie et d'Égypte, des singes et des civettes, tous animaux du Levant que Pierre Gilles, le pourvoyeur de François Ier, continuait à envoyer comme missionnaire du roi de France[2].

[1] A l'exception des trois documents inédits que nous donnons ci-dessous, tous les renseignements qui vont suivre sont pris dans les *Comptes* publiés par de Laborde (t. II, p. 303, 308, 314 et 315).

[2] En réalité, c'était au cardinal Georges d'Armagnac, son protecteur, que Gilles adressait les curiosités qu'il recueillait. Un de ces envois, celui de 1549, comprenait un ichneumon privé, très gentil et très doux, disait la lettre d'envoi, des rats d'Arabie et d'Egypte, une peau de girafe, des cuirs d'hippopotames et d'éléphants marins, enfin la queue d'un bœuf de l'Inde servant de chasse-mouches au Pérou et à Tunis (Hamy, c, p. 20). On trouvera aux *Arch. nat.* (K. 1723) deux quittances inédites relatives aux animaux de Henri II, datées l'une du 2 février 1547, l'autre du 9 juillet 1550.

Comme toujours, les animaux du roi étaient destinés à servir d'amusement à la Cour ou à figurer dans les grandes fêtes. Les éléphants, par exemple, firent partie du cortège d'Henri II et de Catherine de Médicis, lors de leur entrée triomphale à Rouen, en 1550; d'autre part, les lions et les ours servirent aux combats d'animaux qu'on donnait à Saint-Germain dans la cour intérieure de la maison des lions; les spectateurs de marque se plaçaient dans la galerie supérieure et les pages sur le toit de cette galerie.

Nous ne savons quand ni comment la ménagerie de Saint-Germain disparut. Un document inédit[1] nous apprend qu'elle existait encore sous François II, et qu'en 1564 Charles IX y faisait toujours nourrir des lions. En tout cas, elle n'existait plus au milieu du XVIIe siècle, car les comptes des bâtiments de 1664 ne parlent, pour Saint-Germain, que de l'entretien d'une faisanderie, d'un parc aux cerfs, de remises à gibier et d'un parc à lièvres pour le dauphin.

La reine Catherine avait également, à Saint-Germain, des animaux particuliers, mais c'étaient des singes, un perroquet et de nombreux petits oiseaux[2]. Les fils de Henri II, les « enfants de France », avec lesquels vivait la jeune reine d'Écosse, Marie Stuart, avaient, eux aussi, une ménagerie. En 1551, par exemple, le service régulier d'animaux appartenant à ces princes comprenait : 4 gros dogues « bien muselés », 22 petits chiens de chambre, nombre de grands et de petits chevaux[3], des faucons, des

[1] Arch. nat., K 1723. Quittance de Claude de la Court, « gouverneur d'un lion et une lionne que le Roi entretient à Saint-Germain-en-Laye de les Paris », qui reçoit 24 livres 16 sols tournois pour ses gages et la nourriture des dits animaux pendant le mois de mai. Signé le 3 juin 1564.

[2] *Compte des dépenses* (Archives curieuses, IX, 116-117).

[3] Les deux « haquenées » de Marie Stuart s'appelaient l'une *Bravanne*, l'autre *Madame la Réale*.

gerfauts, des tiercelets, des émerillons, et beaucoup d'oiseaux apprivoisés pour les appartements. De plus, des courtisans : le comte de Saint-Aignan, le duc des Carpentils, le maréchal de Saint-André, leur envoyaient des biches, des loups, des sangliers et des ours pris au piège. La garde de ces derniers était confiée à un écuyer nommé Florimond Pellaquin, qui touchait de 3 à 5 sols par jour pour la nourriture de chaque bête. A Blois, où Marie Stuart et les enfants de France vinrent demeurer avec leur ménagerie, les ours furent placés dans la maison d'une dame Pillonne mais ils y firent tant de dégâts qu'il fallut indemniser la propriétaire du logis[1].

VI. Henri II mourut en juin 1559, à l'hôtel des Tournelles, des suites de sa passe de tournoi malheureuse avec le seigneur de Montgomery. Après le court règne de son fils aîné François II, son second fils, Charles IX, vint habiter le château du Louvre, qui n'avait plus guère été fréquenté par les rois de France, depuis l'époque de Charles le Sage. Le nouveau roi, continuant les travaux commencés par François Ier, voulut réunir le Louvre, par une galerie le long de la Seine, au palais des Tuileries que faisait élever sa mère, Catherine de Médicis. En même temps, il faisait rétablir une ménagerie comme au temps de Philippe de Valois[2]. Ce fut un maître maçon du nom d'Eustache Yves qui, en 1570 ou 1571, construisit les nouvelles loges pour les animaux féroces ; la dépense en maçonnerie ne s'éleva qu'à la somme de 100 livres[3]. On y plaça encore des lions, des ours, et des dogues, que le Roi s'amusait à faire combattre contre des taureaux, des vaches et des ânes ; les combats avaient

[1] A. de Ruble, p. 68 et 302-305.

[2] Voir p. 169.

[3] *Comptes*, publiés par Laborde, p. 186.

lieu dans une arène construite pour la circonstance, au milieu même du grand jardin du Louvre[1]; un de ces combats eut lieu le 14 octobre 1572, deux mois, à peine, après les massacres de la Saint-Barthélemy.

De son côté, la reine Catherine embellissait le jardin des Tuileries au moyen d'un étang, d'une volière, d'un bois, d'une orangerie, d'un écho, d'un labyrinthe, d'une « maison pour les bêtes farouches », et de « quantité d'allées couvertes d'arbres touffus, que la fraîcheur de l'ombre rendait tout à fait délicieuses[2] ». La volière des Tuileries formait, en réalité, un vaste ensemble de bâtiments avec cour centrale, situé dans l'espace compris actuellement entre le pont Royal et le pont de Solferino ; elle servit plus tard, au temps de la Fronde, à loger des troupes[3]. Quant à la « maison des bêtes farouches », nous savons seulement qu'elle était placée près d'un amphithéâtre qui pouvait contenir plus de mille spectateurs[4].

Henri III augmenta d'abord le nombre et la variété des animaux de la ménagerie du Louvre : il y adjoignit trois chameaux qu'il faisait nourrir par un Vénitien auquel il donna 600 livres par an[5] et, en juillet 1576, il ramena de son voyage avec la Reine, en Normandie, une grande quantité de singes, de petits chiens et de perroquets qu'il avait achetés à son passage à Dieppe[6]; mais un

1 Voir : L'Estoile, p. 249 ; Sauval, t. III, p. 13 ; Hoffbauer, p. 42, et les *Comptes de dépenses de Charles IX*, p. 355 à 358.

2 Sauval, t. II, p. 286.

3 Franklin, t. II, p. 90. Cette volière est figurée, ainsi que celle du Louvre, sur les plans de Paris de Gomboust (1653), de Nicolas de Bercy (1656), de Jean Boisseau (1654), et de G. Jollain (1666). Voir à notre bibliographie : PLANS DE PARIS.

4 Expilly, t. V, p. 437.

5 Hamy, *a*, p. 17.

6 L'Estoile. *Journal de Henri III*, éd. Petitot, I, p. 136, éd. des Biblioph., I, p. 137.

Le roi de France possédait, en outre, nombre d'animaux de chasse dans le

jour le tout disparut, comme il était venu, par fantaisie de roi. Le 20 janvier 1583, dans la nuit, Henri III vit en songe les animaux de sa ménagerie se jeter sur lui pour le dévorer, et il en eut grand'peur ; c'est pourquoi le lendemain, saisi d'une crainte superstitieuse, il prit son arquebuse, après avoir entendu la messe, et alla faire un massacre général de toutes ses bêtes[1].

VII. La fin du XVIe siècle fut, à tous les points de vue, une période désastreuse pour la France ; trente-six années de guerres religieuses (de 1562 à 1598) avaient en effet, ruiné le pays et amené la misère chez les paysans, l'économie forcée chez les grands. Aussi lorsque Henri IV fut proclamé roi de France, en 1589, il se contenta, tout d'abord, en fait de ménagerie, d'une petite collection de bêtes qui tenait tout entière sur le dos d'un cheval. Il avait « ung grand cinge (singe) nommé Robert », dans une boîte en sapin, « une grande guenon orange, une petite guenon noire et ung petit cinge », dans deux paniers, enfin « un grand péroquez » perché sur un « houche-pied ». Le cheval qui portait ces animaux était loué 30 sous la journée, et le tout, conduit par « Estienne fils, secrétaire de la chambre du Roy[2] », suivit l'armée royale à Paris, à Provins, à Noyon, à Chartres et à Rouen. Ces animaux provenaient sans doute de la cour de Navarre où l'on nourrissait, à la même époque, des singes, des ours, des isards, des biches, des perroquets, des grues, des hérons, des cigognes, des faisans, des perdrix, des cailles et quantité d'oiseaux des îles[3].

Parc d'Ollainville, près d'Arpajon (de Laborde, *Comptes*, t. I, p. XXXVI).

[1] Estoile, *ibid.*, p. 249.

[2] *Comptes de l'argenterie de Henri IV.*

[3] *Mémoires de Jeanne d'Albret*, éd. de Ruble, p. 32. (Voir Franklin, II, p. 82 et 85.)

En juillet 1591, la petite collection d'animaux d'Henri IV s'augmenta d'un éléphant qu'on lui envoyait des Indes; c'était sans doute le premier animal de cette espèce qui fût venu en France depuis saint Louis, mais comme le Roi était alors au siège de Noyon, il écrivit à son receveur des finances, à Dieppe, où on avait débarqué l'éléphant, une lettre dont nous extrayons le passage suivant : « Nous vous mandons faire marché avec quelque personne qui s'entende à le traicter (l'éléphant), nourrir et gouverner et des deniers de notre recepte générale de Rouen transférée à Dieppe, faire paier par ledit recepveur général ce qui sera de besoing pour loger celluy qui en aura la charge et ledit éléphant et tous aultres frais qui concerneront ladicte nourriture... »

Cela coûta sans doute beaucoup plus cher à Henri IV qu'il n'avait pensé car, un peu plus d'un an après, apprenant que la reine d'Angleterre avait envie de cet animal, il s'empressa d'écrire au gouverneur de Dieppe :

« Monsr de Chaste, ayant entendu que la royne d'Angleterre, madame ma bonne seur, auroit agréable un elephant qui est à Dieppe je luy en ay faict present comme je ferais encores plus vollontiers de chose plus excellente si je l'avois, et pour ce, je vous prie si vous avez moien de lui envoyer seurement de n'en perdre la première commodité ou bien attendre sur ce le commandement qu'elle vous pourra faire pour le dellivrer à celluy qui aura charge de le recevoir de sa part et n'estant la présente à aultre fin, je prie Dieu, Monsr de Chaste, qu'il vous ait en sa saincte garde.

« Escript au camp de Provyns ce IIIIe jour de septembre MVcIIIxxXII[1]. »

En 1594, Henri IV prenait enfin possession de sa bonne

[1] Cette lettre et la précédente sont tirées des *Archives de Rouen* et publiées *in extenso* par Hamy, *a*, p. 18 et 19.

ville de Paris, où il trouvait la ménagerie des Tuileries. Il y fit nourrir à son tour des lions[1], un léopard de chasse que sa femme Marie de Médicis lui avait apporté de Florence[2] comme cadeau de noce, et une certaine bête fort curieuse « qui avait la teste de léopard et le corps de tigre », que lui avait envoyée le Grand Seigneur, mais cette bête, ayant étranglé un jour un des dogues de Sa Majesté, fut donnée à un forain qui la fit voir rue de La Harpe pour deux sous[3]. A Vincennes, Henri IV faisait nourrir un élan[4], en compagnie des cerfs et des daims qui n'avaient cessé de s'y reproduire depuis le temps de Philippe Auguste ; enfin, à Fontainebleau, où il aimait tant à demeurer, il fit construire des viviers dans le jardin des Pins, une ménagerie pour combats d'animaux, et une grande volière. Cette dernière occupait un des côtés de la Cour des cuisines, comprise aujourd'hui dans la partie réservée à l'École d'application d'artillerie ; elle avait 30 toises de long sur 7 de large avec une belle fontaine en rocher ornée d'une statue de Neptune ; elle renferma alors des autruches, des hérons, des goélands, des cormorans dressés à la chasse, des tadornes, des paons, des faisans, des perdrix, etc[5].

1 C'est sans doute un de ces lions qui dévora un chien devant le Dauphin, un jour que ce dernier se promenait aux Tuileries en compagnie de son médecin (J. Héroard, *Journal*, II, p. 9).

2 J. Camus, *c*, p. 29.

3 Pierre de l'Estoile. *Mémoires et Journaux*, éd. 1880, t. VIII, p. 297.

4 *Journal de Héroard*, t. I, p. 386.

5 P. Dan. *Le trésor des merveilles de Fontainebleau*, p. 156 et 185. (La fontaine de la volière, figurée dans cet ouvrage, a été reproduite par Louis Dimier, p. 59.)

CHAPITRE XIII

LES MÉNAGERIES DES SEIGNEURS, DES BOURGEOIS ET DES FORAINS, DU XV[e] AU COMMENCEMENT DU XVII[e] SIÈCLE.

1. Les bêtes privées du château de Boussac. — La lionne du duc de Guise et le château de Tancarville. — Bateleur rappelant les exploits des bestiaires romains.

2. Acclimatation de nouveaux oiseaux dans les domaines provinciaux. — Garennes.

3. Premières ménageries de Chantilly.

I. Au xv[e] siècle, chez les nobles de France, la mode était devenue générale d'avoir nombre d'animaux privés dans les maisons. On en gardait jusque dans les chambres à coucher, on vivait avec eux plus intimement qu'avec nos chiens aujourd'hui, et on faisait reproduire leurs traits sur des tableaux ou des tapisseries. Une série de six grandes tapisseries du château de Boussac, dans la Creuse, qui représente diverses scènes de la vie d'une femme de haut parage est particulièrement intéressante à ce point de vue [1]. La dame, peut-être une dame Le Viste dont la famille était propriétaire du château, est richement vêtue de velours et de drap d'or. Sur une des tapisseries, on la voit se promenant sur une pelouse fleurie accompagnée d'une jeune suivante et de ses animaux favoris. Sur une autre, elle s'arrête pour prendre des dragées dans une coupe que lui tend sa suivante et les donne à son perroquet ; à ses pieds, un singe joue au

[1] Ces tapisseries, exécutées en France probablement dans la seconde moitié du xv[e] siècle, sont aujourd'hui au Musée de Cluny (Salle des Emaux) où on les connaît sous le nom de « Tapisseries de la Dame à la Licorne ».



milieu des fleurs en compagnie de deux petits chiens et de quatre lapins blancs. Plus loin, on la voit s'amuser à faire une couronne d'œillets, tandis que son singe favori prend, dans une corbeille, des roses qu'elle vient de cueillir; à ses pieds, couché sur l'herbe, est un tout petit agneau. Plus loin encore, la dame se tient debout sur la pelouse encadrée par ses animaux héraldiques, le lion et la licorne; elle est entourée de ses bêtes privées : un macaque qui porte au cou un collier d'où pend une chaînette terminée par un rouleau de buis, et un autre singe ceinturé autour des reins, puis une panthère, un guépard (?) et une genette ou plutôt une civette, ayant tous les trois de riches et larges colliers autour du cou, enfin, une pintade (?), une perdrix et, tout en haut de la tapisserie, un faucon poursuivant un héron; telles étaient, avec les paons et les faisans qui ne sont pas figurés sur ces tapisseries, les bêtes familières des seigneurs de ce temps[1].

Dans quelques grands châteaux, on avait conservé encore, du reste, la coutume féodale de faire nourrir un ou deux animaux féroces, comme cette lionne que M. de Guise avait en son « hostel de Guise » et qu'il arquebusa, un jour, parce qu'elle avait « estranglé ung de ses grands laquais[2] »; tel encore, ce lion du comte de Tancarville dont on trouve la désignation dans des actes de 1495 et de 1513. Ces actes ne parlent, il est vrai, que d'une « Tour du lion » située sur le bord du fossé d'enceinte du château de Tancarville, en Normandie; et peut-être même n'était-ce plus là que le souvenir d'un lion que Guillaume de Tancarville, chambellan de Henri Ier, roi

[1] Des tapisseries, d'un travail semblable à celui des tapisseries de Boussac, et appartenant à la collection Martin Le Roy, représentent, en fait d'animaux privés : des singes et des faisans (Marquet de Vasselot, fasc. IV, p. 27 et pl. 3).

[2] L'Estoile, *Journal de Henri IV*, cité par Franklin, II, 106.

d'Angleterre, avait reçu de ce prince, au XIIe siècle.

En tous cas, il est curieux de constater ici, en passant, le rôle que les ménageries anciennes ont joué parfois dans la légende. Au XVIIe siècle, la Tour du Lion du château de Tancarville existait toujours et on y voyait même la basse fosse dans laquelle avait dû être placée autrefois la bête féroce. Cette tour était inhabitée depuis longtemps, mais, souvenir confus des rugissements que le peuple y avait entendu jadis, on croyait y entendre encore, la nuit, des bruits sinistres et la Tour du Lion était devenue la Tour du Diable.

Un jour l'aumonier du château, voulant débarrasser la contrée d'un hôte aussi dangereux, se mit à la tête d'une procession, avec croix, bannière et goupillon, et se dirigea vers la tour. Tout le monde chantait des cantiques ; des prières ferventes s'élevaient vers le ciel, mais personne n'était rassuré. Arrivée auprès du lieu où se tenait le maudit, la procession s'arrêta ; le chapelain fit trois fois le signe de la croix, s'arma du goupillon et bravement entra dans la tour. Pendant quelques minutes, un silence solennel plana sur cette foule terrifiée ; anxieux, tous les yeux étaient tendus vers la « cave du Diable », quand, tout à coup, un immense soupir de soulagement fit frissonner cette foule : le chapelain réapparaissait, annonçant à ses fidèles, d'un air triomphant, qu'il avait trouvé le diable, l'avait exorcisé et lui avait ordonné de sortir à l'instant même. Satan avait obéi, non sans faire, ajoutait le chapelain, une épouvantable grimace[1].

Les montreurs de bêtes continuèrent à parcourir le pays, au XVe et au XVIe siècles, comme autrefois. Les

[1] Cette histoire, et les deux dates ci-dessus, sont tirées de A. Deville, *a*, p. 26. La Tour du Diable, qui existe toujours à Tancarville, est redevenue la Tour du Lion ; elle est en ruines et couverte de lierre.

uns avaient des ours, des loups, des sangliers[1] des singes qu'ils nommaient magots, tartarets ou tartarins, et des animaux « de la terre neufue » tels que des tatous[2]. D'autres fois, ils conduisaient un éléphant, ou quelque bête féroce[3], et même on put voir, à cette époque, des bateleurs renouveler, avec leurs lions, les exploits des anciens bestiaires romains. C'est ainsi qu'un haut relief de la cathédrale Saint-Pierre, à Troyes, qui date du XVIe siècle, représente un homme nu, sans armes, luttant avec un lion. Dans cette œuvre, les attitudes de l'homme et de la bête sont si vraies : le belluaire abaissant fortement la nuque du lion avec son menton en même temps qu'il lui enserre le cou de ses bras robustes ; le lion à moitié étouffé, la gueule ouverte, la langue tirée, et repoussant de ses pattes son redoutable adversaire, tout est si vivant que l' « imagier en pierre » a certainement assisté à la scène qu'il représente[4]. C'est bien probablement un de ces mêmes bateleurs qui vint à Paris, lors de la fameuse foire Saint-Germain de l'année 1611, et qui fit ses exercices dangereux, au Louvre ou aux Tuileries, devant les yeux du jeune Dauphin, fils de Henri IV. Le 18 février, raconte en effet le médecin Héroard, le prince vint après dîner « à la fenêtre pour voir combattre sans touches un homme contre un lion[5] ».

[1] A. de Ruble.

[2] P. Belon. Le *Tiers livres de plusieurs singularités*... p. 211-212. Belon dit, au même endroit, que le magot et le tartaret sont les mêmes animaux que le maïmon ou singe cochon d'Aristote.

[3] Voir : Yolande de France, duchesse de Savoie.

[4] Un moulage de cette sculpture si curieuse se trouve exposé au Musée de sculpture comparée du Trocadéro à Paris.

[5] Héroard, II, p. 54. Nous n'avons pu trouver la signification de cette expression « sans touches » qu'emploie le médecin de Henri IV. Il faut peut-être la rapprocher de cette autre expression de « toucheur de bœufs » employée encore en Normandie pour désigner les hommes qui conduisent les bestiaux sur les routes, en les frappant ou en les piquant d'un bâton pointu. Héroard cite d'autres combats d'animaux : I, 227, 228 ; II, 55, 83.

II. La Renaissance ayant amené en France, comme en Italie, des mœurs plus douces, les seigneurs préférèrent bientôt, aux bêtes féroces d'autrefois, des animaux plus paisibles et de commerce plus facile. A la cour des derniers Valois, on affectionna, les dames surtout, des sortes de petits renards d'Afrique qu'on appelait *Adives*[1]; Henri IV ramena le goût des singes qu'il tenait de sa mère Jeanne d'Albret[2], et l'on vit, non sans quelque scandale, la comtesse de Guiches, sa maîtresse, se faire accompagner, à la messe, de sa guenon et de son barbet[3].

Un peu moins frivoles, en province, les seigneurs français s'occupèrent surtout, à l'exemple déjà ancien de René d'Anjou et de Louis XI, d'introduire et d'acclimater, dans leurs domaines, des espèces étrangères utiles, pour l'ornement des parcs et des jardins, pour les émotions de la chasse ou pour les plaisirs de la table. Ce fut l'époque où la faisanderie commença à devenir un art et où l'on vit paraître : les premiers dindons qui furent apportés d'Espagne en France, au temps de Louis XII, et, en Angleterre, à l'époque de Henri VIII, les pintades qui furent réimportées par des marchands venus de la Guinée[4], les canards tadornes qui se voyaient encore

[1] On disait alors *adives* (*Dict. de Richelet*, édit. de 1680) ; mais plus tard on parla aussi d'*adires* ce qui n'était sans doute que le même animal, le *Canis cornac* L. ou *Canis aureus*. Les deux expressions se trouvent dans Richelet (édit. de 1759) avec à peu près la même signification.

[2] *Mémoires de Jeanne d'Albret*, éd. de Rubble, p. 32.

[3] D'Aubigné, *Sa vie à ses enfants* (éd. Réaume, I, p. 51), et *Mémoires* (éd. Buchon, p. 495).

[4] Ces deux espèces d'oiseaux, les dindons et les pintades, furent prises l'une pour l'autre par quelques écrivains. Ainsi Delamarre raconte que Jacques Cœur, disgracié en 1450, se retira en Turquie d'où il rapporta une foule de curiosités, des dindons entr'autres, qu'il élevait dans son château de Beaumont en Gâtinais (*Traité de la Police*, t. II, p. 1376). Belon fait la même confusion en disant que le dindon était commun « es métairies romaines » (*Hist. de la nature des oyseaux*, p. 248, et *Portraits d'oyseaux...*, p. 36.) — Les dindons furent d'abord des animaux de luxe ; le premier qui fut mangé en

rarement, en 1555, « sinon ès courts des grands seigneurs », les francolins qui étaient encore plus rares, les cygnes, dont l'introduction dans le centre de la France avait tenu peut-être à une histoire d'amour[1]. Au milieu du XVIe siècle on ne trouvait encore de ces derniers oiseaux, en quantité du moins, qu'en Flandre, à Valenciennes, qu'on disait avoir été appelée pour cela « Val aux Cygnes », sur les bords de la Charente qui avait alors la réputation d'être « bordée de cygne et pavée de truite », sur la rivière de Touvre, près du château d'Angoulême, où un des serviteurs du comte Charles d'Orléans, le père de François Ier, était tenu, en guise d'hommage, à lever les nids de ces oiseaux et à échauder leurs ailes pour les empêcher de voler, puis à Tours, à Cognac et à Saumur. Comme au temps de Socrate, on attribuait toujours à ces oiseaux le pouvoir de la divination ; on croyait qu'ils prévoyaient par un chant funèbre leur mort et même celle des hommes[2]; aussi ce fut avec terreur que l'on en vit quelques-uns, deux ou trois jours avant la malheureuse journée de Saint-Barthélemy de l'an 1572, « voltigeans, nageans et se plongeans dans la rivière de Seine entre Saint-Clou et le port de Nully (*sic*) ».

A cette époque, chaque domaine provincial d'un peu d'importance ne tarda pas à posséder un grand nombre d'oiseaux divers qui étaient gardés « pour l'amusement, la viande, les œufs ou la chasse ». Sans parler de la basse-cour, du colombier, de la fauconnerie ni du vivier, on voyait en captivité, dans les volières, ou en liberté dans les jardins : des poules d'eau, des sarcelles, des bécasses, des courlis, des cygnes, des grues, des cigognes, des

France, parut au festin de noces de Charles IX, en 1575. (Temminck, *Hist. des Gallin.*, p. 378.)

[1] Voir p. 180.

[2] Voir notre t. II, p. 249-250.

gélinottes, des faisans, des paons et des poules d'Inde. Dans un « têct à part, haut eslevé et adossé contre la closture de la court », des poules de Numidie étaient gardées pour la seule curiosité, « sans plaisir ni profit ». Dans d'autres volières se trouvaient des rossignols, des roitelets, des chardonnerets, des pinsons, des canaris, des linottes, des mésanges, des alouettes, des grives et autres « oyseaux chantans harmonieusement ». Des hérons étaient attirés dans de hauts établis appelés « haironnières », pour que le seigneur, quand il lui plaisait de « faire quelque banquet magnifique et somptueux, ait des hairons à son commandement ». Dans certains domaines, auprès de Lisieux, en Normandie, par exemple, on élevait, pour la vente, un grand nombre de paons, et les perdrix du cardinal de Châtillon, qui s'en allaient tous les jours aux champs avec les poules et revenaient le soir avec elles, étaient fort renommées[1]. Enfin, l'on trouvait presque partout, comme au temps des Romains, de grandes *garennes* ou parcs de réserve pour cerfs, daims, chevreuils, sangliers et lièvres[2]. Dans le Parc du château d'Anet, par exemple, à côté d'une héronnière, de volières et de viviers, Diane de Poitiers, la favorite de Henri II, faisait nourrir des bêtes fauves « destinées à procurer à leur maîtresse le plaisir de la chasse sans qu'elle eût à en redouter les dangers[3] ». Au château de Gaillon, l'archevêque de Rouen, Charles III

[1] Tous ces renseignements sont pris à Lièvre, p. 429 ; à Belon, *b*, p. 172 et 240 ; à Charles Estienne et Liébault, liv. I, p. et verso 45, 46, 47, 50, 51, liv. VII, p. 364, 365 et 384 et suiv., à Ducerceau et à Bruyerin-Champier. *De re cibaria*, p. 791 (cité par Franklin, II, p. 185).

[2] Nous citerons, comme une des plus vieilles représentations de ces garennes, une estampe de Claude de Chastillon concernant le château de Paulmy, en Indre-et-Loire. C'est probablement de cette époque aussi, que datent nos premières races de lapins domestiques car nous n'en entendons pas parler avant Estienne et Liébault.

[3] *Mémoires de la Société archéol. d'Eure-et-Loire*, t. VI, 1880, p. 58.

de Bourbon, frère naturel de Henri IV, possédait un grand parc « bien muré et fourny d'orangers, de fontaines à grandes cuves de marbre qui coulaient en divers endroits, et d'un délectable jardin avec fruictiers, grands cyprès et vollières d'oyseaux. » Ces dernières flanquaient les quatre côtés d'un élégant pavillon octogone, surmonté d'une calotte sphéroïdale qui s'élevait au milieu du jardin ; elles renfermaient, entre autres : des faisans, des paons, des perdrix, des outardes, des pigeons et des « poulles daindes » dont les œufs étaient mis à couver dans des étuves[1]. Mais le domaine seigneurial qui commençait à attirer le plus les regards, à cette époque, était celui de Chantilly.

III. Le domaine de Chantilly a une origine lointaine. Dès le xe siècle, en effet, il est fait mention, en ce lieu, d'une « châtellenie » qui appartenait au comte de Senlis ; la résidence seigneuriale était alors une tour qui s'élevait, au milieu des marécages de la Nonette, sur le rocher triangulaire où se voit le château actuel. La châtellenie de Chantilly passa, au xve siècle, dans la famille de Montmorency et fut incorporée, en 1551, au duché-pairie de ce nom.

C'est au connétable Anne de Montmorency, l'ami d'enfance de François Ier et le compagnon d'armes de Bayard, que remontent les premiers embellissements de ce domaine. Les marécages de la Nonette furent alors desséchés, les grandes et magnifiques avenues actuelles furent tracées dans la forêt ; le vieux manoir fortifié, qui avait succédé lui-même à une tour féodale, fut transformé en un château moderne dont l'extérieur garda l'aspect du moyen âge, mais dont les façades intérieures furent du plus

[1] L'histoire du château de Gaillon est donnée par Deville dans les *Comptes de dépenses* ; le passage entre guillemets est tiré d'un des *comptes*, p. 331. Voir aussi : de Bras de Bourgueville. Les volières furent figurées, en 1576, par Androuet du Cerceau (Voir : Deville, *b*, pl. II, fig. 9 et pl. III).

pur style renaissance. Le connétable fit rejoindre, par un pont, la façade sud de ce château à un terre-plein placé fortement en contre-bas et sur lequel il fit élever ce charmant palais annexe qu'on voit encore aujourd'hui dans son état primitif; enfin il fit édifier, dans le voisinage, au bas ou en avant du Jeu de Paume actuel, entre les écuries et le large fossé du château, une vaste ferme qu'on appela Bucamp[1]. C'est là que nous trouvons la première indication d'une ménagerie à Chantilly. Le « ménage », comme on disait alors, ne comprit d'abord que des animaux domestiques : vaches, veaux, moutons, chèvres, porcs, oiseaux de basse-cour; mais déjà pourtant le connétable fait rechercher des animaux exotiques. On voyait, en effet, dans le jardin du petit château, une grande volière avec perroquets et « oiseaux de toute sorte[2] »; plus loin, vers l'île d'Amour, se trouvait une héronnière; plus loin encore, en dehors du parc, dans le voisinage de l'église actuelle : l'autourserie, la fauconnerie et le « chieny », ou chenil.

Un grand nombre des animaux du connétable Anne lui étaient donnés. Le Grand Seigneur, le sultan Soliman, en particulier, lui envoyait souvent : des chevaux turcs, des chiens, et surtout des oiseaux, principalement des faucons tunisiens, des gerfauts et des sacres; «... Barberousse, roy d'Alger, le recherchoit fort aussi, jusques au Dragut et autres corsaires, qui le craignoient; et luy envoyoient de Barbarie toujours quelques petites gentillesses et surtout de ces oyseaux, comme j'ai veu sou-

[1] Cette ferme fut bâtie, de 1528 à 1530, sur l'emplacement d'une autre ferme ruinée qui avait appartenu aux moines de Saint-Leu-d'Esserens jusqu'à la fin du xve siècle. (Gustave Macon, *a.*)

[2] On voit cette volière, reconstruite en 1601, sur deux gravures de Silvestre publiées vers 1670; elle disparut définitivement en 1673, mais son emplacement reste connu et l'on continue encore à parler du « jardin de la volière ».

vent en arriver[1]... ». On faisait aussi des cadeaux d'animaux vivants à sa femme, Madeleine de Savoie, en particulier une « petite beste fort étrange et assez belle, qui ressemble à un lion et n'est rien si doux » que lui envoya, le 23 septembre 1530, le vicomte d'Aguisy, plus connu des bibliophiles sous le nom de Jean Grolier.

La chasse à courre était pratiquée à Chantilly avec autant de passion que la chasse au vol. Les cerfs, les sangliers, les loups de la forêt exercèrent l'ardeur de François I[er], de Henri II, de Henri IV et plus tard de Louis XIII ; le 13 octobre 1527, par exemple, le capitaine de Chantilly, Pierre de Garges, écrit à son maître : « Il n'est encore point de nouvelles que le roy [c'était François I[er]] doibve partir de céans ; il trouve tant de cerfs en vos foretz qu'il s'en contente, et pareillement de sangliers. Il a pris quatre cerfs et deux grans sangliers, et demain doibt encore courre. Il a dit à Monsieur vostre père (Guillaume de Montmorency) qu'il y a cent cerfs courables en ses foretz de céans et de Coye, et qu'il en a eu le rapport. » Quant à Henri IV, c'est une véritable fougue qu'il apportait à ce plaisir ; pendant un séjour à Chantilly en 1607, il chasse neuf jours sur dix : « Il y a pris tant de plaisir depuis l'aube du jour jusques à la nuit close qu'il a esté contraint d'aller changer de chemise en sa chambre... Les chiens sont tous sur les dents et n'en peuvent plus... Il prit hier deux chevreuils à force et deux laies avec le vautrait... Vos oiseaux ont donné beaucoup de plaisir à Sa Majesté[2]. »

Henri I[er] de Montmorency, auquel était adressé ce rap-

[1] Brantôme, *Œuvres*, éd. Lalanne, III, 347.

[2] Extraits des lettres de l'intendant Girard du Thillay au connétable Henri de Montmorency, mars 1607. Ces citations, de même que celles dont nous ne donnerons pas les références, sont empruntées aux documents conservés dans les Archives du Musée de Condé, à Chantilly. Elles nous ont été communiquées très aimablement par le savant conservateur du Musée, M. Gustave Macon, auquel nous devons, en grande partie, la rédaction de l'histoire des ménageries de Chantilly.

port, faisait alors, depuis 1602, de grandes dépenses pour l'embellissement de Chantilly. Le pavillon qui prit ensuite le nom de Maison de Sylvie est son œuvre, de même qu'une « faisandière » qui fut établie tout à côté; la volière du jardin du petit château fut entièrement reconstruite, mais les tourterelles y périrent de froid pendant le dur hiver de 1607-1608. Le bassin, qui séparait alors le petit château du grand, renfermait « les carpes dorées et argentées »; l'étang du Serrurier était réservé aux brochets; l'élevage des truites se faisait dans un canal voisin qui en a conservé le nom. Alors comme aujourd'hui, les cygnes et les canards sillonnaient le vaste étang; des cerfs et des daims étaient enfermés dans le parc; une biche et une daine apprivoisées amenaient leurs faons au château. Ces animaux avaient leur logis dans des bâtiments édifiés par Anne de Montmorency, en 1530, et qui subsistèrent jusqu'en 1674, date où la création de l'entrée actuelle du château les fit disparaître; ces bâtiments se trouvaient sur la Pelouse, entre les Six-Arbres et le Pavé montant. Ce fut là la première ménagerie du Grand Condé.

Les documents du temps nous montrent Henri IV visitant « le ménage de Bucamp », comme on disait alors : il se plaît à examiner surtout les chèvres de Barbarie, et surveille le moment où il pourra faire enlever celles que le connétable lui a promises, « lorsqu'elles seront en leur beaulté, grasses et bien vestues »; il s'amuse aux ébats des paons et des dindons; une lettre mentionne « les paonnes blanches et les faisans argentés ». En l'absence du connétable, retenu le plus souvent dans son gouvernement du Languedoc, le roi de France faisait les honneurs du domaine à Mgr le comte de Soissons et au seigneur dom Jehan (Jean de Médicis), les conduisant par tous les coins, « tant dans le chasteau, Bucamp, que toutes les mesnageries ». Enfin, ajoute l'intendant Girard,

écrivant à son maître le 12 mars 1607, « il admire vostre maison et la trouve plus agréable qu'il n'a jamais fait ». Le Roi, toujours « vert galant », y admirait plus encore la jeune Charlotte-Marguerite de Montmorency, fille du connétable, dont le mariage avec Henri II de Bourbon devait bientôt faire entrer le domaine de Chantilly dans la famille des Condé.

Le dernier des Montmorency passa la plus grande partie de sa vie, comme son père, à guerroyer en province, mais lui aussi continua à faire nourrir nombre d'animaux à Chantilly. C'est du moins ce que nous apprend le poète Théophile de Viau dans sa description enthousiaste de la *Maison de Sylvie* :

« Les animaux les moins privés
Aussi bien que les moins sauvages
Sont également captivés
Dans ces bois et dans ces rivages...
Là, les faisans et les perdrix
Y fournissent leur compagnie...
Avec elles voit-on manger
Ce que l'air le plus estranger
Nous peut faire venir de rare,
Des oiseaux venus de si loin... »

On connaît la triste fin du maréchal Henri de Montmorency. Pris les armes à la main au combat de Castelnaudary, en état de révolte contre le roi de France, il fut condamné à mort et exécuté en 1632. Ses biens furent confisqués, mais Louis XIII les remit à ses sœurs, à l'exception de Chantilly, qu'il retint pour son plaisir sans l'unir au domaine de la Couronne. C'est après sa mort que nous verrons les ménageries de Chantilly prendre, entre les mains des Condé, le développement qui les fera rivaliser avec celles de Louis XIV.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE. RÉFÉRENCES ET SOURCES[1]

A

Abel-Rémusat. Observations sur 'état des sciences naturelles chez les peuples de l'Asie orientale. *Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*. 1833, nouvelle série, t. X. 116, (p. 38).

Adenès li Rois. Li Roumans de Berte aus grans piés, *dans un manuscrit du* XIIIe *siècle n*^o 3142 *de l'Arsenal, à Paris, feuil. 120 et suiv.*; publié par Aug. Scheler, Bruxelles. 1874, in-8° (p. 162).

Ægidius Viterbensis (p. 149).

Agricola (p. 136).

Aimar de Ranconnet. Thrésor de la Langve francoyse, tant ancienne que moderne, édit. de Jean Nicot, Paris, fol. 1606 (p. 6).

Alaoui (V. CATALOGUE).

Albert le Grand. Beati Alberti magni... opera. Lugduni, 1651, 21 vol. in-fol. (p. 166).

Albret (Jeanne d'). Mémoires et poésies, publiées par le baron de Ruble, Paris, 8°, 1893 (p. 275, 282).

Aldrovande. Ornithologiœ. Bonon, 1637, 3 vol. fol. (p. 212, 241).

Aliprandi. Voir BONAMENTE.

Altmayer (J.-J.). Marguerite d'Autriche, sa vie, sa politique et sa cour. Liège, in-8°, 1840 (p. 226).

Ammien (Marcellin) (p. 50, 109, 129).

Anacréon (p. 54).

Androuet (Jacques-A., dit du Cerceau). Voir CERCEAU.

Anquetil. Histoire de France, 1817, 14 vol. in-12.

Anshelm (p. 231).

Anthologie grecque, trad. et publiée d'après le manuscrit palatin par Jacobs, 2 vol. in-12. Paris, 1863 (55, 57, 59, 60).

Antiphane (p. 58).

Antonio di Pietro (p. 149).

Apollonius de Tiane. Voir : LE GRAND D'AUSSY et PHILOSTRATE.

Apulée, traduction nouvelle par M. V. Bétolaud. Paris, édit. Panckoucke, 4 vol. in-8°, 1835-1838 (p. 29).

Archives curieuses de l'Histoire de France, publiées par Cimber et Danjou, Paris, 1834-1840, 27 vol. 8 (p. 264).

Archives d'État de Florence (p. 153).

Archives de la ville de Gand (p. 223, 224, 227, 228, 229).

Archives du Vatican (p. 189).

Archivio veneto (p. 153).

Aristophane. *a*. Lysistrata, trad. nouv. par Ch. Zevort, ornée de plus de 100 gravures par Notor, repro-

[1] Compléter cette table, qui renferme des titres seulement pour mémoire ou se rapportant aux autres volumes, par les autres tables de l'ouvrage.

duites en couleurs d'après les documents authentiques des musées d'Europe, Paris in-12, 1898 (p. 61).

Aristophane. *b*. Œuvres complètes, éd. Poyard, Paris, 1903, in-12 (p. 58).

Aristote. Histoire des animaux, trad. de J. Barthlémy Saint-Hilaire, 3 vol. in-8°, Paris, 1883 (54, 57, 61, 137, 168, 202).

Armandi (p. 102).

Athénée. *a*. Banquet des savans, traduit par M. Lefebvre de Villebrune. Paris, 5 vol. in-4°, 1789-1791 (p. 28, 31, 57, 62, 114).

Athénée. *b*. Les Quinze livres des deipnosophistes d'Athénée de la ville de Naucrate d'Égypte,... trad. pour la première fois en François... [par l'abbé Michel de Marolles]. Paris, in-4°, 1680 (p. 28, 31, 57, 58).

Auber (l'abbé). Histoire et théorie du symbolisme religieux avant et depuis le Christianisme, 4 vol. in-8°, 1870-71.

Aubigné (Théodore Agrippa d'). Œuvres complètes publiées par Réaume et F. de Caussade, Paris, 6 vol. 8°, 1873-1892 (p. 282).

Auger. Voir Isocrates.

Augustin (Saint) (p. 65).

Aulu-Gelle (p. 91).

Ausone.

Aye d'Avignon (p. 164).

B

Bailly (Nicolas). Voir Inventaires.

Balarin de Raconis. Voir Varthema.

Ballu. Voir Bœswillwald.

Barante (de). Histoire des ducs de Bourgogne et de la maison de Valois, 1364-1477, 13 vol. in-8°. Paris 1826.

Barbaro (Josaphat). Viaggi fatti... in Persia... Vinegia, 1548 (p. 190).

Bargemont. Voir Villeneuve.

Barth (Roger). Histoire de l'Anjou. Angers, 1852-53 (p. 255).

Barthélémy St-Hilaire (J.). Voir Aristote.

Batoutah. Voir Ibn-Batoutah.

Batteux (abbé). Voir Mémoires.

Bayet (C.). L'art byzantin. Paris, in-8° (p. 145).

Beaucourt (G. du Fresne de). Histoire de Charles VII. Paris, 6 vol. in-8°, 1881-1891 (p. 257).

Bellini. (Recueil). Voir Goloubew.

Belon. (Pierre). *a*. Le premier [second, troisième] livre des observations de plvsievrs singvlaritez et choses mémorables obseruées en diuers pays estranges par Pierre Belon du Mans. Paris, 1555, in-8° (p. 187, 189, 281, 284).

Belon. *b*. Histoire de la nature des oyseaulx avec leurs descriptions et naifs portraits retirez dv natvrel. Paris, 1555, in-f°. (L'exemplaire de la *Bibl. nat.* a des figures coloriées à la main) (p. 264, 282).

Belon. *c*. Portraits d'oyseaux, animaux, serpens, arbres, hommes et femmes d'Arabie et d'Egypte observés par P. Belon. 1557, in-4° (p. 282).

Bennett (Edward Turner). The Tower Menagerie comprising the natural History of the Animals contained in that establishment; with anecdoctes of their characters and History. Illustrated by portraits of each taken from life by William Harvey; and engraved on wood by Branston and Wright. London. Printed for R. Jennings, etc. 1829.

Cet ouvrage donne la description de 43 Mammifères, de 11 Oiseaux et de 4 Reptiles qui vivaient à la Tour dans l'été de 1818 (p. 154).

Benvenuto Cellini. Voir Cellini.

Bercy (Nicolas de). Plan de Paris, 1656 (p. 274).

Bergeron (Pierre). Voir Mandeville.

Bernal Diaz del Castillo. Histoire véridique de la conquête de la Nouvelle-Espagne, écrite par le capitaine B..., l'un de ses consquistadores,

trad. par D. Jourdanet. 2ᵉ édit. Paris, [1877] in-8° (p. 191).

Berry (duc de). Les Très riches Heures du duc de Berry, *Musée Condé* à Chantilly. Voir P. Durrieu.

Bertolotti (p. 202).

Bertrand (Edouard). Etudes sur la peinture et la critique d'art dans l'antiquité. Paris, 1893, in-8°, p. 238.

Berty (Adolphe). Topographie historique du Vieux Paris. Région du Louvre et des Tuileries, I. 1866 fol. (p. 170).

Bestiaires. Voir : Fournival, Guillaume, et Léonard de Vinci.

Beurlier (E.). Les courses de taureaux chez les Grecs et les Romains. *Mém. de la Soc. nat. des antiquaires de France*, t. 48 (5ᵉ série t. VIII), 1887, p. 57-84, (p. 63, 126, 130).

Beylié (L. de). L'habitation byzantine, 1 vol. in-fol. 1902, avec supplément.

Bible (La) (p. 51, 53).

Birch. The Tablet of Antefaa II. *Transact. of the Soc. of Biblical Archælogy*, IV, 172-195 (p. 20).

Blancard (Louis). Inventaires des Archives du département des Bouches-du-Rhône, antérieures à 1790, Marseille, 1884, fol.

Bœswillwald (E.). R. **Cagnat** et **Al. Ballu**. Timgad, une cité africaine sous l'empire romain, Paris, 4°, 1905 (p. 85).

Boileau, Boisleve ou **Boilveau** (Étienne). Réglemens sur les arts et métiers de Paris, rédigés au xiiiᵉ siècle, et connus sous le nom du Livre des métiers d'Étienne Boileau, publiés... par G.-B. Depping. *Documents inédits sur l'histoire de France*. Paris, 1837 (p. 182).

Boisseau (Jean). Plan de Paris 1654 (p. 274).

Boissier (Gaston). *a*. La fin du paganisme, 2 vol. 8°, Paris. 1891 (p. 95).

Boissier (Gaston). *b*. L'Afrique romaine. Promenades archéologiques en Algérie et en Tunisie, in-12°. Paris, 1895 (p. 76).

Bomare. Voir Valmont de-.

Bonamente Aliprandi (p. 147).

Bonnet (A.). (p. 23).

Bouchaud. Recherches historiques sur lés édits des magistrats romains. Cinquième mémoire. Des Edits des Ediles. — *Mém. de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, XLII, 1786. p. 149-252 (p. 102).

Bouillon (Pierre). Musée des Antiques, dessiné, gravé et terminé à l'eau forte... Paris, 1811-1827, 3 vol. in-fol. (p. 113).

Boule (Marcellin). Les grands chats des cavernes. *Ann. de Paléontologie*, Paris, I, 1906. p. 69-95 et 4 pl. (p. 62).

Bourdeille (Pierre de). Voir Brantôme.

Bourgueville (de). Voir Bras de Bourgueville.

Bournon (Fernand). L'hôtel royal de Saint-Pol. *Mém. de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 1879, t. VI, p. 54-179 (p. 171).

Boyé (Pierre). Animaux d'Afrique à la cour des ducs de Lorraine aux xvᵉ et xviᵉ siècles. *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*. 1905, nᵒˢ 1 et 2, p. 235-244 (p. 243).

Brachet (Auguste). Pathologie mentale des rois de France. Louis XI et ses ascendants. Une vie humaine étudiée à travers six siècles d'hérédité. 852-1483. Paris 1896 ; 2ᵉ édit. 1903 in-8° (p. 178, 261).

Brandao (Fr.) (p. 215).

Brantôme. Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, publiées par Ludovic Lalanne. Paris, 1864-1882, 11 vol. in-8° (p. 6, 265, 287).

Bras de Bourgueville (de). Recherches et antiquités de la province de Neustrie, 1588, in-8° (p. 285).

Brayley (E-W). Voir Britton et Brayley.

Breul (le R. P. F. Jacques du). Théâtre des Antiqvitez de Paris. Paris, 1639, in-4° (p. 169).

Bricard (de). Relation des voyages faits à Thunis par le sieur de Bricard, par les ordres de Sa Majesté, in *Archives curieuses*, publiées par Cimber et Danjou, 2e série, X, p. 89.

Britton (John) et **E.-W. Brayley**. Memoirs of the Tower of London comprising historical and descriptive accounts of that national fortress and Palace. London, 1830, in-8° 374 p. avec pl. hors texte.

Les pages 353 à 364 sont consacrées à la ménagerie, avec une bonne bibliographie (p. 154).

Bruchet (Max). Le château de Ripaille. in-4°, 1907 (p. 246).

Brunetto (Latini). Voir Latini.

Bruhin (P. Th. A). Zoologisches aus der Solothurnerchronik, *Der Zool. Gart.* Francf. 1867, t. VIII, p. 61-67 (p. 232).

Bruyerin-Champier. (Bruyerinus Campegius). De re cibaria, libri XXII. Lugduni 1560, in-12 (p. 212, 284).

Burckhardt (Jacob). La civilisation en Italie au temps de la Renaissance, trad. de M. Schmitt, 2e édit. Paris, 1906, 2 vol. in-12 (p. 145, 153, 198, 201, 204.

C

Cagnat (R.). *a*. Mosaïque trouvée à Veii, *C. R. Ac. Inscript et Bell. Lett.*, 1899, p. 669-676, pl. p. 670 (p. 99).

Cagnat. *b*. Voir Bœswillwald.

Calkoen (G.-G.). De wording en ontwikkeling van het « Hof in die Haghe » gedurende de middeleeuwen; Die Haghe, Bÿdragen en Mededeelingen, 1901, p. 52 (p. 156).

Calmet (R. P. D-Augustin). Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. 8 vol. in-4°. Paris, M.DCC.XXIV-M.DCC.XXVI

Calpurnius (p. 70, 71, 112, 121, 137).

Calvette de Estrella (Juan Christoval). Le très heureux voyage fait par très haut et très puissant Prince Don Philippe, fils du grand Empereur Charles-Quint, depuis l'Europe jusqu'à ses domaines de la Basse-Allemagne avec la description de tous les États de Brabant et de Flandre, écrit en quatre livres par C. de E., traduit de l'espagnol par Jules Petit, Bruxelles, 1876 (p. 227).

Campegius. Voir Bruyerïn-Champier.

Camper (p. 104).

Camus (Jules). *a*. Les Guépards chasseurs en France, au xve et au xvie siècles. *Feuille des jeunes nat.*, xviiie ann., 1er août 1888, n° 214, p. 129-131 (p. 145).

Camus (J.). *b*. La cour du duc Amédée VIII à Rumilly. *Revue savoisienne*, 1901, p. 342-344 (p. 245).

Camus. (J.) *c*. La « Lonza » de Dante et les « Léopards » de Pétrarque, de l'Arioste, etc. *Giorn. storico della letter. ital.*, 1909, t. LIII, p. 1-40 (p. 145, 146, 147, 167, 202, 227).

Capitolin. Vie du 3e Gordien, *in* Histoire d'Auguste (p. 112).

Capitulaire de Villis. Voir Villis.

Cartulaire de la ville de Gand (en flamand). Voir Potter.

Cartulaire de N.-D. de Paris (p. 164).

Cassiodore. *a*. Magni Aureli Cassiodorus Senatoris... *in* Patrol. lat. de Migne, 4°, 1848, t. 69 et 70 (p. 92, 132, 134).

Cassiodore. *b*. The Letters of Cassiodorus... with an Introduction by Thomas Hodgkin, London 1886, 1 vol. 80 (p. 134).

Castellan (A.L.). Notice sur Pratolino, maison de plaisance qui appartenait aux grands-ducs de Toscane, in *Annales des voyages de la*

D

Damien de Goes (p. 220).

Dan (P). Le trésor des merveilles de Fontainebleau (p. 277).

Daremberg (Ch.) et **Saglio** (Edm.). Dictionnaire des antiquités grecques et romaines (en cours de publication), Paris, 8 vol., 4°, 1877-79 (A-S) (p. 55, 56, 61, 64, 72, 80, 111, 132, 134).

Dati (Goro ou Gregorio). L' « Istoria di Firenze » di Gregorio Dati del 1380 al 1405, éd. Dott. Luigi Pratesi. Norcia, 1902, in-4° (p. 152).

D'Aubigné. Voir AUBIGNÉ (D').

Déchelette (Joseph). Les Vases céramiques ornés de la Gaule romaine (Narbonnaise, Aquitaine et Lyonnaise). Paris, 1904, 2 vol. in-fol. (p. 127, 132, 160).

Delamare (Nicolas). Traité de police, Paris, 1705-1738, 4 vol. in-fol. (p. 58, 169, 181, 282).

Delécluze. Florence et ses vicissitudes (1215-1790), 2 vol. in-8°. Paris, 1837.

Delisle (L.-V.). Le Clergé normand au XIIIe siècle, *Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, 2e série 1846. t. III, p. 496 (p. 164).

Depping. Pièces inédites des XIIIe, XIVe et XVe siècles, provenant de l'ancienne Chambre des comptes de Paris. *Mém. de la Soc. roy. des Antiquaires de Paris*, t. XVIII (2e série, VIII), 1846, p. 464-485 (p. 216).

Des Michels (C.-O.). Histoire générale du Moyen-Age, 2e édit., Paris, 2 vol. in-8°, 1835-1837 (p. 163).

Des Vergers (Noël). L'Etrurie et les Etrusques ou Dix ans de fouilles dans les Maremmes toscanes. 2 vol. in-8°, avec atl. in-fol. Paris, 1862-64 (p. 72).

Deville (A.). *a*. Histoire du château et des sires de Tancarville, Rouen, 8°, 1834 (p. 280).

Deville. *b*. Voir : COMPTES de dépenses de la construction du château...

Dezobry (Ch.). Rome au siècle d'Auguste. 5e édit. 4 vol. in-8°. Paris, 1886 (p. 64, 81, 88).

Diaz. Voir Bernal Diaz.

Diehl (Ch.). Justinien et la civilisation byzantine au VIe siècle, in-4°. Paris 1901 (p. 118, 141).

Digeste (p. 90, 99, 102).

Dimier (Louis). Fontainebleau, Paris, 4°, 1908 (p. 277).

Diodore de Sicile, trad. de Ferd. Hœfer Paris 2e éd. 1865, 4 vol. in-12°, et trad. A. F. Miot, Paris, 1834-1838, 7 vol. 8° (p. 14, 15, 16).

Dion-Cassius. Histoire romaine trad. par E. Gros. Paris, 1845-1870, 10 vol. 8° (p. 92, 105, 123, 130).

Dirick de Ten Hamme (Joe). Souvenirs du vieux Bruxelles. Bruxelles, 2 vol. in-12, 1890.

Douet-d'Arcq (L). Voir : COMPTES de l'Hôtel des rois de France.

Dubois (Charles). Pouzzoles antique (Histoire et topographie). Paris, 1907, in-8° (p. 88, 120).

Ducerceau. (Voir CERCEAU).

Du Coudray La Blanchère. Voir : CATALOGUE des musées.

Du Cange. Glossarium mediœ et infimœ latinitatis... Niort, 1883-1887, 10 vol. 4° (p. 135, 155).

Dureau de la Malle. Vues générales sur la configuration du globe, et les anciennes migrations des peuples. *Compt. Rend. Acad. des sc.*, t. IV, 1re sem., p. 547-550 (p. 55).

Dürer (Albrecht). Journal d'un voyage fait dans les Pay-Bas pendant les années 1520 et 1521, trad. en fr. et publié dans *Le Cabinet de l'Amateur et de l'Antiquaire*. Paris, 1842, t. I, p. 415, 455, 487 (p. 226, 230).

Durrieu (Paul). *a*. Les Archives angevines de Naples. — Étude sur les Registres du roi Charles Ier (1265-1285), Paris. in-8°, 1886, et *Biblioth. des Ecoles françaises d'Athènes et*

E

F

Pompei, dal 1861 al 1872. Napoli, 1873, in-4°.

Fiorelli (Giuseppe). *b.* Descrizione di Pompei. Napoli, 1875, in-12 (p. 126).

Fischer (Gotthelf). Das National Museum der Naturgeschichte zu Paris, 2 vol. 1803, Frankfurt.

Fitzinger (Léopold-Joseph). Versuch einer Geschichte der Menagerien des Osterreischich-Kaiserlichen Hofes, Wien, 1853 (p. 234, 235).

Flavius Vopiscus (p. 114, 137).

Florus (p. 93).

Forcellini. Totius Latinitatis Lexicon opera et studio Aegidii Forcellini..... Prati, 1858-1875, 6 vol, in-4° (p. 100).

Fournival (Richard de). Le Bestiaire d'amour par Richard de Fournival, suivi de la Réponse de la Dame, enrichi de 48 dessins gravés sur bois, publiés... par C. Hippeau. Paris 1860 in-8°.

Fra Salimbene de Adam Parmensis (p. 147).

Franklin (Alfred). La vie privée d'autrefois. Les animaux, 2 vol. in-12°. Paris 1897-1899 (p. 163, 175, 181, 261, 262, 274).

Fresne-Canaye (du). Le voyage du Levant de Philippe du Fresne-Canaye (1573), publié et annoté par H. Hauser. Paris, 1897, in-4°.

Fresne de Beaucourt (du). Voir : Beaucourt.

Freudenreich. Das Lustschloss Schoenbrun. Wien, 1873.

Fricx (George). Description de la ville de Bruxelles. Dédié au prince Charles-Alexandre de Lorraine, in-12°.

Friedländer (L.). *a.* Mœurs romaines du règne d'Auguste à la fin des Antonins, trad. de Ch. Vogel. Paris, 1865-74 ; 3 vol. in-8° (p. 64, 93, 99, 103, 126, 134, 161).

Nouvelle éd. allemande sous le titre : Darstellung aus der Sittengeschichte Roms in der Zeit von August bis zum Ausgang der Antonine, 3 vol. in-8°, 1888-1890.

Froissart (p. 155).

Frontin (p. 73).

Furetière (Antoine). Dictionnaire universel..., 3 vol. 4°, La Haye, 1690 (p. 7).

G

Gaillard (G.). Voir Lortet et Gaillard.

Gasparin. Description de la fête du Papegai, célébrée autrefois à Orange. *Annales des Voyages de la Géographie et de l'Histoire*. Paris, 1810, t. XII, p. 316-329.

Gaston, duc d'Orléans. Mémoires de —, édit. Petitot, 2e sér. t. 31, in-8°, p. 45.

Gaston (Phœbus). Voir : Phœbus.

Gauckler (Paul). *a.* Le domaine des Laberii à Uthina, *Fondation Eugène Piot. Monuments et mémoires publiés par l'Acad. des Inscript. et Bell. Lett.*, in fol., t. III, 1896, p. 177-229 (p. 96).

Gauckler (Paul). *b. Acad. des Inscript. et belles lettres*, 16 juillet 1910 (p. 52).

Gauckler (P.). *c.* Voir : Catalogue.

Gautier (Léon). *a.* La Chevalerie. Nouv. éd., Paris, s.d.. in-4° (p. 164).

Gautier (Léon). *b.* Voir Chanson de Roland.

Gayet (Al.), Itinéraire illustré de la Haute-Egypte, Paris, in-12° (p. 26).

Gebhart (Émile). *a.* La Renaissance italienne et la philosophie de l'histoire. Paris, in-12, 1887 (p. 150, 202, 203, 204).

Gebhart. *b.* Conteurs florentins du moyen-âge. Paris, in-12°, 2e édit. 1901 (p. 150).

Gebhart. *c.* Moines et papes. Paris in-12°, 1907 (p. 202, 203).

Geoffroy (Etienne). Voir Lacépède, Cuvier et Geoffroy

Georges Pachymères. Histoire des empereurs Michel et Andronic écrite par Pachymères, trad. en franç. par Cousin. Paris, 1673, in-4° (p. 144).

Gessner (p. 136, 235, 263, 264).

Gherardi (Alessandro). Le Consulte della Republica fiorentina dall'anno MCCLXXX al MCCXCVIII, per la prima volta publicate da Alessandro — 2 vol. in-f°. Firenze 1896 (p. 149, 150, 152).

Gheyn. Voir Loyset.

Goes. Voir Damien de.

Goloubew (Victor). Les dessins de Jacopo Bellini au Louvre et au British Museum, 3 parties, in-4°. Bruxelles, 1908 (la 3e partie seule était parue en 1910) (p. 205, 206).

Gorius (A.). Thesaurus veterum diptychorum, Florentiœ. Albizzini, 1759, 3 vol. f° (p. 141).

Grandes chroniques (p. 173).

Grégoire (S.-F.), évêque de Tours. Histoire ecclésiastique des Francs, traduite par J. Guadet et Taranne. Paris, 1838, 2 vol 8° (p. 161, 162).

Gregorovius (Ferd.). Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter... Stuttgart, 1859-1860, 3 vol. in-8° (p. 148).

Gros (E.) Voir Dion-Cassius.

Gruyer (F.-A.). Raphaël et l'Antiquité. Paris, 1864, 2 vol. 8°.

Guérard. Voir Villis.

Guicciardin ou **Guicciardini** (L.). Description de tovt le Païs-Bas avtrement dict la Germanie inférieure ov Basse-Allemagne par Lvdovico Gvicciardini, Pratitio Florentino, Anvers, MDLXVIII, 4°, p. 286. (*L'édition originale écrite en italien est datée de 1566*) (p. 228).

Guiffrey (J.), (E.) **Muntz** et (Al.) **Pinchart**. Histoire générale de la tapisserie. Tapisseries françaises par J. Guiffrey, 49 pl. et 22 gr. Paris, in-fol.

Guiffrey (J.). Voir Inventaires.

Guillaume. Le Bestiaire divin de Guillaume, clerc de Normandie, trouvère du xiiie siècle, publié par M. C. Hippeau. Caen, 1852, in-8°.

Guillaume de Malesburg (p. 154).

Guillebert, de Metz. Description de la ville de Paris sous Charles VI (1407-1434), *in. Paris et ses historiens au XIVe et au XVe siècles, in.* Documents et écrits originaux recueillis et commentés par Le Roux de Lincy et L. M. Tisserand. Paris, 1877, 1 vol, fol. p. 177-238 (p. 174).

Gusman (Pierre). Pompéi. La ville. Les mœurs. Les arts. Paris, in-4° (p. 92, 130).

Günther (R. T.). The Oyster culture of the Ancient Romans. *Journ. of the mar. biolog. Associat. of the united Kingdom*. vol. iv (N. S). 1895-1897, p. 360-364, avec 1 pl. (p. 88).

H

Hamaker. De rekeningen der grafelÿkheid van Holland onder het Henegouwsche huis. Uitgegeven door het Utrechtsch Historisch Genootschap, nieuwe serie XXIV, p. 112, 175, 177 (p. 156).

Hamy (E.-T.). *a*. Les anciennes ménageries royales et la ménagerie nationale fondée le 14 brumaire an II (4 novembre 1793). *Nouvelles archives du Museum*, 4e série V. Paris, extr. 22 p. in-4° (p. 186, 261, 274, 276).

Hamy. *b*. Les mores du roi René. *Bulletin de la Soc. d'anthrop. de Paris*, 1906, n° 56, p. 418-420 (p. 247).

Hamy. *c*. Pierre Giles, d'Albi. Le Père de la zoologie française. *Revue des Pyrénées*, XII, 1900, 8° (p. 271).

Hardouin. Trésor de messire Hardouin de Fontaine-Guérin, publié par J. Pichon. Paris, 1855, petit in-8° de 96 p.

Harwey (W.). The Tower Menagerie : comprising the natural history of the animals contained in that establishement... illustrated by William Harwey. London, 1829, in-8° (p. 154).

Hasselt (G. van). *a*. Arnhemsche

Oudheden. Arnhem, 1804, t. IV, p. 237 et 239 (p. 157).

Hasselt (G. van). *b.* Bÿdragen voor den Burg van Nÿmegen. Arnhem 1805, p. 7, 8, 14 et 30 (p. 157).

Hasselt (G. van). *c.* Roozendaal. Arnhem, 1808, p. 55, 56, 60, 67, 77 (p. 156).

Hauser (H.). Voir Fresne-Canaye.

Hawke. Voir René d'Anjou.

Helme (F.). Les origines de la Renaissance et la Renaissance médicale, in *Rev. moderne de méd. et de chriurg.*, VIII, janvier 1909, p. 487.

Henne (Alexandre) et **Wauters** (Alph.). Histoire de la ville de Bruxelles. Bruxelles, 3 vol. in-8°, 1845 . . . .

Henry (D. M. J.). Histoire du Roussillon, 1835, 2 vol. in-8°, I, p. 466 (p. 212).

Héroard (Jean). Journal de Jean — sur l'enfance et la jeunesse de Louis XIII (1601-1628)... pub. par E. Soulié et Ed. de Barthélémy. Paris, 1868, 2 vol. in-8° (p. 277, 281).

Hérodote (p. 48, 60).

Héron de Villefosse (A.). *a.* L'argenterie et les bijoux d'or du Trésor de Boscoreale. Description des pièces conservées au Musée du Louvre. Paris, in-12, 1903.

Héron de Villefosse. *b.* Une inscription municipale de Carthage *Acad. des Inscr. et bel. let., compt. rend.*, 23 mars 1910, p. 135-139 (p. 93).

Hérouard (J.). Voir Héroard.

Heures d'Anne de Bretagne. Bibl. nat. Ms. lat., n° 9474, (reproduites en fac-similés), 2 vol. in-12 (p. 262).

Heures du duc de Berry (Grandes —), *Bibl. nat.* Ms. lat., 919 (p. 179).

Heures du duc de Berry (Très riches —), *Musée Condé* à Chantilly (p. 179).

Hilair (Jean-Baptiste). Voir Hamy. *d.*

Hippeau (C.). Voir Guillaume, et Fournival.

Hirth (Georg.). Kulturgeschichtliches Bilderbuch aus drei Jahrhunderten.

Histoire d'Auguste (p. 101, 106, 112, 113).

Histoire de Charles Martel. Voir Loyset.

Hodgkin, (Th.). Voir Cassiodore.

Hœfer (Ferdinand). Histoire de la Zoologie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Paris, in-12, 1873 (p. 34).

Hoffbauer (F.). Paris à travers les âges, in-4°. 1875. 2° édit. Paris, 1885, 2 vol. in-4° (117, 170, 173, 174).

Homère (p. 61).

Honnecourt. Voir Villard de H.

Honoré d'Autun (p. 148).

Horace (p. 138).

Horn (Gaspard). Elephas, das ist : Historischer und philosophischer Discurs von dem grosten Wunderthiere dem Elephanten, derren wunderbare Natur und Eygenschaften, u. s. w. Nurnberg 1629, in-4°.

Hornaday (W.T.). The London Zoological Society and its gardens. — An object lesson for New-York. *Second Annual Report of the New-York Zoological Society*, 1898, p. 43-67, avec 1 plan et 11 figures (p. 3).

Houghton. On the Mammalia of the Assyrian Sculptures. *Transact. of the Society of Biblioth. Archæology*, V, p. 52-62 et 322-382.

Humboldt (Alex). Tableaux de la nature, 1808, trad. fr. par Galuski, 1851, 2 vol. 12° (p. 161).

Hye (Isidore). Voir Rosmital.

Hymans (Louis). Bruxelles à travers les âges. Bruxelles, 2 vol. in-4°.

I

Ibn-Batoutah. Voyages d'—, texte arabe et trad. franç. par C. Défrémy et le D[r] B.-R. Sanguinetti, 4 vol in-8°. Paris, 1853-1858.

Inventaires analytiques... d'Angers. Voir Port (Célestin).

Maspero. *d.* La chasse et les chasseurs en Egypte. *Feuillet. du Journ. des Débats* du 17 sept. 1910 (p. 27).

Mathieu (P.) (p. 235).

Mathieu de Coussy. Chroniques, publiées par J.-A.-C. Buchon, *in* : Choix de chroniques et mémoires, Paris, 1838 (p. 240).

Maulde-la-Clairère (de). Histoire de Louis XII. Paris, 1889, in-8°.

Maury (Alfred). Quelques observations sur le mythe du lion de Némée. *Revue archéolog.*, t. IV, 1845-1846, p. 521-543 (p. 62).

Maury (A.). *b.* Histoire des grandes forêts de la Gaule et de l'ancienne France... Paris, in-8° 1850 (p. 74, 165, 169).

Mégnin (P.). Origine de la domestication du lapin. *Revue des sc. nat. appliquées* 1894 (5 février) p. 97-102 (p. 74).

Meiners (Chr.). Recherches historiques sur le luxe chez les Athéniens, trad. fr. Paris, 1823, in-8°.

Mémoires concernant les Chinois. Paris, 1776 à 1814, 16 vol. in-4°.

Mémoriaux de la Cour des Comptes. Voir Comptes.

Ménabréa (Léon). Voir Yolande de France.

Ménagier de Paris (Le). Traité de morale et d'économie domestique composé vers 1393 par un bourgeois parisien, publié par la Société des bibliophiles français en 1846. Paris, baron Pichon, 2 vol. in-8° (p. 181, 240).

Mencius (p. 37).

Meng-Tseu (p. 37).

Ménodonte (p. 58).

Meyer (A.-B.) (p. 62).

Michaud. Histoire des Croisades, 5e éd. Paris, 1838, 6 vol. in-8° (p. 143).

Michel (André). Histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours, *publ. sous la direct. de* —, Paris 1905-1909 (4 vol. in-4° parus) (p. 212).

Mignot. Dix-neuvième mémoire sur les Phéniciens. De la milice de ces peuples. *Mém. Ac. des Inscrip. et Belles-Lettres*, 1780, t. XL, p. 68-107 (p. 41).

Millin (A.-L.). *a.* Description des tombeaux qui ont été découverts à Pompéi dans l'année 1812. Paris, 1813, in-8°, p. 57, pl. II et III.

Millin. *b.* Dissertation sur la chasse du sanglier dans les temps héroïques. *Magas. Encyclop.*, 1792, p. 362.

Millin. c. Monumens antiques inédits ou nouvellement expliqués. Paris, 1802-1806, 2 vol. 4° (p. 95).

Miot (A. F.). Voir Diodore de Sicile.

Mirault (P.). Notice sur la personnalité et les travaux de M. Valmont de Bomare, lue à l'Athénée des Arts, le 15 mai 1808 (p. 2).

Miscellanea fiorentina (p. 153).

Mongez. Mémoire sur les animaux promenés ou tués dans les cirques. *Mém. Ac. des Inscr. et Belles-Lettres, 2e série*, 1833, X, p. 360-460) (p. 63, 65, 99, 103, 134).

Montaigne. Journal du voyage de Michel de Montaigne en Italie, par la Suisse et l'Allemagne, en 1580 et 1581. — Nouv. édit. avec notes par le Prof. Alexandre d'Ancona. — Castello, 1889, 1 vol. in-12° (p. 233, 234).

Montfaucon (Bernard de). *a.* L'Antiquité expliquée et représentée en figures. Paris, 2e éd. 1722, 10 vol. in-f° (p. 31, 65, 81, 84, 97, 118).

Montfaucon. *b.* Les monumens de la monarchie françoise. Paris 1729-1738, 5 vol. in-4°.

Montgaudry (de) (p. 164).

Moret (A). Rois et dieux d'Egypte. Paris 1911, 1 vol. in-12 (p. 26).

Morfouace de Beaumont. Apologie des Bêtes... Paris, 1732. (Manuscrit de la Bibl. de l'Arsenal à Paris, n° 3300) (p. 214).

Moulé. L'Étude zoologique et zootechnique dans la littérature et dans l'art. La faune d'Homère. *Mém. de*

la soc. zoolog. de France, t. XXII et XXIII, 1909-1910 (p. 62).

Muller (Eugène) (p. 151).

Munster (e) (Seb.). La cosmographie universelle [Bâle], 1556, in-4° (p. 220).

Müntz (Eug.). *a.* La Renaissance en Italie et en France à l'époque de Charles VIII, Paris, 1885, 4° (p. 201).

Müntz. *b.* Histoire de l'Art pendant la Renaissance. Paris, 1889, 3 vol. in-4°.

Muratori. *a.* Antiquitates Italicoe medii... Mediolani 1738-1742, 6 vol. in-fol (p. 147).

Muratori. *b.* Rerum italicarum Scriptores... ex Florentinarum bibliothecarum codicibus, 2 vol. in-f°. Florentiæ, 1748-1770 (p. 198).

Muther (Richard). Die deutsche Bücher illustration der Gothik und Frührenaissance 1460-1530. München und Leipsig, 2 vol. 1884.

N

Naville (Edouard). Egypte Exploration Fund. — The temple of Deir el Bahari, London [1895-1908], 6 vol. in-fol (p. 26).

Némesien (p. 96).

Nicodemo (p. 109).

Nicot (Jean). Voir Aimar de Ranconnet.

Noël des Vergers. Voir des Vergers.

Normand (Charles). Les arènes de Lutèce et le premier théâtre parisien. *Bullet. de la Soc. des Amis des Monuments parisiens*, t. VIII (1894), n° 31-32 du *Bulletin parisien*, p. 49 et suiv, avec 4 pl. (p. 161).

Notor. Voir Aristophane.

Nunez (don Alonso) (p. 215).

O

Odorio de Pordenone. *a.* Les Voyages en Asie au xive siècle du bienheureux père Odoric de Pordenone... publiés par Henri Cordier. Paris, in-4°, 1891 (p. 40).

Odoric de P. *b.* Voir Livre des Merveilles.

Olivier de La Marche. Voir La Marche.

Ollivier-Beauregard. La caricature égyptienne historique, politique et morale, in-8°. Paris, 1894.

Oppien. La chasse, trad. de M. Belin de Ballu. Strasbourg, 1787, 1 vol. 8° (p. 95).

Orderic (Vital) (p. 143).

Orléans (duc d'). Voir Gaston.

Ovide (p. 69, 70, 71, 73).

P

Pacho (J.-R.). Relation d'un voyage dans la Marmarique, la Cyrénaïque... Paris, in-4°, 1827.

Pachymères. Voir Georges Pachymères.

Pantechnès (Constantin) (p. 143).

Papencordt (Félix). Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter. 1857, in-8° (p. 149).

Paré (Ambroise). « Le second livre. Des animaux et de l'excellence de l'homme », in *Œuvres complètes*, 7e éd. in-f°. Paris, 1614 (p. 188).

Parmentier (A.). Album historique. Paris, 1900.

Parsons. *Philos. Transact.* XLII, n° 470, cité par Camper, I, 216,

Parthey (G.). Das Alexandrinische Muséum, Berlin 1838, 8° (p. 31).

Pastor (Louis). Histoire des Papes depuis la fin du Moyen-Age, trad. de l'allemand par Furcy Raynaud, Paris 1888-1909, 8 vol. in-8° (p. 204).

Patin (Guy). La ménagerie de l'empereur Montezuma et le musée d'Histoire naturelle de Netzahuatcolotzin. Avec un plan de Mexico et de la Ménagerie de Montezuma, tiré d'une édition des *Lettres de Cortez* publiée à Nuremberg, en 1524. (*Magasin pittoresque*, XVII, 1849, p. 335 et 402) (p. 191).

Pausanias. Description de la Grèce, trad. Clavier, 6 vol. in-8°. Paris, 1821 (p. 50, 61, 112, 114).

Pauthier (G.). *a*. Histoire des relations politiques de la Chine avec les provinces occidentales depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, suivie du cérémonial observé à la cour de Pékin pour la réception des ambassadeurs. Paris, 1859. in-8° (p. 44).

Pauthier (G.). *b*. Voir Confucius et Polo.

Peel (C. V. A.). The zoological gardens of Europe; their history and chief features, in-12, 1903.

Peignot (Gabriel). Tableau des mœurs au Dixième siècle... Paris, in-8°, 1832 (p. 72).

Peladan. Voir Léonard de Vinci.

Pellicier (Guillaume) [ou **Pelligier**] ambassadeur de France à Venise (1540-1542). Correspondance, publiée par Alexandre Tausserat-Radel, 2 vol. Paris, 1899 (p. 267).

Pelligier. Voir Pellicier.

Pentaour (p. 22).

Perrens (F.-T.). Histoire de Florence depuis la domination des Médicis, 3 vol. in-8°. Paris, 1888 (p. 198).

Perrot (Georges) **et Chipiez** (Ch.). Histoire de l'art dans l'antiquité, 8 vol. in-4°. Paris, 1882-1903 (p. 46).

Petit (J.). Voir Calvette.

Petrone (p. 71).

Philostrate. De la vie d'Apollonivs Thyaneen... en VIII. Livres. De la traduction de B. de Vigenere... reueuë et corrigée sur l'original grec par Fed. Morel... enrichie d'amples commentaires par Artus Thomas sieur d'Embry, Parisien. Paris, in-4°, 1611 (p. 22, 42, 43, 58).

Phœbus (Gaston), comte de Foix. La Chasse de — envoyée par lui à Messire Philippe de France, duc de Bourgogne... collationnée par Joseph Lavallée. Paris, 1854, in-8°.

Picart (Bernard) et **Stosch** (Philippe de). Pierres antiques gravées sur lesquelles les graveurs ont mis leurs noms... dessinées et gravées... par Bernard Picart... expliquées par M. Philippe de Stosch... traduites en français par M. de Limiers... Amsterdam, 1724, in-4° (p. 113).

Picca (Paolo). Dall'antico « Vivarium, al moderno giardino zoologico. *Nuova antologia*, 1° genn, 1911, p. 133-149.

Cet article a été développé par l'auteur en une brochure de 84 p. (in-16) sous le titre : *Guida storica del giardino zoologico* (p. 148).

Pichot (P.-Amédée). *a*. (p. 185).

Pichot (Amédée). *b*. Voir Prescott.

Piette (Édouard). *a*. Notes pour servir à l'histoire de l'art primitif. L'*Anthropologie*, 1894, V, p. 129.

Piette. *b*. L'art pendant l'âge du Renne. Album de cent planches dessinées par J. Pilloy. Paris, in-4°, 1907.

Pinchart (Al.). Voir Guiffrey.

Piot (Eugène). Monuments et mémoires (Fondation Eugène Piot), publiés par l'Académ. des Inscrip. et Bell. Lett., depuis 1894.

Place (Victor). Ninive et Assyrie, 3 vol. dont un atlas, grd in-folio. Paris, 1867-1870 (p. 44).

Plans de Paris. Histoire générale de Paris. Atlas des anciens plans de Paris. Reproduction en fac-similé des originaux... Paris 1900, in-plano (p. 274).

Plaute (p. 71, 73, 139).

Pline. Histoire naturelle, trad. par M. Ajasson de Grandsagne, 20 vol. in-8°. Paris, 1829-1833. — Trad. E. Littré, éd. Nisard. Paris, 1848-1850, 2 vol. in-8°. (p. 42, 49, 57, 65, 66, 67, 68, 73, 81, 87, 92, 95, 100, 111, 112, 114, 115, 131, 132, 138, 139, 167, 168.)

Pline le Jeune. Œuvres complètes par M. de Sacy, éd. Panckouche. Paris, 1832-1833, 3 vol. in-8°. — Ed. Nisard. Paris, 1845, 8° (p. 74).

S

Strickland (miss). Lives of the queens of England, 1844, t. III. p. 202 (p. 210).

Suétone (p. 57, 65, 85, 110, 116.

Symmaque (p. 94, 95, 99).

T

Tacite. Œuvres complètes avec la trad. en français p. p. M. Nisard. Paris, 1844, 1 vol. 8° (p. 85).

Tatius (Achille) (p, 95).

Tausserat-Radel. Voir : Pellicier.

Temminck. Histoire des Gallinacés. Amsterd. in-8°, 1813 (p. 283).

Thédenat (Henry). Pompéi, 2 vol. in-8°. Paris, 1906 (p. 115).

Théocrite (p. 54).

Théodosien. Code —. (p. 141).

Théophane. Theophanis chronographia... Leonis grammatici vitœ Recentiorum, Paris, 1655, in-fol (p. 141).

Théophraste (p. 57).

Thevet (André). *a*. Cosmographie du Levant, par F. André Theuet d'Angovlesme, revue et augmentée de plusieurs figures. Lion, 1556, in-8° (p. 187, 188).

Thevet (André). *b*. La Cosmographie vniverselle de André Thevet, cosmographe du Roi. Paris, 1575, 2 vol. in-f° (p. 200).

Thibault (Marcel). *a*. Isabeau de Bavière, reine de France. La Jeunesse 1370-1405. Paris, 1903, in-8° (p. 173, 174, 175).

Thibault. (Marcel). *b*. La jeunesse de Louis XI, 1423-1445. Paris, 1907, 8°.

Thierry (Amédée). Charlemagne et les Huns, destruction du second empire hunnique. *Revue des Deux-mondes*, 15 février 1856 (p. 163).

Thornbury (Walter). Old and New London : A narrative of its History its People, and its Places, illustrated with numerous Engravings from the most authentic Sources. — The city, ancient and modern. A new ed. vol. II. London 8° (p. 211).

Thou (J.-Aug. de). Mémoires 1553-1601, Paris, 1836, 1 vol. 4°.

Tihay. Aperçus historiques sur les animaux réduits en domesticité chez les peuples anciens. *Mém. de la Soc. philomatique de Verdun* (Meuse), 1840. I, p. 131-162.

Tisserand (L.-M.). Voir Guillebert.

Tissot (Charles). Géographie comparée de la province romaine d'Afrique. Paris 1884-1891, 2 vol in-4° (p. 96).

Tite-Live (p. 99, 100).

Tortaire (Raoul). Voir Certain (de).

Toscan. L'ami de la nature. Paris, an VIII.

V

Vaernewyck (Marc de). Die historie van Belgis, f° 1619.

Vaesen (Joseph). Voir Louis XI.

Valère-Maxime (p. 92).

Vallet de Viriville. *a*. Isabeau de Bavière, reine de France, étude historique, Paris, 1859, in-8°.

Vallet de Viriville. *b*. Histoire de Charles VII, roi de France et de son époque, 1863-1865, 3 vol. in-8° (p. 116).

Vallet de Viriville. *c*. Voir Chartier.

Valmont de Bomare. Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle..., nouv. éd., 4 vol. 4°. Paris, MDCCLXVIII (p. 235).

Varron (Terentius). Traité d'agriculture, (*De re rustica*), éd. Nisard. in-4° (p. 74, 75, 77, 81, 100, 114, 117, 130, 138).

Varthema (Ludovico di). Les Voyages de Ludovico di Varthema ou Le Viateur en la plus grande partie d'Orient, traduits de l'italien en français par S. Balarin de Raconis, commissaire de l'artillerie sous le roi François Ier, publié et annoté par Ch. Schefer. Paris, in-4°, 1888 (p. 186).

Vasari (Giorgio). Les vies des plus excellents peintres, sculpteurs et ar-

chitectes, trad. de l'ital. par Charles Weiss. Paris, 1903, in-8° (p. 203, 208, 209).

Vasselot. Voir : MARQUET DE —.

Venturi (p. 201).

Vigne (André de La). Voir LA VIGNE.

Vilhena Barbosa (Ignacio de —). Apontamentos para a Historia das collecçoes e dos Estudos de Zoologia em Portugal. Lisboa, 1885, broch. in-8° de XXIV p. (p. 215, 220).

Villani (G.). Croniche di messer Giovanni Villani, Cittadino fiorentino. Historia nuoua e utile a sapere le cose passate fatte per tutto l'universo. 1 vol. in-4°. Vinetia M. D. XXXVII (p. 151).

Villani (G.). Cronica di Giovanni Villani...., 8 vol. in-8°, Firenze, 1823 (p. 151, 153).

Villani (M.). Cronica di Matteo Villani...., 6 vol. in-8°. Firenze, 1825-1826 (p. 152).

Villard de Honnecourt. Album du XIIIe siècle, conservé à la *Biblioth. nat.* de Paris, fds franc. 19 093 (p. 164).

Villeneuve-Bargemont. Histoire de René d'Anjou, roi de Naples, duc de Lorraine et comte de Provence. Paris, 3 vol., 1825 (p. 255).

Villis (de). Capitulaire transcrit et commenté par Guérard, *Biblioth. de l'École des Chartes*, sér. III, IV, p. 201, 317, 546 (p. 163).

Virgile (p. 70, 73).

Vitruve (p. 74).

Vitry. Voir JACQUES DE V.

Voigt (Jean), cité par RAUMER : Historisches Taschenburg I, 1830, p. 195 et VI, 1835, p. 291.

Volateran (p. 204).

Volpi (Gugl.). Le feste di Firenze del 1459. Notizia di un poemetto del sec. XV. Br. in-8°, de 26 p. Pistoia, 1902 (p. 198).

Vopiscus. V. FLAVIUS VOPISCUS.

Voyage que j'ay fait en Flandre, Hollande, Northolland, Zélande et Angleterre... L'an 1699. (Manus. in-fol. de 236 p. Bibl. impér. publ. de Saint-Pétersb. Mss fr. F. IV, 78).

W

Waele (Joseph de) et **Alphonse van Werveke.** Château des comtes de Flandre à Gand. Guide du visiteur, in-12, 1907 (p. 158).

Wallon (H.). Histoire de l'esclavage dans l'antiquité. Paris, 2e édit., 1879, 3 vol. in-8° (p. 95, 126, 129, 140).

Wauters (Alphonse). *a.* Histoire des environs de Bruxelles, 3 vol. in-8° et table. Bruxelles, 1855-1857.

Wauters. *b.* Voir HENNE et —.

Weiss (Charles). Voir VASARI.

Werveke (Alphonse van). Voir WAELE (de).

Winckelmann (M.). Recueil de lettres sur les découvertes faites à Herculanum, à Pompéi, à Stabies, à Caserte et à Rome, trad. de l'allemand. Paris, in-8°, 1784 (p. 85).

P.-H. Witkamp. De diergaarden van vroegeren en lateren tijd inzonderheid de diergaarde van het Koninklijk zoölogisch genootschap Natura Artis Magistra te Amsterdam.

[Cet ouvrage forme la dernière partie de la publication du Prof. H. Schlegel et P.-H. Witkamp. *De dierentuin van het koninklijk Zoölogisch genootschap Natura artis Magistra te Amsterdam.* Amsterdam, 1872] (p. 157).

X

Xénophon (p. 47, 61, 135).

Y

Yolande de France. Chroniques de Yolande de France, duchesse de Savoie, sœur de Louis XI. Documents inédits recueillis et mis en ordre par M. Ménabrea. — Chambéry, 1859, 8° (Académie royale de Savoie. Documents, vol. 1er) (p. 246, 281).

Z

Zevort (Ch.). V. ARISTOPHANE.

TABLE DES PLANCHES

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

L'ANTIQUITÉ ET LE MOYEN AGE

(JUSQU'A LA FIN DU XIVe SIÈCLE)

CHAPITRE PREMIER

LES MÉNAGERIES DES ÉGYPTIENS

CHAPITRE II

LES MÉNAGERIES EN ASIE ET EN GRÈCE

CHAPITRE III

LES PETITES MÉNAGERIES DES ROMAINS

CHAPITRE IV

LES GRANDES MÉNAGERIES DES ROMAINS. COMBATS DE L'AMPHITHÉATRE

CHAPITRE V

LES MÉNAGERIES DU MOYEN AGE EN ORIENT, EN ITALIE, EN ANGLETERRE, DANS LES PAYS-BAS ET A AVIGNON

CHAPITRE VI

LES MÉNAGERIES MÉDIÉVALES EN FRANCE

DEUXIÈME PARTIE

LA RENAISSANCE

(XVe ET XVIe SIÈCLES)

CHAPITRE VII

LES DÉBUTS DE LA RENAISSANCE. MÉNAGERIES DES ARABES, DES TURCS ET DES ANCIENS MEXICAINS

CHAPITRE VIII

LES MÉNAGERIES D'ITALIE A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE

CHAPITRE IX

LES MÉNAGERIES D'ANGLETERRE, D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL AUX XV[e] ET XVI[e] SIÈCLES

CHAPITRE X

LES MÉNAGERIES DES PAYS-BAS, DE SUISSE, D'ALLEMAGNE ET D'AUTRICHE AUX XV[e] ET XVI[e] SIÈCLES

CHAPITRE XI

LES MÉNAGERIES DE BOURGOGNE, DE LORRAINE, DE SAVOIE, D'ANJOU ET DE PROVENCE AUX XV[e] ET XVI[e] SIÈCLES

CHAPITRE XII

LES MÉNAGERIES DES ROIS DE FRANCE AUX XV[e] ET XVI[e] SIÈCLES

CHAPITRE XIII

LES MÉNAGERIES DES SEIGNEURS, DES BOURGEOIS ET DES FORAINS, DU XVe AU COMMENCEMENT DU XVIIe SIÈCLE

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY, PAUL HÉRISSEY, SUCC^r^